:n procès à Berlin

A L'ETRANGER

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16304 – 7,50 F

SAMEDI 28 JUIN 1997

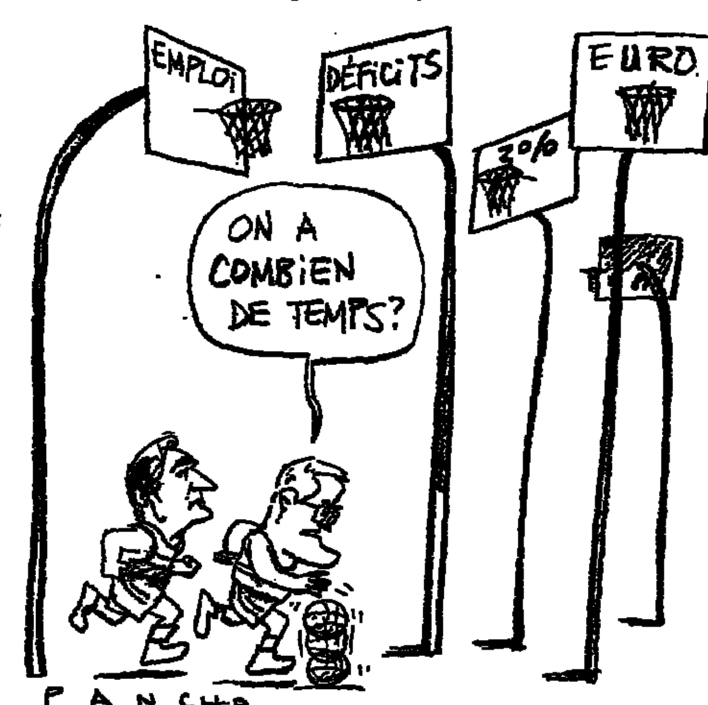
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les consignes budgétaires de Lionel Jospin

- Le premier ministre exige du gouvernement la réduction des déficits publics
- L'avantage fiscal pour l'emploi à domicile sera réduit
- Pas d'augmentations catégorielles pour les fonctionnaires en 1998

LIONEL JOSPIN a adressé, jeudi 26 juin, à tous les membres de son gouvernement les « lettres de cadrage » qui fixent les priorités budgétaires pour 1998. Le premier ministre propose de *« donner la priorité absolue à la lutte pour l'emploi »* tout *« en réalisant l'union économique et monétaire aux échéances prévues par le Traité »*.

Ce double objectif, prévient le chef du gouvernement, exigera de *« modifier profondément la répartition des dépenses et des recettes de l'Etat »*. Dans le premier cas, celui des dépenses, les ministres sont invités à faire des *« propositions »* conduisant *« à remettre en cause certains* [des] *engagements »* pris par le gouvernement précédent. Ils devront de surcroît financer les promesses électorales sur la base des crédits de leur propre ministère, c'est-à-dire en changeant leurs priorités. M. Jospin suggère de remettre en cause certaines *« dépenses fiscales »* qui prévoient des *« exonérations »* ou des *« crédits d'impôts »*.



Invitée du Forum de L'Expansion, Martine Aubry a, sans attendre, laissé entendre qu'elle pourrait revoir à la baisse la réduction d'impôt (plafonnée à 45 000 francs par foyer) *en faveur de l'emploi* à domicile, estimant que le dispositif actuel est trop avantageux. M. Jospin souhaite que *« les effectifs de fonctionnaires »* soient *« maintenus en 1998 à leur niveau de 1997 »* et exclut *« des mesures catégorielles »*. Pour le volet des recettes, qui sera arrêté pendant l'été, le gouvernement envisage de procéder à un *« rééquilibrage »* fiscal. Plusieurs pistes sont à l'étude pour relever la fiscalité des entreprises, tandis que les ménages bénéficieront d'un allègement de la TVA.

Selon l'enquête annuelle de l'Insee, l'économie française a perdu 62 000 emplois entre mars 1996 et mars 1997, alors que le nombre des chômeurs progressait de 53 000.

Lire pages 6 et 7 et notre enquête page 16

Europride : 200 000 homosexuels attendus à Paris

LES ORGANISATEURS du défilé de l'Europride 97 attendent 200 000 marcheurs à Paris, samedi 28 juin, en provenance de toute l'Europe. L'une des principales revendications des manifestants, la reconnaissance sociale des couples homosexuels, est en voie d'être satisfaite après l'annonce dans *Le Monde*, par Elisabeth Guigou, ministre de la justice, de la prochaine mise en place du contrat d'union sociale (CUS).

Amnesty International dénonce les exactions commises à travers le monde contre les homosexuels et définit la libre orientation sexuelle comme *« un droit fondamental »*.

La présence d'annonceurs grand public comme partenaires de l'Europride exprime l'apparition en France d'un marketing gay à part entière.

Lire pages 10 et 11



Les noces de Hongkong

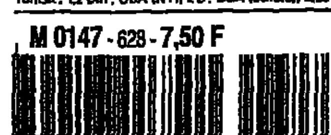
A LA VEILLE de la rétrocession de Hongkong à la Chine, fixée au 1er juillet, seize auteurs, occidentaux et chinois, marient leurs regards pour esquisser le portrait d'une cité métisse qui échappe à toutes les classifications.

Romancier, peintre et photographe, Ma Jian ouvre ce cahier, illustré par les calligraphies de Li Shuang, en analysant le *« mariage à la chinoise »*.

Lire notre cahier spécial

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 628 - 7,50 F



Les îles Caïmans veulent oublier les Barbe-Noire de la finance

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Les îles Caïmans entendent bien exorciser leur mauvaise image de marque. Dans le film *The Firm*, tiré d'un best-seller, des avocats véreux se servaient du groupe de trois îles britanniques de la mer des Antilles pour blanchir l'argent sale de la Mafia. Le sacro-saint secret bancaire, dont la violation était punissable de prison et que cultivait amoureusement ce paradis fiscal, permettait ces tours de passe-passe. Une terrible réputation qui collait assez parfaitement à la réalité...

Juré, promis : ces mauvaises habitudes vont disparaître. Finies les valises bourrées de billets verts acceptés les yeux fermés par des banquiers si discrets qu'en comparaison les Suisses passaient pour d'incorrigibles bavards ! Désormais, les polices du monde entier pourront avoir accès aux comptes ouverts auprès des quelque cinq cents établissements, filiales pour la plupart des plus grandes banques de la planète. Le coup est rude pour les multinationales du crime comme pour tous ceux qui craignent les impôts comme la peste.

Les îles Caïmans, qui comptent autant de sociétés immatriculées que d'habitants (trente mille), sont considérées comme le premier centre offshore du globe, avec mille milliards de dollars de dépôts, soit un cinquième du total mondial. *« Ceci est le dernier clou au cercueil de ceux qui croient pouvoir utiliser notre île en toute impunité pour cacher leurs avoirs illégaux »*, assure George McCarthy, le secrétaire financier de l'administration locale.

Scandales BCCI et Noriega, délits d'initiés, fraudes en tout genre... une succession d'affaires, conjuguées aux pressions des Etats-Unis, ont contraint les autorités à muscler une réglementation pour le moins complaisante. Craignant de se faire accuser de *« colonialisme »*, Londres fermait les yeux sur ce qui se passait à Georgetown, le chef-lieu d'un site touristique qui sentait l'argent noir à plein nez. Au début des années 90, la puissance tutélaire s'était déjà soumise, sans enthousiasme, au diktat de Washington en acceptant un échange d'informations avec la CIA et le FBI et l'installation d'une base radar de la Drug Enforcement Agency (Agence de lutte contre le trafic de drogue) pour dépister le narcotrafic. Un pas supplémentaire est franchi. La fin du secret bancaire permettra-t-elle aux îles Caïmans de devenir une place financière « propre » ? On peut tout de même en douter.

Rien n'empêchera les mafiosi et les fraudeurs d'investir leurs fonds dans l'immobilier ou les commerces de luxe via une kyrielle de sociétés, écrans par excellence, des îles voisines, peu regardantes, comme Anguilla, Saint-Vincent ou les îles Vierges. Malgré l'aide de la Banque d'Angleterre et le recrutement d'un ancien chef de service juridique du contre-espionnage de Sa Majesté, George McCarthy manque dramatiquement de moyens pour piloter la réforme bancaire.

Grand Caïman devrait garder longtemps encore sa réputation de sanctuaire en dépit de cette opération de transparence financière. La preuve, le principal responsable du récent scandale Bre-X, le Canadien John Felderoof, a trouvé refuge dans un duplex de Seven Mile Beach. Sur cette plage renommée, le célèbre pirate Barbe-Noire avait déjà enterré son trésor de guerre, il y a trois cents ans...

Marc Roche

Kourou-sur-Garonne

DOMINIQUE BAUDIS, le maire de Toulouse, inaugure dans sa ville, samedi 28 juin, la Cité de l'espace. Ce « Kourou-sur-Garonne », vaste complexe scientifique et pédagogique, devrait attirer chaque année des dizaines de milliers de visiteurs. Mais l'ambition de la Ville rose est plus vaste : elle veut devenir le pôle européen de la recherche et du développement industriel en matière spatiale. Capitale européenne de l'aéronautique, elle attire de plus en plus d'entreprises tournées vers l'espace, secteur prometteur en création d'emplois. Verra-t-on demain des officiels chinois ou japonais venir signer de mirifiques contrats de l'espace, comme ils le font aujourd'hui pour Airbus ?

Lire page 15

La République et ses immigrés

FERME sur les flux d'entrées, mais généreux sur l'intégration des étrangers déjà présents ; ouvertement réaliste mais républicain en diable. Ainsi s'affiche le nouveau discours gouvernemental sur l'immigration.

Si les socialistes hésitent à marquer leur différence en matière économique, leurs premiers messages sur l'immigration sont en rupture radicale non seulement avec la politique de leurs prédécesseurs, mais avec les pratiques développées par la gauche elle-même pendant les deux septennats de François Mitterrand. A en croire les premières déclarations solennelles, l'immigré devrait passer du statut peu enviable de *punching ball* du débat politique à celui de figure emblématique du renouveau républicain. Dès les premières minutes de son discours de politique générale, le 19 juin, Lionel Jospin a affirmé ce choix. En présentant la future réforme des lois sur l'immigration comme l'un des symboles du *« retour aux sources de notre République »*, en définissant la nation française comme *« un alliage d'autant plus fort que ses composants* [sont] *divers et nombreux »*, le premier ministre a transposé l'enjeu de l'immigration du terrain de la sécurité, auquel il est souvent abusivement mêlé, vers la sphère de l'identité nationale, largement phagocytée par le Front national.

A ces déclarations déjà très « chevènementistes », le ministre de l'intérieur lui-même a ajouté sa patte de refondateur de l'esprit républicain. *« C'est travailler contre la France et contre son rayonnement que de vouloir mettre l'immigré au cœur du débat politique* [...], a renchéri Jean-Pierre Chevènement. *Ce débat-là fait le lit de l'extrême droite »* (*Le Monde* du 26 juin).

Ainsi, l'immigration est-elle désormais présentée par le premier policier de France, non plus seulement comme une question de bouclage des frontières et d'efficacité des expulsions, mais comme un problème d'intégration sociale, d'emploi, de rayonnement extérieur et de coopération avec les pays du Sud.

Philippe Bernard

Lire la suite page 18

Un Allemand dans le ciel français



JÜRGEN WEBER

LUFTHANSA proposera le 1er juillet des vols communs avec son partenaire français Air Littoral. Dans un entretien au *Monde*, Jürgen Weber, président du directoire depuis 1991, explique sa politique d'alliances pour profiter au mieux de l'ouverture à la concurrence du transport aérien en Europe.

Lire page 19

PARIS 8

CD - CD ROM - VIDÉOS

3615 LEMONDE

ÉCOLOGIE L'Assemblée générale extraordinaire de l'ONU, qui devait faire le bilan du Sommet de la Terre de Rio, s'achève dans la nuit de vendredi à samedi 28 juin, à New York. ● LA DÉCLARATION FINALE était encore l'objet de tractations, mais l'ensemble des participants considèrent que cette réunion, à laquelle une soixantaine de chefs d'État et de gouvernement ont participé, est un échec et que l'environnement de la planète s'est dégradé depuis cinq ans. ● LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN, très critiqué après son refus, lors du G 8 à Denver, de procéder à une réduction des émissions de gaz à effet de serre, s'est engagé à fournir 1 milliard de dollars sur cinq ans aux pays du Sud pour leur permettre de réduire leurs propres émissions. ● AUX ETATS-UNIS mêmes, M. Clinton a donné des gages aux écologistes en proposant une série de normes antipollution, critiquées par l'industrie.

Les Etats reconnaissent que l'environnement s'est dégradé depuis cinq ans

Le deuxième Sommet de la Terre, qui devait s'achever à New York dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 juin, s'est limité a réaffirmer les principes adoptés en 1992 à Rio. Accusé d'immobilisme, Washington propose un milliard de dollars aux pays du Sud pour lutter contre l'effet de serre

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Avant même son adoption, la déclaration finale qui devait marquer la clôture du Sommet de la Terre, à New York, était considérée comme un aveu d'échec. « *Ce document représente l'abdication des responsabilités par les gouvernements* », nous déclare le représentant de Greenpeace, Clif Curtis. En effet, dans le texte final dit « *déclaration politique* », qui devait être adopté tard dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 juin, les gouvernements reconnaissent le fait que « *l'environnement de la planète s'est considérablement dégradé depuis cinq ans* ». Pourtant, en guise de solution, les Etats décident seulement de « *s'assurer* » que lors du prochain sommet, prévu pour l'an 2002, « *plus de progrès soient réalisés* ».

Pour M. Curtis, comme d'ailleurs pour plus de deux mille autres organisations non gouvernementales (ONG) présentes à New York, le message final des gouvernements est clair : « *Les Etats disent : nous reconnaissons notre échec à l'égard de l'environnement mais nous sommes incapables d'arriver à un accord sur la solution et nous avons donc décidé de renvoyer toute décision à une réunion dans cinq ans* ». Il ajoute : « *Entre-temps, l'environnement se dégrade davantage.* »

AMÈRE DÉCEPTION

Le projet de la déclaration politique qui, jeudi soir, faisait l'objet d'une discussion ardue au niveau ministériel à New York ne devrait donc pas déboucher sur de grandes décisions engageant les gouvernements à des actions concrètes. Elle réaffirmera le principe de développement durable, officialisé dans le programme d'action du premier sommet, tenu à Rio en juin 1992, dit l'« *agenda 21* ». Le réchauffement climatique sera renvoyé à une prochaine conférence prévue à Kyoto au Japon en décembre 1997, les Etats-Unis refusant de s'engager sur des limitations chiffrées des émissions de gaz à effet de serre.

Les paragraphes 41 et 42 de la déclaration finale sur le changement climatique sont « *absolument inacceptables* » pour les ONG. « *Nous sommes amèrement déçus*, affirme Deling Wang, du Caucus du changement climatique. *La déclaration n'engage pourtant à rien.* » Les ONG exigent, dit-elle, des engagements fermes sur 20 % des réductions d'émission de gaz dans les pays industrialisés d'ici à l'an 2005 par rapport à leur niveau de 1990.

L'élaboration d'une convention mondiale de protection des forêts, défendue notamment par l'Union européenne, ne fait toujours pas l'objet d'un consensus. Mais les forêts rejoindront, sans doute, la convention sur la biodiversité qui, elle, sera invitée à préparer un programme de travail spécifique.

« ÉCRAN DE FUMÉE »

Les Etats feront part de leurs « *préoccupations* » sur la désertification mais ne s'engagent pas sur davantage de moyens. La nécessité de mieux partager les ressources en eau douce fait l'objet d'un consensus général dont la prochaine étape sera une conférence ministérielle, au printemps 1998 à Paris, selon la proposition de Jacques Chirac. Le texte du sommet à New York devait aussi inclure une mise en garde sur l'utilisation des produits chimiques toxiques, en particulier les pesticides.

Une des questions les plus controversées, et hautement politique, est celle de l'aide au développement. Les promesses de Rio à ce sujet ne sont pas tenues. Cette aide, qui devrait passer à 0,7 % du produit intérieur brut (PIB), est aujourd'hui inférieure à 0,3 %. Et même s'ils reconnaissent cet échec, les Etats s'efforcent de ne pas s'engager définitivement : les formulations dans le texte restent très vagues. Les Etats-Unis n'ont consacré en 1995 que 0,1 % de leur PIB à l'aide au développement.

Les ONG ne cachent pas leur déception, voire leur colère, contre les Etats-Unis. Plusieurs centaines d'écologistes s'étaient regroupés, jeudi, en face du bâtiment de l'ONU pour dénoncer l'inaction de Washington. Aux cris de « *Halte au réchauffement de la planète* », les manifestants attendaient l'arrivée du président Clinton au siège de l'ONU. Les mesures antipollution annoncées, la veille, par l'administration américaine est qualifiée par les écologistes d'« *écran de fumée* ». « *C'est un sujet purement de politique intérieure qui n'a pas de sens* », déclare une représentante du mouvement Ozone Action.

Le Sommet de la Terre devrait se terminer, vendredi, avec l'adoption par acclamations de la déclaration politique. Basée sur le plus petit dénominateur commun entre cent quatre-vingt-cinq Etats membres des Nations unies, cette déclaration n'aura été, selon des experts, « *qu'un pas en arrière pour la santé de la planète terre* ».

Afsané Bassir Pour

Bill Clinton admet que les Etats-Unis doivent s'engager davantage

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Au sommet de l'ONU sur l'environnement et le développement, jeudi 26 juin, le président américain Bill Clinton n'a pas créé de surprise : il ne s'est pas engagé à réduire l'émission des gaz à effet de serre avec, comme le demandaient les Européens, des objectifs chiffrés. Ces gaz sont à l'origine du réchauffement climatique. Mais il a su diviser les experts en laissant la porte ouverte à un engagement plus ferme de Washington à cet égard lors du sommet sur le changement climatique, prévu en décembre à Kyoto (Japon).

Souvent critiqué par les Verts aux Etats-Unis *(lire ci-contre)* comme à l'étranger, il a reconnu que les Etats-Unis devaient faire beaucoup plus pour l'environnement. « *Ils le feront* », a-t-il assuré, avant de souligner que, pour cela, il lui fallait d'abord « *arriver à convaincre le peuple américain et le Congrès que le changement climatique est un problème grave et pressant* ». Il a promis, en termes vagues, d'aller à la conférence de Kyoto avec un engagement américain « *réaliste, sur des limites contraignantes afin de réduire sensiblement les émissions de gaz à effet de serre* ».

Paroles qui n'ont pas convaincu les experts. Bill Hare, de Greenpeace, estime que la position de M. Clinton ne fait que prouver que son administration « *n'a toujours pas su résister aux grandes industries américaines, comme celle du pétrole ou de l'automobile* ».

Le président a lancé trois initiatives, qui ont été accueillies plus ou moins favorablemebnt par les organisations non gouvernementales (ONG) . Les ONG se sont félicitées de l'intention de M. Clinton d'utiliser davantage l'énergie solaire pour réduire la dépendance du pays à l'égard du carbone fossile. Pour ce faire, M. Clinton propose l'installation d'un million de panneaux solaires « *sur un million de toits d'ici à 2010* ».

Afin d'aider le tiers-monde, le président américain a annoncé 1 milliard de dollars (près de 5,8 milliards de francs) d'aide sur cinq ans, pour les programmes visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Selon les experts, cette proposition est « *moins intéressante qu'elle ne le paraît* », car, expliquent-ils, les trois quarts de cet argent font déjà partie du programme d'aide du gouvernement américain. M. Clinton entend enfin encourager l'investissement privé qui répond aux normes écologiques, y compris dans l'industrie automobile.

« MANQUE DE LEADERSHIP »

La première réaction du président (français) de la commission pour le développement a été positive : « *Il veut se servir de la technologie pour combattre les défis du changement climatique* », explique Christian Brodhag.

Même si M. Clinton n'est pas venu à l'ONU « *les mains vides* », comme l'avaient prédit les ONG, celles-ci n'ont pas attendu longtemps pour critiquer son « *manque de leadership global en matière d'environnement* ». La critique contre la politique écologique de M. Clinton avait déjà commencé après la fin, dimanche 22 juin, du sommet des Huit à Denver (Colorado). Le président américain y avait refusé d'accepter que soient notamment inclus, dans le communiqué final, des objectifs chiffrés pour la réduction des gaz à effet de serre. Avec 4 % de la population de la planète, les Etats-Unis sont responsables de 23 % des émissions de gaz à effet de serre, suivis par la Chine avec 13,9 %, la Russie avec 7,2 %, le Japon avec 5 %, et l'Allemagne avec 3,8 %.

Mais les organisations non gouvernementale ne sont pas les seules à avoir trouvé matière à critiquer les Etats-Unis. Depuis un certain temps déjà, l'ONU est devenue le lieu où les gouvernements, amis comme ennemis de Washington, déversent leurs griefs contre l'Amérique du Nord. Considérablement irrités, l'an dernier, par les diktats de Washington sur la nomination du secrétaire général de l'ONU, les cent quatre-vingt-cinq Etats membres se sentent d'autant plus justifiés dans leurs attaques contre les Etats-Unis que ceux-ci refusent de payer, inconditionnellement, leur dette – *légalement contraignante* – qui s'élève à 1,3 milliard de dollars (environ 7,5 milliards de francs).

LES CRITIQUES DE M. BLAIR

Cette semaine, l'environnement a fourni une nouvelle occasion de critiques. Plus ou moins vigoureusement, les intervenants ont dénoncé les politiques « *écologiquement inacceptables* » menées par l'Amérique. Cuba et l'Irak s'en sont donné à coeur joie. Mais le premier ministre britannique, Tony Blair, ne s'est pas non plus privé de montrer du doigt le « *plus grand pollueur du monde* ». Quelque deux mille organisations non gouvernementales ont menacé de priver le vice-président Al Gore des votes « Verts » lors de l'élection présidentielle de l'an 2000.

Alors que la plupart des chefs d'Etat des grands pays ont prononcé leur discours le premier jour, jeudi *26 juin*, le président Clinton n'était pas entouré d'amis. Son intervention, dans la salle de l'Assemblée générale de l'ONU, a été précédée de celles de l'Irak, de la Libye, de la Syrie, du Soudan et de la Corée du Nord, entre autres. Encouragé par l'ambiance antiaméricaine, l'Irak, qui se distingue par un très mauvais bilan en matière d'environnement, a dénoncé la politique écologique « *criminelle* » des Etats-Unis : « *Par les bombardements et le refus de transferts de technologies, les Etats-Unis ont largement contribué à la dégradation de l'environnement en Irak* », a déclaré le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz.

A. B. P.

Compromis en vue sur les forêts

Le sommet s'accordait, jeudi soir, sur la nécessité de mieux protéger les forêts qui disparaissent à un rythme alarmant dans le monde, mais des divergences persistaient sur les moyens d'y parvenir. L'Union européenne propose d'élaborer une convention de protection des forêts, mais de nombreux pays estiment inutile de créer un nouvel instrument sans moyens de fonctionner. Un compromis consisterait à reporter l'élaboration d'une convention, tout en affirmant la nécessité d'agir tout de suite. La préservation de la forêt serait alors confiée à la Convention sur la biodiversité, qui préparerait un programme spécifique. Entre 1990 et 1995, 56,3 millions d'hectares de forêts ont disparu dans le monde, une perte partiellement compensée par un accroissement de 8,8 millions d'hectares dans les pays développés. La déforestation est la plus rapide en zone tropicale, surtout en Asie-Océanie. – *(AFP.)*

Le président américain a dû donner des gages aux écologistes

WASHINGTON
de notre correspondant

A défaut de répondre à l'attente des partenaires des Etats-Unis qui, au Sommet de la Terre de New York, critiquent la pusillanimité américaine, Bill Clinton a donné, chez lui, de sérieux gages aux défenseurs de l'environnement. Le chef de la Maison Blanche et le vice-président Al Gore (le « M. Écologie » de l'administration) étaient soumis à des pressions pour arbitrer une âpre bataille à propos des nouvelles normes antipollution proposées par l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA).

D'un côté, les groupes de pression extrêmement actifs se situant dans la mouvance écologiste et proches des « libéraux » (démocrates) ; de l'autre, une coalition de puissants intérêts industriels soutenus par les maires de nombreuses grandes villes. Les premiers, qui constituent le véritable fonds de commerce électoral d'Al Gore (candidat en puissance du Parti démocrate à l'élection présidentielle de l'an 2000), avaient laissé entendre que les électeurs « Verts » pourraient bien faire défaut au vice-président, le moment venu. Al Gore – qui ne peut davantage s'aliéner la sympathie des élus locaux –, s'est montré discret s'agissant des propositions de Carol Browner, administrateur de l'EPA.

LEVÉE DE BOUCLIERS

En arbitrant en faveur des environnementalistes comme il l'a fait, mercredi 25 juin, Bill Clinton a ménagé une clientèle électorale précieuse, tout en rehaussant la crédibilité des Etats-Unis à la veille de son intervention devant l'Assemblée générale des Nations unies. M. Clinton n'a pas l'intention d'accepter les objectifs chiffrés des Européens en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui provoquent le réchauffement de la planète. Il souhaite se placer sur le long terme : selon lui, c'est la situation de la terre à l'horizon 2050 que la communauté internationale doit envisager avant de fixer des objectifs contraignants.

La politique de défense de l'environnement est particulièrement sensible aux Etats-Unis, où l'industrie dispose au Congrès de puissants relais. En dépit des progrès accomplis ces dernières années, les véhicules à moteur thermique produisent un tiers des émissions de dioxyde de carbone présentes dans l'atmosphère. M. Clinton a donc pris un risque politique en imposant des normes plus strictes (le nombre autorisé de « particules par million » devrait passer de 0,12 à 0,08) pour lutter contre la pollution atmosphérique.

Celle-ci se manifeste surtout sous la forme de brouillards d'ozone et de suie. En pratique, cela signifie que les usines polluantes devront réduire le volume des émissions qu'elles rejettent dans l'atmosphère, sous peine de fortes sanctions. Afin d'atténuer une inévitable levée de boucliers, Bill Clinton a précisé que cette adaptation aux nouvelles normes s'appliquerait de manière « *flexible* » (c'est-à-dire progressive), afin « *de protéger l'environnement et d'assurer la croissance de l'économie* ».

Les environnementalistes ont salué une « *victoire pour la santé publique et la qualité de l'air* », et la Maison Blanche a assuré que les effets de la nouvelle réglementation devraient permettre d'empêcher quelque quinze mille décès prématurés chaque année. Pour leur part, les représentants des industries concernées insistent sur les « *milliards de dollars* » de dépenses qui seront nécessaires pour adapter l'outil industriel aux normes de l'EPA, voire délocaliser certaines usines loin des centres urbains.

Une coalition d'intérêts bipartisans, formée de maires républicains et démocrates, va se mobiliser pour combattre les propositions de M. Clinton. Si celles-ci sont adoptées en l'état par le Congrès, la réglementation concernant les brouillards de pollution devrait s'appliquer à partir de 2004. En ce sens, la politique de l'EPA rencontre une partie des préoccupations des chefs d'Etat et de gouvernement réunis au Sommet de la Terre.

Laurent Zecchini

COMMENTAIRE

MEA CULPA

Bill Clinton n'est pas plus maladroit que ses confrères sur les effets d'annonce. Le milliard de dollars (près de 5,8 milliards de francs) qu'il va accorder, sur cinq ans, aux pays du Sud pour aider ceux-ci à *réduire leurs émissions* de gaz à effet de serre – même si la somme est dérisoire par rapport au chiffrage de Rio qui estimait que la communauté internationale devait consacrer 125 milliards de dollars (725 milliards de francs environ) pendant dix ans à l'environnement mondial – pèse plus que les énièmes conférences proposées par Helmut Kolh et Jacques Chirac.

Cet engagement a l'avantage de mettre le doigt sur une face cachée du problème. Si les pays du Sud suivent le modèle de développement du Nord, ils vont contribuer de manière catastrophique à la crise écologique mondiale. La Chine est déjà devenue le deuxième émetteur mondial de gaz carbonique, l'Inde le sixième. *Or ces pays ont droit au développement.* Pour qu'ils y parviennent sans rompre l'équilibre général de la planète, ils ont un besoin prioritaire de tranferts de technologies et de financement venu des pays du Nord. Les dollars de Clinton vont dans ce sens.

Sans doute les Etats-Unis seraient-ils plus convaincants s'ils commençaient à balayer devant leur porte en réduisant leurs propres émissions de gaz. Leur proposition ne suffira d'ailleurs pas à sauver le Sommet de la Terre de New York, dont l'échec est patent. Nul ne conteste la gravité du bilan, chacun reconnaît qu'il n'a pas fait ce qu'il s'était engagé à faire, tout le monde se frappe la poitrine. Etonnante unanimité dans le mea culpa.

C'est bien la reconnaissance de cette impuissance générale qui est la plus inquiétante. Le diagnostic est établi et partagé : l'état de santé de la planète se dégrade. La thérapie connue : changer les modes de production et de vie. Or personne n'ose engager le traitement. Tous les indicateurs en réclament pourtant l'urgence.

Jean-Paul Besset

…st dégradé depuis cinq an…

…s'engager davantage

…dû donner des gages aux écologiste…

Le nouveau premier ministre irlandais a formé son gouvernement

Bertie Ahern, qui dispose d'une fragile majorité, devra gérer la faible hausse des dépenses publiques et tenter de régler la question de l'Irlande du Nord

DUBLIN
correspondance

Elu premier ministre par 85 voix contre 78 au chef du gouvernement sortant, James Bruton, Bertie Ahern a annoncé, jeudi 26 juin, dans la soirée, la composition de son nouveau cabinet. La coalition entre son parti, le Fianna Fail, et les démocrates progressistes – dont le chef, Mary Harney, a été nommé vice-premier ministre – ne disposera pas d'une majorité absolue.

La transition s'est effectuée sans heurts entre les deux équipes gouvernementales, et, durant les trois semaines qui se sont écoulées depuis les élections du 6 juin, la politique a perdu son aspect de confrontation. M. Ahern et ses principaux collaborateurs ont été régulièrement tenus au courant des questions économiques ou du dossier d'Irlande du Nord. Ils ont même rencontré l'ex-sénateur américain Mitchell, et des représentants du gouvernement britannique. Cette atmosphère de bonne humeur n'a cependant pas masqué les problèmes auxquels aura à faire face la nouvelle administration.

En premier lieu, la majorité de M. Ahern est fragile. Il a fait le siège des deux députés indépendants les plus favorables, leur promettant en échange de leur soutien des cadeaux pour leur circonscription se montant à plusieurs millions de livres et qui leur seront accordés en plusieurs livraisons... Cette technique du goutte-à-goutte devrait garantir sa majorité parlementaire. D'autant que la nomination à la présidence de la Chambre du vétéran travailliste, Seamus Pattison, fera perdre une voix à l'opposition. La nouvelle coalition n'aura toutefois pas la majorité dans les commissions parlementaires. Les Verts et les indépendants pourraient donc y exercer un rôle déterminant. Ce qui risque de bloquer la politique de M. Ahern.

Autre risque d'instabilité : l'Irlande du Nord. Tous les partis irlandais sont d'accord pour dire que le Sinn Fein (branche politique de l'IRA) n'a plus aucune excuse pour repousser un cessez-le-feu, préalable aux pourparlers de paix. Mais alors que M. Bruton et Mme Harney insistent sur le fait qu'il n'y a plus de place pour des manœuvres de dernière minute, la stratégie de M. Ahern est plutôt de ne fermer aucune porte.

La coalition devra également affronter des problèmes économiques. M. Ahern s'est fixé un maximum de 4 % de hausse annuelle des dépenses publiques, chiffre déjà pratiquement atteint. Qui plus est, il avait promis des baisses d'impôts pour le prochain budget, cet automne. Mais c'est sur la question de l'Irlande du Nord que le gouvernement réussira ou échouera.

John Horgan

Les principaux membres du cabinet

Le nouveau premier ministre irlandais, Bertie Ahern, a désigné comme vice-premier ministre Mary Harney, qui occupera également le poste de ministre des entreprises et de l'emploi dans le nouveau gouvernement. Ray Burke, porte-parole aux affaires extérieures dans l'opposition, devient ministre des affaires étrangères. Charlie McCreevy, considéré comme conservateur sur le plan fiscal et ancien responsable des affaires sociales, du commerce et du tourisme, devient ministre des finances. Sile De Valera, la petite-fille d'Eamon De Valera, premier ministre irlandais de 1932 à 1948 et de 1951 à 1959, sera en charge de la culture. – *(AFP.)*

Un homme de terrain et de compromis

DUBLIN
de notre envoyé spécial

Peu connu à l'étranger, Bertie Ahern est avant tout un homme politique ancré dans son territoire d'origine de Dublin. Fortement implanté dans sa circonscription de Central, il est député depuis vingt ans, alors qu'il n'est âgé que de quarante-six ans. Il a conquis ses électeurs par sa présence permanente sur le terrain. Dès le chauffeur de taxi hélé à l'aéroport, on se sent chez « Bertie » : à ses heures perdues, il distribue la littérature du Fianna Fail ; sur la route, il pointe avec chaleur la modeste maison de « Bertie ». Un autre de ses administrés, qui n'a pourtant pas voté pour lui, ajoute : *« Il est toujours sur la brèche, ses équipes sont toujours prêtes à l'avance, toujours disponibles pour rendre service ou porter la bonne parole. »*

PORTRAIT

Député depuis vingt ans, Bertie Ahern fut précédemment ministre des finances de 1991 à 1994 après avoir été ministre du travail

C'est à ses qualités de communicateur, de négociateur, d'homme de compromis – dans ce pays où l'on ne sait pas toujours où s'arrête la combine et où commence *la politique – que ce bourreau de travail, diplômé* de la London School of Economics et monté à la force du poignet, doit son succès. Ministre des finances de 1991 à 1994 après avoir été ministre du travail, il avait été pressenti en 1993 par Charles Haughey pour lui succéder au *poste de chef du gouvernement. « Charlie » avait finalement* préféré Albert Reynolds à cet homme un temps brocardé comme n'ayant pas la pointure de l'emploi, et surnommé avec dérision *« l'homme à l'anorak »* parce qu'il n'était pas assez bien habillé. Après que M. Reynolds *eut été contraint de démissionner, fin* 1994, à la suite de plusieurs scandales, le pouvoir lui avait échappé, son partenaire travailliste, Dick Spring, ayant décidé de faire alliance avec le Fine Gael de John Bruton.

Les dernières élections lui auront permis de prendre, de peu, sa revanche. *Dans ce pays encore marqué par la* tradition catholique, il sera le premier *taoiseach* à vivre séparé de sa femme. Sa première tâche sera de reprendre le flambeau de la croisade pour la paix en Irlande du Nord, allumé par Albert Reynolds et John Major, et repris par M. Bruton. M. Ahern a promis de s'y atteler. Mais son pragmatisme habituel sera-t-il suffisant pour réussir là où ses prédécesseurs s'étaient cassé les dents ?

Patrice de Beer

Le roi Leka Ier participe à la campagne électorale en Albanie

Les électeurs se prononceront par référendum sur le rétablissement de la monarchie

Le président albanais, Sali Berisha, tente de recouvrer *à la faveur des législatives anticipées, dimanche* 29 juin, son autorité perdue après quatre mois de rébellion armée et de violences qui continuent de ravager l'Albanie. Les bandes armées l'ont empêché de mener sa campagne au sud du pays.

TIRANA
de notre envoyé spécial

Un roi en campagne, *ce n'est pas* banal ! Et, pourtant, ce phénomène étrange existe actuellement dans la nation *la plus* déshéritée d'Europe : l'Albanie. A vrai dire, rien ne distingue Leka Ier, prétendant au trône de Tirana, d'un quelconque chef de file politique de *l'actuelle campagne électorale*, sauf une certaine réserve. Il n'est pas question de haranguer la foule, mais seulement de lui demander en quelques phrases polies et mesurées – toujours les mêmes – de lui faire confiance. Les électeurs décideront en effet, dimanche 29 juin, par référendum, si, oui ou non, l'Albanie, à peine sortie du communisme, doit renouer avec la monarchie.

Celle-ci fut pourtant bien éphémère – tout juste onze ans de 1928 à 1939 – et d'une légitimité douteuse. Zog Ier, qui après tout n'était qu'un chef de clan, avait d'abord réussi à se hisser à la présidence de la République. Il s'est ensuite tout simplement autoproclamé souverain grâce à un statut concocté avec l'Assemblée. L'invasion italienne d'avril 1939 a mis fin à cette aventure sur le territoire de l'ancienne Illyrie.

Leka n'avait que trois jours quand il fut contraint de quitter sa terre natale, et il n'a eu de cesse d'y revenir, après avoir traîné son exil de France, en Egypte, d'Espagne en Rhodésie, avant de se fixer, en 1980, à Johannesbourg. *Lorsque le régime de fer des héritiers* d'Enver Hodja s'est écroulé, Leka tenta un premier retour, en 1993. Sa présence sur le sol national ne fut tolérée que pendant *trois petites heures par Sali Berisha*. Cette fois, le retour a été officiellement admis, et l'aspirant à la couronne arpente le pays de long en large pour dire qu'il peut être le sauveur de la nation, l'arbitre au-dessus des partis, un facteur d'équilibre et le garant de l'unité du pays.

Sous l'imposante statue de Skanderberg, le héros national, trônant au cœur de *la capitale*, Leka Ier se tient droit comme un lys, col ouvert sur sa poitrine nue, les cheveux blancs et l'air pénétré. Du haut de ses deux mètres et quelque, il contemple cette foule d'un millier de personnes descendue de vélo pour écouter la parole royale. Mais les mots tombés de la bouche de ce monarque en puissance sont rares. Les mauvaise langues prétendent que son albanais n'est pas des meilleurs et que, de toute façon, *« il est vraiment trop grand pour être albanais »*.

Il laisse donc à d'autres le soin de faire son éloge et de vanter tous les mérites d'un retour à la monarchie auquel personne ne semble vraiment croire, si ce n'est quelques porteurs de banderoles en faveur de *« la paix, l'union et la fraternité »*. « *Le Roi n'est pas un produit de la politique, mais est issu de la volonté du peuple. Il appartient ainsi à tout le peuple*, dit son programme. *C'est pourquoi Il est un facteur d'équilibre, le défenseur de l'impartialité des lois et le garant de la justice sociale.* » Un programme digne d'un chef d'Etat, après tout.

Au début, les Albanais ont regardé d'un œil intrigué ce personnage qui ne ressemblait pas à un Albanais, mais dont ils supputaient qu'il pouvait être riche, même si un grand mystère a toujours persisté sur ses revenus. Officiellement, il a vécu de « commerce international ». Mais, très vite, les Albanais ont remarqué qu'il portait toujours la même veste et ne changeait même jamais de chaussures, selon la rumeur. Alors, un roi, cela intrigue. Mais un roi pauvre dans un pays ruiné, cela ne suscite guère l'enthousiasme. Le cortège de voitures noires qui le transporte sous bonne escorte d'un meeting à un autre est donc rapidement apparu comme un convoi officiel de plus.

Michel Bôle-Richard

Neuf blessés à un meeting du président Berisha

Neuf personnes ont été blessées par balles, dont quatre grièvement durant un meeting du président Sali Berisha, à Lushnje, une *ville située dans le sud du pays, qui est contrôlé par des bandes armées rivales.* Le chef de l'Etat a quitté précipitamment la ville, selon des sources hospitalières. Un garde du corps de Sali Berisha a été très grièvement touché, et emmené à l'hôpital de Tirana par hélicoptère. M. Shehu, président du Parti démocrate, qui se trouvait avec Sali Berisha, a *indiqué à son retour dans la capitale qu'il s'agissait d'une « provocation terroriste montée par des élements d'extrême gauche ».* – *(AFP.)*



La Norvège achète à la France 1,5 milliard de francs d'armements navals

APRÈS deux ans de discussions, la Norvège a choisi la France, contre des offres concurrentes notamment des Etats-Unis et de l'Italie, pour la fourniture de systèmes de combat naval qui seront embarqués sur des patrouilleurs lance-missiles de la marine royale. Le contrat est évalué à environ 1,5 milliard de francs. Sur un plan politico-militaire, l'importance de la transaction tient au fait *qu'il* s'agit d'un marché type OTAN que la France remporte, aux dépens principalement du groupe américain Hughes et du groupe italien Alenia, *dans un pays qui n'est pas* spécialement un client traditionnel de l'armement français. La Norvège a toutefois déjà acheté à la France des missiles antiaériens *Mistral*.

De fait, deux contrats ont été signés avec Oslo par DCN international, la branche commerciale de la Direction des constructions navales (DCN). Le cœur de l'opération concerne le Senit (système d'exploitation navale des informations tactiques), un matériel informatique qui collecte des renseignements sur la menace, les transmet à des centres de décision et met en œuvre les armements adaptés à *la situation. Le Senit* est déjà en service, en France, à bord des frégates de la classe *La Fayette* et il le sera sur le porte-avions *Charles-de-Gaulle* dans une version modernisée.

C'est la première fois qu'un système de traitement de l'information et de commandement, comparable à celui d'une frégate, équipe un navire de la taille d'un patrouilleur. Les besoins de la Norvège visent à moderniser à la fois des unités de la marine royale et le service des garde-côtes.

HUIT CONCURRENTS ÉTRANGERS

Le premier contrat, d'un montant de 700 millions de francs, consiste à armer quatorze patrouilleurs lance-missiles du type *Hauk*. Les livraisons doivent *commencer en l'an 2000*, à raison d'un système tous les quatre mois. Avec le second contrat, d'un montant de 800 millions de francs, il s'agira d'équiper huit patrouilleurs lance-missiles de la classe *Skjold*, dits à effet de surface (c'est-à-dire qu'ils se déplacent au-dessus de l'eau à grande vitesse), dont la construction du prototype est décidée.

Contre huit concurrents étrangers, parmi lesquels Hughes et Alenia *étaient les plus sérieux*, DCN international a remporté le marché en s'alliant avec la principale entreprise de défense norvégienne, le groupe Konsberg, qui *produit le missile anti-surface* Penguin (un rival du missile français Exocet) embarqué sur les deux types de patrouilleurs. La société française a donc signé des accords de coopération industrielle et commerciale à long terme avec l'entreprise norvégienne Konsberg.

Dans ses missions, la marine norvégienne a toujours été considérée comme étant en quelque sorte le « bouclier » naval de l'OTAN au nord du dispositif militaire allié, dans une zone où, longtemps, la marine ex-soviétique régnait en maître des mers. En dépit *de la fin de la guerre froide Est-Ouest*, le gouvernement norvégien a lancé en 1996 un projet de modernisation de ses forces armées, avec l'assistance de nombreux Etats membres de l'Alliance atlantique, qui, en cas de crise majeure, prévoit – dans l'attente de renforts – de mettre sur pied des unités anti-invasion mobilisées à partir d'une conscription nationale qui reste la loi du pays.

Outre un plan de renforcement de sa marine, la Norvège a établi un programme de modernisation de ses garde-côtes pour améliorer encore la défense de ses 6 000 kilomètres de côtes ou de fjords et pour *protéger* ses intérêts économiques en mer du Nord. En effet, les Norvégiens ont d'importantes exploitations *off shore* de gaz et de pétrole. De même, leurs zones de pêche (2,2 millions de kilomètres carrés), qui sont l'une des ressources nationales, nécessitent des moyens navals de veille.

Jacques Isnard

Le manque de moyens financiers provoque une crise dans les universités d'Afrique de l'Ouest

Les mouvements de protestation se multiplient sur les campus de plusieurs pays

Côte-d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Niger : un même malaise touche les campus d'Afrique de l'Ouest affectés par le manque de moyens. Les étudiants, plus nombreux chaque année, manifestent pour obtenir le paiement de leurs bourses, l'accroissement du nombre des professeurs, un allègement de la sélection. Ils dénoncent les rigueurs budgétaires et doutent de la bonne volonté politique de leurs dirigeants.

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Alors que l'année universitaire s'est terminée le 19 juin, le conflit qui oppose les étudiants ivoiriens au gouvernement n'en finit pas de pourrir. Il y a deux semaines, le principal syndicat étudiant, la Fédération estudiantine et scolaire de Côte-d'Ivoire (Fesci) avait appelé à la reprise des cours, se prévalant d'une poignée de maigres acquis. Dès le lendemain, le conseil des ministres démentait la plupart des concessions gouvernementales, et la Fesci appelait ses militants à déserter les campus et à *« retourner au village »*. Depuis, la tension monte entre grévistes et étudiants soucieux de ne pas gâcher leur année. Des incidents ont opposé, mercredi 18 juin, les deux camps à l'université de Cocody.

Entamé en décembre 1996, le mouvement estudiantin visait à contrer les diminutions des bourses et le renforcement de la sélection. Au fil des mois, les dirigeants de la Fesci – une organisation dissoute en 1991 – ont été tour à tour jetés en prison et reçus dans les ministères, dénoncés comme criminels marginaux et plébiscités par des étudiants confrontés à la détoriation constante de leurs conditions d'études.

EXPLOSION DÉMOGRAPHIQUE

Ce malaise se retrouve sur tous les campus d'Afrique sub-saharienne. Au Sénégal, les étudiants ont manifesté pour protester contre le renchérissement des études, mais aussi pour demander aux enseignants de cesser une grève qui remettait en cause leur année. Finalement, les professeurs ont ratifié, mardi 17 juin, un accord revalorisant leur prime de logement et se sont engagés à faire passer les examens. Le Burkina Faso, le Mali ou le Niger ont tous connu des troubles, qu'il aient été le fait des étudiants ou des enseignants. Partout l'université reste coincée par la double contrainte de l'explosion démographique et de la rigueur budgétaire.

En Côte-d'Ivoire, par exemple, l'enveloppe consacrée aux bourses est restée la même – 5,4 milliards de francs CFA (54 millions de francs) depuis 1991. Dans le même temps, le nombre d'étudiants est passé de 20 000 à 60 000. Ces difficultés matérielles rendent impossible la tâche que se sont assignée les responsables de l'enseignement supérieur : refaire le terrain perdu au fil des années 70, lorsque le niveau a plongé, faute de ressources, et à cause de la crise de confiance entre dirigeants politiques et milieu universitaire.

Comme le fait remarquer le ministre ivoirien de l'enseignement supérieur, Saliou Touré, *« de la fin des années 70 à 1994, on n'a pas posé une seule brique »* sur le campus de l'université de Côte-d'Ivoire. A l'époque, le président Félix Houphouët-Boigny avait préféré privilégier les grandes écoles installées à Yamoussoukro, son village natal, élevé au rang de capitale administrative. On privait ainsi l'université – foyer de contestation – de son monopole intellectuel.

Curieusement, cette méfiance, qui repose sur une conception assez éloignée de la démocratie à l'occidentale, a rencontré les préoccupations de la Banque mondiale, au moment même où celle-ci aspirait à prendre la direction de l'économie des Etats africains. Non sans raisons, les universités ont été cataloguées commes des *« machines à produire des chômeurs »*. Depuis les indépendances, l'enseignement supérieur servait avant tout à former des fonctionnaires, privilégiant les filières juridiques et littéraires. Qui plus est, les universitaires comptent parmi les fonctionnaires les mieux payés, même si aujourd'hui leurs salaires sont dérisoires par rapport au secteur privé (un professeur sénégalais gagne 400 000 francs CFA au bout de quarante ans de carrière).

Pour les institutions financières internationales, désireuses de diminuer les effectifs de la fonction publique, les universités étaient l'ennemi idéal. La Banque mondiale a ainsi privilégié les programmes d'aide à l'éducation de base, moins chère, immédiatement rentable (dès qu'un paysan sait lire le mode d'emploi d'un engrais, sa productivité augmente de manière spectaculaire), plus démocratique. S'il a été impossible de limiter autoritairement le nombre d'étudiants – encore que le gouvernement ivoirien envisage de rétablir la sélection à l'entrée de l'université – les effectifs du corps enseignant sont restés stables, ce qui a provoqué, par exemple, l'arrêt des travaux pratiques pour le premier cycle de la Faculté de sciences d'Abidjan.

Jean-Louis Sarbib, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique, estime que cette inclination pour l'éducation de base n'est pas une manifestation d'hostilité à l'égard de l'université. Mais il justifie la sévérité de son organisation : *« Nous avons commandé un rapport sur l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad). Il y avait des étudiants qui restaient quatorze ans. La part du budget consacrée à la vie des étudiants empêchait tout investissement. »* Pour accélérer les flux d'étudiants, on a accentué la sélection et diminué les transferts sociaux.

M. Sarbib estime que ces mesures correspondent à la volonté de la majorité des acteurs : l'Etat, les entreprises, mais aussi les parents d'élèves qui estiment que les deniers gaspillés à l'université font défaut au primaire et au secondaire.

BOURSES AMPUTÉES

Mais les étudiants font valoir qu'ils sont pour la plupart issus de milieux modestes, et que les bourses sont le seul moyen de poursuivre des études. Or en Côte-d'Ivoire leur montant vient d'être diminué de moitié. Le gouvernement a promis une augmentation du nombre des bénéficiaires, mais la Fesci assure qu'au contraire, celui-ci a diminué. En première année, à la Faculté de lettres d'Abidjan, on ne comptait, selon le syndicat, que quinze boursiers pour 1 500 étudiants. De plus, chaque bourse sert à faire vivre plusieurs étudiants, tout comme chaque chambre en résidence universitaire accueille jusqu'à six occupants.

L'accumulation de ces contraintes – manque d'enseignants, sanctions académiques lourdes en cas d'échec, conditions matérielles difficiles – a fait descendre les étudiants dans la rue, en Côte-d'Ivoire, au Sénégal ou au Burkina Faso. A Bouaké, la deuxième ville de Côte-d'Ivoire, ils ont saccagé le Centre des œuvres universitaires, après la publication de la liste de boursiers. Le pouvoir leur a opposé l'intransigeance, accordant parfois quelques miettes, comme une réforme du système des unités de valeur. Et si la tendance à la reprise des cours semble se confirmer, c'est plus par peur de l'« année consommée » (les examens sont organisés sans tenir compte des grèves, les étudiants qui échouent sont exclus) que par conviction d'avoir gagné. On attend pour l'année prochaine 20 000 étudiants supplémentaires. L'année universitaire 1997-1998 devrait être, elle aussi, passablement agitée.

Thomas Sotinel

Le président ivoirien prive les étudiants de télévision

La crise universitaire en Côte d'Ivoire aura au moins suscité une mesure concrète. Le chef de l'Etat, Henri Konan Bédié, a *« donné des instructions afin que les émissions de loisirs au profit des jeunes, tant à la télévision qu'à la radio, soient ramenées à une seule pour les vacances, afin que les élèves et les étudiants retournent dans leurs régions d'origine pour aider leurs parents aux champs »*. C'est ainsi que l'un des deux « télé-crochets » (un concours de danse, un autre de chant) sera supprimé. Quant à la philosophie de la mesure, le billettiste du quotidien indépendant *Le Jour* se permet de demander *« où vont les enfants de ceux qui prônent ce retour au village ? Surtout pas à la campagne ! »*.

Etienne Tshisekedi agressé par les soldats de M. Kabila à Kinshasa

DES OPPOSANTS ont incendié, jeudi 26 juin, dans la soirée, au moins trois voitures et un bus, après l'arrestation d'Etienne Tshisekedi, chef de l'opposition au régime du président de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), Laurent-Désiré Kabila. Les militants de l'opposition s'attaquaient à tous les automobilistes dans le quartier de Limete et incendiaient leur véhicule. M. Tshisekedi a été relâché, vendredi matin, après une dizaine d'heures de détention.

Une cinquantaine de soldats, lourdement armés – certains avaient des lance-roquettes – sont arrivés en début de soirée dans le quartier de Limete. *« Ils disaient que M. Tshisekedi devait les accompagner car le président Kabila voulait le voir. On a refusé car il était tard*, a indiqué Jean-Joseph Mukendi, un conseiller du leader de l'opposition. *Ils sont partis puis revenus. La troisième fois, ils ont pénétré dans la résidence, forcé la porte de la chambre, saccagé tout et emmené M. Tshisekedi, sa femme, trois de ses neveux et plus de dix autres personnes qui se trouvaient à l'intérieur. »*

DISCOURS CONCILIANT

Dirigeant de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), M. Tshisekedi venait de faire un discours devant plusieurs milliers d'étudiants à l'université de Kinshasa, dans lequel il avait notamment déclaré que des contacts étaient en cours entre son mouvement et les nouvelles autorités. Ce discours avait été jugé très conciliant.

M. Kabila a interdit les manifestations et les activités de tous les partis politiques, à l'exception du sien, l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL, ancienne rébellion). Opposant historique au régime du président déchu Mobutu Sese Seko, M. Tshisekedi avait appelé fin mai ses partisans à *« résister »* aux nouvelles autorités.

Le 3 juin dernier, les forces de M. Kabila avaient déjà encerclé la maison de M. Tshisekedi, et ses partisans affirmaient craindre une arrestation. – *(AFP.)*

Des soldats belges reconnaissent des exactions commises en Somalie

BRUXELLES
de notre correspondant

Deux parachutistes belges, Claude Baert et Kurt Koenen, ont comparu, lundi 23 juin à Bruxelles devant le conseil de guerre, pour répondre d'exactions commises sur des civils somaliens dans le cadre de l'opération « Restore Hope ». Des journaux avaient publié, au début du mois d'avril, des photos révélant des sévices dont des militaires belges se sont rendus coupables lors de cette campagne, engagée en 1993 en Somalie sous l'égide des Nations unies. On voyait les deux accusés, qui appartiennent au 3e bataillon de commandos parachutistes basé à Tielen, tenir un enfant au-dessus d'un brasero allumé.

A l'audience, les accusés ont prétendu qu'il ne s'agissait que d'un jeu. Ils étaient poursuivis pour *« coups et blessures avec menaces »*, un chef d'accusation qui ne satisfait pas le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, qui s'est portée partie civile. L'association a demandé que les faits soient requalifiés en *« infraction à la loi antiraciste et au droit de la guerre »*, qui implique des peines plus lourdes que celles requises par le procureur (un mois de prison et 1 600 francs d'amende). Leurs avocats ont demandé l'acquittement, estimant que l'opinion publique avait déjà condamné les accusés. Le jugement sera rendu le 30 juin.

« RESPONSABILITÉ PARTAGÉE »

Ce procès est le premier d'une série mettant en cause des parachutistes de ce bataillon. Une enquête, effectuée à la demande du ministre de la défense, Jean-Pol Poncelet, a établi qu'ils avaient commis des atrocités en Somalie, comme la mort d'un jeune garçon enfermé dans un container ou le viol collectif d'une adolescente. La justice s'attache à établir si ces exactions constituent des actes isolés ou s'ils marquent le comportement de l'ensemble de cette unité.

Le ministre de la défense penche pour la seconde hypothèse. *« Lorsqu'il fut question de mauvais comportement en Somalie pour la première fois, il était clair que ce ne pouvait être que des cas isolés*, dit-il. *Dès le moment où cela survient deux ou trois fois, je me pose des questions. Si cela apparaît comme un comportement plus systématique au sein de cette unité, il faut envisager une démarche plus importante. »* La perspective d'une dissolution du bataillon, qui implique la dispersion des hommes dans d'autres unités, a provoqué la critique des syndicats de militaires, autorisés en Belgique.

Cette affaire a suscité un débat sur l'état d'esprit régnant dans ce type d'unité. *« Face aux grands gaillards, cessons de jouer les vierges effarouchées*, écrivait *Le Soir*. *Ce qui s'est passé en Somalie est horrible. Mais le terreau de cette horreur est une œuvre commune, une responsabilité partagée. »* Une ironie macabre voulut qu'après l'épisode somalien l'unité ait été envoyée au Rwanda, où elle était censée se reposer.

Luc Rosenzweig

La Turquie retire ses troupes du nord de l'Irak

DIYARBAKIR. La Turquie a annoncé, jeudi 26 juin, qu'elle avait retiré la majorité de ses forces du nord de l'Irak où l'armée avait lancé, le 14 mai, une offensive contre les combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Selon le colonel Suleyman Canpolat, la Turquie maintiendra plusieurs unités à la frontière, prêtes à intervenir si besoin. Les autorités militaires ont affirmé que l'offensive, qui aurait, selon leurs chiffres, causé la mort de 3009 combattants du PKK et de 113 soldats turcs, a atteint tous ses objectifs en un temps record. Des quantités importantes d'armes et plusieurs centaines de tonnes de nourriture auraient été saisies. Quelques prisonniers, syriens pour la plupart, membres du PKK, ont été présentés à la presse. Parmi les captifs figuraient une douzaine de toute jeunes filles à l'air accablé, âgées de quatorze et quinze ans, qui correspondaient mal à l'image traditionnelle du *« terroriste »* dont parlent les autorités turques. – *(Corr.)*

Au Congo, les combats continuent autour de l'aéroport de Brazzaville

BRAZZAVILLE. Pour la seconde journée consécutive, l'aéroport de Brazzaville était l'enjeu d'affrontements intenses, jeudi 26 juin, entre les partisans du président Pascal Lissouba et de son rival Denis Sassou Nguesso. Les duels d'artillerie se poursuivaient autour de l'aéroport de Maya-Maya après l'assaut déclenché par les forces de M. Sassou Nguesso. La Croix-Rouge internationale, seule organisation humanitaire à l'œuvre dans la capitale congolaise, a annoncé que ses représentants étrangers se retiraient devant la dégradation de la situation.

Les accrochages se sont étendus à une zone neutre de Brazzaville contrôlée par le maire Bernard Kolelas, qui a mené, jeudi, une nouvelle médiation entre militaires. Dans une déclaration, toutes les parties sont convenues de la nécessité d'un retour à la paix et à l'ordre public, sans pouvoir s'entendre sur un arrêt des hostilités. – *(Reuter.)*

Six morts lors de l'éruption d'un volcan de l'île de Montserrat

CARAÏBES. Les corps de six personnes tuées par l'éruption du volcan de la colline de la Soufrière, sur l'île de Montserrat dans les Antilles britanniques, ont été retrouvés, jeudi 26 juin. Une vingtaine d'habitants sont portés disparus depuis le début de l'éruption pyroclastique, mercredi, qui a causé l'expulsion de plusieurs millions de mètres cubes de poussières et de roches brûlantes. Les scientifiques prévoient de nouvelles projections, qui menacent notamment un village de mille trois cents habitants. L'unique aéroport, situé au sud de l'île, a dû être fermé. La Barbade et la France ont envoyé des hélicoptères de secours, et un destroyer britannique fait route vers Montserrat. L'alerte orange avait été décrétée en mai, alors que le stratovolcan, de type explosif, était entré en activité en juillet 1995. Quatre mille des onze mille habitants ont été évacués vers la partie nord de l'île. – *(AP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **CUBA : les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne ont décidé**, jeudi 26 juin, lors de la réunion des chefs de la diplomatie des Quinze, de prolonger de six mois le gel de leur coopération avec Cuba, considérant que la situation des droits de l'homme ne s'y était pas améliorée. Le gel de la coopération avec La Havane avait été décidé en décembre 1996 par les Quinze. – *(AFP.)*

■ **ARGENTINE : le ministre argentin de la justice, Elias Jassan,** qui a démissionné de ses fonctions le 24 juin, a été remplacé par Raul Granillo Ocampo, jusque-là ambassadeur aux Etats-Unis. Elias Jassan avait été mis en cause en raison de ses liens avec Alfredo Yabran, homme d'affaires soupçonné d'être impliqué dans le meurtre, en janvier, du journaliste-photographe Jose Luis Cabezas. – *(Reuter.)*

■ **PÉROU : La commission dite *« des grâces »***, qui a obtenu, depuis 1996, la libération de 226 innocents injustement condamnés pour *« terrorisme »*, a demandé un délai supplémentaire pour pouvoir traiter des centaines d'autres cas. 116 personnes, dont certaines étaient détenues depuis plus de quatre ans, sont encore sortie de prison le 25 juin après avoir été graciées par le président Alberto Fujimori. Selon le père Hubert Lanssiers, qui anime la commission, au moins 2 100 dossiers lui ont été soumis et *« plus de 700 cas de personnes emprisonnées et supposées innocentes sont actuellement examinés »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : quatre femmes ont été tuées** et dix-huit autres personnes ont été blessées lors d'un attentat à la bombe, jeudi matin 26 juin, dans le quartier populaire d'El Harrach, à Alger, ont rapporté des sources hospitalières. La veille, un train avait déjà été visé par un double attentat à la bombe, qui avait fait deux morts et une quarantaine de blessés, dans ce quartier situé dans la banlieue de la capitale. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **SYRIE : la création d'un marché commun inter-arabe a été convenu**, jeudi 26 juin, au cours d'une réunion à Lataquié, entre les ministres des affaires étrangères de Syrie, d'Egypte et des six Etats arabes du Conseil de coopération du Golfe. Une commission se réunira avant septembre pour préparer sa mise en place. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **PÉTROLE : l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)** réunie à Vienne a reconduit, jeudi 26 juin, pour six mois son plafond de production fixé à 25 millions de barils/jour. Ses onze membres se sont engagés à respecter leurs quotas individuels de production pour stabiliser les marchés. La prochaine conférence aura lieu le 26 novembre à Djakarta en Indonésie. – *(AFP.)*

Etats-Unis : la cour suprême interdit le suicide médicalement assisté

WASHINGTON. Les médecins n'ont pas le droit d'aider à mourir des malades en phase terminale, a tranché, jeudi 26 juin, la Cour suprême des Etats-Unis, où le débat autour du suicide médicalement assisté fait rage depuis des années. Dans deux arrêts distincts, les magistrats ont estimé qu'*« à la lumière de l'histoire »*, une telle aide *« n'était pas une liberté fondamentale »*. Etablissant une claire différence entre le suicide médicalement assisté et le non-acharnement thérapeutique, les juges ont estimé qu'il fallait faire la distinction entre *« laisser un patient mourir et le faire mourir »*. Le président Bill Clinton, qui s'était publiquement opposé aux suicides médicalement assistés, avait signé en avril une loi interdisant leur financement par des fonds fédéraux. D'après les sondages, les Américains sont pourtant, dans leur majorité, favorables au suicide médicalement assisté. – *(AFP.)*

La Turquie retire ses troupes du nord de l'Irak

Au Congo, les combats continuent autour de l'aéroport de Brazzaville

Six morts lors de l'éruption d'un volcan de l'île de Montserrat

La commission de l'ONU sur le désarmement de l'Irak change de président

Le diplomate australien Richard Butler succède à Rolf Ekeus

Le Suédois Rolf Ekeus quitte la présidence de la commission de l'ONU sur le désarmement irakien pour devenir ambassadeur à Washington. Après six ans de relations difficiles avec le régime irakien, qui en a fait sa bête noire, M. Ekeus va être remplacé par un Australien, Richard Butler.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Rolf Ekeus n'a pas eu la tâche aisée. Le diplomate suédois, qui a créé et présidé la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak (Unscom), a subi,

PORTRAIT
Diabolisé en Irak, Rolf Ekeus a su s'imposer à l'ONU

pendant plus de six ans, des pressions politiques de toutes parts. Depuis la guerre du Golfe, en 1991, *ce sont ses rapports au Conseil de* sécurité de l'ONU qui ont été à la base du maintien de l'embargo imposé à Bagdad.

En Irak, il est diabolisé. Le journal du parti Baas l'a récemment qualifié de *« poignard sioniste vendu aux Américains »*. Pour la population irakienne, il est *« l'ogre dont on parle aux enfants »*. Plus d'un représentant des pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU a affirmé qu'il était manipulé par les Etats-Unis. Rolf Ekeus a aussi, très souvent, irrité Washington. Et pourtant son départ de l'Unscom, le 1er juillet 1997, est unanimement regretté. C'est le diplomate australien, Richard Butler, qui lui succèdera.

L'Unscom a été créée en avril 1991, en vertu de la résolution 627 imposant le cessez-le-feu dans la guerre du Golfe. Elle est chargée de supprimer les armes de destruction massive de l'Irak et de veiller à empêcher ce pays de reconstruire sa machine de guerre. Un système de haute technologie observe l'Irak par satellites, par avions et par hélicoptères. Des capteurs terrestres, des équipes de contrôle et tout un réseau de caméras-vidéo ont été installés par M. Ekeus et son équipe d'experts. *« Au moment de la création de l'Unscom, les membres du Conseil de sécurité pensaient qu'en six mois l'Irak serait désarmé*, dit M. Ekeus dans un entretien au *Monde*. *Près de sept ans plus tard, je ne suis toujours pas en mesure de confirmer ce désarmement. »*

Une telle confirmation permettrait au Conseil de sécurité de lever l'embargo pétrolier imposé à l'Irak après l'invasion du Koweït. Selon le diplomate suédois, en refusant de coopérer avec l'Unscom, l'Irak a perdu 140 milliards de dollars de revenus pétroliers. La logique de Bagdad, qui revient à se *« tirer systématiquement des balles dans les pieds »*, en refusant de divulguer ses programmes et ses stocks d'armes, échappe à tous les analystes.

Avec cette somme, le régime de Bagdad n'aurait-il pas pu reconstruire, sur le marché noir, son arsenal ? *« Je me suis évidemment souvent posé la question »*, répond M. Ekeus, qui l'a aussi posée à son interlocuteur principal à Bagdad, le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz. La réponse a surpris le diplomate suédois : les autorités de Bagdad croient sincèrement que l'Histoire a dévolu un rôle sacré à l'Irak. Le régime a survécu à deux guerres pour protéger le monde arabe contre l'agression perse, lui aurait expliqué M. Aziz, ajoutant que c'est grâce à l'utilisation d'armes chimiques que la guerre qui a opposé l'Irak à l'Iran de 1980 à 1988 a pris fin. *« Et vous essayez de venir nous priver de cette arme sans laquelle le monde arabe serait vulnérable ! »*, se serait indigné le responsable irakien.

« La décision a été prise au plus haut niveau du régime, c'est-à-dire par Saddam Hussein, de ne pas rendre les armes. J'ai donc décidé de mettre en place une structure pour trouver ces armes que l'Irak affirmait avoir déjà détruites. Et on les trouve ! », affirme M. Ekeus. Rolf Ekeus, qui quitte ses fonctions pour devenir ambassadeur de son pays à Washington, assure que les Irakiens *« ont systématiquement triché »* lors des opérations de contrôle. Le résultat en est que l'Unscom et le Conseil de sécurité ne croient plus un mot de ce qu'ils disent.

UNE INFLUENCE CONSIDÉRABLE

L'ambassadeur irakien à l'ONU, Nizar Hamdoun, a *« personnellement »* beaucoup de respect pour Rolf Ekeus, *« mais ce n'est pas le cas des Irakiens »*, dit-il au *Monde*. Le diplomate suédois a même fait l'objet de nombreuses menaces, au point que, lors de ses séjours en Irak, il n'habite plus à l'hôtel, mais dans une villa gouvernementale. M. Hamdoun comprend les ressentiments contre M. Ekeus : *« Le matériel a été détruit depuis des années déjà, et nous ne nous querellons plus qu'au sujet de la documentation »*, affirme le diplomate irakien, pour qui *« le travail de M. Ekeus est impossible car il n'est basé que sur des soupçons »*. *« S'il était de bonne foi*, estime-t-il, *il aurait proposé la suspension des sanctions, avec la possibilité de les réimposer. »*

Avec son air affable, ses manières douces, son anglais approximatif et ses réponses vagues, M. Ekeus ne paie pas de mine. *« Détrompez-vous*, avertit un de ses collaborateurs. *Cette allure détachée, Ekeus l'utilise à merveille. Il suffit de le voir face à ses interlocuteurs irakiens. Il les écoute poliment, reste calme et ne cède rien. »*

Il est demeuré tout aussi placide face aux pressions américaines, affirme un autre collaborateur. Tony Lake, l'ancien conseiller pour la sécurité nationale du président Bill Clinton, a *« tenté de peser de son poids politique considérable pour le persuader de ne pas faire un rapport favorable à l'Irak »*, indique ce collaborateur. *« Ekeus l'écoutait poliment, mais ne changeait pas un mot du rapport destiné au Conseil de sécurité. » « J'ai toujours été guidé par la résolution du cessez-le-feu accordant, heureusement, des droits à l'Irak »*, affirme l'intéressé.

Rolf Ekeus peut voir *« quand il le veut, n'importe quel ministre dans n'importe quel pays »*, dit un diplomate de haut niveau à l'ONU, mais son influence ne s'arrête pas là. Les milieux économiques et financiers sont eux aussi très intéressés par son jugement. *« Les gens de Wall Street sont en permanence au téléphone »*, dit sa secrétaire. Chaque rapport de M. Ekeus peut créer des vagues à la Bourse de New York, *« et ils veulent savoir avant les autres ce qui va être dit »*.

Pour ou contre Ekeus, tout le monde, à l'ONU, a du respect, voire de l'affection pour le diplomate suédois. *« En six ans, il a réussi à garder la réputation de l'Unscom intacte, et ce n'était pas évident »*, commente un ambassadeur européen, sous couvert d'anonymat. Né à Kristinhemn, en Suède, en 1935, Rolf Ekeus est avocat de formation. Très tôt dans sa carrière diplomatique, il s'est consacré au désarmement, devenant un des champions de cette spécialité dans le nucléaire. Il estime que *« les cinq grandes puissances nucléaires devraient donner l'exemple »*. Il est marié et père de six enfants.

Afsané Bassir Pour

Les raisons du maintien de l'embargo

Selon l'adjoint de M. Ekeus, l'Américain Charles Dufler, *« l'Unscom ne peut toujours pas assurer que l'Irak n'est plus un danger pour ses voisins »*. Les Américains, qui ne cachent pas leur désir de maintenir l'embargo pétrolier aussi longtemps que le régime de Saddam Hussein restera en place, comptent sur l'insatisfaction de l'Unscom. Et Bagdad leur facilite la tâche en créant périodiquement des incidents avec les inspecteurs de l'ONU. Le dernier en date a entraîné l'adoption à l'unanimité, le 22 juin, par le Conseil de sécurité d'une résolution menaçant l'Irak de nouvelles sanctions en octobre. Dans son rapport semestriel sur les activités de l'Unscom, M. Ekeus ne mâche pas ses mots. *« Il faut que les dirigeants irakiens, au plus haut niveau,* écrit-il, *décident une fois pour toutes d'abandonner leurs ambitions militaires. »* C'est sur la base de ce rapport que le Conseil de sécurité a décidé de maintenir l'embargo pétrolier contre l'Irak pour une nouvelle période de six mois. – *(Corresp.)*

La Banque mondiale veut restaurer le rôle économique de l'Etat

Les marchés ne peuvent se développer ni la prospérité augmenter sans un pouvoir public efficace estime le rapport sur le développement de l'institution internationale

EN CES TEMPS où le secteur privé tient le haut du pavé, l'Etat est *partout attaqué ; à l'Est, où la chute* du communisme lui a fait perdre son rôle moteur dans les économies centralisées ; en Europe occidentale, où *« l'Etat-providence »* est mis à mal, devant les pressions budgétaires grandissantes ; dans le monde en développement, de l'Afghanistan au Libéria, où l'Etat s'est souvent entièrement désagrégé, laissant les citoyens seuls, dans des situations d'urgence.

« L'Etat dans un monde en mutation » est le thème choisi cette année par la Banque mondiale dans son rapport sur le développement dans le monde, paru mercredi 25 juin. *L'histoire des cinquante* dernières années a montré que l'Etat s'est le plus souvent révélé incapable d'assurer le rôle de *« moteur du développement économique »* qui lui avait été assigné, les gouvernements exerçant une autorité arbitraire, laissant se développer la corruption, perdurer la pauvreté. Tout récemment, plusieurs pays ont voulu, au contraire, instaurer un *« Etat minimal »*, ou été contraints à le faire. Dans une partie du monde en développement, les fonctions de base de protection de la propriété, de développement des infrastructures, des services de santé et d'éducation, ne sont plus aujourd'hui assurées.

Or la Banque mondiale estime que le marché ne peut se développer en l'absence d'un Etat efficace. *Le rapport sur le développement* présente, à l'appui, des graphiques effrayants sur la complexité du processus de décision en Ukraine et raconte en détail l'explosion du nombre de fonctionnaires au Bangladesh. La Banque insiste sur le rôle crucial joué par les Etats du sud-est asiatique dans le *« miracle économique »* récent de la région. En Corée du Sud, par exemple, le *système de recrutement* et de promotion dans l'administration est jugé très compétitif, alors qu'aux Philippines ou au Kenya *« mêmes des postes relativement bas dans la hierarchie peuvent faire l'objet de nominations politiques »*. Une enquête auprès de soixante-neuf pays, menée par les économistes de Washington, conclut que la crédibilité d'un Etat influence directement la croissance économique et l'investissement. En Afrique sub-saharienne, dans la Communauté d'Etats indépendants, et dans d'autres régions du monde, l'Etat n'assure souvent pas ses tâches fondamentales. La criminalité et la corruption augmentent, le système judiciaire se dérègle, donnant naissance à des *« syndromes de non-droit »*.

L'Etat ne peut directement accélérer la croissance économique. Mais de son efficacité *« dépend la fourniture des biens et des services – et l'établissement des règles et des institutions – qui permettent aux marchés de prospérer et à chacun de vivre mieux »*. *Lui seul, et non le* marché, peut agir sur les réglementations, les politiques économiques, les services sociaux et les infrastructures, la protection de la population vulnérable, la défense de l'environnement. Les réformes nécessaires ne peuvent porter leurs fruits en un jour : au Japon, rappelle la Banque, les réformes de l'ère Meiji, entreprises à partir de 1868, mirent vingt-cinq ans à réellement porter leurs fruits.

Il est essentiel pour les Etats, selon la Banque mondiale, de circonscrire leurs interventions aux domaines essentiels, en démultipliant leurs capacités grâce à un partenariat plus étroit avec les acteurs de la vie économique et la société civile. Rien ne sert d'imaginer des projets grandioses, pourtant irréalisables. Ainsi, en matière sociale, *« les pays émergents, comme le Brésil ou la Chine n'auront pas les moyens de mettre en place un régime analogue au système européen, même dans une version édulcorée, notamment en raison du vieillissement rapide de leurs populations »*. Dans la mise en œuvre des réformes, l'Etat doit agir *« comme partenaire, catalyseur, et promoteur »* de solutions inédites, *« associant les entreprises, les travailleurs, les ménages et les groupes de proximité... pour assurer une plus grande sécurité à un moindre coût »*.

La Banque mondiale se propose d'aider les Etats à éviter de s'immiscer trop dans la vie économique, mais aussi à ne pas se désengager des services essentiels. Une nouvelle vocation qui réconcilierait l'institution multilatérale avec sa mission originelle : elle ne peut, statutairement, intervenir qu'auprès du seul secteur public.

Françoise Lazare

Crédibilité des pays

Région	Indice de crédibilité (échelle 0 – 0,2 – 0,4 – 0,6 – 0,8 – 1)
PAYS À REVENU ELEVÉ DE L'OCDE	
ASIE DU SUD ET DU SUD-EST	
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	
EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE	
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	
CEI	

La crédibilité d'un Etat repose sur la capacité à protéger la propriété, prévenir l'arbitraire et la violence, assurer une justice équitable : elle influence directement les investisseurs.

Source : Banque mondiale

Le Nouveau Testament menacé d'interdiction en Israël

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le Saint Siège a réagi *« avec vigueur »* et convoqué en mai l'ambassadeur d'Israël au Vatican pour lui dire, *« discrètement mais avec fermeté »*, confie un prélat, sa façon de penser. Dans la presse, des porte-voix de sectes chrétiennes sionistes dénoncent *« l'iranisation »* galopante du pays de leur cœur. *« Est-il acceptable*, demandait ces jours-ci l'un d'entre eux dans le *Jerusalem Post*, *qu'Israël, signataire de la déclaration universelle des droits de l'homme, puisse interdire la possession du Nouveau Testament ? »*

Tout a commencé à la fin février à la Knesset avec l'adoption, en lecture préliminaire, d'un projet de loi bannissant, sous peine d'un an de prison, *« la possession, l'impression, la diffusion ou l'importation de brochures ou matériels contenant un élément de persuasion au changement de religion »*. La « Bible chrétienne » tombe évidemment dans cette catégorie et plusieurs évêques ont fait part aux instances israéliennes de leur *« mécontentement »* à propos d'un texte *« qui reflète une attitude hostile et non démocratique »*.

Déposé par Moshe Gafni, député ultra-orthodoxe du Parti du « drapeau de la Torah » – membre de la coalition au pouvoir – et, plus surprenant, par Nissim Zvili, secrétaire général sortant du Parti travailliste, le texte se veut un amendement, un durcissement, de la loi dite *« anti-missionnaire »* de 1977. Cette législation qui avait provoqué un tollé de protestations à travers le monde chrétien n'a jamais été appliquée et le président de l'Etat juif, Ephraïm Katzir, s'était alors engagé auprès des Eglises, à ne jamais y recourir.

Reste que la loi existe. Et si l'amendement déposé était prochainement voté en seconde et troisième lecture – 78 députés sur 120 y seraient favorables... –, il deviendrait alors difficile de pratiquer le christianisme en Terre Sainte. Le Vatican est d'autant plus inquiet que, depuis l'élection de Benyamin Netanyahou il y a un peu plus d'un an, le processus de normalisation avec Israël, engagé en 1993 avec la reconnaissance mutuelle entre les deux Etats, est au point mort.

COMBATTRE LES SECTES

Les Eglises « historiques » ne sont pas visées, a fait savoir Nissim Zvili. Il s'agit surtout, dans son esprit, de combattre le prosélytisme militant de diverses sectes comme les témoins de Jéhovah et d'autres mouvements évangélistes américains qui cherchent à convertir le maximum de juifs. *« Si l'amendement porte atteinte aux libertés fondamentales*, jure le travailliste, *je retirerai mon soutien. »* L'autre parrain du texte, Moshe Gafni, est tout aussi catégorique, mais dans l'autre sens. *« Au cours de son histoire*, confie-t-il au *Jérusalem Report*, *la nation juive a suffisemment souffert des tentatives de conversion massive : que vaut, au regard de cela, la liberté d'expression ? »*

Patrice Claude

ÉCONOMIE Lionel Jospin a signé, jeudi 26 juin, les lettres de cadrage à ses ministres pour le budget de 1998. Donnant la *« priorité absolue »* à l'emploi tout en voulant respecter les échéances de la monnaie unique, le premier ministre veut modifier *« profondément la répartition des dépenses et des recettes de l'Etat en fonction des priorités de la nouvelle majorité »*. ● AU Forum de *L'Expansion*, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, a laissé entendre que le gouvernement prendra en compte le dérapage des déficits publics mais ne cherchera pas à respecter le seuil des 3 % de déficits dès 1997. ● MARTINE AUBRY, ministre de l'emploi et de la solidarité, a indiqué que les allégements fiscaux pour les emplois à domicile pourraient être revus à la baisse. ● HELMUT KOHL a affirmé, vendredi 27 juin, que le calendrier et les critères de l'euro devraient être respectés.

Le gouvernement cherche une voie budgétaire entre rigueur et relance

Dans ses lettres de cadrage pour 1998, Lionel Jospin veut donner une « priorité absolue » à l'emploi tout en respectant les échéances européennes. Le critère des 3 % de déficit public ne devrait pas être tenu en 1997

N'IMPORTE quel autre ministre des finances aurait été fort embarrassé d'avoir à annoncer à un parterre de patrons que la France n'honorera pas, dès la fin 1997, le fameux critère de 3 % de déficits publics fixé par le traité de Maastricht et que le fameux objectif ne sera vraisemblablement atteint que l'année suivante. Dominique Strauss-Kahn a pourtant l'art de mettre les rieurs de son côté, même quand il a une mauvaise nouvelle à annoncer. Invité du « Forum de *L'Expansion* », jeudi 26 juin, il a ainsi pris son auditoire à témoin, lui demandant s'il serait vraiment de bonne politique de relever l'impôt sur la fortune d'un montant proche de 48 milliards de francs, soit 0,6 point de PIB, s'il s'avérait que les déficits publics risquaient d'atteindre cette année un tel montant.

Dans l'esprit du ministre des finances, ce n'était qu'une boutade. Elle est cependant révélatrice non seulement des difficultés budgétaires du moment mais aussi du cap économique qu'il s'est fixé. M. Strauss-Kahn n'a d'ailleurs pas fait mystère de ces difficultés. S'il n'a pas voulu confirmer que les déficits publics étaient sur une pente proche de 3,6 %, au lieu des 3 % prévus par le traité, il a néanmoins donné crédit à cette hypothèse. Soulignant que *« le budget, tel qu'il a été voté, n'a pas été maîtrisé dans les premiers mois de 1997 »*, il l'a clairement suggéré : *« Tout donne à penser qu'il y a un dérapage au niveau du budget et des comptes sociaux »*. Il a même admis que le gouvernement ne disposait *« pas de marge de manœuvre »* budgétaire.

Même si les *« lettres de cadrage »* que le premier ministre a envoyées, jeudi, à tous les membres du gouvernement, dans le cadre de la préparation du budget de 1998, ne donnent aucune indication chiffrée, il est donc acquis que le gouvernement prendra en compte ce dérapage et ne cherchera pas, à toute force, à respecter la fameuse barre des 3 % de déficits dès 1997. Sa stratégie écononomique consistera à tenter de marier deux exigences, apparemment contradictoires, qui servent de préambule aux lettres de cadrage : *« Donner une priorité absolue à la lutte pour l'emploi »* tout *« en réalisant l'Union économique et monétaire aux échéances prévues »*.

« DÉLAI RESPECTABLE »

Ce message, laissant entendre à demi-mot que la France chercherait à baisser ses déficits publics, mais pas forcément au rythme prévu, le gouvernement l'a répété a plusieurs reprises. Rendant compte des travaux de la réunion des ministres, autour de M. Jospin, le porte-parole du premier ministre, Manuel Valls, a ainsi souligné que le gouvernement ne se *« laisserait pas étouffer par l'orthodoxie budgétaire »*, mais qu'il serait tout aussi vigilant à ne pas *« s'affranchir des engagements européens »*. M. Strauss-Kahn, de son côté, a indiqué que les déficits publics, en 1997 et 1998, devraient être *« cohérents »* avec le passage à la monnaie unique, mais que leur diminution devrait se faire *« dans un délai respectable »* compte tenu *« de l'état de l'économie »*.

Comment cette prouesse sera-t-elle réalisée ? Si le gouvernement se garde donc de le préciser, il apparaît clairement qu'il entend se donner du temps. Les déficits publics, qui atteignaient 4,2 % de la richesse nationale en 1996, ne seraient abaissés à 3 % qu'à l'horizon de la fin de 1998.

Tout le débat, au sein du gouvernement, porte donc sur la question de savoir quel devrait être le niveau intermédiaire affiché à la fin 1997. Pour ne pas prendre de mesures restrictives, alors que l'économie est encore fragile, faut-il se fixer pour objectif de stabiliser les déficits au niveau que devrait révéler l'audit, c'est-à-dire aux alentours de 3,5 % ou 3,6 % du PIB ? Ou bien, pour ne pas susciter la colère de Bonn, faut-il faire un effort complémentaire, de 0,1 ou 0,2 point de PIB, pour rapprocher les déficits français du niveau probable des déficits allemands ?

Dans tous les cas de figure, le gouvernement estime que pour consolider la reprise, il faut soutenir le pouvoir d'achat des ménages. En clair, si des efforts supplémentaires doivent être envisagés, ils ne devront pas peser sur les consommateurs. En même temps qu'il cherche à abaisser les déficits, le gouvernement a donc mis à l'étude plusieurs pistes de réforme fiscale. Aucune mesure n'est encore précisément arrêtée, mais *Matignon* admet que la philosophie du dispositif consistera à procéder à *« un rééquilibrage »* entre ménages et entreprises. Celles-ci devraient donc être mises à contribution, sous une forme qui sera tranchée durant l'été. Une idée consisterait ainsi à relever la fiscalité sur les entreprises, soit sous la forme d'une hausse de la taxation des plus values à long terme, soit sous la forme d'une majoration de l'impôt sur les sociétés.

Une autre piste a été évoquée par M. Strauss-Kahn, celle d'un alourdissement de la fiscalité de l'épargne. Il a ainsi admis que *« des réflexions sont en cours qui trouveront une traduction dans le projet de loi de finances »*. Mais il a précisé que ces mesures seront *« modestes »* et qu'elles auront d'abord pour ambition de *« tracer une orientation »* pour la législature. Les ménages, eux, devraient à l'inverse bénéficier d'une baisse de la TVA. Le groupe socialiste a ainsi émis le souhait que cet allègement bénéficie notamment aux services au logement (entretien, réparation...).

Ce durcissement de certains volets de la fiscalité ne devrait toutefois pas suffire. La « lettre de cadrage » évoque donc très clairement des mesures d'économies. Tous les ministres ont ainsi reçu la consigne de dégager par eux-mêmes, c'est-à-dire par redéploiements, le financement des mesures nouvelles. Ils sont également invités à proposer des économies, quitte à remettre en cause certains *« engagements »* pris par le gouvernement précédent, ou encore certaines *« exonérations »* ou *« crédits d'impôt »*. Martine Aubry a bien compris le message, puisqu'elle a sur le champ annoncé que le dispositif de déduction fiscale en faveur de l'emploi à domicile sera revu à la baisse *(lire ci-dessous)*.

Bref, le gouvernement cherche une voie budgétaire entre rigueur et relance. Une voie visiblement très étroite...

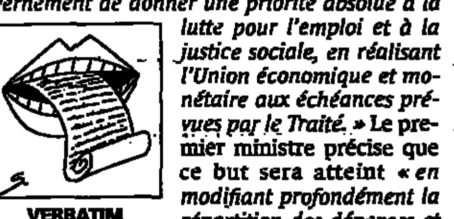
Laurent Mauduit

Livret A : fin de non-recevoir de M. Strauss-Kahn

C'est une fin de non-recevoir claire et nette. En réponse au patron du Crédit agricole, Lucien Douroux, qui lui demandait, lors du Forum de *L'Expansion*, s'il comptait baisser la rémunération des livrets dont les taux sont administrés (livret A, plans d'épargne-logement, etc.), Dominique Strauss-Kahn a répondu ironiquement mais fermement à cette *« sempiternelle question »* : *« Vous n'allez tout de même pas demander à un gouvernement de gauche qui vient d'être élu de faire exploser les livrets de caisse d'épargne ! »* Le nouveau ministre de l'économie, des finances et de l'industrie a également exclu de confier la gestion de ces taux administrés au comité de la politique monétaire de la Banque de France. Il s'est dit opposé à ce que l'on *« soustraie »* une telle responsabilité *« à la volonté politique »*.

« Modifier profondément la répartition des dépenses »

LES « LETTRES DE CADRAGE », envoyées jeudi 26 juin par Lionel Jospin à tous les ministres, fixent cette priorité : *« Le budget de l'Etat pour 1998 démontrera la volonté du gouvernement de donner une priorité absolue à la lutte pour l'emploi et à la justice sociale, en réalisant l'Union économique et monétaire aux échéances prévues par le Traité. »* Le premier ministre précise que ce but sera atteint *« en modifiant profondément la répartition des dépenses et des recettes de l'Etat en fonction des priorités de la nouvelle majorité »*.



VERBATIM

Les lettres ajoutent : *« Le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre de nouvelles priorités sans augmenter le niveau global des dépenses publiques. L'Etat doit donc dépenser mieux afin de ne pas accroître les prélèvements obligatoires et progresser dans la voie de la réduction des déficits publics. Les recettes supplémentaires qui pourraient résulter d'une croissance plus forte doivent permettre prioritairement de réduire le déficit budgétaire, ce qui impose une approche exigeante de la gestion des dépenses publiques, fondée sur la recherche d'une meilleure efficacité au service des priorités sur lesquelles le gouvernement s'est engagé. »*

Evoquant les *« engagements pris par nos prédécesseurs »*, M. Jospin poursuit : *« Retrouver des marges de manœuvre pour financer les nouvelles priorités (...) peut donc nous conduire à remettre en cause certains de ces engagements. J'attends de vous des propositions dans ce domaine. »* Dans le cas des dépenses nouvelles, promise par le gouvernement, M. Jospin précise : *« Vous devrez dégager par vous-mêmes les moyens de financement nécessaires. Cette démarche devra s'appliquer à l'ensemble des interventions publiques, y compris les dépenses fiscales (exonérations, crédits d'impôt, etc.). »*

« Les effectifs de fonctionnaires, poursuit le premier ministre, *seront maintenus en 1998 à leur niveau de 1997 (...). Par ailleurs, je vous demande de ne pas proposer pour 1998 des mesures catégorielles concernant la situation de vos personnels (...). Vos propositions ne devront pas intégrer d'augmentation des moyens de fonctionnement des administrations, qui seront, au plus, maintenus en francs courants au niveau des crédits disponibles en 1997. »*.

France Télécom : le référendum semble exclu

L'ÉVENTUELLE ouverture du capital de France Télécom cet automne sera-t-elle accompagnée d'une *« consultation »* des salariés comme l'avait déclaré Lionel Jospin avant les élections législatives ? Dès la première entrevue entre des collaborateurs de Michel Bon, PDG de l'opérateur public, et le cabinet de M. Jospin, les premiers ont transmis le message suivant : *« Surtout pas de référendum »*. Deux raisons étaient mises en avant : les syndicats réformistes seraient placés dans une situation intenable et une victoire du non risquerait de geler le projet durant plusieurs années.

Ces arguments ont été entendus. Dans *Libération* du 26 juin, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, précise que la consultation *« ne signifie pas nécessairement qu'il y aura référendum »*. Beaucoup évoquent un *« nouveau rapport Prévot »*. En 1988, Paul Quilès, ministre des PTT, avait confié à Hubert Prévot, ancien commissaire au Plan, la conduite d'un grand débat sur *« la place du service public de la poste et des télécommunications en France »*. Celui-ci avait disposé de huit mois pour rencontrer une centaine de personnalités (syndicalistes, grands clients, associations de consommateurs...) et rédiger son rapport, qui allait servir de base à la consultation menée par M. Quilès.

Si M. Jospin donne son accord à l'ouverture du capital de France Télécom dès cet automne, les délais sont trop courts pour mener ces discussions. C'est pourquoi certains consultants travaillant pour l'entourage de M. Bon envisagent plutôt des forums régionaux pour expliquer la démarche aux agents de France Télécom, accompagnés éventuellement de sondages d'opinion.

Jeudi 26 juin, les deux principaux syndicats de France Télécom, la CGT et SUD, ont rappelé leur position. SUD estime que l'ouverture du capital *« serait d'une extrême gravité »* et rappelle que l'ensemble de la gauche avait voté contre la loi du 26 juillet 1996 transformant France Télécom en société anonyme. De son côté, la CGT *« réaffirme son exigence pour que le projet d'ouverture du capital soit définitivement enterré, le processus de privatisation stoppé »*. En revanche, interrogé dans *Libération* du 26 juin sur l'ouverture du capital de certaines entreprises publiques, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, est plus ambigu puisqu'il déclare qu'il *« faut absolument assurer le développement et la rénovation* [de certains services publics] *et utiliser le formidable atout qu'ils représentent »*.

Frédéric Lemaître

Mme Aubry et la réduction d'impôt pour l'emploi à domicile

ON SAVAIT la gauche hostile à une trop forte réduction d'impôt pour les employeurs de personnel à domicile, mais le programme du PS n'avait rien prévu sur ce point. La ministre de l'emploi et de la solidarité a remis le sujet au goût du jour en annonçant, jeudi 26 juin, au Forum de *L'Expansion*, son intention de rouvrir ce dossier. *« Cela fait partie des dossiers qu'il faut regarder »*, a indiqué Martine Aubry. Cette démarche est en cohérence avec la lettre de cadrage budgétaire que Lionel Jospin a adressée, jeudi, à tous les membres du gouvernement. Elle prévoit que certaines dépenses fiscales pourront être revues pour financer certaines priorités.

Mme Aubry a rappelé que c'est elle qui avait créé cette réduction d'impôt en 1992, mais qu'elle avait alors l'intention de *« toucher les classes moyennes »*. Or elle n'est *« pas sûre qu'on ne soit pas allé un peu trop loin aujourd'hui »*, faisant ainsi allusion à la réduction d'impôt décidée par Edouard Balladur en septembre 1994 (45 000 francs maximum). Cumulée avec l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED), qui prévoit que les caisses d'allocations familiales financent jusqu'à 12 836 francs de charges patronales (par trimestre) pour les parents faisant garder leurs enfants de moins de trois ans, cette mesure est très avantageuse pour les revenus relativement élevés.

La ministre de l'emploi et de la solidarité est revenue sur la décision de Lionel Jospin de soumettre les allocations familiales à des conditions de ressources, affirmant que *« ce pays devra s'habituer à ce qu'on prenne des décisions de solidarité »*. Elle a ajouté qu'*« il faut du temps pour discuter et se concerter »*. La réforme sera intégrée dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, soumis au Parlement à l'automne. Mme Aubry a toutefois confié qu'elle aurait préféré une fiscalisation des allocations, mais que, *« dans la conjoncture actuelle, fiscaliser c'était toucher 50 % de familles et c'était donc porter atteinte à la consommation et au pouvoir d'achat de ces familles »*.

D'une manière générale, Mme Aubry estime qu'il faut aller *« vers une égalité de traitement devant l'impôt »*. Mais en touchant à la fois aux allocations familiales et au crédit d'impôt, le gouvernement risque de se mettre à dos une frange des classes « moyennes-supérieures ». De plus, de nombreux experts jugent qu'une baisse trop importante du crédit d'impôt pour l'emploi de personnel à domicile va inciter les employeurs potentiels à faire travailler des salariés « au noir ».

J.-M. B.

Helmut Kohl ne peut accepter une interprétation trop laxiste des critères de convergence

LE GOUVERNEMENT français va répétant que, pour le passage à la monnaie unique, les déficits devront être jugés *« en tendance »*. Cette volonté, compatible avec le traité de Maastricht, peut-elle être acceptée par les Allemands, qui ont fait des critères de convergence – et d'abord des 3 % de déficit budgétaire par rapport au PIB – la condition sine qua non de la troisième phase de l'Union économique et monétaire ?

C'est la question qui dominera les discussions européennes jusqu'au moment où, au printemps 1998, sera établie la liste des premiers pays qualifiés pour l'euro. Elle se divise en deux : l'Allemagne se ralliera-t-elle à une interprétation *« en tendance »* ? Et si oui, jusqu'où peut-elle aller au-delà de la limite des 3 % ? Sur ces deux points, les prises de position, outre-Rhin, apparaissent contrastées. Sur le premier, la réponse est sans doute positive, malgré les quelques déclarations officielles allant dans le sens contraire. Le ministre des finances, Theo Waigel, souffle le chaud et le froid. Il est l'inventeur de la formule *« 3 %, c'est 3,0 % »* qui a donné naissance au parti dit *« Dreikommanull »*, c'est-à-dire au parti du *« trois-virgule-zéro »*, mais ce représentant de l'orthodoxie la plus stricte s'est parfois laissé aller à proposer des interprétations moins rigoristes du traité. Il a notamment suggéré que les subventions consacrées au redressement de l'ancienne RDA soient retranchées de la dette publique et, confronté aux déficits du budget fédéral, il s'est montré un adepte plein d'imagination de la *« comptabilité créatrice »*, c'est-à-dire de la recherche d'expédients destinés à présenter des comptes en équilibre, pratique que les Allemands reprochaient naguère à leurs partenaires. La dernière tentative pour la réévaluation du stock d'or de la Bundesbank ne lui a pas très bien réussi.

ALLIÉS EUROSCEPTIQUES

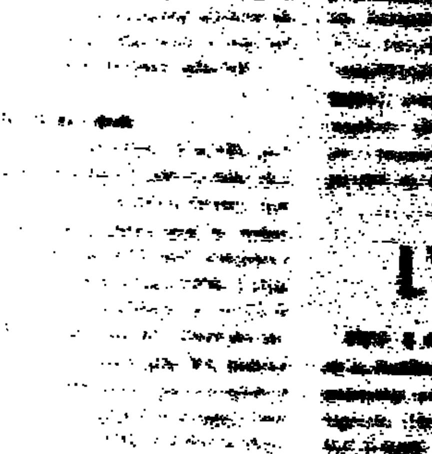
Contrairement à son ministre des finances ou aux dirigeants de la banque centrale, le chancelier Kohl s'est gardé de faire des déclarations définitives. Il s'en tient publiquement à l'invocation du double respect des critères et du calendrier. Il l'a répété, vendredi 27 juin devant le Bundestag : *« Rien en sera changé au calendrier et aux critères (...). Qui souhaite ajourner le lancement de l'euro doit savoir que cela signifierait un report à tout jamais. »* En privé, le chancelier affirme que la décision du passage à la monnaie unique sera avant tout politique.

Toutefois, sa marge de manœuvre apparaît de plus en plus réduite. L'opposition à un euro affaibli par une interprétation souple des critères et par la présence de pays du Sud dès 1999 s'est cristallisée autour de la CSU, branche bavaroise de la démocratie chrétienne. Elle prend les allures d'un euroscepticisme très proche de celui des Britanniques. Son porte-parole le plus éminent est le ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber, qui va lutter, en 1998, pour conserver la majorité absolue de la CSU à la Diète de Munich et qui est le rival de Theo Waigel, lui-même président de la CSU.

Helmut Kohl, dont la majorité au Bundestag dépend de l'appoint des chrétiens-sociaux bavarois et qui affrontera, à l'automne 1998, des élections générales, a encore suffisamment de poids politique pour imposer une interprétation souple des critères de Maastricht, afin que la France et l'Allemagne soient qualifiées à temps pour l'euro, mais pas à n'importe quel prix. Quelle est la limite au-delà de laquelle il ne saurait aller ? Toute déclaration officielle à ce sujet pouvant apparaître comme une invitation au relâchement des disciplines, il ne l'a jamais dit. Mais il a récemment fait passer à l'Elysée un message selon lequel un taux de 3,2 % en 1997 serait encore acceptable. Au-delà de 3,5 %, l'opinion allemande considérerait sans doute que le déficit public n'est plus de l'ordre symbolique de 3 %, mais déjà de 4 %.

Le gouvernement de Bonn doit aussi tenir compte de l'arrêt du tribunal constitutionnel de 1993, qui, en autorisant la ratification de Maastricht, a fixé des conditions strictes. S'il lui prenait la fantaisie d'accepter une interprétation trop laxiste du traité, les adversaires de la monnaie unique ne reculeraient pas devant un recours.

Daniel Vernet





entre rigueur et relance

Livret A : fin de non-recevoir de M. Strauss-Kahn

réduction d'impôt pour l'emploi

xiste des critères de convergence

Le nombre de chômeurs en hausse constante

Par sexe

FEMMES 13,5 – 14,3

ENSEMBLE 11,3 – 12,5

HOMMES 9,6 – 11,1

1993 MARS, 94 MARS, 95 MARS, 96 MARS, 97 AVRIL

Par catégorie sociale

OUVRIERS 14,3 – 15,8

7

5,1

1993 MARS, 94 MARS, 95 MARS, 96 MARS, 97 AVRIL

Source : Insee

Le chômage est compté au sens du Bureau international du travail (BIT).

Les femmes sont plus touchées que les hommes par la précarité de l'emploi. 31 % d'entre elles travaillent à temps partiel.

Selon l'Insee, le nombre de chômeurs a progressé de 53 000 depuis mars 1996

« PRIORITÉ ABSOLUE à l'emploi ». Les résultats de l'enquête annuelle sur l'emploi, publiée vendredi 27 juin par l'Insee (*Chômage et emploi en mars 1997*, Insee Première, nº 530, juin 1997), confirment, s'il en était besoin, que le mot d'ordre lancé par Lionel Jospin à ses ministres est plus que jamais d'actualité. Entre mars 1996 et mars 1997, le chômage a progressé (+53 000), bien que le rythme ait été moins soutenu qu'entre mars 1995 et mars 1996 (+163 000). A l'exception d'une courte période (juin 1994-juillet 1995), le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) n'a cessé de s'accroître depuis le début des années 90. Fin mars, il concernait 3 151 000 personnes, soit 12,5 % de la population active, qui compte 22,4 millions de personnes.

Comme chaque année, l'Insee révise le taux de chômage (en hausse ou en baisse) : il passe, fin mars, de 12,8 % à 12,5 % ; la différence s'explique essentiellement par une sous-estimation antérieure du taux de chômage des moins de vingt-cinq ans et, à l'inverse, d'une surestimation de celui des adultes. Effectuée chaque année auprès d'un échantillon de 75 000 ménages, cette enquête reste, selon l'Insee, *« la seule source permettant de mesurer le chômage au sens du BIT »*, la définition du BIT (une personne sans activité, cherchant un emploi, immédiatement disponible) étant elle-même la seule norme internationale en la matière. Or, si l'on reconstitue la série depuis janvier 1992, on arrive an constat alarmant que le nombre de chômeurs est passé de 2,5 millions à 3,2 millions, soit sept cent mille de plus en cinq ans. La France a, aujourd'hui, un niveau de chômage identique à celui qu'elle affichait début 1994, au sortir de la récession.

En un an (mars 1996-mars 1997), le chômage des jeunes a progressé de 1,7 point, alors que celui des 25-49 ans est resté *« à peu près stable »*. Le chômage des femmes s'est stabilisé, tandis que celui des hommes a légèrement progressé. La durée moyenne du chômage, qui s'allonge chaque année, mais qui ne figure plus dans les statistiques mensuelles du ministère de l'emploi, atteint désormais quinze mois, l'une des durées les plus longues constatées dans les pays développés. Le chômage de plus d'un an frappe 38,9 % des demandeurs d'emploi, soit deux points de plus qu'en mars 1996. La hausse s'explique, en partie, par le fait que de nombreux salariés ayant perdu leur emploi courant 1995 n'ont pas pu bénéficier des dispositifs en faveur des chômeurs de longue durée, comme le contrat initiative-emploi, dont les conditions d'octroi ont été durcies en août 1996.

Globalement, note l'Insee, *« la croissance du chômage se concentre en début ou en fin de vie active »*. Il frappe plus les non-diplômés que les titulaires d'un diplôme du deuxième ou troisième cycle de l'enseignement supérieur, puisque leur taux de chômage respectif est de 17,5 % et 7,3 %. Il touche aussi différemment les catégories socio-professionnelles. *« Pour les cadres et les professions intellectuelles supérieures comme pour les ouvriers, le taux de chômage a augmenté d'un demi-point »* depuis mars 1996, remarque encore l'étude. Ils se situent respectivement à 5,1 % et à 15,8 %. En revanche, le chômage des employés stagne. La part des recherches pour cause de licenciement (29,6 %) régresse depuis 1993, alors que celle qui est liée à une fin de contrat à durée limitée (CDD, intérim) progresse (38 %) depuis plusieurs années. Par ailleurs, les femmes sont moins nombreuses à revenir sur le marché du travail, *« découragées par la mauvaise situation de l'emploi »*. Quant aux chômeurs, *« ils apparaissent de moins en moins exigeants »* sur un marché de plus en plus sélectif.

FLEXIBILITÉ ACCRUE

De fait, le nombre d'actifs occupés a baissé de 62 000 (solde des créations et des destructions) sur l'année étudiée, alors que le solde était positif de 470 000 emplois entre mars 1994 et mars 1996. Celui des emplois stables a reculé (– 71 000), ainsi que les contrats aidés (– 34 000), alors que les autres formes d'emplois particuliers (CDD, intérim, apprentissage) ont progressé de 131 000, *« dont la moitié provient des CDD »*. Ces derniers, qui représentent 8,2 % des emplois (et 9,4 % chez les salariés), concernent surtout les jeunes (41 % d'entre eux). Mais la précarité a surtout accusé une hausse chez les 25-34 ans.

L'emploi non salarié poursuit sa baisse (– 55 000) et le temps partiel sa progression (+0,8 %) : il concerne désormais 3,7 millions de personnes, soit 16,6 % des actifs : 5,2 % chez les hommes et 30,9 % chez les femmes. Or, le nombre de ceux – et surtout de celles – qui souhaitent travailler davantage n'a cessé de progresser pour passer de 34,4 % en 1993 à 39,5 % cette année. L'enquête de l'Insee confirme que la flexibilité de l'emploi, qui touche surtout les femmes, est bien devenue une donnée fondamentale du marché du travail.

Jean-Michel Bezat

Lionel Jospin se veut « juge des rythmes et des méthodes » de son action

EST-CE parce que, comme il devait le confier, le cirque est *« un lieu magique »* ? Toujours est-il que Lionel Jospin ne dissimulait pas son plaisir, jeudi 26 juin lors de la fête organisée par la fédération de Paris du Parti socialiste en l'honneur des neuf élus de gauche, huit socialistes et Georges Sarre (MDC, Mouvement des citoyens) du 1er juin. *« J'ai un péché mignon, j'aime la politique »*, a confié le premier ministre, venu avec trois ministres – Daniel Vaillant, Pierre Moscovici et Christian Sautter – prendre sa part de fête. Avant son arrivée, Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, Daniel Vaillant, Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la fédération de Paris, et François Hollande, premier secrétaire délégué du PS – *« une responsabilité lourde, surtout pour un Corrézien »*, avait plaisanté M. Jospin –, avaient entretenu la flamme de ce public de militants.

« Je me suis demandé si je saurais encore m'adresser à une foule en liberté, de surcroît militante », avança M. Jospin, accueilli par une *standing ovation*. Pendant quarante minutes, le premier ministre s'est livré à l'exercice avec aisance et quelques notes d'humour. *« C'est une victoire de la démocratie parce que les Français se sont saisis de la parole qu'on leur avait peut-être imprudemment donnée »*, a lancé M. Jospin en se livrant à un bref commentaire des élections législatives. Une victoire *« sans précédent »*, malgré *« le scalpel délicat et inspiré de M. Pasqua »*, s'empressa-t-il d'ajouter en soulignant que c'était aussi celle de la gauche *« rassemblée »*.

UN PARTI « FER DE LANCE »

« Je suis fier d'avoir été à la tête de ce Parti socialiste qui a obtenu cette victoire », a confié le premier ministre en invitant le PS, comme il l'avait fait le 14 juin lors de son conseil national, à être *« un parti pleinement vivant »* et le *« fer de lance »* de la lutte contre la droite, et plus encore contre l'extrême droite. *« Je souhaiterais qu'à l'issue de ces années au gouvernement, nous ayons comme résultat l'amorce d'un déclin de l'extrême droite »*, a martelé M. Jospin qui a récusé de nouveau la thèse selon laquelle la gauche n'aurait pas droit à l'erreur. *« Nous commettrons des erreurs, nous nous efforcerons de les éviter au maximum, nous en rendrons compte »*, a-t-il indiqué en affirmant que *« l'extrême droite ne reviendra pas au pouvoir »*.

M. Jospin est aussi revenu sur sa méthode : *« J'inscris ma démarche – une démarche progressive et régulière – dans la durée. (...) J'écoute ce qui se dit, j'apprécie les conseils (...) mais néanmoins, après, et avec le gouvernement, je fais mes choix, et je fais mes choix de rythme. (...) Je serai, avec le gouvernement, juge des rythmes et des méthodes, il faut que vous le sachiez tous. »* Passant aux travaux pratiques, il a donné deux exemples d'*« erreurs »* à éviter. *« Si on avait décidé de faire la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et la durée du travail dès maintenant, en juillet*, a-t-il expliqué, *on en faisait une "grand-messe". Je ne veux pas de grand-messe, je veux une conférence préparée par une concertation, par une action gouvernementale. »*

L'autre exemple a été pris sur le plan de sept cent mille emplois pour les jeunes. *« Improviser, alors que nous avons toute une série de rendez-vous nationaux et internationaux, improviser pour répondre à l'impatience, c'est s'assurer de l'échec »*, a-t-il souligné.

Il a ainsi expliqué que lors de sa réunion du même jour, le gouvernement avait discuté de la préparation du budget pour 1998, *« ce qui ne s'est jamais fait dans un gouvernement de la Ve République »*. *« Il ne faut pas s'étonner*, a-t-il enchaîné, *qu'on ait un problème avec Maastricht »*, qui a été adopté, a-t-il rappelé, *« sans que ce soit, une minute, discuté au conseil des ministres »*. *« Moi, je veux que le gouvernement de la France soit un gouvernement dans lequel on débat »*, a conclu M. Jospin qui avait fait applaudir auparavant tant François Mitterrand, *« personnalité d'exception »*, que... Michel Rocard.

Michel Noblecourt

Le premier ministre explique aux sénateurs « l'art de gouverner »

LA DROITE sénatoriale a réservé au premier ministre, jeudi 26 juin, à l'occasion de la première séance de questions d'actualité au gouvernement, un accueil moins chahuteur que les députés de l'opposition au Palais-Bourbon. Cela ne signifie pourtant pas qu'elle compte rester sur la touche. Lionel Jospin ne s'y est pas trompé, qui a choisi de répondre lui-même à trois des onze questions posées au cours de cette séance.

« Oubliant » les projets du gouvernement en matière institutionnelle – limitation du cumul et de la durée des mandats, inscription d'un objectif de parité hommes-femmes dans la *Constitution* –, *dont chacun pressent qu'ils ont* peu de chances de « passer » au Palais du Luxembourg, la majorité sénatoriale, dont les bancs étaient plutôt clairsemés, a concentré ses attaques sur les fronts de l'immigration et des allocations familiales.

Suivant l'exemple de Philippe de Villiers, le président du groupe des Républicains et indépendants, Henri de Raincourt, a donné le ton en faisant l'amalgame entre ces deux sujets : *« La simultanéité de cette annonce* [la mise sous conditions de ressources des allocations familiales] *avec la régularisation d'étrangers en situation illégale est pour le moins maladroite et en choque plus d'un. »* Ancien rapporteur du projet de loi Debré, Paul Masson (RPR, Loiret), est revenu à la charge en évoquant le *« clair-obscur »* de la circulaire de régularisation adressée aux préfets, qui, selon lui, est une *« récompense à la fraude »*. L'ancien ministre de l'intérieur, Christian Bonnet, a également évoqué ce sujet, dans un style qui lui est propre. Evoquant une *« conférence de presse tenue par des clandestins sur le perron de Matignon »*, M. Bonnet s'est exclamé : *« On croit rêver ! »*, avant de s'interroger : *« A quand "Nique ta police" sur le perron de Beauvau ? »*

« AGIR À MON RYTHME »

Laissant à M. Chevènement le soin de répondre aux questions concernant la législation sur l'immigration, le premier ministre a cherché à justifier l'annonce qu'il avait faite, lors de sa déclaration de politique générale, du plafonnement des allocations familiales. Intervenant en réponse à Hélène Luc, présidente du groupe communiste, qui avait marqué son opposition à cette mesure, M. Jospin a affirmé qu'il s'agissait d'*« une décision juste, comprise par la plus grande partie de l'opinion »*, et qui *« n'avait suscité que des réactions du côté des familles, extrêmement minoritaires, représentatives d'une partie de la population des familles extrêmement restreinte »*. *« Sur la base de cette annonce, nous pouvons ouvrir des concertations »*, a-t-il dit, en soulignant que *« l'action gouvernementale était un dosage entre la décision nécessaire, l'action et la concertation »*.

Le premier ministre a eu une autre occasion, lors de cette séance de questions, de préciser ce dernier point. En réponse à Maurice Blin, président du groupe centriste, qui avait critiqué la méthode employée en soulignant que *« gouverner (...) suppose une écoute particulièrement attentive du pays »*, M. Jospin s'est lancé dans une explication sur ce qu'était, selon lui, *« l'art de gouverner »* : *« Décider et concerter, parfois concerter avant la décision, parfois concerter après la décision »*.

« Concerter ne signifie pas que l'on ne doit pas respecter, notamment dans la déclaration de politique générale, les engagements majeurs, les annonces claires faites dans une campagne électorale », a-t-il ajouté, avant de lancer une dernière pique sur sa droite : *« Il n'est pas forcément indiqué qu'il ne faut tenir aucune promesse que l'on a faite, et il est possible que, lorsqu'on se livre à cet exercice, on en subisse quelque inconvénient. »* Interrogé dans les couloirs avant qu'il ne quitte le Palais du Luxembourg, M. Jospin confiait qu'il avait *« toujours eu l'habitude d'agir à* [son] *rythme »*. *« Jusqu'ici, je ne m'en suis pas mal trouvé »*, a-t-il précisé.

Jean-Baptiste de Montvalon

L'emploi des jeunes fera l'objet d'un projet de loi en septembre

PEU À PEU, les rites, le rythme et la méthode du nouveau premier ministre s'installent à l'Hôtel Matignon. Un trait dominant de Lionel Jospin apparaît déjà : la volonté de se donner un espace, des marges, du temps. Le problème pour M. Jospin est de prouver qu'il peut *« gouverner autrement »* pour faire autre chose tout en restant dans l'épure européenne qui impose des contraintes inverses, notamment en matière de temps : la quadrature du cercle. La première réunion de ministres, qui s'est tenue, jeudi 26 juin, à Matignon – la précédente avait regroupé l'ensemble du gouvernement, avec les secrétaires d'Etat qui se réuniront dorénavant une fois par mois autour du premier ministre – en a donné plusieurs illustrations.

Le gouvernement doit rattraper le temps perdu dans le cadre de la procédure budgétaire qui a pris, selon Matignon, *« huit semaines de retard »*, en raison des élections législatives. Dans les prochains jours, les ministres feront parvenir à M. Jospin une note de une à trois pages pour fixer leurs priorités budgétaires, puis ils seront reçus individuellement, début juillet, par le premier ministre qui rendra ses arbitrages entre le 6 et le 8 août, après avoir pris connaissance du résultat de *« l'évaluation »* (nouvelle terminologie de l'audit des comptes publics). Les conseils des ministres des 6 et 13 août ont été annulés, dont *« l'un d'entre eux »* à la demande du président de la République – M. Jospin, apparemment, souhaitait n'en annuler qu'un seul. C'est au conseil suivant, celui du 20 août, que devraient être adoptés les premiers projets de loi qui seront soumis au Parlement lors de la session extraordinaire de septembre.

« VOLONTÉ POLITIQUE »

Le désir de M. Jospin, selon les propos rapportés par Manuel Valls, son porte-parole, est de ne pas engorger le début de la session unique, alors même que les attentes sont fortes. En vertu de quoi, *« une demi-douzaine de textes »* seulement seraient inscrits à l'ordre du jour, en plus du projet de loi de finances pour 1998 qui nécessite de longs débats, du collectif budgétaire de fin d'année et de la loi de financement de la Sécurité sociale. La rentrée anticipée verra se concrétiser deux textes qui, dans l'esprit du premier ministre, ont un caractère prioritaire : le projet de loi incitant à la création de 700 000 emplois pour les jeunes dans les secteurs public, para-public et privé d'une part, le projet de loi de cohésion sociale remanié, le texte initial n'ayant plus d'existence juridique en raison de la dissolution de l'Assemblée prononcée, le 21 avril, par Jacques Chirac.

Les autres textes concernent le projet de loi sur le code de la nationalité et le droit du sol, qui sera défendu par le ministre de la justice, et celui sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, préparé par les ministères de l'intérieur, de la justice, de l'emploi et des affaires étrangères, en liaison avec la mission que dirige Patrick Weil. M. Jospin a également *« la volonté politique »*, selon son entourage, de présenter le projet sur l'inscription automatique sur les listes électorales à partir de 18 ans. Des projets de conventions internationales seront aussi soumis aux parlementaires, comme l'adhésion de l'Autriche à l'espace Schengen.

Quant au projet de modernisation de la vie politique ayant trait notamment au cumul des mandats, il n'a pas été évoqué, jeudi, comme faisant partie des premiers textes soumis au Parlement. En revanche, le projet dit ARAP sur l'amélioration des relations de l'administration avec le public, soumis par le précédent gouvernement, qui contient, selon un proche de M. Jospin, *« des dispositions intéressantes »*, pourrait faire l'objet d'une fusion avec un projet en préparation sur les simplifications administratives. S'agissant justement des projets élaborés par le gouvernement Juppé, l'hypothèse le plus fréquente sera leur abandon.

Olivier Biffaud

Philippe Séguin s'engage à rénover et à démocratiser le RPR en six mois

La direction sortante s'emploie à limiter le pouvoir du futur président

Après s'être entretenu, en début de semaine, avec le président de la République puis avec Edouard Balladur, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, est sorti de son silence, jeudi 26 juin, à Marseille, en indiquant qu'il proposerait la réunion, avant la fin de l'année, de nouvelles assises, afin d'adopter de nouveaux statuts et de mieux organiser le débat interne.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Philippe Séguin veut disposer de six mois pour mener à bien la rénovation du RPR. Lors d'une première « tournée des popotes », l'ancien président de l'Assemblée nationale a précisé, jeudi 26 juin à Marseille, que, dans l'hypothèse où il serait élu président du RPR, des « *assises ouvertes* » seraient à nouveau organisées en décembre pour décider de l'organisation et du mode de fonctionnement du mouvement. Dimanche, le maire d'Epinal doit se rendre dans une deuxième fédération, celle du Cher.

En présence du maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, venu le saluer, et devant plusieurs centaines de militants de la fédération RPR des Bouches-du-Rhône – la troisième de France –, animée par Renaud Muselier, député et premier adjoint au maire de Marseille, M. Séguin a pu constater combien sa *volonté de démocratiser le parti* chiraquien rencontre l'agrément de la base. « *Assez, dans notre mouvement comme partout, d'ailleurs, de cette division entre ceux qui savent et qui décident, et ceux qui n'ont qu'à suivre* », a-t-il ainsi lancé, sous les applaudissements.

Il a aussi été approuvé lorsqu'il a fait part de son regret que les militants non pourvus de mandats ne soient pas admis aux assises, contrairement à la tradition du Rassemblement. A la fin de la réunion, il a pu enfin mesurer sa popularité en signant, pendant près d'une heure, des autographes à des militants manifestement satisfaits d'avoir retrouvé un nouveau chef.

« *Je veux répéter que notre mouvement doit se réconcilier avec lui-même, qu'il doit s'ouvrir aux autres, qu'il doit se rénover profondément*, a affirmé M. Séguin. *C'est la triple condition de la nouvelle métamorphose à laquelle il est appelé.* » « *Si on veut bien me faire confiance, je serai inébranlable. Absolument inébranlable* », a-t-il ajouté.

Les chiraco-juppéistes n'ayant pas de solution alternative à proposer, il ne fait pas de doute, maintenant, que M. Séguin sera élu président du RPR, le 6 juillet, lors des assises extraordinaires de Vincennes. Bien que les mandataires soient désignés par les représentants de la direction nationale sortante, il dispose déjà du soutien de quelques grandes fédérations. Les proches du chef de l'Etat, tel Bernard Pons, président des Amis de Jacques Chirac, se sont officiellement ralliés, bon gré mal gré, à sa candidature.

Après un entretien avec Jacques Chirac, l'ancienne député de la Nièvre Simone Rignault a confirmé, jeudi, que le président de la République lui était « *apparu tout à fait en phase avec la vision qu'a Philippe Séguin de l'avenir du RPR* ». La motion présentée par ce dernier, intitulée « Rénover pour rassembler », est, enfin, signée par des chiraquiens tels que Michel Péricard, ancien président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Philippe Briand, député d'Indre-et-Loire, ou les anciens ministres Guy Drut et Eric Raoult.

A une semaine des assises, la stratégie des chiraco-juppéistes s'est donc quelque peu modifiée. Elle a toujours pour objet d'empêcher la désignation de Nicolas Sarkozy au poste de secrétaire général, mais elle vise aussi à contenir les pouvoirs du futur président. Alors que les partisans de M. Séguin se disent prêts à voter pour la motion présentée par les amis de M. Juppé, ces derniers ont refusé de cautionner le texte du député des Vosges. Celui-ci prévoit de mandater le président du mouvement afin de « *préparer les prochaines assises instituant une réforme des statuts* » et de « *mettre en place pour ce faire les structures provisoires les plus adaptées à la réussite de notre objectif et au bon fonctionnement du RPR* ». C'est là une liberté sans surveillance qu'une partie de l'appareil du mouvement néogaulliste ne peut se résoudre à abandonner à M. Séguin.

Jean-Louis Saux

Jacques Chirac multiplie les consultations à l'Elysée

DÉPUTÉS BATTUS et anciens ministres défilent dans le bureau du chef de l'Etat, à sa demande. Mercredi, il a reçu Eric Raoult et Jacques Toubon, deux anciens ministres qui n'ont pas retrouvé leur siège de député. Jeudi, en fin de matinée, il s'est entretenu avec l'ancien premier ministre Alain Juppé, avant de recevoir trois anciennes élues du Palais-Bourbon, Simone Rignault (RPR) battue dans la Nièvre, Marie-José Roig, maire (RPR) d'Avignon et adversaire malheureuse d'Elisabeth Guigou, et Henriette Martinez, ancien député (RPR) des Hautes-Alpes. M. Chirac s'est également entretenu, jeudi, avec Jean-Pierre Dupont (RPR), son successeur dans la 3e circonscription de Corrèze.

Vendredi matin, M. Chirac a reçu deux anciens ministres UDF, Jean-Pierre Raffarin et Philippe Vasseur, venus lui présenter un projet de radioscopie de la France, dont ils lui remettront les résultats dans dix-huit mois.

DÉPÊCHES

■ **UDF : l'assemblée des présidents du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF)**, composante de l'UDF dont le délégué général est Hervé de Charette, a décidé, jeudi 26 juin, de ne pas rallier Démocratie libérale, nouveau nom du Parti républicain, présidé par Alain Madelin, en dépit de la défection de plusieurs de ses anciens responsables, tels Jean-Pierre Raffarin, Dominique Bussereau et Pierre Lequiller. Le PPDF ne compte plus que deux députés, mais table sur ses 13 000 adhérents revendiqués pour peser dans l'UDF.

■ **ALLOCATIONS FAMILIALES : l'Union nationale des syndicats autonomes**, qui comprend notamment la FEN, a approuvé, *jeudi 26 juin*, à l'issue de son conseil national, la décision de mettre les allocations familiales sous conditions de ressources, mais critiqué « *son annonce sans concertation* » et demandé « *une discussion approfondie sur cette question* ». L'UNSA a aussi demandé au premier ministre de participer à la conférence nationale sur les salaires, l'emploi et le temps de travail, en septembre.

■ **MÉDECINS : Claude Bartolone (PS), président de la commission des affaires sociales** de l'Assemblée nationale, estime, dans un entretien publié, vendredi *27 juin*, par *Le Quotidien du médecin*, qu'« *il n'est pas question de retirer le décret sur les reversements* » (d'honoraires), en cas de dérapage des dépenses de santé, « *sans savoir contre quoi on l'échange* ». Cette question, affirme-t-il, « *n'est pas d'actualité* ».

■ **FRANCE TÉLÉCOM : Robert Hue, secrétaire national du PCF**, a estimé, jeudi 26 juin, au sujet d'une éventuelle ouverture du capital de France Télécom, qu'il était « *bon qu'il y ait la concertation nécessaire* », même s'« *il ne faut fermer aucune porte à une dynamique nouvelle notamment dans les coopérations nécessaires avec l'étranger* ». « *A chaque fois qu'il y a des prises de participations fortes, (...) il y a aussi des modifications importantes, graves pour les salariés de l'entreprise, avec des suppressions d'emplois* », a précisé M. Hue.

■ **EURO : l'ancien premier ministre Michel Rocard** a estimé, jeudi, sur LCI, que la réalisation de la monnaie unique était « *la seule décision porteuse d'avenir, c'est la clé de tout* ». Observant que « *le gouvernement se donne comme objectif de mettre en place l'euro* », il a ajouté : « *Il y a probablement des réductions d'impôt qu'il va falloir retarder.* »

M. Le Pensec confirme, devant le CNJA, l'élaboration d'une loi d'orientation

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (Ardennes)
de notre envoyé spécial

Aussitôt bouclé le marathon agricole européen de Luxembourg, Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche, est intervenu, jeudi 26 juin à Charleville-Mézières (Ardennes), devant le 31e congrès du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs). Son intervention était très attendue par une organisation qui avait jeté toute son énergie dans la préparation de la loi d'orientation agricole annoncée par le précédent ministre, Philippe Vasseur, et qui s'inquiétait de la continuité des intentions gouvernementales.

M. Le Pensec s'est voulu immédiatement rassurant : « *Il nous faut, avec les matériaux déjà accumulés lors des travaux préparatoires du texte déposé par mon prédécesseur, et ce que fera émerger la concertation que nous allons engager, trouver la voie entre le souhaitable et le possible.* » Il y aura une loi qui « *poursuivra avec détermination* » la politique d'installation des jeunes agriculteurs et à laquelle « *des moyens budgétaires suffisants seront consacrés* ».

Le ministre est arrivé dans un congrès en pleine effervescence. Pour la première fois, depuis les conflits internes post-soixante-huitards, le rapport d'orientation a été contesté par une importante minorité. Pour : 65,3 %, contre : 11,6 %, abstention : 23,1 %. Ce rapport, « Paysans-entrepreneurs : notre contrat pour l'Europe », se présentait comme une « *réflexion novatrice et lucide sur les outils qui régissent la politique agricole commune* » dans un contexte européen et international lourd d'incertitudes : *élargissement de l'Europe à l'Est*, démembrement des politiques de soutien à l'exportation, mondialisation du marché. Il s'agissait donc, expliqua la présidente du CNJA, Christiane Lambert – dont le congrès a fêté mercredi le trente-sixième anniversaire –, de « *prévoir* » et d'« *anticiper* » des évolutions programmées par le nouvel ordre mondial.

Partant de la constatation que la « *demande sociétale* » attend de l'agriculture de nouvelles tâches – l'occupation et la gestion de l'espace rural, l'entretien du paysage, l'accueil et l'animation –, le CNJA propose une politique contractuelle à double détente : « *un contrat de marché* » pour les productions agricoles et alimentaires, un « *contrat d'entreprise* » pour les activités non directement productives.

CONTRAT DE MARCHÉ, CONTRAT D'ENTREPRISE

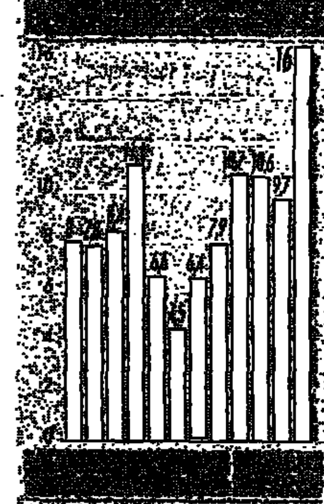
Cette proposition a suscité un double tir nourri d'amendements. Le contrat de marché implique un alignement des prix sur les cours mondiaux (inférieurs, on le sait, aux coûts de production français), avec une compensation par des aides directes proportionnelles aux volumes produits. Le contrat d'entreprise devrait « *rémunérer les aspects qualitatifs de l'activité agricole* », « *orienter l'exploitation agricole vers de nouvelles priorités* » et, en mobilisant l'essentiel des aides publiques, devenir « *un levier essentiel de l'installation* ».

La double contestation est venue d'abord des « libéraux », pour qui l'argent et les droits à produire doivent aller aux secteurs efficaces – les grandes cultures, pour l'essentiel –, et ensuite des régions à handicap, qui redoutent l'arrivée sournoise d'une « *agriculture duale* » qui les réduirait à la fonction, si redoutée, de jardinier de l'espace socialement assisté.

La vigueur des débats a incité Christiane Lambert à préciser qu'il s'agit, avec ce rapport, « *d'ouvrir une réflexion et non d'établir des modalités techniques* ». Le rapporteur du projet, Antoine Herth, a précisé que « *la réflexion et la discussion restaient ouvertes et allaient se poursuivre* ». M. Le Pensec, quant à lui, s'est dit intéressé par l'approche du CNJA, qu'il estime « *très novatrice et riche de développements futurs. Elle n'est pas éloignée du contrat entre l'agriculture et la nation que souhaitent le premier ministre et son ministre de l'agriculture* ». Il a souligné « *l'étroitesse des marges de manœuvre sur le plan national* », face aux « *enjeux communautaires et internationaux* », face aussi aux contraintes budgétaires françaises. « *J'ai trouvé, en prenant mes fonctions, une partie des crédits gelés, notamment concernant l'installation.* » Mais il n'en dira pas plus avant la publication de l'audit commandé par Lionel Jospin. « *Vous pouvez croire,* a simplement affirmé le ministre de l'agriculture, *que je défendrai le rétablissement des moyens nécessaires, dans les arbitrages que le gouvernement rendra dans les semaines à venir.* »

Georges Chatain

Nouveau record pour le commerce extérieur



LE COMMERCE EXTÉRIEUR de la France a enregistré un excédent de 15,985 milliards de francs au mois d'avril, après un solde positif de de 9,7 milliards en mars, en données corrigées des variations saisonnières (CVS), selon les chiffres provisoires publiés, vendredi 27 juin, par la direction des douanes.

Les exportations se sont élevées à 136,371 milliards, tandis que les importations se sont maintenues à 120,386 milliards. Sur les quatre premiers mois de 1997, le solde CVS est positif de 47 milliards de francs contre 23,1 milliards sur la même période de 1996.

M. Dugoin chahuté au conseil général de l'Essonne

JEUDI 26 JUIN, en séance publique de l'assemblée départementale, Xavier Dugoin, président (RPR) du conseil général de l'Essonne, a échappé à une révolution de palais mais n'a pu empêcher la révolte de gagner du terrain. Le compte administratif 1996, par lequel les conseillers approuvent ou non sa gestion du budget départemental, a été adopté à une voix près. M. Dugoin a perdu sa large majorité. Le résultat du scrutin donne une parfaite égalité entre les voix pour et les voix contre (dix-neuf), auxquelles s'ajoutent deux abstentions.

Sachant que dix-huit voix – les douze voix de l'opposition de gauche et celles des six membres du nouveau groupe dissident de droite, Renouveau majorité – ne seraient pas suffisantes pour rejeter le compte administratif, Jean de Boishue (RPR), président de Renouveau majorité avait réclamé un vote à bulletin secret, espérant gagner les voix de droite manquantes. « *Je voulais*, explique-t-il, *que chacun se détermine avec sérénité, déconnecté du tissu relationnel toujours un peu oppressant* ». Le résultat du vote a révélé que trois élus de la majorité ont, à travers une voix contre et deux abstentions, manifesté leur méfiance à l'égard de M. Dugoin.

A l'annonce du scrutin, un mouvement de panique a saisi la majorité : le compte administratif est-il adoptable ? Dans l'incertitude, M. Dugoin faisait circuler une pétition réclamant un nouveau vote, public celui-ci, pour annuler le précédent. Serge Dassault (RPR), fidèle parmi les fidèles, n'hésitait pas à la signer. Entre-temps, les services administratifs réapparaissaient dans l'hémicycle avec le texte de loi tirant M. Dugoin de cette mauvaise passe : « *Le compte administratif est arrêté si une majorité de voix ne s'est pas dégagée contre son adoption.* »

Le compte administratif adopté sur le fil du rasoir, M. Dugoin se sort *in extremis* d'une situation au départ très mal engagée. « *C'est parce que le vote du compte administratif n'a aucune incidence sur le fonctionnement du conseil général que certains se sont permis tous ces défoulements* », a-t-il commenté après coup.

L'étau se resserre néanmoins autour de M. Dugoin, qui perd une partie de ses soutiens habituels. C'est sans doute dans les rangs de l'UDF qu'il faut chercher l'origine des trois nouveaux votes protestataires. Le groupe dissident de la majorité aurait, la veille de la séance publique, tenté quelques rapprochements avec l'UDF, ce que démentent M. de Boishue et Michel Pelchat, premier vice-président UDF du conseil général. Sur les bancs du public, le député Jean Marsaudon, président du comité directeur du RPR de l'Essonne, assistait au vote. « *C'est un vote de défiance qui ne m'étonne pas. Tant que le président ne se mettra pas en congé, on assistera de plus en plus à ce genre de démonstration* », a-t-il déclaré.

Anne Rohou

Un éditeur breton proche du FN poursuit plusieurs journaux

RENNES
de notre correspondante régionale

L'ambiance était tendue à l'entrée du tribunal de Saint-Brieuc, jeudi 26 juin. Des militants bretonnants et des syndicalistes étaient venus « *défendre la liberté de la presse* » et soutenir leurs camarades accusés de diffamation par la société des Presses bretonnes. Fondée en 1620, c'est l'une des plus anciennes imprimeries d'Europe. Depuis 1993, elle est dirigée par Ferdinand Le Rachinel, conseiller général dans la Manche et député européen du Front national. « *On ne peut pas profiter de son appartenance au FN à Toulon et vouloir la taire en Bretagne* », s'est exclamé Ronan Apéré, l'avocat de la défense devant le tribunal correctionnel. Le problème est bien là : la *présence d'une institution* comme les Presses bretonnes à la Fête du livre, organisée par la municipalité FN varoise en novembre 1996, a fait très mauvais effet dans l'Ouest. Révélée par l'hebdomadaire *Bretagne-Breizh Info*, puis par *Le Peuple breton*, organe de l'Union démocratique bretonne, elle a entraîné, pour l'imprimerie, la perte de plusieurs clients de la région. Tout en évoquant « *des raisons purement économiques* », l'évêché de Saint-Brieuc décidait brusquement de cesser ses commandes, après cent vingt-huit ans de fidélité, racontait ainsi *Ouest-France* quelques jours plus tard.

Breizh Info avait, le premier, consacré un long article aux publications et éditions des Presses bretonnes, le 20 décembre 1996. Outre de nombreux ouvrages portant la signature de responsables du FN – Samuel Maréchal, Jean-Yves Le Gallou, Jean-Claude Martinez, ainsi que, par exemple, le programme électoral de Jean-Marie Le Pen lors de la campagne présidentielle de 1995 –, l'hebdomadaire recensait des revues comme *Présent*, *Itinéraires* et *Révision*. « *Il est particulièrement infâme qu'une telle publication, ouvertement révisionniste, soit imprimée en Bretagne par des Bretons* », s'émouvait alors *Breizh Info*. Comme pour mieux souligner à quel point il s'agit pour lui de défendre l'honneur d'une région, jusque-là moins touchée par la montée du FN, Martial Ménard, le directeur du journal, a refusé de s'exprimer autrement qu'en breton devant le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc.

A la liberté de la presse, Robert Apéry, avocat des Presses bretonnes, a opposé la « *liberté d'imprimer* » et a dénoncé l'« *amalgame* » fait entre l'entreprise, son dirigeant, et le parti de Jean-Marie Le Pen. Il a l'intention de poursuivre *Ouest-France* pour préjudice commercial devant le tribunal de commerce de Saint-Brieuc et lui réclame 4 millions de francs. Il demande en outre que *Breizh Info* et *Le Peuple breton* soient condamnés à verser 2 millions chacun. Le procureur, Jérôme Laurent, n'a pas pris la parole. Le tribunal doit rendre sa décision le 28 août.

Martine Valo

هكذا من الأصل

Jacques Chirac multiplie les consultations à l'Élysée

Nouveau record pour le commerce extérieur

Améliorer la qualité de l'air, un devoir, une urgence...

« Il y a trois ans, dix-sept agglomérations françaises ont créé un espace d'échange pour confronter leurs expériences dans la protection de l'environnement en milieu urbain. Sur ce principe fondateur, le Club des Villes Diester* a poursuivi son ambition d'être une force de proposition collective pour améliorer la qualité de l'air.

Nous sommes maintenant plus de trente collectivités adhérentes à penser que la maîtrise de la pollution passe par une nouvelle approche des transports urbains. Depuis quelques années, un ensemble de solutions énergétiques nouvelles et complémentaires s'offrent aux décideurs publics. Mais, soyons réalistes, le renouvellement du parc automobile actuel ne se fera que très progressivement. Les technologies peu polluantes ont un coût et ces investissements sont lourds à supporter pour les collectivités, les entreprises et les citoyens.

Et pourtant, le problème de l'asphyxie urbaine est de plus en plus aigu : alertes à la pollution, multiplication des affections respiratoires. Nos agglomérations seront-elles bientôt aussi irrespirables qu'Athènes, Mexico ou Tokyo ?

Sur ce point déterminant, la Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie du 30 décembre 1996 établit un nouveau cadre de référence, où le Diester en tant qu'énergie renouvelable occupe une place particulière. Les ingénieurs qui avaient imaginé une solution aussi hardie que de transformer la matière végétale en carburant oxygéné pour les moteurs diesel, ont aujourd'hui gagné leur pari ; la Loi sur l'air a pris en compte les essais techniques effectués durant quatre ans sur près de 4000 véhicules et bus municipaux, en coordination avec l'ADEME** et avec l'expertise technique de l'Institut Français du Pétrole (IFP). La nouvelle législation peut désormais permettre de généraliser l'utilisation du Diester à toutes les grandes collectivités.

Cette perspective nous amène à réaffirmer avec force notre vocation première : fédérer des villes, des syndicats de communes, des districts et des communautés urbaines pour utiliser une solution réaliste, économique et fiable à l'usage des flottes existantes de bus.

Le Club des Villes Diester souhaite être le carrefour de nouveaux engagements de maires et d'élus de groupements de collectivités qui agissent avec conviction et réalisme pour préserver un cadre de vie sain et agréable. »

Le Président du Club des Villes Diester
Sénateur Charles DESCOURS

1er Vice-Président du Groupement
des Autorités Responsables de Transport

** Le Diester est un carburant oxygéné pour moteurs diesel, fabriqué à partir d'huile végétale.*

*** Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.*

District de l'Agglomération d'AGEN, Communauté Urbaine d'ALENÇON, Ville d'AMIENS, Ville d'ALBI, District du Grand ANGOULEME, Communauté Urbaine de BORDEAUX, Ville de CAHORS, Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération de CHALON/SAONE, Ville de CHELLES, Ville de CRETEIL, District de l'Agglomération de DIJON, Syndicat Mixte des Transports Publics de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE, Ville d'EPERNAY, Syndicat des Transports Urbains d'EVREUX, Ville de Grand COURONNE, Agglomération de GRENOBLE, Ville du HAVRE, Syndicat Intercommunal des Transports Urbains de LAON, Ville de MONTAUBAN, Ville de MULHOUSE, Communauté Urbaine du Grand NANCY, Ville de PALAISEAU, Ville de PARIS, Syndicat Intercommunal des Transports en commun de l'Agglomération de PAU, District de ROANNE, Communauté des Villes de l'Agglomération de La ROCHELLE, Ville de SARREGUEMINES, Ville de SETE, Communauté Urbaine de STRASBOURG, Syndicat Intercommunal des Services de l'Agglomération de VALENCE.





DISCRIMINATION Près de 200 000 personnes venues de toute l'Europe devraient défiler lors de l'Europride, samedi 28 juin à Paris, pour la reconnaissance sociale des couples homosexuels. ● LES ORGANISATEURS de la manifestation se disent « *satisfaits* » par l'engagement pris par Elisabeth Guigou, ministre de la justice, de mettre en place un contrat d'union sociale (CUS) ouvert à tous. ● AUX ÉTATS-UNIS, la congrégation des baptistes du Sud a appelé au boycottage de la firme Disney, accusée d'accorder à ses employés homosexuels les mêmes droits qu'aux couples mariés. ● DANS UN RAPPORT rendu public vendredi 27 juin, Amnesty International dénonce les exactions *commises contre* les gays et les lesbiennes à travers le monde. ● LA PRÉSENCE D'ANNONCEURS grand public à l'Europride reflète l'apparition, en France, d'un marketing gay.

Les homosexuels d'Europe marchent à Paris pour l'égalité des droits

Les organisateurs de l'Europride 97 espèrent rassembler deux cent mille personnes
Les déclarations d'Elisabeth Guigou, ministre de la justice, sur l'institution du contrat d'union sociale (CUS) satisfont les associations

GAGNÉ ! C'est dans une atmosphère de liesse que devrait se conclure, samedi 28 juin, la semaine de la *« fierté gay et lesbienne »* à Paris : l'une des principales revendications des associations, la reconnaissance du couple quelle que soit son orientation sexuelle, vient d'être annoncée par le gouvernement. Mardi 24 juin, dans un entretien publié dans *Le Monde*, le garde des sceaux a en effet indiqué que le gouvernement tiendrait ses engagements sur la création d'un contrat d'union sociale (CUS). *« Les homosexuels ont posé le problème, mais ils ne sont pas les seuls concernés*, déclarait Elisabeth Guigou. *Aujourd'hui, il s'agit d'une véritable exigence : on ne peut pas résumer l'union entre deux personnes à la seule institution du mariage. »*

Jean-Pierre Michel, député (Mouvement des citoyens) de la Haute-Saône, n'a pas laissé passer une aussi belle occasion. Au lendemain des déclarations d'Elisabeth Guigou, il a déposé, avec vingt et un autres parlementaires, une proposition de loi visant à créer un contrat d'union civile et sociale, une appellation volontairement choisie pour ne heurter personne (*Le Monde* du 26 juin). *« C'est la troisième fois en cinq ans que je dépose un texte visant à la reconnaissance du couple homosexuel sur le bureau de l'Assemblée »*, indique ce député proche de Jean-Pierre Chevènement.

Aujourd'hui, les associations qui militent pour la reconnaissance des couples homosexuels ne boudent pas leur plaisir. Les uns appellent ce nouveau statut « contrat d'union sociale », d'autres « contrat d'union civile », certains plaident pour un partenariat de vie, d'autres pour une union de fait, mais il s'agit de la même volonté, à quelques nuances près, de donner aux couples qui y souscrivent les droits sociaux, fiscaux, successoraux accordés aux couples mariés, à l'exception de l'adoption et de l'insémination.

> « On ne peut pas résumer l'union entre deux personnes à la seule institution du mariage »

Pour l'instant, la situation des couples de même sexe devant la loi est proche du non-droit absolu. Le drame du sida a servi de révélateur : des compagnons ont été expulsés de leur logement à la mort du titulaire du bail, des familles ont récupéré en héritage des biens achetés en commun... Seul le statut d'ayant droit Sécurité sociale leur a été reconnu en 1993. *« La revendication du contrat d'union civile ou sociale n'est pas un luxe*, explique Christophe Hannequin, du Centre gay et lesbien. *Elle correspond à des situations concrètes. Un homosexuel étranger ne peut pas obtenir de carte de séjour s'il vit avec un Français, alors que, s'ils étaient hétérosexuels, ils pourraient se marier. Ils n'ont qu'une solution : le statut d'étudiant. Sinon, c'est la situation irrégulière. »*

La ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a indiqué que le futur CUS ne se limiterait pas aux couples homosexuels. Le contrat d'union sociale sera donc également un nouveau statut pour les couples : il réglementera les conséquences patrimoniales de la vie à deux et pourrait être ouvert à tous – homosexuels, concubins hétérosexuels, mais aussi amis, frères et sœurs, parents – sans que l'Etat se mêle de savoir si les deux partenaires ont des relations sexuelles. *« Cela peut notamment être une solution pour les personnes âgées qui souhaitent vivre ensemble »*, estime pour sa part Michel Danreil, président du mouvement La Flamboyance, une association de réflexion sur le vieillissement.

La situation des concubins devrait s'en trouver clarifiée. Si la jurisprudence a permis de faire émerger des droits nouveaux pour les couples hétérosexuels non mariés, ces acquis restent en effet fragiles. Souvent, le concubinage ne permet pas de régler clairement les situations de rupture ou les questions relatives à la retraite, aux successions ou au patrimoine. *« Quand il y a séparation, il y a souvent spoliation »*, entend-on dans les charges notariales. *« Les couples qui vivent en concubinage ne sont pas au courant de ce qui les attend*, explique Christine Priotto, membre du bureau national du PS, qui a travaillé durant deux ans sur le dossier du CUS. *Quand ils vont arriver à l'âge de la retraite, cela sera la catastrophe. »* Jack Lang conduira une délégation du PS à la marche de ce samedi.

Du côté des partisans de la reconnaissance du couple homosexuel, l'ouverture du contrat d'union sociale à tous fait l'unanimité. *« Il est très important pour nous que le CUS soit ouvert aux hétérosexuels comme aux homosexuels*, indique ainsi Danièle Lochak, pour la Ligue des droits de l'homme (LDH). *Cela est d'ailleurs conforme à la conception française du droit, universaliste. »* Le Syndicat de la magistrature soutient lui aussi le projet. *« Il existe de nombreuses discriminations en droit français qui ne reposent que sur une conception réactionnaire de la société*, explique Jean-Pierre Boucher, son président. *Il faut les combattre. »* Pour sa part, la CFDT plaide en faveur d'une *« réelle égalité des droits des individus, hétérosexuels ou homosexuels, qui, par choix ou par impossibilité, vivent en couple hors du mariage »*. *« Cette exigence*, poursuit la CFDT, *suppose l'adoption d'un cadre légal qui permette la mise en œuvre effective d'une solidarité juridique, matérielle et morale entre des personnes engagées dans un projet de vie commune. »* Enfin, la CGT, qui soutient l'Europride, affirme exiger *« une égalité effective des droits de tous les couples, mariés ou non, hétérosexuels et homosexuels »*.

Les associations d'homosexuels demeurent très attachées au fait que le CUS soit ouvert aux étrangers et qu'il autorise les rapprochements de fonctionnaires homosexuels en cas de mutation, deux dispositions qui n'avaient pas été reprises par la proposition de loi socialiste déposée lors de la précédente législature. *« Nous sommes euphoriques mais nous restons vigilants »*, résume donc un militant qui participera à la marche symbole du 28 juin. Si la majorité des acteurs associatifs estiment qu'il faut avancer par étapes, d'autres, moins nombreux mais très actifs, veulent aller plus loin. Aides et l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens réclament, par exemple, le mariage et certains droits qui en découlent : l'adoption et la procréation médicale assistée.

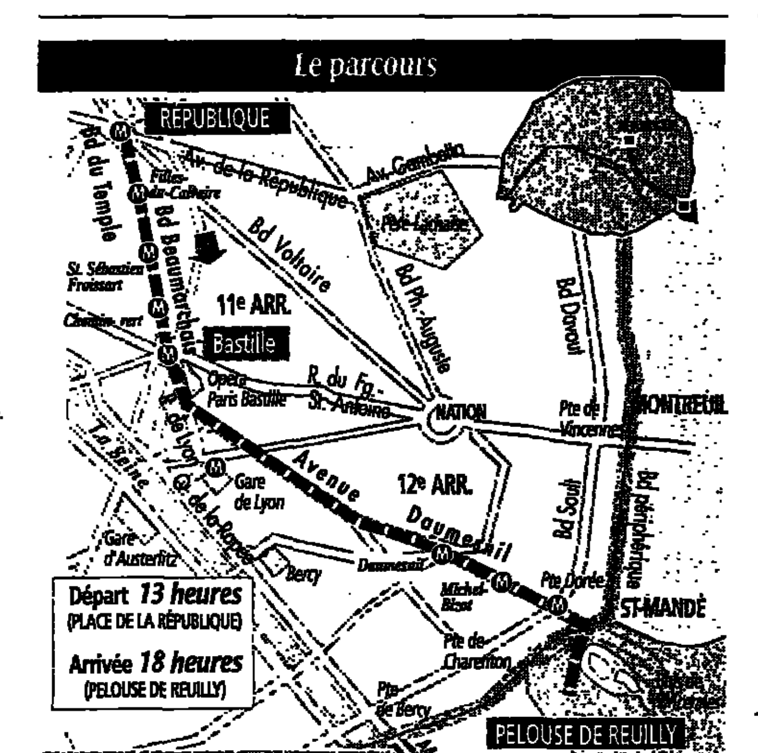
Michèle Aulagnon

Le précédent du certificat de vie commune

En septembre 1995, le maire de Saint-Nazaire, Joël Bateux (Mouvement des citoyens), décidait de délivrer des certificats de vie commune aux couples homosexuels. D'autres maires MDC, puis des maires socialistes, notamment ceux de six arrondissements de Paris, ont suivi son exemple. La majeure partie des premiers magistrats des grandes villes – Raymond Barre à Lyon, Jean Tiberi à Paris, Jean-Claude Gaudin à Marseille ou Alain Juppé à Bordeaux – ont en revanche refusé de délivrer de tels certificats.

Ces documents, que l'on appelle indifféremment certificats d'union libre, de vie maritale ou de vie commune, sont sans valeur juridique. Ils permettent tout juste d'obtenir la carte couple SNCF. Près de trois cents municipalités en délivrent actuellement. Les demandes émanent le plus souvent de militants de la cause homosexuelle.

Le parcours



Les manifestations prévues

Dès 21 heures, samedi, un concert est organisé sur la pelouse de Reuilly, avec Yvette Horner, Jackie Quartz, Elli Medeiros, Jimmy Sommerville, Gloria Gaynor, Yazz and Tony, ABBAcadabra ... Jusqu'au dimanche 29 juin, l'Euro Salon de l'homosocialité se tient sur la pelouse de Reuilly. Diverses expositions y sont présentées. Un débat littéraire est prévu.

Des dispositifs légaux très disparates

● **Le Parlement européen** a adopté en 1994 une résolution appelant les Etats de l'Union à accorder aux couples homosexuels les mêmes droits qu'aux couples mariés. Pour l'instant, aucun pays n'a autorisé le mariage entre homosexuels. Le traité d'Amsterdam, adopté mercredi 18 juin, prévoit que *« le Conseil (...) peut prendre des mesures appropriées pour combattre les discriminations fondées sur le sexe, l'origine raciale ou ethnique, la religion ou les opinions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle »*.

● **Le Danemark** est le premier pays à avoir reconnu le couple homosexuel par le biais du partenariat, en 1989. Ce statut est exclusivement réservé aux homosexuels. Près de 2 000 couples y ont souscrit. Les dispositions fiscales et successorales sont semblables à celles des couples hétérosexuels, mais le mariage religieux, l'adoption et l'insémination artificielle ne sont pas autorisés. La Norvège, la Suède et les Pays-Bas ont adopté ce même statut.

● **En Allemagne comme en France**, il n'existe pas de reconnaissance légale du couple homosexuel. Seules quelques municipalités acceptent de délivrer aux homosexuels des certificats de vie commune, qui n'ont aucune valeur juridique. Le gouvernement de Lionel Jospin s'est engagé à instaurer par voie légale un contrat d'union sociale.

● **En Italie et en Espagne**, les couples homosexuels ont certains droits sociaux, mais aucune loi ne reconnaît leur existence.

● **La Grande-Bretagne** a la législation la plus conservatrice de l'Union européenne. La majorité sexuelle est de seize ans pour les hétérosexuels et de dix-huit ans pour les homosexuels, l'armée est interdite aux homosexuels. L'arrivée au pouvoir des travaillistes et l'élection du premier parlementaire ouvertement gay pourraient changer cette situation.

Les baptistes américains excommunient Disney

NEW YORK
de notre correspondante

Peut-on boycotter Disney ? Réunis en congrès le 18 juin à Dallas, les baptistes du Sud, qui, avec seize millions de fidèles, constituent la congrégation protestante la plus importante aux Etats-Unis, n'ont peut-être pas vraiment réfléchi à la question avant de lancer leur mot d'ordre de boycottage de Disney. Les religieux ont voulu punir le géant des loisirs, coupable d'offrir à ses employés des conditions favorables aux homosexuels : chaque employé de Disney peut en effet faire bénéficier son partenaire d'avantages sociaux tels que l'assurance-maladie, qu'il soit hétérosexuel ou non.

La décision peut surprendre, dans la mesure où de plus en plus d'employeurs, publics ou privés, pratiquent ce système aux Etats-Unis : les municipalités de San Francisco et de New York, Time Warner, Microsoft, IBM, etc. Mais, aux yeux des baptistes du Sud, Disney a aggravé son cas en faisant une énorme publicité à la diffusion, sur ABC – chaîne qui lui appartient – de l'épisode d'une *sit-com*, « Ellen », dans laquelle l'héroïne découvrait et avouait son homosexualité.

En réalité, personne ne s'inquiète beaucoup pour Disney. D'abord, la congrégation des baptistes du Sud n'est pas monolithique et ses délégués au congrès sont réputés en représenter la frange la plus conservatrice ; l'un des plus célèbres de ses adeptes aux Etats-Unis, le président Bill Clinton, s'est par exemple empressé de dire qu'il n'avait pas l'intention d'appliquer la consigne de boycottage. Ensuite, les consommateurs américains, et tout particulièrement les enfants, votent avec leurs pieds : peut-on vraiment expliquer à ses enfants qu'ils n'iront pas à Disneyland cette année parce que l'entreprise a une politique sociale favorable aux homosexuels ?

Boycotter Disney, enfin, c'est presque s'arrêter de respirer : cela veut dire non seulement ne pas se rendre dans les parcs d'amusement Disney, mais aussi ne pas aller voir les films Disney ou Miramax au cinéma, ne pas mettre les pieds dans les cinq cents magasins que la firme possède dans le pays, ne regarder à la télévision ni ABC, ni Disney Channel, ni la chaîne sportive ESPN, ni quelques autres, ne pas aller aux matchs des clubs de base-ball ou de hockey qui appartiennent à Disney, ne pas acheter de disques du label Hollywood Records et, à la limite, ne pas aller chez McDonald's, où le moindre Coca vous est servi dans un gobelet orné du dernier-né des dessins animés Disney, *Hercule*, dont le personnage pare aussi quelques milliers d'autobus dans les rues de New York.

La Bourse ne s'y est pas trompée : les actions de Disney ont très peu bougé depuis l'annonce de ce mot d'ordre de boycottage. Un précédent appel de ce type contre Disney, lancé par l'Association de la famille américaine il y a un an, n'avait eu aucun effet. Preuve que, en dépit de quelques prises de position spectaculaires, la tolérance de l'opinion publique américaine à l'égard des gays est en hausse.

Sylvie Kauffmann

Une communauté qui « reste en danger dans le monde entier »

Amnesty International dresse la liste des violences et persécutions envers les gays et les lesbiennes

LA COUVERTURE du premier rapport d'Amnesty International sur *« les violations des droits de l'homme à l'encontre des homosexuels dans le monde »* est illustrée par le tableau d'un artiste homosexuel de Mexico, Salvador Salazar, réalisé pour commémorer l'assassinat, en 1993, de Neftali Ruiz Ramirez, un travesti qui organisait dans l'Etat du Chiapas des manifestations contre les meurtres et les arrestations arbitraires d'homosexuels. Baptisé *Breaking the Silence* [briser le silence], ce rapport devait être présenté, vendredi 27 juin, à l'occasion de l'Europride. *« L'orientation sexuelle est une dimension fondamentale de l'identité humaine, et elle doit être considérée comme un droit fondamental »*, souligne Amnesty.

Tortures, viols, exécutions sommaires, détentions arbitraires, discriminations, humiliations : la liste des violations des droits de la personne à l'encontre des gays et des lesbiennes paraît sans limite. Aucun des cinq continents n'est épargné. Aux Etats-Unis, un tribunal de Virginie a par exemple refusé en 1993 la garde de son enfant à une mère lesbienne au motif qu'elle était *« inapte au rôle de parent »*.

Outre-Manche, des allégations faisant état de mauvais traitements envers les homosexuels ont été portées à la connaissance d'Amnesty International. Ces abus, perpétrés par des policiers, *« seraient motivés par la seule identité homosexuelle, raciale ou ethnique des victimes »*, indique le rapport. En Grèce, la rédactrice d'une revue gay et lesbienne a été condamnée à cinq mois d'emprisonnement et à une amende pour un article publié en 1991 : la cour a jugé que ses commentaires offensaient les *« sentiments de décence publique et les mœurs sexuelles »*. En Roumanie, entre 1993 et 1995, onze personnes au moins ont été emprisonnées en vertu d'une législation qui criminalise les actes homosexuels librement consentis entre adultes.

« VIOLENCE SYSTÉMATIQUE »

En Amérique latine, le constat est terrifiant. Au Mexique, les autorités ont freiné toute enquête sur l'assassinat de Neftali Ruiz Ramirez. Le procureur chargé de l'enquête a démissionné en juin 1994, assurant qu'il ne recevait aucun soutien dans ses recherches. Entre 1991 et 1994, douze homosexuels ont été tués dans l'Etat du Chiapas, où Amnesty dénonce une *« violence systématique »* à l'encontre de la communauté homosexuelle.

Au Brésil, des *« escadrons de la mort* [policiers en civil] *sont à l'origine de centaines d'assassinats de membres des minorités sexuelles au cours des quinze dernières années »*, ajoute l'enquête d'Amnesty International. Le 14 mars 1993, un conseiller municipal bisexuel de Coqueiro Seco (nord-est du Brésil), Renildo Jose dos Santos, qui avait reçu des menaces de mort après avoir annoncé son homosexualité à la radio, a été assassiné. Sa tête et son corps ont été retrouvés séparément, portant des traces de torture. Selon sa famille, des policiers figuraient parmi les ravisseurs.

Au Pérou, les descentes de policiers dans des bars et discothèques gay de la capitale, Lima, sont monnaie courante.

En Afrique, le président zimbabwéen, Robert Mugabe, n'a pas hésité à indiquer qu'il considérait comme *« scandaleux et répugnant pour la conscience humaine que des organisations aussi repoussantes que celles des homosexuels, qui offensent à la fois les lois et la nature et les mœurs et croyances religieuses* [...], *trouvent des défenseurs parmi nous, voire à l'étranger »*. C'était en 1995. L'association Gays and Lesbians of Zimbabwe (GALZ) voit d'ailleurs son action largement entravée, souligne Amnesty.

Au Proche-Orient, en Iran et en Arabie saoudite, les personnes accusées d'homosexualité sont passibles de flagellation et d'emprisonnement.

En Turquie, bien que l'homosexualité ne soit pas proscrite par la loi, les arrestations de gays sont nombreuses, et les mauvais traitements qui leur sont infligés commencent à être dénoncés.

Depuis des années, Amnesty International s'oppose au refoulement des demandeurs d'asile qui sont persécutés, dans leur pays, en raison de leur orientation sexuelle. Un nombre croissant d'Etats accordent le statut de réfugiés à des gays ou à des lesbiennes qui ont fait leur demande en vertu de leur *« appartenance à une catégorie particulière »*. C'est le cas des Pays-Bas, du Danemark, de l'Irlande, de la Norvège, de la Finlande, de l'Australie, de l'Allemagne, de la Nouvelle-Zélande et du Canada. *« Amnesty International a la conviction que les gays et les lesbiennes du monde entier restent en danger »*, conclut le rapport.

M. A.



L'apparition d'un marketing ciblé sur fond de communautarisme

EN DÉPIT de leur succès grandissant, les précédentes Gay Pride – *manifestations de la « fierté homosexuelle »* – organisées chaque année à Paris depuis 1977 n'avaient guère drainé d'annonceurs grand public dans leur sillage. Le « business homo » restait fermé sur lui-même, cantonné aux traditionnels produits de consommation du milieu gay : habillement, presse, boîtes de nuit, boissons alcoolisées. Cette année, pour la première fois, plusieurs grandes entreprises se manifestent au grand jour pour accompagner l'Europride, qui compte réunir 200 000 participants, le 28 juin, dans la capitale. Les précédentes éditions de l'Europride avaient eu lieu à Berlin, à Amsterdam, puis à Copenhague en 1996.

La RATP a émis des tickets de métro et de bus de couleur rose d'une durée de trois ou onze jours calqués sur le « Paris visite » réservé aux touristes. La SNCF, qui avait déjà accordé spontanément aux couples homosexuels les mêmes avantages qu'aux couples hétérosexuels, a proposé des rabais de 30 % sur ses billets à tous les voyageurs en partance pour l'Europride. La société de location de voitures Avis et le voyagiste LVR ont eux aussi offert des tarifs minorés. *« En nous adressant spécifiquement à cette population, nous attirons sa sympathie et sa fidélité sans, pour autant, perdre nos clients habituels*, considère un responsable d'Avis. *Le risque – mais il est calculé – est de désorienter certaines personnes. »*

Encore isolées, ces initiatives illustrent un vrai tournant : l'apparition en France d'un « marketing gay » à part entière. La société organisatrice de l'Europride, la Sofiged, évalue à 200 millions de francs le chiffre d'affaires engendré par les différents événements organisés depuis le 20 juin à Paris.

Ce phénomène reflète aussi, et surtout, une plus grande acceptabilité sociale de l'homosexualité, bien qu'un sondage publié l'an dernier dans nos colonnes ait indiqué que 15 % des Français considéraient encore l'homosexualité comme une perversion sexuelle (*Le Monde* du 22 juin 1996).

« La culture gay se dilue, se brouille en s'universalisant »

Les sponsors de l'Europride, qui vont de Yves Saint Laurent à Kronenbourg, n'ont pas craint les réactions négatives des consommateurs les plus conservateurs. Du reste, leur démarche *« strictement commerciale »* va au-delà d'une *« cible homo »* bien identifiée. Leur message s'appuie en effet sur le succès grandissant que rencontre une « sensibilité gaie » dans plusieurs franges de la population : codes vestimentaires, musiques, modes de loisirs originellement estampillés « gay » se diffusent, surtout chez les jeunes, jusqu'à générer un sentiment de dépossession chez nombre d'homosexuels.

La mode cheveux très courts, pantalons treillis, tee-shirt moulant à manches courtes et grosses chaussures de chantier est désormais répandue dans les lycées. Et les emprunts à l'univers culturel homosexuel ne s'arrêtent pas là. L'esthétique kitsch inspirée des photographes Pierre et Gilles, faite de couleurs, de brillance, de corps et de visages sublimés est devenue « tendance ». Le succès du Queen, une boîte de nuit « homo » des Champs-Elysées, est tel que sa direction avoue avoir dû, après l'engouement pour le film *Priscilla folle du désert* et les drag queens, il y a un peu plus d'un an, réaffirmer son identité gay parce que le Queen, *« trop mixte »*, *« perdait son atmosphère » (lire ci-contre)*. « Absolutely Fabulous », la série culte du câble, à l'humour vitriolé, sans oublier Dalida et les Village People, sont, eux aussi, devenus « tendance ».

Selon Jacky Fougeray, directeur de la publication du magazine *Illico*, la vogue disco, lancée dans les clubs homosexuels américains, avait constitué une première incursion gay dans la culture de masse. Les musiques techno et house ont suivi. *« Cette influence est à ce point accentuée que, désormais, la culture gay se dilue, se brouille en s'universalisant »*, ajoute-t-il. La Gay Pride prend, selon lui, des allures de super « dance machine », et les *boys bands* renvoient à des stéréotypes masculins ambigus. *« Les homosexuels sont les postes avancés de la consommation de masse, cherchant en permanence des signes distinctifs de reconnaissance pour un besoin évident de séduction*, estime un des responsables de Radio FG (anciennement Fréquence gaie). *Ces modes de reconnaissance sont ensuite empruntés par les jeunes qui veulent se différencier, sans trop être conscients des système de codes qu'ils adoptent. »*

Les formes d'expression culturelle puisant leur source dans l'homosexualité rencontrent par ailleurs certaines attentes de la jeunesse, sensible aux remises en cause des normes sociales. Les jeunes, constate le sociologue Frédéric Martel, sont immergés dans une « culture sida » qui les a rapprochés de la communauté gay, notamment *via* l'usage du préservatif ou l'engouement pour des films comme *Les Nuits fauves* ou *Philadelphia*. A l'en croire, les mondes hétérosexuels et homosexuels se sont rapprochés sous le double effet de la banalisation du fait homosexuel et de la fascination pour l'érotisme des gays, *« pour ce monde de la nuit, qui jouit d'un grand prestige parce qu'il passe pour inventeur de nouveaux codes amoureux et pour initiateur en matière de modes »*.

Pascale Krémer et Jean-Michel Normand

Un syndicat qui revendique 900 adhérents

Créé en 1990, le Syndicat national des entreprises gaies (SNEG) entend jouer un rôle de syndicat professionnel. Le SNEG, qui se conçoit comme le représentant du *« business gay »*, revendique 900 adhérents appartenant à quinze secteurs d'activités différents, pour un chiffre d'affaires annuel évalué à 1 milliard de francs.

La plupart des entreprises représentées sont des établissements destinés spécifiquement à une clientèle homosexuelle (bars, saunas, boîtes de nuit), mais le SNEG compte aussi dans ses rangs des dentistes, des médecins ou des notaires. Le SNEG, qui déploie une activité de lobbying (pour obtenir, par exemple, que les établissements gay puissent allonger leurs horaires d'ouverture durant l'Europride), mène également des actions de formation du personnel des entreprises gay dans le domaine de la prévention du sida.

La réputation torride du Queen attire aux portes du club une clientèle sélectionnée

Evénements, soirées thématiques et programmation musicale branchée

PAS DE PARADE sans un char du Queen, le club de l'avenue des Champs-Elysées, devenu par la force de ses « événements » le haut-lieu d'une nuit parisienne que les night-clubers internationaux jugent pauvre. A quelques pas de l'Arc de Triomphe, la devanture du club attise la curiosité. Au Queen, on a peur du *« touriste »*, venu voir de près à quoi ressemble un homosexuel, avec l'espoir revendiqué de tomber sur une *drag queen* à talons abusifs, costume délirant et perruque en rapport.

REPORTAGE
Ce temple de la nuit, aux Champs-Elysées, est fréquenté surtout par des hommes

La cérémonie d'entrée dans ce temple de la communauté gay commencera donc, comme dans tous les endroits « sélects » de la capitale, par un passage devant des physionomistes aux épaules carrées, jaugeant de la capacité des têtes inconnues à participer à la réussite d'une nuit que l'on désire brillante, et veillant à ne pas casser l'équilibre du sexe – majoritairement masculin.

La tenue du *raver* de base – débardeur décolleté, jeans – est conseillée. Les *breakers*, danseurs issus de la culture rap, porteront des maillots de basket-ball ou de football américain, des sweat-shirts cinq tailles au-dessus, le cheveux ras ou les dread-locks. Ils y feront piste séparée avec les stars du show-biz ou du sport – jamais présents avant 4 heures du matin –, les cadres en cravate, bref tous les *happy-few*. Ceux-là *« ont leur bouteille »* et sont parqués dans un *« carré VIP »*, surmonté d'un filet de cirque. Les cordes, comme les estrades, serviront aux plus *« showy »*, les frimeurs, à nourrir de serpentines danses.

Le carré VIP du Queen s'attire les critiques. *« Il y a là des hétéros friqués qui viennent mater avec des petites nanas*, s'insurge une jeune femme pilier du lieu. *La clientèle gay est dans la fosse, les autres sont au spectacle. »* Au bar, un militant de la cause gay commente : *« C'est inégal. Il y a des soirs où tout s'embrase, d'autres où l'on se regarde en chien de faïence. Des mecs montrent leur nouveau bronzage et leurs abdos en tablette de chocolat, en affichant une satisfaction irritante de se retouver entre nous, entre garçons. »*

Le mercredi, le club ouvre ses portes plus largement. C'est le jour des soirées « Respect », très fréquentées par les vrais amateurs de *house* et de techno, et même de rap, homos ou pas, menées par trois disc-jockeys (DJ), dont David Blot, jeune animateur de Radio Nova. Le DJ est dans sa cage de verre, et le Queen, avec ses grands *escaliers moquettés de rouge* que l'on peut descendre à la façon de Zizi Jeanmaire, ses recoins, ses passerelles et ses beaux mecs, ses filles post-punk, danse jusqu'à 7 heures du matin. Le Queen est un joyeux bric-à-brac, symbole d'une culture gay, festive, et basiquement mélangée.

Sa programmation à la veille de l'Europride en donne l'image : élection de Mister Gay Europe 97 sur fond disco, genre toujours à la mode chez les gays, soirée *« Mousse »* le mardi – ou comment s'éclater sans être vu dans une couche de mousse répandue sur deux mètres de hauteur, l'idée a été volée il y a quelques années à Ibiza –, shows torrides avec Chichi la Rue & Porn-stars, *house-party* avec le DJ Charles Schillings – on en profitera pour goûter les nouveaux bonbons X-energy *« offerts tout au long de la soirée »* –, gala de soutien à Act-Up, et performance de Troy Parish, excellent DJ, new-yorkais et gay, invité spécial du Queen. La clientèle est jeune, l'ambiance presque collégienne. Gays purs et durs ou fans de *rave*, tout le monde y trouve son compte.

IMAGE SULFUREUSE

La réputation du Queen tient à ses fêtes thématiques passées ou présentes, la fameuse « Mousse », la *« White Party »*, ou de mémorables « Nuits des punitions interminables ». *« Du délire,* dit un accro du lieu, hétéro et *raver* patenté. *J'étais venu pour la musique, j'ai découvert des lesbiennes dans des baignoires remplies avec du polystyrène pour figurer des bulles de savon ! »*

Pour le néophite, l'image du Queen est liée à celle des *drag queens*, créatures de nuit, dont Super Nana, pionnière des radios libres, de Carbone 14 à Skyrock, noctambule notoire, organisatrice, le dimanche au Gibus, de soirées *house* avec Valérie Bastide. Un garçon qui travaille à Radio FG dit qu'elles sont *« la cerise sur le gâteau, pour le gogo. C'est passé de mode. Aujourd'hui, le public vient davantage dans les clubs pour écouter un DJ dont il connaît le nom, comme pour les rave »*.

Cette image sulfureuse, toujours outrée, datant du temps des soirées déglinguées du Palace, de la glorification des *back-rooms* avant l'épidémie de sida, hérissent les plus moralistes, outrés que le Queen ait élu domicile sur la plus belle avenue du monde, à deux pas du tombeau du Soldat inconnu. La sortie, entre 8 et 9 heures du matin auparavant, a dû être avancée d'une heure, *« pédés noctambules et citoyens du matin n'étant pas censés faire bon ménage »*, dit un habitué.

C'est occulter la fonction musicale du lieu, équivalent parisien du Minister Sound de Londres. Par ici passent de grands DJ internationaux, *« les stars de la nouvelle musique d'aujourd'hui »*, dit Thibault Jardon, tels les Américains Junior Vasquez, Danit Naguya, Lee Lewis, David Morales, Troy Parish, Lil Louis, ou les Français de Daft Punk. Le Queen emploie une équipe de sept DJ résidents, chargés de jauger un auditoire prêt à toutes les folies, prompt à créer un « événement » sur l'instant. Le milieu gay a lancé le disco, il adhère *« au côté tribal, transe, de la techno*, dit David Blot. *Mais, même si de grands DJ ont ouvertement revendiqué leur homosexualité, tels Frankie Knuckles, de Chicago, Larry Levan, ex-DJ du Paradise Garage de New York, mort récemment, on ne peut pas du tout dire que cette musique soit liée au milieu gay. La scène underground boude d'ailleurs les gays et leur business »*.

Pour réussir, le Queen doit naviguer entre sa cible première, les gays, et la clientèle branchée des faiseurs de mode, un problème pour les directeurs de clubs : ils se lassent vite, ils zappent d'un club à l'autre. *« Ils donnent son image à un club, mais pas forcément son âme. Les gays ont l'esprit de la fête »*, dit Thibault Jardon, directeur artistique du Queen. Ici, on vient s'amuser, se jouer de tout. Se protéger aussi. *« Le Queen ne peut pas se livrer*, ajoute le jeune homme, *il veut garder son mystère. »*

Véronique Mortaigne

Le dernier club en vogue de la capitale

Le Queen – en anglais, *queen* signifie « folle » – a été créé en 1992 à l'emplacement du Central, autre club gay, par Philippe Fatien, propriétaire du Bus Palladium, depuis peu de Castel, et qui serait en passe de racheter la Scala. La société Queen, une SARL au capital de 250 000 francs, présidée par Pascal Pratellini, affichait en 1995 un chiffre d'affaires moyen de 2 millions de francs par mois.

L'entrée est gratuite en semaine, la consommation peu onéreuse. Un espace confortable pouvant accueillir 1 200 personnes, une sonorisation performante et une équipe compétente ont fait du Queen le club parisien à la mode de ces cinq dernières années. Liza Minnelli ou Ute Lemper y ont présenté leurs nouveaux disques ; Orlando, légataire universel de Dalida, celui des « remix dance » des tubes de sa sœur. On y lance des collections de prêt-à-porter de luxe, des parfums, des films, en première partie de soirée.

Une « initiative choquante »

Le député et maire (RPR) de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), Jacques Baumel, s'est étonné, dans une question adressée au premier ministre, de *« l'initiative choquante de la part de services publics (SNCF et RATP) qui figurent sur la liste des partenaires officiels du grand défilé européen homosexuel »*. Il critique la décision de la RATP de proposer un *« ticket rose »* et celle de la SNCF d'offrir des réductions de 30 % aux participants à l'Europride.

Plusieurs associations homosexuelles ont par ailleurs dénoncé, mercredi 25 juin, une campagne d'affichage sauvage apparue sur les murs de Paris. L'un des deux placards anonymes accuse l'Etat de soutenir *« les pédérastes »* via la SNCF. L'autre cite notamment le pédophile belge Marc Dutroux, affirmant que *« les homosexuels d'aujourd'hui sont les pédophiles de demain »*. L'association SOS-Homophobie redoute *« un amalgame insupportable »* et a demandé aux autorités de lancer des *« recherches et poursuites des auteurs des faits »*.

Vague de perquisitions dans l'enquête sur les marchés publics d'Ile-de-France

Plus de cinquante policiers appartenant à différents services ont participé à cette opération

Armand Riberolles et Marc Brisset-Foucault, les *deux juges d'instruction du tribunal de Paris* chargés de l'enquête sur les marchés publics du conseil régional d'Ile-de-France, ont mené, jeudi *26 juin, une vague de perquisitions. Les policiers* ont fouillé les bureaux de plusieurs membres de l'exécutif régional, les locaux de l'administration, *et le siège du bureau d'études Patrimoine* Ingénierie.

LES MAGISTRATS parisiens Armand Riberolles et Marc Brisset-Foucault, désigné, mardi 24 juin, pour codiriger l'épais dossier des irrégularités intervenues lors de la campagne de rénovation des lycées de la région Ile-de-France, présidée par l'ancien ministre (RPR) Michel Giraud, ont mené, jeudi 26 juin, une opération de grande envergure dans le cadre de l'information judiciaire ouverte, le 3 juin, sur les chefs de *« favoritisme et recel, faux et usage et pratiques anticoncurentielles en matière de marchés publics »*.

Pendant plus de douze heures, une quinzaine de policiers du 8e cabinet de délégations judiciaires, épaulés par des membres de la brigade financière et de la brigade centrale de répression de la criminalité informatique, ont perquisitionné dans les locaux de l'exécutif du conseil régional, rue Barbet-de-Jouy, à Paris, et de la direction des affaires scolaires, boulevard des Invalides. Ils ont longuement fouillé les bureaux des principaux responsables de la région, dont celui de Michel Giraud. Ils ont, aussi, fait procéder à l'ouverture du coffre du directeur général des services, également directeur de cabinet du président, Pierre Pommellet, et emporté des documents qui se trouvaient dans les armoires de François Houy, directeur des affaires scolaires.

Les investigations des magistrats ont également conduit d'autres policiers au siège du bureau d'études Patrimoine Ingénierie, à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), ainsi qu'à Lille, où se trouve la principale filiale de l'entreprise. Ils se sont rendus au domicile de Gilbert Sananés, directeur de cette société décrite par de nombreux témoins comme ayant pu jouer un rôle de pivot dans la répartition des marchés. La direction nationale des enquêtes de concurrence, tout spécialement chargée des contrôles de la régularité des marchés, a effectué des perquisitions au sein de plusieurs entreprises ayant obtenu des contrats de construction ou de rénovation d'établissements scolaires.

Cette brutale accélération de l'enquête survient trois semaines après l'ouverture, le 3 juin, d'une information judiciaire sur les conditions dans lesquelles l'assemblée régionale a géré, entre 1991 et 1995, la passation des marchés publics dans le cadre de la restructuration du parc de lycées de la région Ile-de-France. Le montant des investissements, jamais atteint par une collectivité territoriale, s'élève à plus de 23 milliards de francs.

Les investigations portent sur des éléments apportés, en 1996, par l'ancienne présidente de la commission des marchés, Claude-Annick Tissot, qui, la première, avait dénoncé le caractère irrégulier du fonctionnement des appels d'offres. Les doutes avaient été renforcés par le résultat d'une enquête préliminaire, ouverte le 12 décembre 1996, à la suite d'une plainte de trois élus Verts mettant en cause le monopole du bureau d'étude Patrimoine Ingénierie. Présent en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage, ce bureau a concentré près de 80 % des marchés et gérait, à ce titre, la mise en concurrence des entreprises pour plus de 10 milliards de francs de marchés. La chambre régionale des comptes d'Ile-France a, en outre, transmis au parquet de Paris deux *« révélations »* mettant en valeur des faits délictueux dans la passation des marchés publics. Bien que le procureur de Paris, Gabriel Bestard, ait annoncé, en avril, qu'il souhaitait engager des poursuites, la hiérarchie judiciaire avait attendu la fin de la campagne législative pour ouvrir une information.

Dans les trois jours précédant cette perquisition, les juges Riberolles et Brisset-Foucault ont entendu, très longuement, au titre de témoins, Claude-Annick Tissot, Jean-Jacques Porchez, l'élu des Verts qui avait porté plainte, et Didier Sellès, l'ancien responsable financier de la région. Ces auditions leur ont permis de mettre une touche finale à leur stratégie dans ce dossier particulièrement vaste.

Pour parfaire la préparation de cette opération, le juge Riberolles avait obtenu, dès sa désignation, que l'enquête conduite, depuis juin 1996, par le Conseil de la concurrence, et étendue, en octobre 1996, à l'ensemble des marchés conclus par la direction des affaires scolaires, lui soit directement rattachée. Le magistrat a délivré une commission rogatoire aux services de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, chargés d'effectuer le travail de recherche pour le compte du conseil afin de mener les investigations nécessaires auprès des entreprises sous contrat avec la région Ile-de-France.

Jacques Follorou

Le « réseau de corruption » des Yvelines

Franck Borotra, président (RPR) du conseil général des Yvelines, a fait, vendredi 27 juin, le point sur les affaires de corruption qui, depuis plus de deux ans, ont mis en cause plusieurs élus du département, dont son ancien président, Paul-Louis Tenaillon (UDF-FD), mis en examen il y a deux semaines. Lors d'une séance à huis clos, M. Borotra a estimé que l'affaire était *« grave, très grave »*, mais qu'elle ne touchait certains élus et fonctionnaires qu'à titre individuel. L'objectif de M. Borotra est d'éviter que le climat des affaires qui pèse sur le conseil régional d'Ile-de-France, le département de l'Essonne *(lire page 8)* et la Ville de Paris n'entrave le fonctionnement des Yvelines. M. Borotra a, sans se livrer à de nouvelles révélations, décrit les mécanismes qui ont rendu possible la mise en place d'un *« réseau de corruption »* et les mesures prises depuis 1994 pour mettre un terme au favoritisme dont avaient bénéficié auparavant plusieurs entreprises de travaux publics.

L'opposition demande la démission de Michel Giraud

MICHEL GIRAUD, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, avait déclaré qu'il ne croyait pas à des suites judiciaires sur le rapport de la chambre régionale des comptes sur les marchés publics. En apprenant l'arrivée des magistrats et des policiers dans les locaux du conseil régional, jeudi 26 juin, l'opposition lui a rappelé ces propos, alors que s'ouvrait la première séance publique de l'assemblée régionale depuis le rejet du budget, au mois de janvier. La séance a été intégralement consacrée à cette affaire, l'ordre du jour normal ayant été reporté au vendredi 27 juin.

Yannick Bodin, président du groupe socialiste, a ouvert le feu en affirmant que le fonctionnement de l'institution régionale était bloqué *« en raison d'une information judiciaire qui, à l'évidence, concerne l'exécutif »*, c'est-à-dire M. Giraud. Le président a eu beau rappeler que l'information judiciaire ouverte le 3 juin pour *« faux, usage de faux, favoritisme et pratiques anti-concurrentielles »* ne visait nommément personne, rien n'y a fait. Jean-Yves Le Gallou, président du groupe Front national, a souligné qu'*« on ne parlait plus de la région que pour évoquer des affaires judiciaires »* et a demandé le départ de M. Giraud *« sans attendre sa mise en examen »*. Le nouveau président du groupe des Verts, Jean-Félix Bernard, a pour sa part exigé *« une nouvelle fois »* que M. Giraud fasse savoir clairement si la mise en examen d'élus serait ou non suivie de leur démission...

COÏNCIDENCES

Dans l'esprit de nombreux élus régionaux, cette perquisition des juges Riberolles et Brisset-Foucault marque une accélération du cours de la justice. François Guérard, président du groupe UDF, a relevé la coïncidence entre cette perquisition spectaculaire et l'*« agenda de l'assemblée régionale »* : les magistrats sont en effet arrivés dans les locaux de la rue Barbet-de-Jouy, qui abritent les bureaux des membres du cabinet de M. Giraud, alors que ce dernier y tenait un point de presse sur les difficultés de l'emploi dans la région, à l'ordre du jour de la séance publique du même jour. M. Guérard s'est demandé si, *« en dépit des déclarations d'Elisabeth Guigou »*, garde des sceaux, sur la liberté d'action des parquets, *« on n'a pas essayé de nous empêcher de fonctionner »* et de provoquer la paralysie du conseil régional.

M. Giraud a préféré banaliser cette perquisition en l'annonçant lui-même aux journalistes, déclarant qu'elle s'inscrivait *« dans le déroulement normal de l'information judiciaire »* ouverte au début du mois par le parquet de Paris. Si le président du groupe RPR, Robert Pandraud, ne s'est livré qu'à des déclarations anecdotiques sur ce nouvel épisode judiciaire, il n'a pas hésité à faire part d'un pronostic. Selon lui, M. Giraud ira au terme de son mandat, en 1998, mais il aurait fait savoir qu'il *« ne voulait pas se représenter »*. Le RPR est déjà à la recherche d'un chef de file susceptible de garder dans son giron la plus importante région de France, qu'il détient depuis sa création, il y a vingt ans.

Pascale Sauvage

Les maîtres auxiliaires attendent une réponse du ministère de l'éducation

Ils sont 33 000 à espérer une titularisation

« MAIS quand donc obtiendrons-nous une réponse ? » Michèle, maître auxiliaire de mathématiques depuis sept ans, est excédée. Comme trois mille autres candidats en Ile-de-France (douze mille trois cents dans toute la France), elle s'était inscrite pour passer le concours national réservé aux maîtres auxiliaires. Elle n'a jamais pu composer. Le 29 mai, date de convocation pour les épreuves écrites, le centre d'examen du Parc floral de Paris s'est transformé en une assemblée générale menée par le Collectif des non-titulaires de l'éducation nationale (*Le Monde* du 31 mai).

Le concours a été annulé et les candidats ont été reconvoqués le 6 juin dans six centres d'examen. A nouveau, les épreuves ont été perturbées par les opposants au concours. Depuis, Michèle n'a plus aucune information. Elle a écrit au ministère de l'éducation nationale, au rectorat, au président du jury, à l'inspection académique, mais *« personne n'a d'information à fournir »*. Pis, à la direction des personnels enseignants, d'autres maîtres auxiliaires ont obtenu pour seule réponse : *« Vous serez considéré comme absent. »*

En province, où les épreuves ont pu se dérouler normalement, les admissibilités ont été prononcées et les oraux débuteront dans quelques jours (deux mille sept cents postes sont offerts cette année). Sur le service minitel du ministère (36 15 EDUTELPLUS), à la rubrique « concours réservé, académie de Paris », il est simplement indiqué qu'*« aucun candidat inscrit n'a été déclaré admissible »* en histoire-géographie, mathématiques, anglais, etc. Au total, mille trois cent cinquante personnes seraient dans la même situation kafkaïenne que Michèle.

DES PROMESSES

Jamais un concours national n'a connu de telles péripéties. En décidant, dès le 29 mai, de réorganiser des épreuves pour une partie des candidats, le ministère, alors dirigé par François Bayrou, a pris le risque juridique de remettre en cause le principe d'égalité. Désormais, Claude Allègre entend *« calmer la situation »* et promet de *« ne pas laisser des gens non réemployés »*. Les maîtres auxiliaires ayant une ancienneté de plus de trois ans, et qui étaient en poste cette année, devraient obtenir un emploi à la prochaine rentrée. Mais la question de leur titularisation reste toujours en suspens.

« Jospin, promesses et pouvoir ce n'est pas contradictoire », scandaient, mercredi 25 juin, sous les fenêtres de Claude Allègre une centaine de membres du Collectif des non-titulaires, soutenu par le syndicat SUD-éducation. Pour sa énième manifestation, le collectif a jeté en tas devant le ministère des vieux manuels scolaires, des cahiers usagés, des formulaires de copies d'examen, des rapports de jurys de concours, *« tout ce qui représente notre métier d'enseignant »*.

Si les fondateurs du collectif revendiquent toujours *« une titularisation pour tous, sans préalable de concours ni discrimination de nationalité »*, ceux qui ont rejoint le mouvement ces dernières semaines ont un discours plus tempéré. *« Nous sommes prêts à négocier un plan de titularisation prenant en compte l'ancienneté, le diplôme, la notation pédagogique et administrative »*, souligne Pierre, maître auxiliaire d'histoire depuis neuf ans, qui a déjà, comme beaucoup d'autres, reçu son dossier d'inscription à l'ANPE.

UNE MASCARADE

Mais tous considèrent que le concours réservé – avec *« ces conditions d'inscription arbitraires, le flou des épreuves et la quasi impréparation des candidats »* – est *« une mascarade »*. Le ministère se dit prêt à envisager des modalités d'examens qui prendraient davantage en compte les acquis professionnels. Néanmoins, toute titularisation s'effectuera dans le cadre *« de la loi de la fonction publique »*. *« J'enseigne dans un lycée difficile depuis dix ans et je participe aux jurys de bac. Je trouve cela humiliant de devoir faire la preuve de ma compétence »*, s'insurge Sylvie.

Le collectif, dont une délégation a été reçue, mercredi 25 juin, par Georges Septours, responsable de la direction des personnels enseignants, entend *« intensifier »* son action et devrait installer, vendredi 27 juin, un campement proche du ministère. Le collectif ne se gène pas pour rappeler qu'un vaste plan de titularisation avait été engagé en 1983 pour plus de quarante mille maîtres auxiliaires. Cette année, ils sont trente-trois mille trois cent trente-quatre et représentent 11 % des effectifs enseignants du secondaire (*Le Monde* daté 20-21 avril). Les manifestants font en outre valoir un courrier de Lionel Jospin, daté du 30 mai, dans lequel il promettait de *« mettre fin au statut précaire des maîtres auxiliaires »*. Désormais, au ministère de l'éducation nationale, on souligne que *« le problème est réel »*, mais qu'il réclame *« des arbitrages budgétaires importants »*.

Sandrine Blanchard

Des peines de prison avec sursis requises dans le procès du Drac

Le ministère public dénonce une « incroyable accumulation de légèretés et d'irresponsabilités »

GRENOBLE
de notre correspondante

PROCÈS

A l'issue d'un réquisitoire dans lequel il a dénoncé *« l'incroyable accumulation de légèretés et d'irresponsabilités »* qui a abouti, le 4 décembre 1995, à la mort de six enfants et de leur accompagnatrice, le premier procureur adjoint de Grenoble, Pierre-Marie Cuny, a réclamé, jeudi 26 juin, des amendes et des peines de prison avec sursis contre les responsables de la tragédie du Drac. Contre les trois cadres d'EDF, il a réclamé, outre une amende de 50 000 francs, une peine d'emprisonnement qui ne puisse *« descendre en dessous de deux années »* avec sursis. Contre l'institutrice, il a demandé dix-huit mois avec sursis et 30 000 francs d'amende ; contre les deux fonctionnaires de l'éducation nationale, dix mois avec sursis et 20 000 francs d'amende ; et contre la ville de Grenoble, une amende qui *« ne soit pas inférieure à 100 000 francs »*, assortie d'une obligation d'affichage. En revanche, il a laissé au tribunal le soin de fixer la peine de la directrice de l'école.

Au cours de sa démonstration, le magistrat du parquet n'a épargné personne. Ni la directrice de l'école, qui se contentait *« de faire confiance à la ville »* ; ni l'institutrice, qui, selon lui, a fait preuve de *« négligence »*, *« d'inconscience »* et *« d'absence de clairvoyance »*, en ne préparant pas mieux une sortie *« bâclée »*, puis, en ne l'annulant pas lorsqu'au départ du car l'absence de la seconde accompagnatrice a été constatée ; ni l'éducation nationale qui a donné, sans contrôle, son feu vert à la sortie.

« Lorsqu'on appose sa signature en dessous du mot autorisation, on doit en assumer les conséquences », a lancé le représentant du ministère public. *« Vous avez laissé faire n'importe quoi »*, a-t-il lancé ensuite à l'inspecteur d'académie. La ville de Grenoble n'a pas bénéficié de plus d'indulgence pour *« le manque de vigilance de ses services qui, soit, ne cherchaient pas à savoir ou, soit, lorsqu'ils savaient, ne disaient rien »*.

AUCUNE PRÉCAUTION

C'est sur EDF, située au bout de cette chaîne d'erreurs et de négligences, que les foudres du procureur se sont abattues avec le plus de fermeté. Les extractions de graviers réalisées dans les années 70 par EDF sans qu'aucune étude d'impact ait jamais été réalisée, et qui n'avaient cessé qu'après une action en justice de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature, auraient ainsi largement participé à la déstructuration du site, et favorisé des vitesses d'eau anormalement fortes.

EDF avait en outre l'obligation, inscrite au cahier des charges, d'assurer le déboisement du site. Or, elle ne l'a pas fait, laissant se développer une faune et une flore qui ont encouragé la fréquentation du site. Quant aux consignes relatives aux lâchers d'eau, EDF ne les a pas appliquées. *« M. Alphandéry a été mal renseigné*, a raillé le procureur. *Le 4 décembre, ce n'est pas 25, mais 30 mètres cubes par seconde qui ont été lâchés. »* M. Cuny a enfin dénoncé *« la légèreté »* dont EDF faisait preuve pour s'assurer de la mise en sécurité du site, envoyant un jour un agent pour vérifier si aucun promeneur ne se trouvait en aval, puis, un simple fax aux communes voisines, comme ce fut le cas les 30 novembre et 1er décembre 1995.

Le 4 décembre, en revanche, rien. Aucune précaution, à part un message laissé par erreur sur le répondeur d'un riverain, à la place de la société Pascal, une entreprise de travaux publics qui avait un chantier, plus bas, et avec laquelle EDF était liée par une convention. *« Cet exemple illustre bien l'incohérence avec laquelle l'entreprise publique agissait »*, a conclu Pierre-Marie Cuny.

Nicole Cabret

Quatre policiers bordelais mis en examen pour « viol »

SOUPÇONNÉS d'avoir participé à une série de viols commis contre une femme de trente-trois ans, quatre policiers en tenue ont été mis en examen, jeudi 26 juin, à Bordeaux. A la suite d'un accident de la route provoqué, en mars, par une automobiliste en état d'ivresse, des gardiens de la paix du commissariat de Cenon lui auraient proposé des relations sexuelles en échange d'un abandon de toute procédure. Des policiers seraient revenus à diverses reprises à son domicile pour la violer. La jeune femme a déposé plainte. L'un des policiers a été mis en examen pour *« viols sur personne particulièrement vulnérable par personne abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions »* et les trois autres pour *« complicité de ces faits »*.

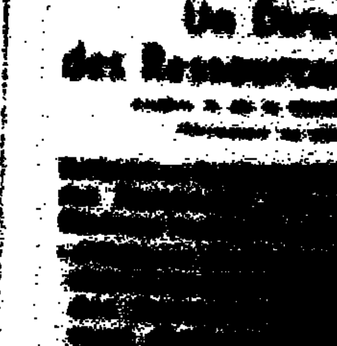
DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : les jurés de la cour d'assises du Val-de-Marne ont acquitté**, jeudi 26 juin, un patron de brasserie de Vincennes, Jean-Pierre Péru, qui avait mortellement blessé un jeune cambrioleur, le 14 juin 1994. Durant les deux jours d'audience, les jurés avaient été confrontés à un réquisitoire de fermeté – six ans d'emprisonnement, sans retenir la légitime défense – et à un dilemme : sanctionner l'autodéfense ou excuser la *« peur légitime »* d'un homme victime de plusieurs cambriolages.

■ **FRANÇAISE DES JEUX : les enquêteurs de l'Office central de répression de la grande délinquance financière ont procédé**, mercredi 25 juin, à une perquisition au siège parisien de la Française des jeux. Selon *Le Parisien* du 27 juin, les policiers se sont également rendus dans une imprimerie de Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme) où sont fabriqués des tickets de jeux. L'enquête, confiée aux juges d'instruction Alain Philibeaux et Patrick Desmure, porte sur d'éventuelles surfacturations dont la justice cherche à identifier les bénéficiaires.

■ **MEURTRES : Alexi, un adolescent d'origine russe accusé d'avoir** tué quatre membres de sa famille et un couple d'amis, le 26 février 1995, à Louveciennes (Yvelines), comparaîtra devant la cour d'assises des mineurs, sur une décision rendue vendredi 27 juin, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles.





Les maîtres auxiliaires attendent une réponse du ministère de l'éducation

Ils sont 33 000 à espérer une titularisation

Quatre policiers bordelais mis en examen pour ...

Le Monde INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux



L'Ouverture Ernst & Young

La vocation d'Ernst & Young, leader mondial de l'Audit et du Conseil est d'apporter à nos clients un service global pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs stratégiques, améliorer leurs performances et conduire le changement. **Afin de renforcer notre équipe spécialisée en Conseil auprès des collectivités territoriales,** nous recherchons pour **LYON** un

Consultant expérimenté en management et organisation
dans les collectivités territoriales

■ Implantés dans les principales métropoles régionales, nous aidons, depuis plus de 14 ans, de très nombreuses collectivités territoriales à optimiser leur organisation, leur gestion, leurs moyens d'action et leurs finances.

■ A 30/40 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez acquis, à un poste de direction *dans une moyenne ou grande collectivité territoriale, une solide* expérience des composantes du management, à savoir l'organisation et les ressources humaines. Vous avez également développé de bonnes connaissances en contrôle de gestion, en informatique et en évaluation de politiques publiques. Une double expérience en collectivité territoriale et en cabinet de conseil serait particulièrement appréciée.

■ Reconnu pour vos compétences et votre professionnalisme, à l'écoute des besoins de vos clients internes et/ou externes, vous avez su créer, par votre implication personnelle, des relations de confiance durables.

■ Nous offrons à un candidat ambitieux, dynamique, doté d'excellentes capacités de communication tant écrites qu'orales, l'opportunité de développer ses qualités personnelles et professionnelles au sein d'équipes pluridisciplinaires, fortement engagées dans la qualité et la réussite de leurs missions, *tout en bénéficiant des outils et méthodologies d'Ernst & Young.*

Pour ce poste basé à LYON, nous vous remercions d'adresser sans tarder votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle), en précisant la réf. EYC 992M à Monique Herbet - Ernst & Young Conseil - Tour Manhattan - Cedex 21 92095 Paris-la Défense 2.

ERNST & YOUNG
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



La ville de Vaulx-en-Velin (Nord est de Lyon) 45 000 habitants, recrute

Directeur des Ressources Humaines

par voie de mutation ou détachement.

Pour ce recrutement statutaire de directeur territorial ou d'attaché, à pourvoir immédiatement et sous l'autorité du secrétaire général adjoint, vous êtes chargé de coordonner une *équipe de 23 personnes.*

Vous dirigez et coordonnez l'activité de la D.R.H., assurez la préparation et le suivi du budget du personnel. Vous élaborez et mettez en oeuvre les orientations stratégiques de gestion des ressources humaines. Vous participez aux relations et aux négociations sociales. Vous gérez les dossiers de contentieux du personnel. Vous êtes conseil en ressources humaines et en organisation auprès de la direction générale et des services municipaux. Vous élaborez un système d'information et de pilotage des données concernant le personnel.

De formation Bac + 4 minimum, vous possédez une très bonne connaissance du statut et des organisations publiques. Vous connaissez les systèmes informatiques de gestion du personnel. Vous bénéficiez d'une bonne capacité relationnelle alliée à une expérience validée dans un emploi similaire de la fonction publique.

La connaissance de la M14 serait un atout supplémentaire.

Rémunération statutaire : 13e mois et régime indemnitaire.

Vous êtes disponible rapidement ?

Merci d'adresser votre lettre de motivation avec photo et CV avant le 15 juillet 1997, à Monsieur le Maire, Direction des ressources humaines, place de la Nation, 69120 Vaulx en Velin.

safari

Ingénieurs et Informaticiens

Un adjoint au directeur de la production



Principales missions :
assure la coordination technique et administrative de 3 services *opérationnels* pour la mise en œuvre des expositions.
A en charge la centralisation des marchés et contrats passés ainsi que leur suivi.

Le profil recherché est celui d'un Ingénieur Travaux Publics ayant de très bonnes connaissances de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre.

Une expérience professionnelle de 5 ans est nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 9772
Au Monde Publicité
21 bis, rue Claude Bernard
BP 218
75226 Paris Cedex 05



VILLE DE GRENOBLE
(Isère)

recherche

Un Directeur des Ressources Humaines

Cadre A de la fonction publique
(Directeur ou administratif)

[illegible] Général Adjoint chargé [illegible] et Moyens [illegible] pour mission :
[illegible] la politique [illegible] et de développement [illegible] Humaines (développement, d'une gestion prévisionnelle des [illegible] des emplois, mise en place des projets de service).
- De conduire la mise en place de la nouvelle [illegible] des Ressources Humaines [illegible] fonctionnels - environ 80 personnes).
- De gérer les relations avec les partenaires sociaux (organisations syndicales, mutuelles, comité social).

■ VOTRE PROFIL
De formation supérieure, vous disposez d'une expérience dans la fonction personnel et maîtrisez la réglementation statutaire et les règles budgétaires (M 14).

Votre sens de l'organisation et vos qualités de coordinateur vous permettront de conduire l'action des 5 secteurs du département, inscrits dans un organigramme fonctionnel récemment constitué.

Votre sens de la relation et du contact sont indispensables pour établir et maintenir le dialogue avec l'ensemble des intervenants (élus, direction générale, services, partenaires sociaux) et vous inscrire dans un *réseau d'échanges national.*

Merci d'adresser CV détaillé et lettre de motivation avant le 11 juillet 1997 à :

Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville
B.P. 1066
11, boulevard Jean Pain
38021 GRENOBLE CEDEX 1



LA VILLE D'HÉROUVILLE SAINT-CLAIR
25.000 habitants - 2ème ville du Calvados - 600 agents recrute selon conditions statutaires son

Directeur Général des Services

Collaborateur direct du Maire, vous serez chargé d'impulser les politiques de la Ville, de mettre en œuvre les projets municipaux. Vous dirigerez et coordonnerez l'activité des services, suivrez tous les projets de développement. Vous animerez l'équipe de direction et prendrez la responsabilité de l'administration générale.

Doté d'une solide formation supérieure, vous justifiez déjà d'une expérience probante dans une fonction similaire et vous avez acquis une réelle connaissance des collectivités locales et de leur environnement.

Votre personnalité, votre capacité de conduite du changement, votre sens du travail en équipe, votre disponibilité seront parmi les critères déterminants du choix.

Ce poste de Directeur Territorial est à pourvoir si possible au 1er septembre 1997 par mutation ou par détachement d'un fonctionnaire titulaire de la fonction publique territoriale, ou par détachement d'un fonctionnaire d'Etat, ou par un contractuel.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci de téléphoner au 01 42 66 66 05 ou d'adresser rapidement votre CV *accompagné d'une lettre de motivation + photo sous référence* CDG97016M à FC Conseil, 9 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui garantit la confidentialité.

OPOCN — SOURCES

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône organise à Lyon en commun avec les Centres de gestion de l'Ain, l'Ardèche, l'Isère,

le 29 octobre 1997

un examen professionnel de REDACTEUR CHEF

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Examen ouvert :

- aux rédacteurs ayant atteint ou pouvant atteindre à l'ancienneté maximum le 7ème échelon de leur grade au 29 octobre 1998,
- Aux rédacteurs principaux, sans condition d'ancienneté.

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

du 4 août au 8 septembre 1997 au :

Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône - 18, rue docteur Edmond Locard - 69322 LYON Cedex 05

sur place ou par courrier (joindre une *enveloppe 24 x 32 affranchie à 6,70* F *et* libellée aux nom et adresse du candidat).

DATE LIMITE DE DEPOT OU D'EXPEDITION DES DOSSIERS COMPLETS

Lundi 15 septembre 1997 minuit, le cachet de la Poste faisant foi, au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Rhône.

NOISY-LE-GRAND

(Seine-Saint-Denis - Marne La Vallée)
Ville nouvelle en pleine expansion
58.000 habitants

Dans le cadre du développement de sa politique en direction de l'animation de quartier

Recherche

• UN DIRECTEUR DE MAISON DE QUARTIER •

Missions

- Elaborer un projet d'animation prenant en compte la diversité des attentes des différents *publics*
- Mettre en place un partenariat avec l'ensemble des acteurs de terrains, institutionnels et associatifs
- Gérer un équipement de quartier (personnel, activité, budget).

Profil

- DEFA
- Capacité à travailler en équipe et à élaborer des partenariats
- Capacité *d'innovation et d'impulsion*
- Disponibilité
- Expérience de plusieurs années dans un poste similaire

Poste à pourvoir de suite

Candidature à adresser à
Monsieur le Député Maire - Hôtel de Ville
BP 49 - 93161 NOISY-LE-GRAND Cedex

Le Monde des INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux



15 mn RER A de Paris

2e ville des Yvelines

50440 habitants

recrute pour son service logement

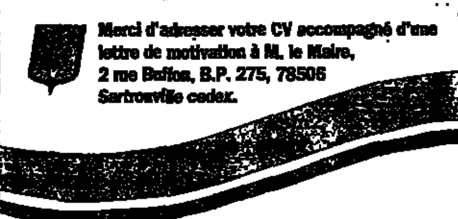
UN ATTACHÉ OU UN RÉDACTEUR

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du directeur de l'action sociale, de la santé et de logement, vous serez chargé(e) :

- de diriger le service du logement avec l'objectif d'une amélioration constante de la qualité de l'accueil du public,
- de gérer le fichier des demandes de logements sociaux,
- d'assurer le suivi des attributions de logements,
- d'assurer des relations de qualité avec l'ensemble des partenaires (bailleurs sociaux, services municipaux, préfecture...),
- d'organiser le travail de votre équipe (3 personnes), en introduisant et en généralisant l'utilisation de moyens informatiques,
- de conduire l'évolution du service et l'extension de ses missions.

Titulaire d'une maîtrise de droit social, d'un DESS *d'urbanisme ou d'un diplôme équivalent, vous êtes un* homme ou une femme de terrain, familiarisé(e) avec l'outil informatique, possédant une aisance relationnelle et une expérience réussie dans une collectivité territoriale.

Rémunération + régime indemnitaire + prime annuelle.



Merci d'adresser votre CV accompagné d'une lettre de motivation à M. le Maire, 2 rue Buffon, B.P. 275, 78505 Sartrouville cedex.

Safari



Le Doubs
CONSEIL GENERAL

recrute par voie de mutation, détachement ou liste d'aptitude POUR LA DIRECTION DU CADRE DE VIE ET DE LA COOPÉRATION COMMUNALE, CELLULE "DÉVELOPPEMENT LOCAL"

Deux animateurs des plans locaux de développement

(attachés territoriaux ou ingénieurs subdivisionnaires)

Vos missions :

- animation de réunions d'élus, aide à la formalisation et rédaction des projets (programmes thématiques européens, plan local de développement...),
- réponse aux appels d'offres nationaux ou européens,
- participation active à l'exécution des crédits engagés auprès des maîtres d'ouvrage public,
- appui technique auprès des collectivités dans les domaines fiscaux et juridiques en particulier, réalisation des documents administratifs et simulations nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche intercommunale,
- mobilisation des connaissances nécessaires à la prise de décision des élus locaux.

Vos atouts :

- sens de l'écoute et de la synthèse,
- disponibilité,
- créativité, innovation, rigueur et réserve,
- maîtrise des logiciels Word et Excel.

Tous renseignements sur ces postes peuvent être obtenus auprès du directeur du cadre de vie et de la coopération communale au 03 81 25 81 40.

Les candidatures manuscrites + CV sont à adresser à M. le Président du Conseil Général du Doubs, secrétariat général pour l'administration et la logistique, service du personnel et de la formation, 7 avenue de la Gare d'Eau, 25031 Besançon cedex jusqu'au 15 juillet 1997 inclus.

LA VILLE DE DECINES-CHARPIEU (69)
25 000 HABITANTS
COMMUNE DE L'EST LYONNAIS

recrute un

Secrétaire Général Adjoint

Missions :

Sous l'autorité et en collaboration directe avec le Secrétaire Général, vous participerez à la direction générale des services de la commune.

Vous prendrez en charge plus particulièrement les dossiers concernant **la politique de la ville** (D.S.U. - insertion - prévention - logement social).

A ce titre, vous assurerez la coordination des services exerçant une mission dans le cadre de dispositifs contractuels avec l'Etat et les autres partenaires institutionnels.

Profil :

- Attaché territorial avec formation supérieure alliant des connaissances en droit public et droit privé,
- très bonne connaissance des collectivités territoriales,
- capacité d'analyse, de synthèse et de proposition,
- aptitude à l'encadrement et au dialogue,
- expérience dans fonction similaire appréciée.

Conditions de recrutement :

- rémunération statutaire emploi fonctionnel Secrétaire Général Adjoint des villes de 20 000 à 40 000 habitants + régime indemnitaire + prime de 13e mois + véhicule de service.

Poste à pourvoir à compter du 1er septembre 1997.

Candidature manuscrite + CV + photo à adresser **avant le 4 juillet 1997** à :

Monsieur le Maire
B.P. 175
69151 DECINES CEDEX



La Ville de CHALON-SUR-SAÔNE
(Saône-et-Loire)

Cité de l'Image et Ville d'Art et d'Histoire
56 000 habitants

recrute

un directeur adjoint du service information et relations publiques

Il aura pour principales missions la direction du journal municipal (mensuel, 40 pages, 30 000 exemplaires), le suivi d'un ensemble de supports d'édition, le suivi d'événements, et participera, d'une façon plus générale en collaboration avec les autres responsables du service, à l'ensemble des campagnes de communication organisées par la Ville de Chalon-sur-Saône.

Interlocuteur privilégié des associations, il devra être également attentif aux projets ou aux initiatives qui participent à l'animation de notre cité.

Ce poste motivant et exigeant s'adresse à un candidat diplômé de troisième cycle de communication (DESS, CELSA, Sciences Com.), doté d'une bonne culture générale, d'une réelle aisance rédactionnelle et devant justifier, sur la base d'expériences significatives, de sa capacité à animer une équipe de rédaction et à gérer de façon autonome la conception, la réalisation et le suivi technique de produits de communication.

Le poste offert est de 140 à 160 KF bruts annuels suivant l'expérience du candidat. Le statut est celui de salarié sous contrat de la fonction publique territoriale.

Merci d'adresser votre candidature avec curriculum vitae, sous la référence CA SIRP, ainsi que quelques exemples de textes (articles de presse de préférence) manifestant de vos aptitudes rédactionnelles, **avant le 15 juillet 1997**, à :

Monsieur le Député-Maire
Hôtel de Ville - B.P. 92
71321 CHALON-SUR-SAÔNE CEDEX

Sézanne

6.000 habitants au cœur du sud-ouest marnais

recrute un(e)

Directeur(trice) du Service Enfance/Jeunesse

à la suite du départ en retraite de l'actuelle directrice

Dans des locaux entièrement réhabilités et adaptés aux besoins (salles d'activités pour les 3-6 ans, 7-9 ans et 10-12 ans) qui seront opérationnels dès le mois de septembre, les élus souhaitent développer les activités proposées aux enfants de 3 à 12 ans et mettre en place une politique en direction des adolescents.

Missions :

- Redynamiser le service enfance qui regroupe l'accueil périscolaire des 3-12 ans et un CLSH.
- Conception, animation et coordination d'actions en direction des adolescents.
- Accueil des adolescents au sein d'une structure adaptée en soirée et les week-ends.
- Encadrement de l'équipe des animateurs (avec participation aux recrutements).

Diplômes et compétences requis :

- D.E.F.A. / B.E.A.T.E.P.
- Solide expérience d'animation auprès des enfants et des adolescents.
- Capacité à s'intégrer au sein de l'équipe municipale.
- Force de propositions, impulsion et organisation de projets.
- Sens des responsabilités et de l'initiative.
- Capacité à l'encadrement.
- Grande disponibilité.
- Poste à pourvoir au 1er septembre 1997.
- Recrutement par voie contractuelle.
- Avantages liés à la fonction.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite de motivation accompagnée de votre CV détaillé et d'une photo à :

Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, BP 88, 51122 SEZANNE Cedex

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES

recrute

par voie statutaire de préférence

Un attaché territorial

pour le poste de

CHARGÉ D'ÉTUDE LOGISTIQUE DU TOURISME

Vous serez chargé au sein du service de la direction du développement local et touristique :

- *de participer à la mise au point des projets de développement touristique et notamment le montage juridique et financier des dossiers ;*
- *de prendre en charge le suivi des associations et organismes du secteur ;*
- *d'assurer une veille touristique et suivre les grandes tendances d'évolution de l'environnement et les expériences menées dans d'autres départements ;*
- *préparer les dossiers du Plan.*

Profil :

Formation Bac + 3/4 (licence, maîtrise en droit public de préférence) et spécialisation ou expérience dans l'économie touristique indispensable.

Anglais ou italien courant nécessaire.

Adresser candidature et curriculum vitae à :

CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES
Direction des Ressources Humaines
Bureau des Effectifs et des Concours
B.P. 3007 - 06201 NICE CEDEX 3

avant le 15 juillet 1997, dernier délai
sous la référence M01

LA VILLE DE LA SEYNE SUR MER
(Var) - (60.000 habitants)

RECRUTE
PAR CONCOURS SUR TITRES AVEC EPREUVES
UN MEDECIN TERRITORIAL
(Spécialité Médecine professionnelle).

Les dossiers de candidature sont à retirer du : 23 juin 1997 au 23 août 1997, et à envoyer à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire de La Seyne s/mer
Direction du Service du Personnel
B.P. 406
83507 - LA SEYNE SUR MER Cedex.

Gestionnaires et Financiers



La Chambre de Commerce & d'Industrie de Tarbes & et des Hautes-Pyrénées recherche son

Directeur de Centre de Formation

(H/F)

• Définition de la mission :

- Concevoir et mettre en œuvre la politique de formation initiale et continue de l'organisme gestionnaire.
- Organiser et gérer l'ensemble des dispositifs formation des établissements intégrés au Centre.
- Animer l'équipe de collaborateurs permanents et d'intervenants extérieurs.
- Elaborer et exécuter le budget du Centre, et en assurer le contrôle de gestion et le suivi de trésorerie.

• Profil requis :

- Environ 35/40 ans.
- Formation supérieure en gestion ou équivalent.
- Solide expérience professionnelle, de préférence à la tête d'un organisme de formation.
- Aptitude au management, à la gestion et aux relations publiques.
- Excellente connaissance des procédures de financement de la formation initiale et continue exigée.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo à :

Monsieur le Directeur Général de la Chambre de Commerce & d'Industrie de Tarbes & Hautes Pyrénées
Centre Kennedy - BP 350 -65003 Tarbes Cedex

LA VILLE DE LANNION

organise du 2 au 7 octobre 1997 un concours externe sur titre avec épreuve pour le recrutement

d'1 ASSISTANT(E) SOCIO-EDUCATIF TERRITORIAL
(spécialité éducation spécialisée)

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'état d'éducateur spécialisé.

Les dossiers sont à retirer au Service du Personnel - Hôtel de Ville - 22300 LANNION, à compter du 1er juillet 1997.

Date limite du dépôt des dossiers : le 31 août 1997.

AVIS DE CONCOURS

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE organise

LE CONCOURS INTERNE SUR TITRES AVEC ENTRETIEN POUR L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS DES COORDINATRICES DE CRECHES TERRITORIALES (femme ou homme)

Période d'inscription : du 4 juillet 1997 au 4 septembre 1997.
Date des épreuves : à partir du 22 octobre 1997.
Lieu des épreuves : 42, rue de Romainville - Paris 19ème
Nombre de postes ouverts : 8

Adresse à laquelle les dossiers de candidature doivent être demandés :

Centre Interdépartemental de Gestion
de la Petite couronne de la Région Ile-de-France
3, rue de Romainville - 75940 PARIS Cedex 19

TECHNOLOGIE La Cité de l'espace est inaugurée samedi 28 juin à Toulouse. Industriels et collectivités locales se sont associés pour boucler un tour de table de 130 millions de francs, tandis que la spationaute Claudie André-Deshays acceptait de parrainer le projet. ● LE SITE, qui s'étale sur 3,5 hectares, dans un bâtiment dessiné par le sculpteur – décédé en 1967 – Henri Georges Adam, est conçu pour servir de vitrine aux entreprises et attirer clients ou investisseurs potentiels. ● LE GRAND PUBLIC y aura également accès. Les concepteurs espèrent entre 130 000 et 150 000 visiteurs par an, auxquels seront proposées 140 animations s'appuyant sur l'interactivité. ● DOMINIQUE BAUDIS, maire (UDF-FD) de Toulouse, voit dans l'industrie spatiale *« un vaste gisement d'emplois pour le siècle prochain »* et estime nécessaire d'investir aujourd'hui dans ce secteur.

Toulouse veut devenir la capitale spatiale européenne

La Cité de l'espace, inaugurée le 28 juin, n'est pas seulement un lieu de découverte pédagogique. Elle témoigne de la volonté de la Ville rose de devenir le pôle économique de cette industrie du futur comme elle l'est déjà pour l'aéronautique

TOULOUSE
de notre correspondant

La fusée Ariane-5 n'a pas encore été lancée à Kourou, mais sa maquette grandeur nature est érigée sur le pas de tir reconstitué au bord de la rocade toulousaine. Haute de 55 mètres, elle fait partie du paysage depuis le début de l'année. Toulouse, qui aime à se parer du titre de « capitale européenne de l'aéronautique », vient de s'offrir un petit bout de « Kourou-sur-Garonne ». Le site de sa nouvelle Cité de l'espace s'étale sur 3,5 hectares, juste en face de l'aérodrome de Lasbordes, comme un clin d'œil des nouveaux engins spatiaux aux déjà presque rustiques aéroplanes, incapables de s'affranchir vraiment de la pesanteur et de l'attraction terrestre. La ville entend ainsi rappeler haut et fort qu'elle prétend aussi jouer le rôle de « capitale spatiale européenne ».

Ce nouveau pari comporte sa part de risque. Les membres de la communauté spatiale toulousaine le savent bien, eux qui ont pu assister, il y a un an – le 4 juin 1996 – à l'explosion de la première fusée Ariane-5, quelques minutes après son décollage. L'événement était suivi en direct au Centre national des études spatiales (CNES) de Toulouse, qui reste le premier maillon de cette industrie du futur dans la ville. Décentralisé en 1968, l'établissement emploie aujourd'hui 1 750 personnes à Toulouse. Il a été rejoint, dans les années 80, par des assembleurs de satellite comme Matra-Marconi Space (1 500 salariés) et la division « espace » d'Alcatel (1 200 salariés).

L'ensemble de cette nouvelle confrérie de l'espace s'est associée au projet municipal de Cité de l'espace. Les industriels furent des alliés précieux pour boucler le tour de table de 130 millions de francs investis dans le nouvel établissement, et certains se retrouvent également embarqués dans la gestion de ce vaisseau technico-culturel inédit.

Un transfuge de Matra, Jean-Michel Oberto, pilote l'équipage d'une trentaine de personnes chargé de le faire fonctionner au quotidien, alors que la société d'économie mixte à qui la ville a concédé l'exploitation de la Cité est également dirigée par un ancien directeur général de Matra Espace, Georges Estibal. *« Cette cité, c'est aussi la leur »*, explique le maire de la ville, Dominique Baudis, qui espère bien que le prochain lancement d'Ariane-5, reporté à l'automne, pourra être suivi en direct de la Cité de l'espace. Avec succès, cette fois.

Contrairement à l'usine géante où sont assemblés les Airbus, dans la banlieue voisine de Colomiers, construite dès l'origine pour permettre à des visiteurs de contempler les chaînes de montage, les sites toulousains des industriels de l'espace restent fermés au public. La Cité de l'espace, dotée d'un auditorium de 70 places, devrait être en mesure de combler cette lacune et d'offrir une vitrine à toutes les entreprises du secteur. Verra-t-on demain s'y succéder des officiels chinois ou d'autres visiteurs de marque, venus, comme dans les usines d'Aerospatiale, en voyage protocolaire avant de signer de mirifiques contrats ? C'est sans doute le rêve secret des nombreux partenaires de l'opération.

UN TOURISME DE QUALITÉ

La Cité de l'espace sera bien sûr également ouverte au grand public. Concepteurs et gestionnaires attendent entre 130 000 et 150 000 visiteurs par an. L'objectif est qualifié de *« prudent »* par les spécialistes, mais il demeure ambitieux pour une ville comme Toulouse, qui n'a jamais figuré au hit-parade des destinations touristiques, même si, du côté de la mairie, on note un léger frémissement. *« Le nouveau musée de peintures de la Fondation Bemberg a frôlé les cent mille visiteurs l'an passé »*, se réjouit Dominique Baudis, qui mise pour sa ville sur un nouveau tourisme de qualité, basé sur la culture et les technologies de pointe : pouvoir visiter à la fois la basilique romane Saint-Sernin et la Cité de l'espace, les usines d'Airbus et le futur Musée d'art contemporain.

« La Cité de l'espace ne sera pas une attraction, prévient son concepteur, Roger Lesgards, *mais elle sera néanmoins attractive. »* Quand ce grand commis de l'Etat, proche d'Hubert Curien et de Jean-Pierre Chevènement, est débauché par Dominique Baudis, en juillet 1994, de la Cité des sciences de La Villette pour étudier la faisabilité d'un « Musée de l'espace » à Toulouse, il trouve un curieux bâtiment à moitié achevé que les Toulousains frondeurs comparent à une *« cocotte en papier »*.

Il s'agit en fait d'une *« sculpture habitable »*, dessinée par un sculpteur décédé dans un quasi-anonymat, Henri Georges Adam, et qui devait abriter une fondation d'art contemporain à l'initiative d'un galeriste toulousain, Alain Inard. Le projet avorta, et la mairie, qui s'était portée caution, en hérita. C'est ainsi que cet ovni architectural fut reconverti en « Cité de l'espace ».

Roger Lesgards tient beaucoup à cette notion de « Cité », et pas seulement parce qu'il vient de La Villette. *« J'avais prévenu le maire : on ne doit pas songer à un musée de l'espace, car on ne met pas l'aventure en conserve. »* L'architecte, le Toulousain Francis Cardete, s'est néanmoins empressé d'entourer le bâtiment originel d'un fin cerclage métallique, doré comme l'enveloppe des satellites. Un gros cylindre bleu est venu s'arrimer sur l'ensemble pour abriter un planétarium de 140 places. Son système de projection en trois dimensions permet des effets spéciaux qui constitueront le moment fort de la visite, propulsant le visiteur dans un voyage virtuel de quarante-cinq minutes au milieu des planètes et des étoiles. Mais qu'on ne s'y trompe pas : l'endroit ne sera pas un temple des space operas à la George Lucas, et ce n'est pas Luc Besson qui est convié à l'inauguration, mais Claudie André-Deshays. La première spationaute française a accepté de parrainer la Cité de l'espace depuis la station Mir, le 31 août dernier, devenant ainsi la caution scientifique et l'ambassadrice de charme de l'opération toulousaine.

« TOUCHER POUR COMPRENDRE »

En sortant du « cinéma de l'espace », le visiteur sera confronté à une centaine d'écrans vidéo répartis sur les trois niveaux du bâtiment des expositions. Mais le spectateur sera aussi acteur. La plupart des 140 animations spécialement conçues sont interactives : boutons et *joysticks* permettent de réaliser de petites expériences pédagogiques à la portée de tous, comme orienter les panneaux solaires d'un satellite, s'arrimer à une station orbitale ou faire décoller virtuellement la maquette d'Ariane-5 qui trône dans le jardin.

« Les gens ont besoin de toucher pour comprendre », répète Jean-Noël Plachez, le chef de projet muséologique qui a imaginé tous ces « joujous » électroniques. Cet ancien concepteur de la Cité des enfants à La Villette, qui est arrivé à Toulouse dans les valises de Roger Lesgards, a couru des Etats-Unis à la Russie pour ramener quelques reliques spatiales, *« mais peu d'objets qui ont fait le voyage en reviennent »*, note-t-il. Paradoxalement, ces véritables objets spatiaux qui trônent à l'extérieur, dans le parc, semblent bien inertes. Définitivement, l'espace ne se met pas en conserve.

S. Th.

★ La Cité de l'espace est ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 9 h 30 à 19 heures en été (jusqu'au 15 septembre) et de 9 h 30 à 18 heures (du 16 septembre au 14 juin). Entrée adulte : 50 F ; enfant : 30 F ; supplément Planétarium : 10 F. Accès périphérique est, sortie nº 17.

Dominique Baudis, maire de Toulouse

« Ce secteur constitue un vaste gisement d'emplois »

DOMINIQUE BAUDIS

« Toulouse est surtout connue pour ses industries aéronautiques, et vous inaugurez samedi une Cité de l'espace. On a coutume de dire qu'il ne faut pas mettre la charrue devant les bœufs. N'avez-vous pas "mis les fusées avant les avions" ?

– Il est vrai que Toulouse bénéficie d'une grande visibilité aéronautique, alors que ses industries spatiales sont moins connues. Ma crainte, c'était qu'un autre site européen ne se lance avant nous dans un tel projet, qui marque fortement l'affirmation du rôle de la ville dans le domaine spatial. A Toulouse, il était dans les esprits depuis longtemps. On en parlait déjà quand j'ai été élu maire, en 1983. Il était alors question d'un seul site regroupant l'aéronautique et le spatial. Mais les projets de présentation des activités aéronautiques exigent beaucoup de place. Nous avons eu l'opportunité de réaliser cette Cité, qui sera exclusivement consacrée au spatial. Le district du Grand Toulouse a par ailleurs décidé de créer un "parc aéronautique" à proximité de l'aéroport de Toulouse-Blagnac et des chaînes de montage d'Airbus à Colomiers.

– L'industrie du spatial peut-elle être au XXIe siècle ce que l'aéronautique a représenté pour la ville au XXe siècle ?

– Les principaux industriels du secteur sont d'ores et déjà implantés ici : le CNES, bien sûr, mais aussi Matra-Marconi, Alcatel, Spot-Images, Météo-France, etc. On considère globalement que l'espace génère douze mille emplois directs dans l'agglomération. Il n'y a pas que l'assemblage des satellites, mais aussi le suivi au sol, l'exploitation des données, la conception des programmes informatiques adaptés au spatial. L'espace constitue assurément un vaste gisement d'emplois pour le siècle prochain. Des enjeux industriels et économiques importants se jouent aujourd'hui. Il faut dès maintenant consentir à faire des efforts pour développer ce secteur, investir des sommes importantes pour les emplois de demain. Les citoyens doivent comprendre ces enjeux. On est encore trop resté sur un jugement faussé, hérité des années 70, qui assimilait la conquête de l'espace à une "conquête de l'inutile".

– Ne regrettez-vous pas l'abandon du programme Hermès, cette navette spatiale qui aurait dû être construite à Toulouse ?

– Je peux effectivement émettre des regrets à titre personnel. Je constate simplement que la communauté spatiale était elle-même très divisée sur la question des vols habités. C'était néanmoins un programme très mobilisateur pour l'Europe. Il n'est d'ailleurs pas inconcevable de présenter la maquette d'Hermès, un jour, à la Cité de l'espace de Toulouse, au rayon des projets qui n'ont pas vu le jour. Mais ce n'est pas le parti actuel, puisque nous n'avons voulu montrer que des réalisations effectives. Le spatial reste un domaine soumis aux aléas et aux impondérables. »

Propos recueillis par Stéphane Thépot

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Christophe et Blandine DELPOUX,
Pauline, Romain et Alice,
Mme Marcelle MANGENOT,
M. et Mme Marcel DELPOUX,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Justine,

le 24 juin 1997, à Toulouse.

Mariages

Fanny et Gérard AKOUN,
Nadette et Jacques BRUNET,
laissent à
Sarah
la joie d'annoncer le mariage de ses parents,

Myriam et Pierre,

célébré le 27 juin 1997, à Paris, à la mairie du quatorzième.

83, avenue d'Italie,
75013 Paris.

Décès

– Henri Théry.
Ses enfants et ses petits-enfants,
vous informent qu'une messe sera célébrée à Paris pour

Marie Olga THÉRY,

décédée le 19 juin 1997, en l'église Saint-Martin-des-Champs, le 4 juillet, à 18 h 30, 36, rue Albert-Thomas, Paris-10e.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 24 juin, à Ambierle (Loire).

– Jeannine Mouchonnat-Marchesseau a la douleur d'annoncer le décès de

Robert MARCHESSEAU.

Il repose, suivant sa volonté, dans son pays d'Agen qu'il aimait.

126, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

Bruno COURTY

nous a quittés brutalement. Sa famille et ses amis sont dans la peine.

De la part de :

Roger et Cécile Courty,
ses parents,
Marianne et Sylvain Cann,
Sébastien et Mathieu,
Patrice et Catherine Courty-Truelle,
Justine et Thomas,
Pascal et Gurdeep Courty-Stephens,
ses frères, sœurs, neveux et nièces,
Denise Fourt et Lucienne Courty,
ses grands-mères.
Et toute sa famille.

Une messe sera dite à son intention, le lundi 30 juin, à 18 heures, en l'église Saint-Médard, 39, rue Daubenton, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu ultérieurement à Issoire (Puy-de-Dôme).

« Je suis la Résurrection et la Vie. »
Jean 11,25.

Michel PIQUARD

nous a quittés le 26 juin 1997, à l'âge de *soixante-dix ans*.

Françoise Piquard,
son épouse,
Mme Madeleine Piquard,
sa mère,
Patrice, Anne, Chantal, Philippe,
Isabelle, Claire et Sophie,
ses enfants,
et leurs conjoints,
Ses quatorze petits-enfants,
Claudine Sauvage,
sa sœur,

vous convient à une messe d'action de grâces célébrée le samedi 28 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 1, rue du Docteur-Berger, à Sceaux.

Il a fait don de son corps à la science.

Ni fleurs ni couronnes.

117, rue Houdan,
92330 Sceaux.

– Nous apprenons le décès, survenu le 26 juin 1997, à Cousolre (Nord), son village natal, de

André PIERRARD,
Jean, Vincent, Pierre,
dans la Résistance,
né le 3 octobre 1916,

instituteur,
puis professeur de collège,
écrivain (prix du Roman populiste 1971),
combattant volontaire de la Résistance,
membre fondateur, dans la clandestinité,
du comité départemental de libération
du Pas-de-Calais,
rédacteur en chef (1944-1948)
du quotidien *Liberté*,
député de Dunkerque (1946-1958),
délégué départemental
de l'éducation nationale,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,
franc-maçon de la Grande Loge de France
(Salengro, Lille),
et du Grand Orient de France
(Lumière du Hainaut, Maubeuge).

Selon sa volonté, son corps a été légué à la faculté de médecine de Lille.

– Le président du Cercle d'amitié franco-marocain, Bernard Esambert,
Le président fondateur, Mehdi Qotbi,
Et tous les membres du bureau,
ont le regret de faire part de la disparition du

commandant Jacques-Yves COUSTEAU,
président d'honneur
du Cercle d'amitié franco-marocain,

et s'associent à la douleur de ses proches.

– Le docteur et Mme Henry Hayem,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Fred Hayem,
Le docteur et Mme Didier Hayem
et leurs enfants,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Robert HAYEM,
née VORMUS,
présidente honoraire
des Etablissements R. Hayem.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, mercredi 25 juin 1997, à Lille.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 28 juin,

Nicolas BEJOT,
pilote de ligne,

quittait les siens.

La messe de 9 heures, le dimanche 13 juillet 1997, en l'église Saint-Martin de Tigy (Loiret), sera célébrée à son intention.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé s'y unissent en affectueuse pensée.

– Le 28 juin 1987,

Fred BON,
politologue,

nous quittait.

Il y a dix ans qu'il nous manque tous les jours.

Merci à tous ceux qui continuent de lui témoigner leur affection et qui le gardent vivant dans leurs pensées.

– Le 28 juin 1979,

Thierry CHICHE

quittait les siens. Il avait vingt et un ans.

Il est toujours présent dans le cœur de sa famille.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Qu'ils associent à son souvenir celui de sa tante,

Jacqueline COHEN-SELMOUN,

décédée le 16 juillet 1986, et de sa grand-mère,

Semha COHEN,

décédée le 10 juillet 1977.

– Il y a un an aujourd'hui,

Bernard KRIEF

nous quittait tragiquement lors d'un incendie accidentel.

« Ce que nous étions les uns [pour les autres,
Nous le sommes toujours.
Donnez-moi le nom que vous m'avez [toujours donné.
Parlez-moi comme vous l'avez [toujours fait.
Je ne suis pas loin,
Juste de l'autre côté du chemin. »
Ch. Péguy

Pascale et Barbara.

Ceux et celles qui l'ont aimé.

Chaïm TRACHTENBERG,
dit Henry,

s'éteignait le 7 juillet 1987.

Yvette Trachtenberg,
sa femme,
Annie et Yves Guissani,
Lydie et Alain Deveaux,
ses enfants,
Serge et Myriam Guissani,
Vanessa Deveaux,
ses petits-enfants,
Timothé Guissani et Natacha Viot,
ses arrière-petits-enfants,
vous demandent de se joindre à eux par la pensée, comme vous l'aviez fait il y a dix ans.

Yvette Trachtenberg,
7 *bis*, rue Jean-Bonnefoix,
94200 Ivry-sur-Seine.

Colloques

COLLOQUE NATIONAL
DES CHAMBRES DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

« Villes : la nouvelle donne économique. »
Politiques urbaines et développement local.

A Marseille, jeudi 3 juillet 1997,
Centre des congrès, parc Chanot.

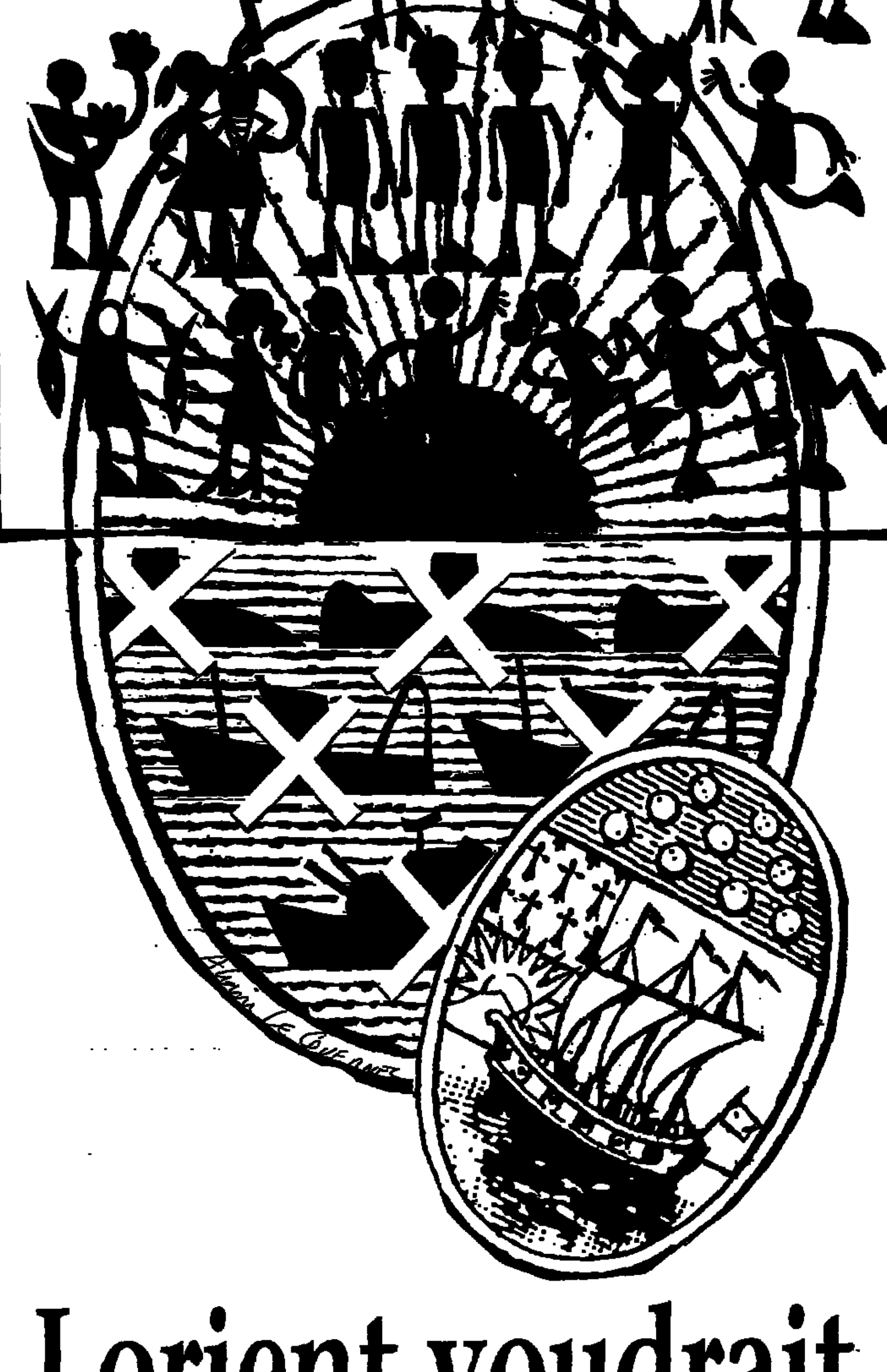
Contact ACFCI : Mission ville,
Annick Roques, tél. : 01-40-69-38-85,
Christine Joseph, tél. : 01-40-69-39-85.

Communications diverses

– **L'Association des anciens du lycée Carnot de Tunis** organise, le lundi 7 juillet 1997, à 20 heures, un dîner-débat avec M. Mongi Bousnina, ambassadeur de Tunisie en France. Renseignements : ALCT, 18, avenue des Champs-Elysées, Paris-8e. Tél. : 01-40-74-35-75. Fax : 01-40-31-85-25.

Lorient voudrait croire en Jospin

Dans la sous-préfecture du Morbihan, les promesses du premier ministre ont redonné un peu d'espoir aux plus démunis et aux victimes des conflits sociaux. Mais, après les désillusions de 1981, la méfiance reste de rigueur



CHAQUE matin, à 9 heures moins vingt, elles se retrouvent au café en bas des immeubles. Dans la salle, Marcel, l'homme de ménage, passe la serpillière, parle tout fort et tout seul *« d'Amérique »*, du temps où il était marin. Sur les murs, un poster de James Dean côtoie une reproduction de *La Joconde* au-dessus de la pendule « Tuborg ». Une des femmes gratte des bouts de carton argentés et les autres l'encouragent en buvant leur café : *« Le million ! le million ! » « C'est pas pour nous, vous le savez bien. Il suffit de voir la tête de ceux qui gagnent à la télé : des étrangers »*, souffle-t-elle.

La patronne sort de derrière son comptoir, se frotte les mains, évoque les mesures gouvernementales : *« Vous avez vu les sous à la rentrée scolaire ! »* Les mères de familles sourient. Yvelise avait regardé, la veille, la déclaration de politique générale de Lionel Jospin à la télé. Dans son salon transformé en chambre à coucher pour ses enfants, elle avait crié *« super ! »* en entendant l'annonce de la revalorisation de l'allocation de rentrée scolaire. Au café, les mères parlent de *« l'histoire des allocations familiales »*. *« C'est normal. Pourquoi le cadre serait privilégié ? Il est riche, le cadre. Deux millions cinq* [25 000 francs, NDLR] *et une fille interrogée à la télé dit qu'à deux, c'est pas beaucoup. Ben voyons ! Si on les avait, nous, on serait contentes. »* La femme du Millionnaire précise : *« Deux millions cinq, c'est dix fois le RMI ! »* Elle, elle vit avec 3 016 francs et quatre enfants qui sont grands. *« Dans un supermarché, on passe notre temps à quatre pattes parce que les produits les moins chers sont en bas des rayons, voilà à quoi on est réduits. »*

Les autres mères de famille, également RMistes, se demandent si Jospin va tenir parole. *« L'été, le gouvernement peut retirer ce qu'il donne, ça s'est vu. »* Le matin, au café, les femmes se passent des vêtements, s'échangent des adresses : *« La choupette voulait des Adidas, j'en ai trouvé à 50 francs. »* Elles parlent souvent du sort des enfants : *« Si on a la possibilité de bien les élever en bas âge, après, le reste, ça suit. »* Elles vivent à Lorient, dans un quartier populaire, à Kervénanec.

Plus loin, entre Lorient et Hennebont, au fond d'une zone industrielle, il y a certains matins où Michel, ouvrier à la SBFM (Société bretonne de fonderie et de métallurgie), se demande : *« J'y vais ou j'y vais pas ? »* Il est 5 h 30. *« Sur le parking, il fait nuit, j'entends déjà le bruit de l'usine, je vois les fumées. »* Le jour de la déclaration de politique générale de Jospin, un collègue, Julien, était dans l'équipe du soir, *« les gars, pendant la pause, étaient prêts à débrayer. 200 francs d'augmentation du SMIC, c'était de la provocation. C'était pas possible, on était en train de se faire couillonner comme en 1981. Certains voulaient descendre dans la rue »*.

Ici, dans cette filiale de Renault, dernière « cathédrale » industrielle du pays lorientais, on sent que les *« acquis se fissurent »*, qu'il faut toujours s'adapter. Autrefois, on pouvait travailler *« comme un boulanger »*, simplement avec ses bras en enfournant les pièces. *« Maintenant, les charges mentales sont lourdes, c'est presque la tête et les jambes. On essaie de baiser la machine pour respirer un peu. C'est elle qui commande »*, expliquent les ouvriers. La productivité doit progresser de 6 % chaque année. *« Avant, on était de la viande ; maintenant, c'est le stress de ne pas suivre la machine, on a vu des dépressions nerveuses, des mecs qui disent : Bientôt, faudra être ingénieur pour contrôler les pièces qui défilent sur le tapis. »*

ON a peur d'un laisser-faire, de la menace de la flexibilité, de la tentation de remplacer les salariés par une main-d'œuvre précaire. Un ouvrier, en CDD pendant deux ans, se retrouve aujourd'hui au même poste de travail, mais employé désormais par une société de travail intérimaire. Bruno, lui, fait partie des vingt-neuf « exclus », chômeurs de longue durée qu'on a remis au travail à la fonderie grâce à un contrat de préqualification, puis à un contrat de retour à l'emploi. Sur vingt-neuf, dix seulement devraient être gardés dans l'entreprise. *« On va nous refoutre à la rue. Dans le même temps, l'entreprise va prendre quinze nouveaux CDD, comme nous, financés par l'argent public. Jospin parle de créer 700 000 emplois, c'est bien joli, mais si on n'est pas capable de préserver vingt-neuf CDD à la fonderie... On est des balles de ping-pong »*, dit-il. *« Les patrons nous laissent toujours un espoir, en garder dix sur vingt-neuf, ça nous divise. Les chefs essaient des trucs avec nous et pas avec les autres : faire tourner les ateliers pendant la pause casse-croûte, par exemple. On nous fait comprendre que ce n'est pas dans notre intérêt de faire grève, ni de se faire voir avec des gars du syndicat. Mes collègues en CDD, eux, ils ont un nœud, là*, dit-il en désignant son ventre. *Ils se taisent. »*

Au bal des marins, au Palais des congrès de Lorient, les femmes, les enfants, les amis sont là. La bière coule à flots, un groupe chante *Déjà mal marié*. Un ancien armateur, un des « seigneurs » de Lorient, évoque ses vingt ans, ses souvenirs *« de descente à L'Excelsior, de petites femmes »*. Les marins sont contents d'être réunis. *« D'habitude, on se croise à l'aéroport, à Paris ou en Ecosse, au moment de relever les équipages. »* Depuis trente-cinq jours, les huit bateaux de l'armement Jego-Quéret restent à quai. Les marins poursuivent une grève qu'ils pressentent historique contre leur nouvel employeur, le grand groupe espagnol Pescanova. Ce dernier a pris le contrôle de l'armement breton en 1994, avec des aides publiques. *« Il s'était engagé à moderniser les pavillons, ramener 30 000 tonnes de poisson par an, créer une usine de transformation à Lorient. Le groupe a touché 150 millions de francs de fonds communautaires, et rien de tout cela n'a été fait »*, s'insurgent les délégués de la CFDT. Là aussi, on a réduit les équipages, *« alors que les bateaux sont rentables »*.

> « Au supermarché, on passe notre temps à quatre pattes parce que les produits les moins chers sont en bas des rayons. Voilà à quoi on est réduits »

La situation a été explosive lorsque la direction a décrété la suppression de la « godaille » – les quelques poissons attribués aux pêcheurs – et demandé aux patrons de bateaux de leur consigner par écrit leurs « plans de pêche », c'est-à-dire la localisation très exacte de leurs prises en mer. *« Là, on ne pouvait plus céder. Si on l'avait fait, le lendemain, tous les bateaux espagnols du groupe se seraient pointés sur nos positions*, explique un capitaine. *La pêche fraîche, c'est comme la chasse. On est très réactif. Sentir le coup de colin, ça se fait sur place. Il faut prendre la bonne décision au bon moment selon une multitude de paramètres en mer, pas dans un bureau. On nous demande une obligation de résultat, mais qu'on nous laisse de l'autonomie pour cela. »*

Un responsable fait un petit discours, toute le monde pense à *« Jean-Pierre »*, Jean-Pierre Hervé, un patron de bateau, *« un bon copain, un des premiers à rentrer au port en cas de conflit »*, disparu en mer en 1993. Les marins de Lorient ont enregistré le changement de gouvernement et la nomination de Louis Le Pensec *« comme un bon point, pas comme une victoire, faut laisser le temps de voir »*. *« Si la grève est dure, c'est qu'on est persuadés qu'on a affaire à une logique de prédateurs, qu'on va se faire dépecer, tout perdre dans six mois, un an et tout ça avec le concours de l'argent public »*, disent les marins. Eux aussi parlent de moralité.

A la campagne, à quelques kilomètres de Lorient, l'usine de confection Maryflo ressemble à un grand garage blanc au milieu des champs. Il est 17 heures, et les employées ont le sentiment de revivre un moment noir de l'hiver. Humiliées, insultées par un nouveau directeur de production, ces dernières avaient débrayé du 9 janvier au 6 février, tout simplement pour être respectées. Contraint au départ, après une indignation d'une ampleur nationale (*Le Monde* du 4 février), l'ex-chef de production, Alain Le Bruchec, vient de faire une apparition surprise dans l'entreprise. *« T'es pas encore licenciée, toi ? Ça va venir »*, dit-il à une employée, ancienne gréviste, à la sortie de l'usine. *« Il ose revenir, nous narguer, c'est incroyable »*, s'exclament les ouvrières.

ELLES se souviennent de l'homme qui tapait du poing contre les cloisons, interdisait qu'on le regarde en lui parlant, installait des caméras, multipliait les mises à pied et les injures. *« Une ouvrière a dû être évacuée par les pompiers, elle était tétanisée*, se souvient Marie-Paule Quéro, qui, avec d'autres, a monté une section syndicale CFDT. *Son objectif était clair : il choisissait de faire craquer les filles entrées en 1992. Les aides à l'embauche se terminaient en 1997. Il s'agissait de 1 800 francs d'exonération de charges sociales par fille. Il voulait doubler le rendement. Il disait :* "J'exige, je veux et quand je veux, j'obtiens." *A l'atelier, on ne pouvait pas relever la tête, ni adresser un regard ou un sourire à une copine. »*

Avant son élection, Lionel Jospin était venu apporter son soutien aux ouvrières. *« Il nous a félicitées et écoutées. On lui a dit que l'inspecteur du travail n'avait pas assez de pouvoirs pour réprimer les brimades et les insultes. On a demandé qu'il y ait un suivi et un contrôle des aides publiques à l'emploi. »* Dans leur local syndical est affiché un article sur la naissance d'un mouvement dans les ateliers de confection au Cambodge. *« Là-bas, les ouvrières réclament 250 francs au lieu de 175. Elles travaillent douze heures par jour, sept jours sur sept. »* Avec un accord sur la réduction du temps de travail, les ouvrières de Maryflo cherchent à faire chuter de soixante-quatre à onze le nombre de licenciements prévus. *« Grâce au système du FNE, on pourrait même envisager un salaire de 4 400 francs net pour un mi-temps pendant deux ans »*, assurent les déléguées.

A la sortie de l'usine, les ouvrières disent que *« Jospin, élu, ça remonte un peu le moral. L'espoir est petit, mais quand même. Il a l'air de vouloir réformer les procédures de licenciement »*. Sur le parking, les anciennes grévistes évoquent ce qu'elles appellent le *« syndrome Maryflo »* : *« Quand on réalise l'ampleur du soutien qu'on a eu, les lettres qu'on a reçues, c'est que notre situation parle à beaucoup de gens. Tout le monde a la conviction qu'on vit une régression. C'est aussi aux gens de réagir, de se battre eux-mêmes. Faut pas tout attendre de l'Etat*, déclare Evelyne. *Il y a trop d'assistanat. Un droit, ça ne vient pas tout seul. L'ouvrier l'a oublié, mais autrefois les gens se battaient. Peut-être que cette mémoire a disparu. »*

Au pied des immeubles de Kervénanec, Alain, le postier, militant socialiste, est content que *« les vieux schnocks du PS n'aient plus trop leur mot à dire. Les élus descendent de leur tour d'ivoire, ils reviennent à l'écoute des gens, c'est bon signe »*. Du côté du mouvement des chômeurs AC ! (Agir ensemble contre le chômage), *« on ne veut pas donner de chèque en blanc au nouveau gouvernement, on regardera ce qu'il fait*, explique Claude Lemoine. *Honnêtement, les dirigeants ont trop joué. Il faut restaurer la primauté du politique. Nos grands-parents étaient contents d'avoir fait 36, et nous, qu'est-ce qu'on va laisser à nos enfants ? Si le politique est fort, le peuple suivra. Jospin, on le sent préoccupé par ça. Faut voir »*. Régine Molla, elle, vivant d'un CES, est, en compagnie d'une dizaine de RMistes de Kervénanec, auteur de *Zone mortuaire*, un polar écrit sur le quartier et publié dans la « Série noire », chez Gallimard. Elle se dit *« méfiante »* : *« En 1981, on avait fait la fête pendant deux jours. On a vu le résultat après. »*

Ici, quelque chose est né avant et pendant l'écriture de ce roman collectif. *« Tant qu'ils avaient à bouffer, les gens restaient enfermés chez eux, regardaient la télé. La faim a débusqué les loups. Un jour, on a remarqué qu'il y avait plein de gens comme nous. On a appris à se regarder, à se parler. Les femmes qui prennent le café le matin et se donnent des coups de main, c'est nouveau. Les gens découvrent le partage. On n'a plus peur. Cette conscience collective, les hommes politiques ne peuvent plus l'ignorer. Ce sont des funambules. Au moindre faux pas, il y a maintenant un risque d'explosion. On n'en est plus à demander du fric, mais à être reconnu pour ce qu'on est. Ce n'est pas le savoir-faire, mais le savoir-être qui devrait être homologué aujourd'hui. »*

> « Le gouvernement, on regardera ce qu'il fait. Il faut restaurer la primauté du politique. Si le politique est fort, le peuple suivra. Jospin, on le sent préoccupé par ça. Faut voir »

Régine ne se sent pas Don Quichotte, elle tente simplement de changer sa vie avec ses voisins. Alors, Jospin... *« Il y aura toujours de la méfiance. J'aimerais que ce soit vrai quand il tient le discours de* "l'avenir est entre vos mains". *Autrement, on n'est pas loin de la catastrophe, et ce discours ne servirait qu'à calmer les petites gens. »* Au café, en bas de l'immeuble, les mères se demandent ce que ça ferait *« si les cinq millions de chômeurs descendaient une seule fois dans la rue »*. Aux forges de la SBFM, les ouvriers concluent : *« On en est tous là : à attendre le jour du "tous ensemble en même temps" »*. *« A force de ne plus rien attendre, ils finiront peut-être par nous entendre »*, suggère une RMiste. *« De toute façon, on refuse leur monde de fric, de consommation et de télévision. Nous, on réinvente notre vie, et c'est pas le New Age, c'est le "new courage" ! »*

Dominique Le Guilledoux
Dessin : Alain Le Quernec

Dans la sous-préfecture du Morbihan, les promesses du premier ministre ont redonné un peu d'espoir aux plus démunis et aux victimes des conflits sociaux. Mais, après les désillusions de 1981, la méfiance reste de rigueur

Une force pour la paix au Congo !

par Omar Bongo et Mohamed Sahnoun

IL n'est pas fréquent que les dirigeants des pays les plus industrialisés se préoccupent des crises africaines, du développement du continent ou de sa démocratisation. Sans faire de l'Afrique le sujet principal de ses délibérations, le sommet du G 8 qui vient de se tenir à Denver a eu le réflexe, pour une fois, d'aborder certaines urgences africaines actuelles, notamment en lançant un appel pour le retour à la paix au Congo-Brazzaville et pour le respect de la démocratie et des droits de l'homme dans la nouvelle République démocratique du Congo (ex-Zaïre).

Si l'on ajoute à cela la décision récente du président Clinton, confirmée à Denver, d'ouvrir davantage le marché américain aux produits africains, il y a de quoi penser que les pays industrialisés sont enfin disposés à tenir compte des préoccupations du continent africain.

Il convient toutefois de donner un contenu plus concret à ce qui semble constituer une ouverture en direction de l'Afrique. De ce point de vue, la crise qui agite depuis quelques jours le Congo-Brazzaville offre une occasion aux pays développés, surtout à ceux d'entre eux qui occupent un siège permanent au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, de passer de la parole aux actes. C'est le moment ou jamais d'exprimer leur solidarité aux pays africains qui cherchent à définir une politique cohérente face aux conflits du continent.

Le sommet de Denver s'est tenu au moment précis où, sous l'égide de l'ONU et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), une médiation internationale d'inspiration africaine a été engagée pour mettre un terme aux violences et tueries qui ont soudain replacé le Congo sous les feux de l'actualité. Plusieurs centaines, voire des milliers de personnes ont déjà payé de leur vie le regain de tension intervenu depuis le 5 juin dans ce pays placé au cœur d'une région d'Afrique centrale dont la volatilité n'est plus un secret.

Il reste à la communauté internationale, à l'opinion publique des pays développés, à la presse internationale à apporter leur soutien à l'effort africain

Déterminer les causes de ce conflit, et surtout trouver une solution pour l'éteindre et éviter sa réédition constituaient des raisons suffisantes pour convoquer à Libreville, au Gabon, pays voisin du Congo, les protagonistes de la crise afin de les amener à s'engager dans la voie d'un dialogue. Plusieurs chefs d'Etat africains ont pris part, à nos côtés, à cette médiation internationale commencée le 16 juin.

Mais la bonne volonté des médiateurs, tous africains, ne suffit pas pour atteindre les buts assignés aux négociations en cours. Il s'agit de ramener la paix grâce à l'instauration d'une force interafricaine de maintien de la paix ; de restaurer la confiance entre Congolais en s'attaquant aux causes du conflit et de préparer le pays à assumer les échéances constitutionnelles normales.

Les avancées obtenues par les médiateurs africains ont permis de calmer la crise pendant quelques jours, mais la paix du Congo est précaire. La preuve : le fragile cessez-le-feu de trois jours signé le 17 juin, puis prolongé d'une semaine, a été violé et les combats ont repris par intermittence à Brazzaville. Les risques d'une flambée de violence sont réels si une force d'interposition africaine de paix ne se met pas en place rapidement. C'est pour cette raison que la médiation africaine a saisi la communauté internationale, à travers le Conseil de sécurité de l'ONU, pour qu'elle apporte, d'urgence, son onction à ses efforts. Sans son soutien logistique et financier, nécessaire à l'envoi, au déploiement et au maintien de cette force interafricaine au Congo, le processus de paix risque à tout moment de s'effondrer. Avec, à l'évidence, de graves répercussions sur une région d'Afrique centrale où, on a pu le voir depuis quelques mois, s'est installée une dangereuse instabilité !

Ne pas agir vite, très vite, c'est courir le risque de voir une chance de promouvoir la paix et la démocratie en Afrique s'envoler. L'absence d'un soutien rapide et ferme à une stratégie africaine pour prévenir ou résoudre certains conflits risque de déboucher sur le genre de situation que nous avons pu observer, par exemple, au Liberia où les efforts de maintien de paix engagés sous l'égide de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest se sont heurtés aux réticences des pays développés à apporter un soutien conséquent. Ne parlons pas des conséquences terribles de l'inaction de la communauté internationale au moment où s'amoncelaient, en 1994, les germes de violence sur le ciel rwandais : ce fut le génocide !

Dans le cas congolais, l'intervention de la communauté internationale correspondrait aux vœux exprimés par l'Union européenne et les Etats-Unis d'aider l'Afrique à se doter d'une capacité de maintien de la paix, par le biais d'une force interafricaine. Il est possible de traduire en réalités ces belles intentions. D'autant plus que les opinions publiques occidentales, généralement frileuses quand il s'agit d'envoyer des soldats nationaux, ne s'opposeraient certainement pas à cette forme de coopération entre partenaires occidentaux et africains. Ces derniers ont le droit de s'attendre à un minimum de solidarité.

Cette fois-ci, personne ne dira que les Africains n'ont pas fait leur devoir. Malgré les difficultés économiques et financières auxquelles ils sont aujourd'hui confrontés et les mutations politiques qu'ils gèrent, ils ne sont pas restés les bras croisés face à la crise du Congo. Leur médiation a déjà créé une lueur d'espoir en faisant taire, au moins pendant quelques jours, les armes. Par ailleurs, comme vient encore de le confirmer le sommet de l'Union économique et monétaire d'Afrique de l'Ouest, réuni à Lomé les 23 et 24 juin, plusieurs pays africains sont disposés à s'impliquer dans la recherche d'une solution pacifique en contribuant à la force interafricaine de paix.

Il reste donc à la communauté internationale, à l'opinion publique des pays développés, à la presse internationale, à apporter leur soutien à cet effort africain, à l'heure où, nous dit-on, la planète est devenue un village. Comme la Bosnie, où les pays occidentaux de concert avec la Russie ont lancé une opération de maintien de la paix qui préfigure leur coopération en matière de sécurité au lendemain de la guerre froide, il n'est pas exagéré de penser que le Congo et les autres pays africains entrés dans une zone de turbulences méritent tout autant l'attention et le soutien des pays développés. Surtout si l'on sait que les origines de ces crises africaines doivent parfois être recherchées dans la course vers les richesses du continent... et dans la guerre froide elle-même !

***Omar Bongo** est président de la République gabonaise et président du Comité international de médiation de la crise congolaise ;*

***Mohamed Sahnoun** est envoyé spécial des secrétaires généraux de l'ONU et de l'OUA.*

De notre présence en Afrique

par Michel Roussin

MALGRÉ tous ceux qui en doutent, et quels que soient les bouleversements géopolitiques dont nous sommes témoins, notre présence en Afrique est une réalité tangible. A propos des événements récents survenus dans l'ex-Zaïre, la presse unanime saluait le « fiasco français », ou titrait abondamment : « La France a perdu l'Afrique ». Ce bilan expéditif aux allures de parti pris doit être nuancé. D'une part, la « perte » est toute relative : la communauté française dans ce pays se limite à quelque six cents personnes, dont la plupart ont choisi de rester sur place, et notre implantation économique y est plutôt modeste. D'autre part, il est un peu surprenant de constater l'absence totale de la Belgique dans ce débat médiatique, mis à part sa reconnaissance, de facto mais néanmoins officielle, de la nouvelle République « démocratique » du Congo, le 21 mai. Pourtant, et malgré toute l'amitié que nous portons à notre partenaire européen, sa responsabilité dans cette affaire est indiscutable : il n'est pas vain de rappeler que, durant soixante-quinze ans, l'administration belge n'a rien fait pour la formation de cadres autochtones, y compris dans l'armée et la police. Seule exception : le sergent Mobutu, l'un des rares rescapés de cette colonisation « pure et dure », mis au pouvoir grâce à la CIA !

Mais tout cela n'excuse en rien l'échec diplomatique de la France dans la région, qui a plusieurs origines. La première erreur fatale de nos responsables politiques a été de croire que Mobutu était incontournable et irremplaçable : le ministre des affaires étrangères déclarait en mai qu'il s'agissait de « la seule personnalité capable de contribuer à la solution », tandis que la cellule Afrique de l'Elysée pensait qu'il était « l'homme le mieux à même de représenter son pays ». Nous avons aussi payé le prix de notre soutien passé au président Habyarimana et à ses partisans hutus, au début des années 90, qui nous a « collé à la peau » durant toute la durée du conflit.

Enfin, la multitude d'intervenants dans la gestion de cette crise, qu'il s'agisse des quatre responsables Afrique de l'Elysée, des services du Quai d'Orsay, du ministère de la défense, sans oublier les pseudo-réseaux, ne pouvaient qu'engendrer télescopages, appréciations approximatives et absence d'anticipation.

A côté de ces déboires, il convient de mettre au crédit de notre politique la préoccupation humanitaire, qui fut constante et tout à l'honneur de notre président, Jacques Chirac. La France a été le premier pays à s'insurger contre l'épuration ethnique des réfugiés hutus, en réclamant auprès de l'ONU, dès le 4 novembre 1996, la mise sur pied d'une intervention humanitaire.

L'hésitation des Américains, échaudés par le précédent somalien d'octobre 1993, retarda si bien le processus de décision que le vote du Conseil de sécurité ne put intervenir que le 15 novembre. Le président Bill Clinton déclarait à cette occasion que « la première puissance mondiale ne peut tourner le dos » à la situation humanitaire dans l'est du Zaïre. Peine perdue car, le 6 décembre, le Rwanda affirmait que le retour des réfugiés rendait caduque l'aide internationale, opinion partagée par Washington qui, parallèlement, soutenait politiquement, financièrement et militairement, l'offensive de l'Alliance menée par Laurent-Désiré Kabila...

Soyez rassurés, chers amis d'outre-Atlantique, nous ne développons aucune paranoïa à votre égard : bien au contraire, nous sommes satisfaits et aussi soulagés, il faut bien l'avouer, de constater que vous vous intéressez enfin à l'Afrique, en abandonnant votre doctrine du *Trade, not aid* !

Le président Clinton dévoilait récemment un ambitieux programme : « Nos efforts pour aider l'Afrique à se développer créeront davantage d'opportunités pour exporter les biens et services américains, ainsi que davantage d'emplois chez nous. Ces efforts réduiront aussi à l'avenir le coût d'une aide humanitaire américaine de grande ampleur. » Lorsqu'on sait qu'en 1995 les Etats-Unis arrivaient en dernière position avec une aide publique au développement représentant 0,10 % de leur PNB, contre 0,55 % pour la France, laquelle dépense encore en aides diverses pour l'Afrique dix fois plus que les Etats-Unis, il y a effectivement de quoi se réjouir, pour les Africains bien entendu !

Soyez rassurés, chers amis d'outre-Atlantique, nous ne développons aucune paranoïa à votre égard : nous sommes satisfaits et aussi soulagés de constater que vous vous intéressez enfin à l'Afrique

En réalité, seul le double langage tenu par les Américains nous met mal à l'aise. D'un côté, il s'agirait d'une approche purement mercantile et ponctuelle. De l'autre, nous savons que les Etats-Unis élaborent une véritable stratégie de conquête africaine, un deuxième plan Marshall couvrant tous les secteurs de développement : économie, infrastructures, santé, éducation. Tel est le but réel de la mission conduite actuellement dans l'ex-Zaïre par M. Richardson.

Pourquoi ne pas l'avouer ? La France admet qu'elle ne peut plus demeurer le principal bailleur de fonds de l'Afrique, et que celle-ci, dans son propre intérêt, doit accueillir tous les investissements et toutes les formes de coopération internationales.

Nous ne pouvons que souhaiter bonne chance aux Américains, qui vont enfin se colleter avec les dures réalités africaines, et avec la concurrence des conglomérats sud-africains, lesquels n'ont pas l'intention de se laisser évincer d'un marché prometteur.

Washington a cautionné la conquête du Zaïre par une alliance de rebelles étrangers et opté pour le régime imposé par Kabila, un dictateur dont personne ne peut augurer la longévité politique : là réside notre vraie déception.

Il n'est pas exclu que nous reprenions un jour une coopération avec le nouveau Congo, dans un environnement assaini grâce à l'action américaine, et pour le bien de ses 45 millions d'habitants. Après tout, ce pays est suffisamment vaste et potentiellement riche pour offrir une place à tout le monde.

En attendant, il nous reste la maigre consolation de savoir que le maître des lieux et ses jeunes collaborateurs étrangers, frais émoulus des universités américaines, préfèrent le champagne au Coca-Cola !

A l'échelle de l'ensemble du continent, les Etats-Unis reconnaissent eux-mêmes que la France a une bonne longueur d'avance sur les autres pays dans son implantation commerciale. Sur le plan économique, nous ne sommes plus, depuis belle lurette, cramponnés à notre pré carré. Les entreprises françaises sont aujourd'hui présentes dans les pays anglophones, notamment en Afrique australe et en République sud-africaine. Ironie du sort, nous sommes aussi l'un des premiers partenaires économiques de l'Ouganda.

Au total, 150 000 de nos concitoyens vivent et travaillent en Afrique et nous demeurons son premier fournisseur avec 21 % des parts de marché. Notre balance commerciale avec ce continent est bénéficiaire de 30 milliards de francs. Le champ d'action de notre coopération s'est aussi considérablement élargi et dépasse largement le strict cadre de l'Afrique centrale et occidentale.

L'une de nos grandes erreurs a été, en 1990, de conditionner notre aide à une application trop stricte de nos règles démocratiques au lieu de privilégier la notion d'Etat de droit et un minimum de consensus. Résultat : les dictateurs en place se sont fait légitimer par des élections sujettes à caution, le monopartisme encore en vigueur dans plusieurs pays n'a fait qu'exacerber les tensions ethniques. Quant au multipartisme, il ne peut que coïncider avec la carte vertigineuse des peuples, des ethnies, des tribus.

Ne serait-il pas temps de mettre un terme à notre interventionnisme multiforme (militaire, politique, logistique), qui ressemble trop à une politique d'ingérence dans les problèmes intérieurs, pour nous recentrer sur le développement économique, social et culturel ? La coopération décentralisée, par son ampleur et son pragmatisme, peut devenir l'un des fers de lance d'une politique en pleine mutation, où la place de l'aide bilatérale classique est appelée à se fondre dans le budget communautaire.

***Michel Roussin** est ancien ministre de la coopération et président du Comité ACP (Afrique Caraïbes Pacifique) au CNPF.*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Les Américains, Internet et la censure

EN étendant au réseau des réseaux, Internet, le principe constitutionnel de la liberté d'expression, la Cour suprême américaine a pris, jeudi 26 juin, une décision historique. Le développement du réseau mondial se trouve ainsi débarrassé d'une épée de Damoclès qui, brandie par un pays démocratique, les Etats-Unis, aurait pu justifier, dans l'avenir, une cascade de censures dans d'autres pays moins attachés aux libertés. Elle libère aussi l'ambition économique des Etats-Unis d'user du réseau pour conforter leur domination du monde.

Les juges de la Cour suprême ont considéré comme « anticonstitutionnelle » la loi fédérale adoptée en 1996, le fameux Communication Decency Act (CDA). Ils dénoncent le flou de ce texte, qui condamnait l'envoi *« à une personne âgée de moins de dix-huit ans de tout commentaire, demande, suggestion, proposition, image ou autre communication qui dépeint ou décrit, en termes manifestement choquants (...) des activités sexuelles ou excrétoires ou des organes »*. Les peines encourues par les contrevenants, elles, ne manquaient ni de précision ni de brutalité : plus d'un million de francs d'amende et deux ans de prison.

Le législateur américain s'était inquiété de ce que les enfants, de plus en plus nombreux à utiliser les ordinateurs, puissent accéder aux sites les plus sordides d'Internet. Cette loi aurait pu conduire à une vague de procès susceptibles d'enrayer le développement de la Toile et de ses forums. Ces derniers constituent le plus puissant moyen d'expression individuelle jamais inventé par l'homme.

La liberté peut conduire, certes, au pire comme au meilleur. Comme pour tout autre moyen d'expression, la presse ou la télévision, la Toile doit, elle aussi, répondre à des règles du jeu précises. La protection des enfants pose par exemple un véritable problème. La décision américaine rend cette mission aux familles. C'est un choix des Américains, celui d'une responsabilisation individuelle au détriment d'une censure étatique, une solution sans doute préférable aux projets des Allemands qui aimeraient installer des *« cyberflics »* chez chaque fournisseur d'accès.

La nature même d'Internet pose à la communauté mondiale un défi nouveau. Le développement du réseau échappe à l'emprise d'un organisme centralisateur. De multiples outils de censure individuelle existent, sous la forme de logiciels notamment. Un vaste mouvement travaille aussi à la mise en place d'une signalétique qui aidera à la sélection des sites. Une coopération internationale en vue de la définition d'un code de la route commun sur ces autoroutes de l'information s'impose cependant. Internet ignore les frontières, la régulation ne peut plus y être nationale.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Les Européens de l'Est perplexes après Amsterdam

PASSONS à l'ordre du jour. Comme si de rien n'était. Comme si Amsterdam avait tenu ses promesses. Le conseil européen, tenu la semaine dernière dans la capitale néerlandaise, *avait pour but premier de réformer les institutions* de l'Union pour lui permettre de s'élargir. Les négociations avec dix pays d'Europe centrale et orientale, plus Chypre, devaient commencer six mois après l'achèvement de la conférence intergouvernementale. Peu importe que la réforme institutionnelle ait été à peine entamée à Amsterdam, affirment en chœur les dirigeants des pays de l'Est, les délais pour l'élargissement doivent être tenus.

Les engagements pris à l'issue du conseil européen devraient rassurer au moins certains d'entre eux puisque les Quinze ont décidé de tenir le calendrier et de renvoyer à plus tard les réformes douloureuses. Mais cette satisfaction est mitigée, car les difficultés internes de l'Union, dont l'impossibilité de procéder à des changements institutionnels en profondeur ne constitue qu'un aspect, risquent de l'emporter sur le désir d'accueillir de nouveaux membres.

Or, au cours d'une rencontre organisée en Basse-Autriche les 21 et 22 juin, à l'occasion du troisième anniversaire du référendum autrichien sur l'adhésion, tous les participants venus de l'Est – du président hongrois Arpad Göncz à l'ancien ministre des affaires étrangères polonais Wladyslaw Bartoszewski – ont mis en garde contre les déceptions de leurs opinions publiques. En mettant plus l'accent sur les obstacles à l'élargissement que sur l'appartenance historique des anciens pays communistes à l'Europe, les Quinze risquent de provoquer un choc en retour et de déstabiliser des démocraties encore fragiles.

Au lendemain de la réunion d'Amsterdam, le premier ministre tchèque, Vaclav Klaus, avait réagi avec son franc-parler habituel : *« Le sommet d'Amsterdam met en doute la possibilité d'élargir l'Union européenne à d'autres pays. »* Le responsable de l'intégration européenne au ministère des affaires étrangères de Prague était cependant plus optimiste. Pour lui, les résultats du conseil européen *« ouvre*[nt] *la voie à un démarrage souple des négociations entre l'UE et un nombre limité d'Etats candidats. Il sera nécessaire d'appliquer un principe de différenciation »*. Il mettait ainsi l'accent sur une question que les Quinze n'ont pas encore tranchée : les négociations s'ouvriront-elles avec tous les pays candidats, quitte à suivre un rythme différent selon l'avancement des réformes économiques dans chacun d'entre eux ? Ou une première sélection sera-t-elle opérée dès le début ?

LES FLOUS DU CALENDRIER

C'est de toute évidence cette solution que préfèrent les Polonais, les Tchèques et les Hongrois qui ont toutes chances d'être dans la première vague du prochain élargissement. Qu'ils soient aussi les candidats les mieux placés pour l'élargissement de l'OTAN les conforte dans leur position de meilleurs élèves de la classe est-européenne. Le demi-échec d'Amsterdam ne les dérange pas, dans la mesure où les Quinze ont décidé que les institutions actuelles permettaient d'accepter cinq Etats membres supplémentaires. Ce qu'il adviendra ensuite n'est pas leur préoccupation principale.

L'inquiétude est pourtant là. En dépit des assurances données par Helmut Kohl et Jacques Chirac, des doutes subsistent. La Commission doit rendre ses avis sur les candidats à l'adhésion le 16 juillet : après, le calendrier est plus flou. Même si les trois pays les mieux placés achèvent en l'an 2000 leurs négociations avec l'UE, il faudra que la question de la pondération des voix soit réglée avant que l'élargissement puisse entrer dans les faits. Il y aura ensuite le processus de ratification dans tous les Etats membres et chez les nouveaux venus.

L'élargissement de l'UE, un processus voué aux « retards » ? L'opposition social-démocrate tchèque en est convaincue, mais pour d'autres raisons. Non pas à cause du sommet d'Amsterdam, mais à cause du *« coût financier, pour l'instant sous-évalué, de tout le processus »*. Le sénateur Jan Kavan, « ministre des affaires étrangères » du « cabinet fantôme » de l'opposition, estime que *« deux tâches devront désormais être menées de front : d'une part les négociations entre l'UE et les pays candidats, de l'autre les discussions au sein de l'UE sur la réforme des institutions »*.

Durant ce laps de temps, les Quinze font faire des découvertes décevantes, explique cet homme politique tchèque, parce que son pays *« est bien moins prêt qu'on ne le dit. Notre industrie n'est pas compétitive et il nous faudra négocier des dérogations dans le domaine social, comme la France a tenté de le faire »*. La récente crise monétaire semble lui donner raison, alors que le gouvernement de Prague se vantait, il n'y a pas si longtemps, de respecter les critères... pour la monnaie unique.

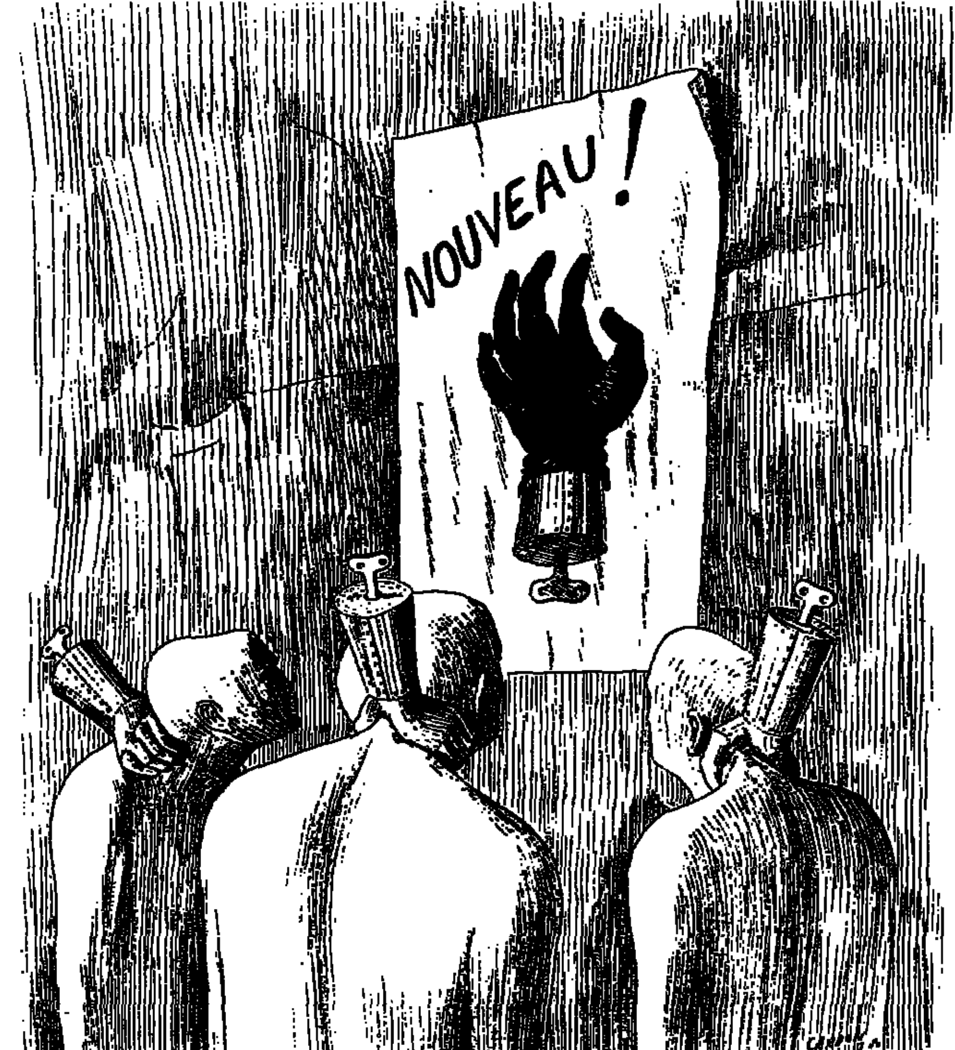
« HEUREUX GROUPE DES CINQ »

Le sommet d'Amsterdam a déclenché un nouveau suspense sur le rythme de l'élargissement. Les Hongrois se demandent si la complexité de l'entreprise ne va pas provoquer de nouveaux ajournements. Plus que les Polonais sans doute, ils sont attentifs au sort et aux revendications des « petits » pays ; ils espèrent que des solutions seront trouvées, alors que le conseil européen d'Amsterdam a butté sur une représentation équitable des uns et des autres. *« Tout le monde aurait été plus heureux si un document contenant des précisions à ce sujet avait été adopté à Amsterdam »*, dit-on à Budapest.

En limitant à vingt le nombre total des commissaires avec un par pays, les responsables européens ont ouvert la voie à un élargissement à cinq pays. Cet *« heureux groupe des cinq »* comportera la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, bien sûr, et sans doute la Slovénie et un pays balte qui devrait être l'Estonie. Pour prodiguer des encouragements à tout le monde, les négociations commenceront peut-être par une « photo de famille », avec des invitations très larges. Cela ne résoudra rien, car à un moment ou à un autre il faudra bien choisir ; expliquer à ceux qui n'ont pas été retenus que leur tour viendra et prévoir un soutien à leur économie dans la phase intermédiaire qui pourrait durer des décennies, avec des coûts dont tout le monde s'accorde à penser qu'ils seront aussi élevés... qu'une adhésion.

Natalie Nougayrède et Daniel Vernet

Confort *par Cardon*



IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le retour des drags

POUR Apollinaire, les souvenirs étaient *« cors de chasse »*. Aujourd'hui, c'est à son de trompes que le passé se rappelle à vous. Cet après-midi, c'est le tuba du mail-coach de M. Guy Duval et les sonneurs de trompe de l'équipage du Rallye de la forêt de Retz qui ressuscitent cette atmosphère des drags chère au prince de Sagan, illustrée autrefois par Crafty.

Il s'agit bien, en effet, d'une résurrection, car d'année en année, avant la guerre, le cortège traditionnel des drags s'amenuisait. Allait-il disparaître tout à fait ? En 1933, deux attelages seulement avaient pris part à cette manifestation classique de la grande semaine hippique de Paris. En 1934, un seul mail-coach s'y montrait. Les élégants attelages étaient remplacés par des nuées d'automobiles.

Or, cette année, ils sont vingt-cinq, dont un mail-coach et deux breaks. Marquons d'une pierre blanche cet agréable renouveau. Par exemple, ce n'est plus de la place de la Concorde, c'est de l'auberge d'Armaillé que le cortège a pris le départ. C'est une innovation. Tilburys, américaines, attelages au charme désuet, bruits de cuir et de sabots, fouets, flots, hauts de forme, trompes de chasse, piqueurs, voici tous les éléments d'une gravure anglaise dans le style de Cecil Alding.

Mais la grâce frivole, l'élégance vaporeuse propres à notre capitale participeront aussi à la fête. Journée des drags ? *« Beaucoup de bruit pour rien »*, diront les uns ; *« trompe-l'œil »*, diront les autres. En fait, une tentative pour redonner à Paris son brio d'antan.

F. D.

(28 juin 1947.)

La République et ses immigrés

suite de la première page

Jamais depuis 1983, date de l'irruption du thème de l'immigration dans le débat politique français, un ministre de l'intérieur n'avait à ce point relativisé l'importance de la question des flux migratoires – même si leur *« maîtrise »* reste à l'ordre du jour – et ne s'était montré aussi détaché des préoccupations répressives.

Il faudra bien d'autres efforts pédagogiques au gouvernement pour convaincre une opinion largement hostile aux nouveaux arrivants de la légitimité de ce tournant sur l'immigration et de la décision de régulariser certains sans-papiers. Pourtant, les objectifs semblent clairs. La *réappropriation par la gauche du thème de* l'identité nationale et le lien affiché entre l'accueil des étrangers et le prestige de la France visent à rassurer des électeurs désorientés. En reconnaissant l'inéluctabilité de certains flux légaux d'étrangers (conjoints et familles de résidents, réfugiés et travailleurs dans quelques secteurs précis) et en les justifiant, le gouvernement fait un *pas sur la voie du « parler-vrai »* en matière d'immigration. L'évidente contradiction entre les discours répétés sur l'« immigration zéro » chère à M. Pasqua et la réalité perceptible dans les quartiers populaires a trop longtemps jeté la suspicion sur l'honnêteté des *présentations officielles, et nourri les* diatribes du Front national sur l'*« invasion »* étrangère.

Il s'agit aussi de sortir du piège tendu par l'extrême droite, qui impose depuis bientôt quinze ans à tous les gouvernements une surenchère répressive incessante dont elle tire les bénéfices, au prix d'une banalisation de la xénophobie et d'un recul des libertés publiques. Le gouvernement prétend aussi rompre avec une époque où de grands problèmes sociaux (banlieues, école, logement) ont été largement analysés à travers le prisme déformant de l'immigration, qui a ainsi servi d'alibi à l'impuissance des autorités.

En invitant la population issue de l'immigration à participer à la reconstruction de la République, en régularisant certains « clandestins », le ministre veut aussi rasséréner une population étrangère déstabilisée par des années de *suspicion et de précarité statutaire, et* faciliter ainsi l'intégration, facteur de paix civile. A sa manière, M. Chevènement prend acte du refus, exprimé au printemps dernier par les opposants à la loi Debré, de voir l'étranger érigé en problème central de la société française.

RÉVOLUTION CULTURELLE

Pourtant, cette vaste ambition *risque d'être d'autant plus difficile* à populariser que les gouvernements de gauche eux-mêmes ont largement contribué à mettre en place ces raisonnements pervers. Même dans l'euphorie de l'après-1981, les échos de la vaste opération de régularisation des *« clandestins »* et les discours sur la solidarité avec les « travailleurs immigrés » avaient rapidement été couverts par les messages de fermeture et l'adoption d'une réglementation de plus en plus répressive, sous la pression des premiers succès de M. Le Pen. François Mitterrand n'a pas cessé ensuite d'exploiter le thème de l'immigration pour diviser la droite, notamment en agitant le chiffon rouge du vote des étrangers aux élections locales. Quant à Edith Cresson, en 1991, elle avait cru se rendre populaire en approuvant d'une part l'utilisation de charters pour reconduire les illégaux et d'autre part un train de mesures restrictives, bientôt renforcées sous Edouard Balladur.

En 1995, Jacques Chirac et Lionel Jospin avaient semblé mettre un terme à cette escalade en refusant de croiser le fer sur ce terrain. Mais certaines aberrations de la loi Pasqua de 1993, étalées au grand jour par les Africains de l'église Saint-Bernard et la surenchère de Jean-Louis Debré, ont remis le feu aux poudres, obligeant finalement la gauche à repenser sa vision de l'immigration. Entre la quasi-absence des socialistes à l'Assemblée nationale, à l'automne 1996, pour s'opposer au projet Debré et la promesse du nouveau premier ministre d'un *« réexamen d'ensemble »* des lois sur l'immigration et la nationalité, le 21 juin, s'est produit une manière de révolution culturelle. Surtout, la surprise électorale des législatives a nettement contredit ceux qui, dans l'entourage même de Lionel Jospin, juraient, voilà quelques semaines encore, qu'aucun succès ne serait possible sans un quasi-alignement sur les positions répressives de la droite en matière d'immigration. Depuis le 1er juin, chacun sait ce *qu'il en est de cette illusion.*

Philippe Bernard

RECTIFICATIFS

GABON

M. Sassou-Nguesso n'est pas le gendre du président Bongo, mais son beau-père, contrairement à ce que nous avons écrit par erreur (*Le Monde* du 11 juin). Le président gabonais a épousé une fille de l'ancien chef de l'Etat congolais.

REINE MÈRE

Dans la rubrique « Kiosque » (*Le Monde* du 14 juin), nous avons par erreur donné à la reine mère d'Angleterre, veuve de George VI, le prénom de Mary, alors qu'il s'agit d'Elizabeth. Mary, grand-mère d'Elizabeth II, était l'épouse du roi George V.

EXCISION

Dans notre information sur l'Egypte publiée dans *Le Monde* du 27 juin, il fallait lire que l'Organisation égyptienne de défense des droits de l'homme (OEDH) a l'intention de faire appel devant la justice (et non devant le Conseil d'Etat) de la décision du tribunal administratif du Caire autorisant l'excision.

perplexes après Amsterdam

TRANSPORT AÉRIEN A partir du 1er juillet, Lufthansa proposera des vols en commun avec son partenaire français Air Littoral, dont le groupe allemand devrait prendre à terme 15 % du capital. ● LA DÉRÉGLEMENTATION du transport aérien, effective depuis le 1er avril, lui permet désormais d'avoir des ambitions sur le marché français, *dont Lufthansa ne détient que 5 %.* ● LA COMPAGNIE aérienne, qui a tissé un réseau d'alliances en Allemagne, en Europe et dans le monde, est en quête d'un partenaire en Espagne. ● SON *PRÉSIDENT, Jürgen Weber, a redressé la* compagnie, dont il a pris les rênes en 1991. La réduction des coûts engagée alors s'est faite par le biais d'accords de modération salariale mais aussi d'intéressement du personnel. ● *LA PRIVATI*SATION de Lufthansa se terminera cette année, avec la cession des 37,50 % du capital que l'Etat détient encore, qui lui rapportera 5 milliards de deutschemarks *(près de 17 milliards de francs).*

Lufthansa tire parti en France de l'ouverture à la concurrence

.Dans un entretien au « Monde », le président du directoire, Jürgen Weber, détaille ses projets de développement pour la compagnie allemande. *A partir du 1er juillet, elle proposera des vols communs avec son partenaire français Air Littoral*

PRÉSIDENT du directoire de Lufthansa depuis septembre 1991, Jürgen Weber a redressé la compagnie aérienne allemande. Cet ingénieur de formation, âgé de cinquante-six ans, conduit *cette année* la dernière étape de la privatisation entamée en 1994. Avec 58 000 salariés, Lufthansa a réalisé 558 millions de deutschemarks de bénéfices (1,9 milliard de francs) en 1996, pour un chiffre d'affaires de 20,8 milliards de DM.

« Lufthansa et Air Littoral proposeront des vols communs à partir du 1er juillet. Que signifie ce partenariat pour vous ?

– Il s'agit d'un partenariat commercial et technique très important pour aborder le marché français, qui nous permettra d'offrir à nos clients un meilleur service dans le sud du pays, vers Marseille, Nice, Lyon et Toulouse, ainsi que vers l'Espagne et l'Italie. Nous allons proposer des vols communs, harmoniser nos horaires et partager nos programmes de fidélisation. Nous souhaitons mieux relier les aéroports d'Air Littoral – Nice, et puis Lyon un peu plus tard – à Munich et à Francfort, pour proposer des destinations intercontinentales. Nous prévoyons de prendre en charge la distribution d'Air Littoral en Europe et dans le monde et profiterons de leur réseau de vente en France.

– Vous détiendrez aussi une part du capital d'Air Littoral ?

– Nous prenons des obligations convertibles en actions jusqu'à 15 % du capital. Nous ne voulons ni dominer, ni contrôler. En général, *nous ne sommes pas intéressés* par une participation au capital de nos partenaires, sauf dans quelques cas particuliers comme Luxair ou Lauda Air. Vis-à-vis d'Air Littoral, Lufthansa n'a pas l'intention de s'engager davantage.

– Quelles sont les perspectives de Lufthansa sur le marché français ?

– Avec moins de 5 %, nous avons une part de marché très modeste et nous voulons faire davantage, sans entamer toutefois une guerre commerciale avec Air France. La France est le troisième marché aérien d'Europe. Notre activité y est bénéficiaire. Pour les cinq premiers mois de l'année, le nombre de nos passagers a augmenté de 35 %. Notre objectif est de maintenir ce taux de croissance.

– Vous allez créer de nouvelles liaisons avec l'Allemagne ?

– Oui, l'objectif est de mieux relier Francfort et Munich, nos aéroports, aux grandes villes françaises. Cette année, nous avons augmenté les liaisons entre Francfort et Nice. Nous voulons faire passer de deux à trois le nombre de vols quotidiens entre Lyon et Francfort et entre Nice et Munich. Entre Lyon et Munich, la fréquence des vols est passée à quatre liaisons quotidiennes. Entre l'été 1996 et l'été 1997, nous avons créé soixante-dix liaisons entre l'Allemagne et la France.

– En France, votre stratégie est *plus prudente que celle de votre* concurrent British Airways, qui contrôle TAT et Air Liberté. Pourquoi ?

– Nous ne voulons pas réaliser de gros investissements ou prendre le contrôle de sociétés françaises. *Notre approche privilégie les parte*nariats, avec trois niveaux de coopération. Le premier, c'est Star Alliance, où Lufthansa est allié à cinq compagnies mondiales, Air Canada, SAS, Thai International, United Airlines et, prochainement, le brésilien Varig. *Le deuxième niveau, ce sont* les partenaires européens, comme Air Littoral, mais aussi Air Dolomiti, en Italie, Lauda Air en Autriche ou Luxair au Luxembourg. Le troisième niveau, ce sont les franchises, au sein du Team Lufthansa, avec des partenaires allemands qui desservent les aéroports plus modestes.

– Votre réseau Star Alliance a été présenté voici un peu plus d'un mois. Qu'en attendez-vous ?

– L'année dernière, nous avons économisé 200 millions de deutschemark grâce à nos alliés internationaux. Cette année, nous économiserons entre 200 et 300 millions. Cette coopération ne profite pas seulement à Lufthansa mais aussi à la clientèle. Nous offrons le plus vaste réseau mondial, des fréquences plus importantes, avec des délais de transit raccourcis. La formule a déjà trouvé un bon écho. *Nos vols intercontinentaux* n'ont jamais été aussi bien remplis.

– Cherchez-vous de nouveaux partenaires ?

– Ce n'est un secret pour personne que nous voulons nous renforcer en Asie et nous pourrons *présenter des projets concrets d'ici* à la fin de l'année. Notre partenaire South African Airways pourrait rentrer dans l'alliance, mais il devrait travailler avec United Airlines, alors qu'il est lié pour le moment à American Airlines. La condition pour in*tégrer cette alliance est en effet de* travailler avec tous les partenaires.

– Souhaitez-vous d'autres coopérations en Europe ?

– Nous cherchons un associé en Espagne et nous prendrons peut-être une décision cette année. SAS, présent dans Star Alliance, dispose d'une participation de 40 % dans Span Air, qui pourrait devenir un de nos partenaires.

– Que pensez-vous du redressement en cours d'Air France ?

– On ne peut pas encore l'évaluer. Les subventions masquent des problèmes. En liaison avec d'autres compagnies européennes, nous faisons tout ce qu'il faut à Bruxelles pour qu'aucune autre subvention, quel que soit le destinataire, ne soit autorisée sans conditions strictes. Les subventions utilisées par Air France pour augmenter ses capacités et imposer des prix de dumping ne sont pas compatibles avec la li*béralisation et la concurrence.* Notre recours devant la Commission de Bruxelles a été rejeté l'été dernier mais une plainte a été déposée devant la Cour européenne de justice de Luxembourg par différentes compagnies et gouverne*ments européens.*

Nous devons être meilleurs ou Lufthansa aura des problèmes

– Le changement de gouvernement en France et les incertitudes sur la privatisation d'Air France vous troublent-ils ?

– Oui, bien sûr, car, en 1991, une des conditions mises à l'autorisation, par la Commission européenne, de subventions à Air France était sa privatisation. Nous observons avec beaucoup d'attention l'évolution du dossier et serons prêts à protester s'il le faut auprès de la Commission.

– Comment ont évolué vos activités depuis le début de l'année ?

– La bonne tendance se maintient. Le deuxième trimestre sera bien meilleur que l'an dernier, notamment dans le fret, qui avait posé de grands problèmes en 1996. Notre objectif est d'atteindre le record de 1995. Les prix du carburant sont plus avantageux. Nous avons su réagir à la concurrence comme le montre notre progression en France. Nous avons une croissance nette du nombre de nos passagers, nos appareils sont mieux remplis. Nous profitons du deutschemark relativement faible et notre programme d'économies porte ses fruits.

– En quoi consiste ce plan de baisse des coûts ?

– Nous avons étudié de manière très critique tous les facteurs de coûts de manière à économiser 1,5 milliard de deutschemark d'ici 2001. Par exemple, nous cherchons à limiter les taxes d'atterrissage et de décollage. Lorsque nous demandons à nos salariés des efforts pour réduire le coût du travail de 4 % grâce à des gains de productivité, nous pou*vons aussi demander un effort aux* aéroports. Un autre exemple, ce sont les achats, réalisés en commun avec nos partenaires. Cela représente des économies de plusieurs centaines de millions de deutschemarks. Troisième exemple, la vente *des billets, qui nous coûte 3 mil*liards de deutschemarks de commissions chaque année : une réduction de 1 % représenterait déjà beaucoup d'argent.

– Les restructurations engagées en 1992 se sont déroulées sans *conflit social dur, contrairement* à Air France. Pourquoi ?

– Cela se passe très différemment chez nous, même si nous avons eu deux grèves d'avertissement cette année. Peut-être qu'à Air France les syndicats n'ont pas compris que, *dans une économie libéralisée, des* accords salariaux raisonnables et une compétitivité importante sont incontournables. Au printemps, nous avons réussi à signer des accords salariaux avec nos deux syndicats, qui excluent des augmentations de salaire pendant dix-huit mois et accordent ensuite des hausses très modérées de 1,4 %.

» Nous avons un dialogue très intense avec les syndicats et avec le maximum de collaborateurs qui ont compris l'alternative : nous devons être meilleurs ou Lufthansa aura des problèmes. Nous avons mis en place une rémunération qui dépend du niveau des dividendes. Pour les cadres, nous versons plus de 40 % du revenu annuel en fonction des performances de la société et des réalisations individuelles. Ces dispositifs jouent un rôle car chaque salarié doit réagir comme un entrepreneur. Nous avons donné le choix, en 1997, entre de l'argent ou des actions : la moitié des salariés ont choisi les titres. C'est étonnant ! Et ce programme doit être développé lors de la dernière phase de notre privatisation. Pour l'instant, 3 à 4 % du capital appartient au personnel. Je souhaiterais 20 % à terme. »

Propos recueillis par Philippe Ricard

Air France continue à se désengager de ses filiales de tourisme

APRÈS la cessation d'activités de Go Voyages en octobre 1996, la compagnie nationale réfléchit à l'avenir de Jet Tours et se désengage de Visit France, une filiale tournée vers une clientèle étrangère et française souhaitant voyager dans l'Hexagone. Vendredi 27 juin était convoqué le conseil d'administration qui devait entériner sa vente à Sopartour (Société de participations touristiques), une société créée par un ancien salarié d'Air France, François Fourquet, et un ancien employé du Comité central d'entreprise de la compagnie aérienne, Christian Orofino.

« Nous ne savons pas gérer une entreprise de cette taille », admet Air France. Visit France, qui a supprimé trente postes en 1996, emploie soixante-douze personnes. La société affichait, pour l'exercice clos au 31 mars 1997, une perte de 27 millions de francs et un chiffre d'affaires de 270 millions. Dès février, les salariés avaient attiré l'attention de Christian Blanc, PDG d'Air France, sur la situation de l'entreprise.

Leur lettre est restée sans réponse jusqu'au 22 mai, date à laquelle M. Blanc annonçait à une délégation de la CFDT la cession de Visit France, entérinée une semaine plus tard par les administrateurs d'Air France. Le Trésor a donné son accord tacite entre les deux tours, mais on attend l'aval officiel des ministres des transports et des finances.

La vente de Visit France à Sopartour inquiète les salariés, qui ont manifesté le 29 mai devant le siège d'Air France. Ils s'interrogent sur les capacités financières du repreneur, sur sa stratégie et sur sa future politique sociale. Mais aussi sur les modalités de la transaction. Air France s'est engagée à renflouer la société à hauteur du déficit de 1996-97 et à prêter 12 millions de francs au repreneur. Visit France devrait être cédée pour le franc symbolique avec abandon de créances et clause de retour à meilleure fortune.

Les salariés s'étonnent aussi de la personnalité des repreneurs. M. Orofino, qui a été salarié du Comité central d'entreprise (CCE) d'Air France pendant dix ans, est un proche de Robert Génovès, lui même longtemps secrétaire général (FO) du CCE. M. Génovès, qui doit partir à la retraite en septembre, est un homme qui compte chez Air France, où il a passé près de quarante ans. Il a soutenu Christian Blanc dès son arrivée en 1993, et aucune décision importante n'a été prise sans lui. Très critiqué par ses adversaires syndicaux pour sa collaboration avec la direction, il gérait, à la tête du CCE, environ 300 millions de francs.

M. Génovès est un homme d'influence : son frère est directeur du tour-opérateur qui organise les voyages financés par le CE aux Etats-Unis, sa fille Florence est administrateur salarié au conseil d'administration d'Air France. Certains voient dans la cession de Visit France à M. Orofino une dernière marque de sympathie envers M. Génovès. *« Si c'était vrai, ce serait un cadeau empoisonné »*, tempère un dirigeant de Visit France, qui doute de la capacité de l'entreprise à redevenir bénéficiaire.

M. Orofino, lui, est confiant. *« Au CCE, je m'occupais du pôle tourisme. Je faisais travailler soixante-dix personnes en envoyant 60 000 clients en vacances chaque année, soit un chiffre d'affaires de 170 millions de francs. Cela fait vingt ans que je m'occupe de tourisme »*, explique-t-il. *« Avec une stratégie adaptée, Visit France peut se développer ».*

C'est pourquoi il négocie un accord commercial avec Air France, dont les agences à l'étranger pourraient vendre les produits proposés par Visit France. Accord qu'il espère étendre aux partenaires d'Air France, comme Delta ou Continental Airlines. M. Orofino veut aussi développer un type de clientèle qu'il connaît bien : celle des mutuelles et des comités d'entreprise. *« On veut devenir le tour opérateur privilégié des acteurs de l'économie sociale »*, assure-t-il. Pour 1998, il prévoit des ventes de 330 millions de francs et le retour à l'équilibre.

Visit France ne sera vraisemblablement pas la dernière filiale d'Air France, à être cédée. Le groupe Air France cherche à se retirer de Jet Tours, dont il détient 75 %, ou à réduire sa participation. Fram, qui s'était porté candidat, a baissé les bras au mois de juin. *« Jet Tours continuera de bénéficier de l'appui du groupe Air France dans sa stratégie de redressement »* précise depuis la compagnie aérienne, qui y a réinjecté 320 millions de francs de capital à l'automne. En l'absence de repreneur, un rachat de l'entreprise par ses salariés est à l'étude.

François Bostnavaron et Virginie Malingre

GIAT Industries est autorisé à ne pas arrêter ses comptes 1996

LE GROUPE d'armement GIAT Industries a été autorisé par le tribunal *de commerce* à ne pas arrêter ses comptes 1996. Cette situation exceptionnelle est due à l'incertitude qui pèse sur l'avenir de sa filiale belge, la société Herstal. Celle-ci est menacée de dépôt de bilan, à moins qu'elle ne soit rachetée par l'américain Colt, si les négociations aboutissent avant fin 1997.

Présidé par Jacques Loppion, un conseil d'administration de GIAT Industries France, qui comprend – outre GIAT Industries SA – Luchaire, Manurhin et Cime-Bocuze, a établi, jeudi 26 juin, un constat des comptes sans pouvoir les arrêter. En 1996, le chiffre d'affaires a été de 6,1 milliards de francs (en hausse de 13 % par rapport à 1995), et le résultat opérationnel (hors situation de la filiale Herstal) a été négatif, de 530 millions de francs environ, après reprise de provisions à hauteur de 900 millions. GIAT Industries France connaît *« une situation délicate »*, a, le même jour, commenté, le ministre de la défense, Alain Richard, qui assure la tutelle administrative du secteur de l'armement.

Deux données majeures handicapent le groupe. D'une part, l'armée de terre française a réduit sa « cible » de commandes du char Leclerc – avec 406 exemplaires au total, au lieu de 1 200, ramenés entre-temps à 800, puis à 620 – passant à trente-trois unités à fabriquer par an au lieu des quarante-*quatre prévus à l'origine*. D'autre part, GIAT Industries France a pris à perte en 1993, avec l'accord et la garantie de l'Etat français, un marché – d'un montant de 20,6 milliards de francs – de 436 Leclerc pour l'émirat d'Abou Dhabi, qui a versé d'importants acomptes. En 1996, Abou Dhabi avait réglé 83 % de son contrat, mais GIAT Industries France n'a livré que 20 % des chars, à raison de *soixante-dix par* an.

Ces deux contrats, selon M. Loppion, ont *« des effets pénalisants »*, l'obligeant à réclamer à l'Etat une nouvelle augmentation du capital d'ici à fin 1998, après celle de 1996 (3,4 milliards de francs), et à appliquer *« un plan de retour à l'équilibre »* prévu, en principe, à la même date. Ce plan prévoit une diminution du temps de travail et la suppression de 2 750 suppressions de postes entre 1996 et 1998. Actuellement, le groupe emploie 11 500 salariés, soit une réduction de 10 % en quinze mois.

L'arrêté définitif des comptes 1996 aura lieu quand des décisions pourront être prises pour Herstal. Occupant 3 000 personnes (dont 2 000 à Liège), Herstal, détenu à 92 % par le français, a vu son chiffre d'affaires tomber à 2,17 milliards de francs en 1996 (– 23 % par rapport à 1995). Ce recul affecte les activités militaires et civiles. Depuis août 1995, M. Loppion a averti ses partenaires belges, *notamment* les autorités provinciales de Wallonie, que GIAT Industries France, lui-même en grande difficulté, cherchait à se séparer d'Herstal. Aujourd'hui, le français a le choix entre le dépôt de bilan ou la cession à un repreneur qui ait l'aval de tous les partenaires.

Le groupe américain Colt's Manufacturing Company s'est manifesté. *A ce jour, les discussions* butent sur plusieurs points. Echaudés par l'affaire de la fermeture de l'usine Renault à Vilvorde, les responsables wallons n'entendent pas renoncer à leur droit de veto qui leur permet de contrôler l'avenir d'Herstal, ni au maintien de l'unité de cette entreprise. Si Colt fait valoir qu'il existe des synergies avec ses sociétés aux Etats-Unis, il n'écarte pas l'idée de réduire les effectifs. Si GIAT Industries France devait mettre en faillite sa filiale, cette décision, venant d'un groupe entièrement dépendant de l'Etat français, serait sans doute très mal accueillie en Belgique, après la crise créée par Renault et les démêlés judiciaires de Serge Dassault.

Jacques Isnard

La chambre de commerce de Paris prône une réforme des tribunaux de commerce

APRÈS avoir adopté en assemblée générale un rapport présenté par Jean Courtière, la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) a formulé, jeudi 26 juin, ses propositions pour que les tribunaux de commerce demeurent la juridiction économe et proche du justiciable qu'ils ont été depuis leur création, en 1563. Elle prône surtout une réduction de leur nombre et une révision de leur carte géographique.

La carte des 228 tribunaux fixée en 1809 n'a été modifiée que par la création des juridictions de Nanterre, Bobigny et Créteil, en région parisienne, et La Roche-sur-Yon, en Vendée. C'est dire qu'elle n'est plus adaptée aux réalités économiques : vingt tribunaux assurent à eux seuls plus de la moitié des dossiers et soixante et onze traitent moins de deux cents affaires nouvelles de contentieux général par an.

La CCIP estime qu'on ne rend pas de bonne justice dans ces conditions. Il faut un minimum de candidats à la justice consulaire pour que les commerçants aient le choix, car, selon elle, les magistrats économiques doivent demeurer élus. Il faut aussi un minimum d'affaires traitées pour que ces juges bénévoles acquièrent l'expérience nécessaire pour rendre des jugements équitables et qu'ils disposent de greffes opérationnels.

Les procédures collectives et les nécessités de la prévention, notamment en matière de cessation de paiement, militent aussi pour un nombre plus restreint de tribunaux de commerce. La confidentialité des solutions étudiées par le président du tribunal pour éviter à une entreprise le redressement ou la liquidation judiciaire ne peut être garantie quand le ressort du tribunal est trop étriqué. Le rapport note : *« Des juges peuvent ainsi ne pas disposer de toute la sérénité nécessaire pour rendre la justice »* en raison d'une *« trop grande proximité des intérêts locaux »*. La CCIP souhaiterait que la présence d'un procureur de la République soit assurée au sein des tribunaux de commerce pour *« éclairer les juges et leur éviter des erreurs »*. Cela suppose qu'il y ait, à proximité, un tribunal de grande instance, voire une cour d'appel.

Enfin, les responsables consulaires voudraient améliorer la formation des juges économiques effectuée en grande partie *« sur le tas »*. Ils préconisent pour ceux-ci des stages dans des juridictions classiques ainsi qu'une formation initiale au sein de l'Ecole nationale de la magistrature et, pour les magistrats de carrière, des détachements temporaires dans les tribunaux consulaires avec voix consultative.

Alain Faujas

Guinness et GrandMet vont négocier avec Bernard Arnault

BERNARD ARNAULT est en train de marquer des points dans son combat contre la fusion des deux géants britanniques GrandMet et Guinness. *Les patrons des deux groupes britanniques, Tony Greener* et George Bull, ont eu au téléphone Bernard Arnault mercredi 25 juin. Ils se rendront à Paris en milieu de semaine prochaine pour rencontrer le patron de LVMH, qui détient désormais 14,2 % de Guinness et 6,4 % de GrandMet.

Guinness et GrandMet ont prévu de fusionner contre l'avis de LVMH, créant un groupe diversifié dans les alcools, la bière, la restauration rapide et l'agroalimentaire. Bernard Arnault s'y oppose. Il veut fédérer un groupe de vins et spiritueux dont il serait l'opérateur industriel, regroupant au minimum les champagnes et cognacs de Moët Hennessy *et les alcools de Guinness. Cela implique la scission de Guin*ness, qui abandonnerait ses activités brassicoles. Le scénario idéal de M. Arnault serait de récupérer aussi les alcools de GrandMet.

DÉPÊCHES

■ ***TÉLÉCOMMUNICATIONS*** **: aux Etats-Unis, la Commission fédérale des communications** (FCC) a refusé, jeudi 26 juin, à la compagnie régionale SBC l'autorisation d'offrir un service de téléphone longue distance à ses clients en Oklahoma. La FCC estime que SBC n'est pas encore en situation de véritable concurrence sur le marché des particuliers et des entreprises. Pour le même motif, le département de la justice a refusé, mercredi 25 juin, la demande d'une autre compagnie régionale, Ameritech, qui voulait proposer le téléphone longue distance à ses clients du Michigan.

■ **AIR FRANCE : confronté à une** ***« pénurie de pilotes »***, le groupe Air France (Air France et ex-Air Inter) a prévu d'annuler 17 vols, vendredi 27 juin, sur environ 1 000 habituellement, 14 sur 750, samedi *28 juin, 18 sur 800, dimanche 29 juin, et 12 sur 1 000, lundi 30 juin.*

■ **RATP : le métro parisien** devait subir des perturbations limitées, vendredi 27 juin, en raison d'un appel à une grève de deux heures en fin de chaque service lancé par la CGT, a indiqué jeudi 26 juin la direction. Le métro devait ainsi fonctionner entre 80 % et 100 % de la normale.

■ **THOMAINFOR : le tribunal de commerce de Versailles** a placé en redressement judiciaire l'entreprise de maintenance informatique (1 300 salariés). Thomainfor a été cédée par Thomson-CSF le 19 février au groupe américain Libra Global Services (LGS).

■ **NATWEST : la banque britannique a expliqué**, jeudi 26 juin, que ses lourdes pertes sur le marché des options (90 millions de livres), révélées en mars, étaient la conséquence d'une dissimulation délibérée de la part d'un de ses courtiers, mais aussi de la faiblesse de ses contrôles internes.

■ **GAZPROM : le géant gazier Gazprom a assuré 41 % des recettes** fiscales de l'Etat russe en juin, en s'acquittant d'un coup de ses dettes, *soit 7 700 milliards de roubles, 7,5 milliards de francs a indiqué, jeudi* 26 juin, le conseiller économique du Kremlin, Alexandre Livchits.

Les marchés ne prennent pas en compte les risques de report de l'Union monétaire

Le deutschemark ne profiterait pas nécessairement d'un abandon de l'euro

Les critiques de Reimut Jochimsen, membre du conseil de la Bundesbank, formulées jeudi 26 juin contre le projet monétaire européen, n'ont pas entamé la conviction des marchés financiers sur le lancement à la date prévue de l'euro. En raison des difficultés de l'économie allemande, un report de l'Union monétaire ne provoquerait pas ***forcément*** **une envolée durable du deutschemark, estiment certains experts.**

ALORS QUE CERTAINS analystes prédisaient un complot des marchés financiers contre la monnaie unique européenne, c'est pour l'instant l'inverse qui se produit. En dépit des nombreuses incertitudes entourant l'Union monétaire, de la difficulté de nombreux pays à respecter les critères fixés par le traité de Maastricht, des désaccords apparus entre Paris et Francfort à propos du pacte de stabilité et d'une politique européenne de l'emploi, les opérateurs continuent à parier sur le lancement de l'euro au 1er janvier 1999.

La vigueur des places financières d'Europe du Sud reflète cette certitude. La lire poursuit sa progression face à la monnaie allemande (à 977 lires pour 1 mark, elle a atteint jeudi 26 juin son plus haut niveau depuis cinq mois) tandis que l'écart de rendement à long terme entre l'Italie et l'Allemagne continue à se réduire (1,2 %). Ces mouvements témoignent de la conviction croissante des opérateurs selon laquelle, avant la fin du siècle, Rome pourra financer sa dette au même coût que Bonn ou Paris et possédera une devise forte.

Les marchés ont une vision avant tout politique de l'euro : ils sont donc persuadés que la détermination du chancelier Helmut Kohl et du président de la République Jacques Chirac l'emportera sur les aspects comptables et les dérapages budgétaires. Les économistes anglo-saxons en particulier, qui ont une grande influence sur les stratégies des gestionnaires, croient à l'arrivée à bon port de la monnaie unique, malgré leurs doutes sur l'intelligence, la cohérence et la viabilité du projet monétaire européen tel qu'il a été conçu.

SUPÉRIORITÉ ÉCONOMIQUE

Même les déclarations, jeudi, de Reimut Jochimsen, membre du conseil de la Bundesbank, n'ont pas réussi à ébranler cette confiance. Jamais pourtant un responsable monétaire allemand n'était allé aussi loin dans ses critiques contre l'Union monétaire. *« Je ne suis pas contre l'euro. Il peut être une bonne chose si les préconditions politiques et économiques sont favorables, ce qui n'est pas le cas actuellement »*, a affirmé M. Jochimsen. Il a ajouté *« craindre vraiment »* un report de l'Union monétaire tout en notant qu'une telle décision n'entraînerait pas forcément un renforcement durable du mark sur les marchés de changes.

Sur ce point, M. Jochimsen va à l'encontre de l'opinion reçue selon laquelle un abandon de la monnaie unique provoquerait une envolée du deutschemark, qui retrouverait de cette façon son statut de monnaie de référence en Europe. M. Kohl lui-même a exprimé à plusieurs reprises ce point de vue en soulignant qu'un report de l'Union monétaire aurait *« des conséquences catastrophiques »* pour la compétitivité des entreprises allemandes.

Selon le raisonnement du chancelier, qui se fonde sur l'idée d'une supériorité économique, financière et monétaire de l'Allemagne, un non-respect du calendrier aurait pour conséquence de provoquer *un plongeon des marchés financiers* d'Europe du Sud. Les taux d'intérêt à long terme remonteraient fortement dans ces pays, les Bourses y reculeraient violemment, *la lire, la peseta et l'escudo se* dépréciéraient fortement face au deutschemark. Depuis le début de l'année 1996, les investisseurs internationaux ont massivement investi sur les places italienne, espagnole et portugaise dans la perspective d'une adhésion rapide de ces pays à la zone euro. En cas d'abandon de l'Union monétaire, ils retireraient leurs fonds de ces pays pour les placer en Allemagne.

Certains analystes – c'est aussi le cas de M. Jochimsen – ne croient pas à un tel scénario. Selon eux, les grandes difficultés économiques de l'Allemagne, son manque de compétitivité (les flux d'investissements directs sont nuls), le déficit de sa balance courante (– 81 milliards de francs en 1996 alors que la France dégage un excédent de 116 milliards de francs), son incapacité à engager des réformes de structure, à dynamiser sa croissance, à réduire son taux de chômage *et à assainir ses finances* publiques empêcheraient une appréciation durable du mark en cas de report de l'euro. Elles dissuaderaient les investisseurs de placer leurs capitaux *outre-Rhin*. Ces derniers préféreraient des pays où la situation économique et financière est meilleure qu'en Allemagne, ce qui est le cas de la plupart des grands pays industrialisés.

PERTE DE PRESTIGE

La perte de prestige du modèle allemand sur les marchés expliquerait d'ailleurs, selon les analystes, la forte baisse du mark observée *depuis six mois face au dollar* (– 10 %). L'Allemagne est enfin, de tous les pays de l'Union, celui où le taux de détention de la dette publique par des investisseurs étrangers est le plus élevé *(plus de* 40 % contre 10 % seulement en France), ce qui est une source de très grande fragilité pour son marché obligataire.

« L'Allemagne s'est affaiblie, économiquement, financièrement, et son image est également altérée. affirment Patrick Artus et Norbert Meisner, économistes à la Caisse des dépôts et consignations. *« Pour éviter un nouveau recul du mark et une hausse des taux longs, elle a besoin de l'unification monétaire. »* Loin de doper le deutschemark, un report de l'euro risquerait de le mettre en péril.

Pierre-Antoine Delhommais

General Electric s'intéresse au premier courtier mondial d'assurance

L'INFORMATION, publiée dimanche 22 juin dans un journal londonien, *Londons Mail*, a mis en émoi le monde de l'assurance : le géant General Electric, qui réalise environ 80 milliards de dollars de chiffre d'affaires (465 milliards de francs), et maison-mère de GE Capital, serait sur le point d'entamer des négociations pour le rachat du premier courtier mondial d'assurance, l'américain Marsh & McLennan. Une transaction de quelque 12 milliards de dollars. Après la diffusion de cette nouvelle, la firme de Fairfield (Connecticut) a déclaré qu'il n'était pas dans ses habitudes de commenter des rumeurs. Marsh & Mc Lennan, de son côté, refusait de réagir officiellement.

Les raisons d'une telle alliance, si elle se réalisait, s'inscrivent dans un vaste mouvement de restructuration de l'assurance – et surtout de la réassurance – mondiale. L'ensemble du secteur cherche à réduire ses coûts en raison d'une croissance faible et de bénéfices en baisse. On connaît l'appétit de GE Capital, pour les services financiers en Europe. En France, la société a repris successivement, en 1995 et 1996, le Crédit de l'Est, la Sovac et Locafrance, la filiale de crédit-bail d'Indosuez. Sa maison-mère, General Electric, s'est lancée, elle, il y a une dizaine d'années dans la réassurance en achetant une des plus importantes compagnies de réassurance américaine, Employers Re. Celle-ci s'est elle-même développée il y a deux ans en Europe en achetant les deux firmes allemandes Frankona et Aachener.

Grâce à l'absence de catastrophes majeures au cours des dernières années, les résultats des compagnies de réassurance flambent. Pourtant, les résultats d'Employers Re sont relativement faibles. General Electric pourrait en profiter pour se recentrer sur les services financiers.

Marsh & McLennan est de ce point de vue une cible idéale. La firme de courtage s'est développée par croissance externe. Après l'achat en janvier du deuxième courtier français, la CECAR, elle a acquis, en mars, sa compatriote Johnson & Higgins pour 1,8 milliard de dollars. Avec un chiffre d'affaires de 28,7 milliards de francs, elle a retrouvé sa position de leader, perdue un an auparavant au profit de la firme de Chicago, Aon Corp. Marsh & McLennan s'est également déployée sur de nouveaux métiers. Elle s'est lancée dans la réassurance financière en créant aux Bermudes, avec JP Morgan, la société Mid Ocean Reinsurance. Mieux, elle recèle, depuis les années 70, un véritable joyau : la société de gestion d'actifs Putnam Investments. Basée à Boston, Putnam gère plus de 190 milliards de dollars d'actifs pour 575 clients institutionnels et plus de 8 millions d'actionnaires individuels. Elle a signé, mercredi 25 juin, un accord avec le numéro un mondial de l'assurance-vie, le japonais Nippon Life, pour la gestion des fonds de pension nippons.

BATAILLE POUR LA SUPRÉMATIE

Au premier trimestre 1997, les bénéfices nets de Marsh & McLennan ont augmenté de 15 %, à 950 millions de francs, notamment tirés par Putnam. *La société* traverse pourtant une passe délicate. Elle s'est endettée pour acheter Johnson & Higgins, et son capital n'est pas verrouillé.

General Electric pourrait bousculer le marché de l'assurance. Se déplacer de la réassurance au courtage en vendant une société très valorisée pour prendre pied dans *un secteur en croissance* serait cohérent avec sa stratégie financière. La bataille pour la suprématie que se livrent les deux leaders mondiaux de la réassurance, le suisse *Suisse de Re* et l'allemand Munich Re, peut être une aubaine. En 1996, les deux concurrents s'étaient déjà livrés à une course à la taille effrénée. Une semaine après le rachat par Munich Re de l'américain American Re, le Suisse annonçait l'acquisition du britannique Mercantile and General. Les deux réassureurs payaient au prix fort, l'un son implantation sur le marché américain, l'autre sa suprématie dans le domaine de la santé et de la vie. La Suisse de Re est pourtant faible *aux Etats-Unis. La* mise en vente par General Electric d'Employers Re lui permettrait de compléter son dispositif.

Voilà de quoi justifier la spéculation boursière : en un mois, l'action GE a gagné 6,3 % et celle de Marsh & McLennan 11 %.

Babette Stern

هكذا من الاصل

…nnent pas en compte de l'Union monétaire

■ **LA BOURSE** de Tokyo a terminé, vendredi 27 juin, en baisse de 0,49 %, *sur des prises de bénéfice. L'indice* Nikkei a cédé 101,01 points à 20 523,75 points.

■ **L'OR** a ouvert en hausse, vendredi 27 juin, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 338,35-338,65 dollars contre 337,90-338,20 dollars la veille en clôture.

■ **PARIS** a atteint de nouveaux sommets jeudi 26 juin. L'indice CAC 40 a terminé à 2 893,64 points, soit un gain de 0,91 %. Peu avant la clôture, l'indice *s'est inscrit à 2 900,82 points.*

■ **LE PRIX** du zinc a grimpé à son plus haut niveau depuis 1990 sur le *marché* des métaux de Londres, jeudi 26 juin. Le cours a gagné 40 dollars à 1 419 dollars la tonne.

■ **LA BOURSE** de Francfort a poursuivi *sa chasse aux records jeudi, l'indice* DAX terminant la séance sur un nouveau plus haut niveau historique à 3 805,29 points (+ 0,18 %).

LES PLACES BOURSIÈRES

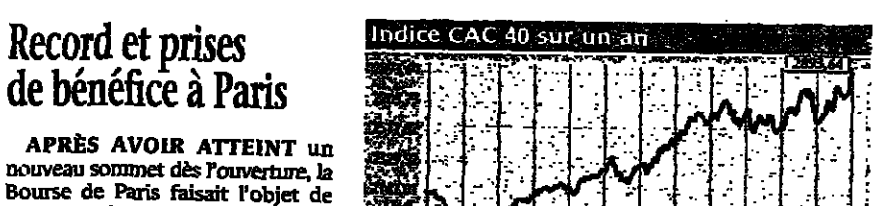
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Record et prises de bénéfice à Paris

APRÈS AVOIR ATTEINT un nouveau sommet dès l'ouverture, la Bourse de Paris faisait l'objet de prises de bénéfice, vendredi 27 juin, *jugées tout à fait* normales après cinq séances de hausse consécutives. En hausse de 0,33 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,34 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises s'inscrivaient en baisse de 0,38 % à 2 882,74 points. *Après avoir accumulé* les records la veille, l'indice CAC 40 a donc affiché vendredi un nouveau record à 2 903,18 points. La veille, dix minutes avant la clôture, cet indice avait pour la première *fois cassé* le niveau des 2 900 points. L'activité était encore importante avec un chiffre d'affaires sur *le* marché à règlement mensuel de 5 milliards de francs.

Les opérateurs ont pris comme prétexte les déclarations du ministre *de l'économie, Dominique Strauss*-Kahn, pour dégager quelques plus-values. Le ministre a notamment évoqué la possibilité de privatisations. Les investisseurs vont donc garder une partie de leurs liquidités pour ces privatisations.

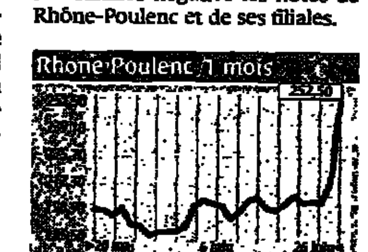
*Du côté des valeurs, deux appli*cations ont été réalisées sur L'Oréal pour 1 milliard de francs. Le titre, chaudement recommandé par le courtier américain Goldman Sachs, *affichait une* baisse de 0,2 % à 2 496 francs.

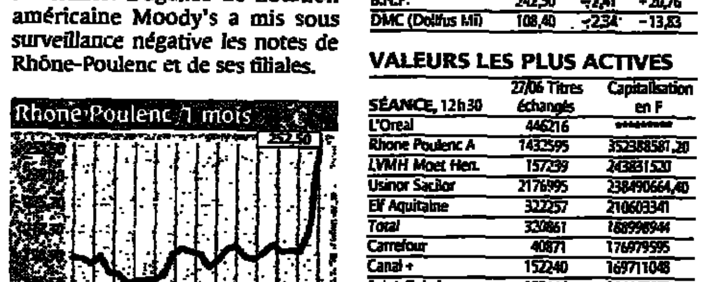


Valeur du jour : Rhône-Poulenc

L'ACTION Rhône-Poulenc s'est envolée jeudi 26 juin à la suite *del'annonce de son projet* de rachat des 31,7 % du capital de sa filiale pharmaceutique américaine Rhône-Poulenc Rorer (RPR), qu'il ne détient pas encore, et de son intention d'introduire en Bourse ses activités chimie, fibres et polymères.

Le titre s'est apprécié de 19,16 % à 252,50 francs dans un marché de 7,9 millions de titres, soit 2,4 % du capital. RPR a gagné 12,2 % à 526 francs. L'agence de notation américaine Moody's a mis sous surveillance négative les notes de Rhône-Poulenc et de ses filiales.





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 27/06	Var. % 26/06	Var. % 31/12
Canal +	1143	+5,83	−0,26
Usinor Sacilor	108	+4,34	+43,04
Credit National	343	+3,31	+14,79
Publicis #	607	+3,23	+34,29
LVMH Moet Hen.	1555	+3,11	+7,31
CS Signaux(CSEE)	231,80	+3,02	−1,31
Remy Cointreau	142	+2,89	−3,40
Havas Advertising	699	+2,79	+21,56
Sogr Communication	465	+2,42	−5,85
Bouygues Offs.	149,50	+2,39	+12,40
BAISSES, 12h30			
OLIPAR	76,55	−4,66	−7,43
Credit Lyonnais CI	262	−4,48	+112,09
Labinal	1408	−3,42	+42,07
Rhone Poulenc A	244,50	−3,16	+38,21
Eiffage	310	−3,09	+51,21
Promodes	2336	−2,90	+59,45
Legrand	1089	−2,85	+23,19
GTM-Entrepose	297,90	−2,61	+24,12
B.N.P.	242,50	−2,41	+20,76
DMC (Dollfus Mi)	108,40	−2,34	−13,83

VALEURS LES PLUS ACTIVES

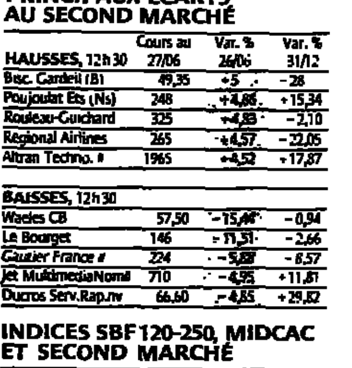
SÉANCE, 12h30	27/06 Titres échangés	Capitalisation en F
L'Oreal	446216	********
Rhone Poulenc A	1432595	352388581,20
LVMH Moet Hen.	157239	243831520
Usinor Sacilor	2176995	238490664,40
Elf Aquitaine	322257	210603341
Total	320861	188998944
Carrefour	40871	176979595
Canal +	152240	169711048
Saint-Gobain	190646	164667882
Alcatel Alsthom	195261	143392068

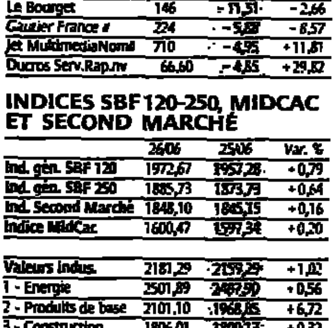
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

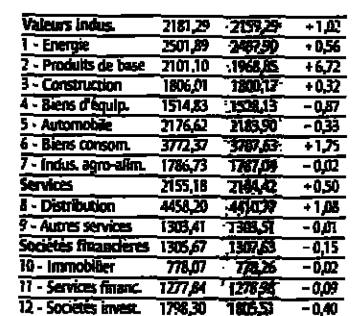
HAUSSES, 12h30	Cours au 27/06	Var. % 26/06	Var. % 31/12
Bsc. Gardeil (B)	49,35	+5	−28
Poujoulat Ets (Ns)	248	+4,86	+15,34
Rouleau-Guichard	325	+4,83	−2,10
Régional Airlines	265	+4,57	−22,05
Altran Techno. #	1965	+4,52	+17,87
BAISSES, 12h30			
Waeles CB	57,50	−15,44	−0,94
Le Bourget	146	−11,51	−2,66
Gautier France #	224	−5,88	−8,57
Jet MultimediaNomi	710	−4,95	+11,81
Ducros Serv.Rap.nv	66,60	−4,85	+29,82

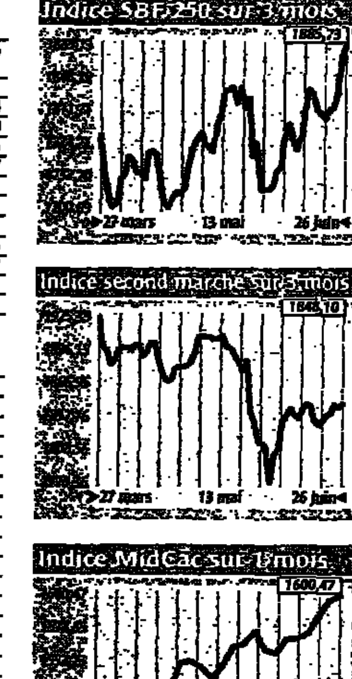
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	26/06	25/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1972,67	1957,28	+0,79
Ind. gén. SBF 250	1885,73	1873,79	+0,64
Ind. Second Marché	1848,10	1845,15	+0,16
Indice MidCac	1600,47	1597,34	+0,20
Valeurs indus.	2181,29	2159,29	+1,02
1 - Energie	2501,89	2487,90	+0,56
2 - Produits de base	2101,10	1968,85	+6,72
3 - Construction	1806,01	1800,17	+0,32
4 - Biens d'équip.	1514,83	1528,13	−0,87
5 - Automobile	2176,62	2183,90	−0,33
6 - Biens consom.	3772,37	3707,63	+1,75
7 - Indus. agro-alim.	1786,73	1787,09	−0,02
Services	2155,18	2144,42	+0,50
8 - Distribution	4458,20	4410,39	+1,08
9 - Autres services	1303,41	1303,51	−0,01
Sociétés financières	1305,67	1307,63	−0,15
10 - Immobilier	778,07	778,26	−0,02
11 - Services financ.	1277,84	1278,96	−0,09
12 - Sociétés invest.	1798,30	1805,53	−0,40









Record à Francfort

LA BOURSE de Tokyo a terminé en baisse, vendredi, après n'avoir *salué que* par une avancée momentanée l'annonce d'une augmentation plus forte que prévu de la production industrielle japonaise en mai. *Après un plus haut niveau atteint* en séance de 20 742,67 points, l'indice Nikkei a fini sur un repli de 101,01 points, soit 0,49 %, à 20 523,75 points.

La veille, Wall Street a poursuivi son recul, en raison de prises de bénéfice encouragées par un *regain* de tension sur *le* marché obligataire. Des habillages de portefeuilles de fin de trimestre ont toutefois permis à la Bourse new-yorkaise de se redresser *partiellement après une perte de* plus de 90 points dans l'après-midi. L'indice Dow Jones a finalement perdu 35,74 points (− 0,46 %) à 7 654,24 points.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé sur une hausse modérée en gagnant 0,39 %, à 4 657,9 points. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a poursuivi sa chasse aux records ; l'indice DAX a terminé sur un nouveau plus haut historique à 3 805,29 points (+ 0,18 %).

INDICES MONDIAUX

	Cours au 26/06	Cours au 25/06	Var. en %
Paris CAC 40	2879,71	2867,44	+0,43
New-York/DJ indus.	7701,29	7689,98	+0,15
Tokyo/Nikkei	20624,80	20679,30	−0,26
Londres/FT100	4649,30	4640	+0,20
Francfort/Dax 30	3805,29	3798,51	+0,18
Frankfort/Commer.	1294,90	1288,95	+0,46
Bruxelles/Bel 20	2900,21	2900,21	—
Bruxelles/Général	2374,98	2373,59	+0,06
Milan/MIB 30	1018	1018	—
Amsterdam/Ge. Cbs	591,30	591,90	−0,10
Madrid/Ibex 35	601,37	601,73	−0,06
Stockholm/Affarsal	2408,47	2408,47	—
Londres FT30	2996,70	2985,70	+0,37
Hong Kong/Hang S.	15128	15065	+0,42
Singapour/Strait t	1989,80	2023,86	−1,71

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

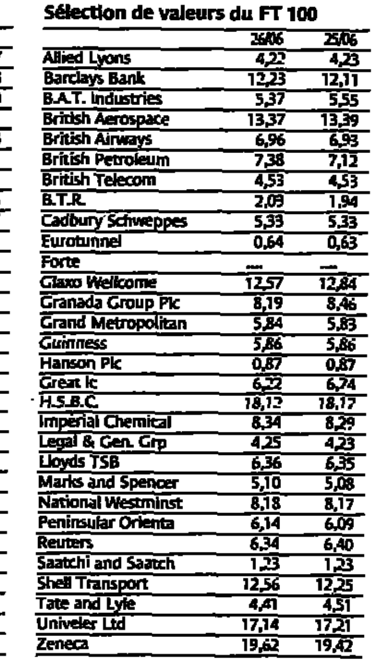
	26/06	25/06
Alcoa	75	74,37
Allied Signal	81,93	83,43
American Express	74,68	75,50
AT & T	35,93	37
Boeing Co	53,37	54,68
Caterpillar Inc.	105,25	107
Chevron Corp.	73,12	73,81
Coca-Cola Co	69,50	69,68
Disney Corp.	81,18	82,37
Du Pont Nemours&Co	60,31	61,43
Eastman Kodak Co	77,12	77,43
Exxon Corp.	61,25	60,93
Gén. Motors Corp.H	55,18	56
Gén. Electric Co	64,43	65,37
Goodyear T & Rubbe	61,31	62,25
Hewlett-Packard	53,93	54,68
IBM	90,75	91,81
Intl Paper	49,56	50,12
J.P. Morgan Co	106,87	108,50
Johnson & Johnson	63,31	65,18
Mc Donalds Corp.	48,31	48,37
Merck & Co.Inc.	101,56	102,81
Minnesota Mng.&Mfg	101,87	101,25
Philip Moris	42,75	43,18
Procter & Gamble C	136,18	136,06
Sears Roebuck & Co	53,12	53,93
Travelers	62,50	64,25
Union Carb.	46,93	46,81
Utd Technol	83,37	84
Wal-Mart Stores	33	32,62

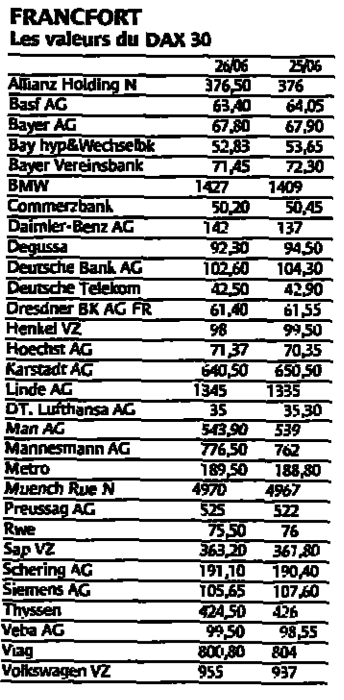
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

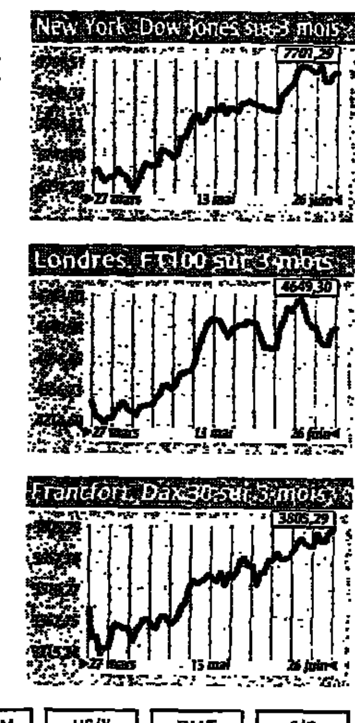
	26/06	25/06
Allied Lyons	4,22	4,23
Barclays Bank	12,23	12,11
B.A.T. Industries	5,37	5,55
British Aerospace	13,37	13,39
British Airways	6,96	6,93
British Petroleum	7,38	7,12
British Telecom	4,53	4,53
B.T.R.	2,09	1,94
Cadbury Schweppes	5,33	5,33
Eurotunnel	0,64	0,63
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,57	12,84
Granada Group Plc	8,19	8,46
Grand Metropolitan	5,84	5,83
Guinness	5,86	5,86
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,22	6,74
H.S.B.C.	18,12	18,17
Imperial Chemical	8,34	8,29
Legal & Gen. Grp	4,25	4,23
Lloyds TSB	6,36	6,35
Marks and Spencer	5,10	5,08
National Westminst	8,18	8,17
Peninsular Orienta	6,14	6,09
Reuters	6,34	6,40
Saatchi and Saatch	1,23	1,23
Shell Transport	12,56	12,25
Tate and Lyle	4,41	4,51
Univeler Ltd	17,14	17,21
Zeneca	19,62	19,42

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	26/06	25/06
Allianz Holding N	376,50	376
Basf AG	63,40	64,05
Bayer AG	67,80	67,90
Bay hyp&Wechselbk	52,83	53,65
Bayer Vereinsbank	71,45	72,30
BMW	1427	1409
Commerzbank	50,20	50,45
Daimler-Benz AG	142	137
Degussa	92,30	94,50
Deutsche Bank AG	102,60	104,30
Deutsche Telekom	42,50	42,90
Dresdner BK AG FR	61,40	61,55
Henkel VZ	98	99,50
Hoechst AG	71,37	70,35
Karstadt AG	640,50	650,50
Linde AG	1345	1335
DT. Lufthansa AG	35	35,30
Man AG	543,90	539
Mannesmann AG	776,50	762
Metro	189,50	188,80
Muench Rue N	4970	4967
Preussag AG	525	522
Rwe	75,50	76
Sap VZ	363,20	367,80
Schering AG	191,10	190,40
Siemens AG	105,65	107,60
Thyssen	424,50	426
Veba AG	99,50	98,55
Viag	800,80	804
Volkswagen VZ	955	937







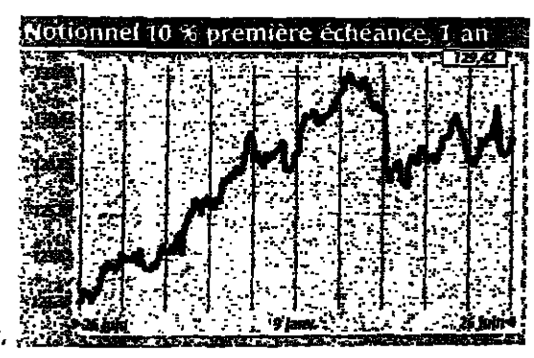
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Légère baisse du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE FRANÇAIS a ouvert en légère baisse, *vendredi 27 juin. Après quelques minutes* de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 4 centièmes, à 129,38 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,56 %, soit 0,10 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en baisse. Le rendement de l'emprunt à 30 ans *était remonté jusqu'à* 6,78 %, contre 6,74 % mercredi. Les tensions entre Washington et Tokyo avaient continué à peser sur les transactions.

La Bundesbank avait, par ailleurs, laissé inchangés ses taux directeurs. Le niveau des appels d'offres reste fixé à 3 %. Il n'a plus été modifié depuis la fin du mois d'août 1996.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 26/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,14	5,60	6,51	1,20
Allemagne	2,90	5,68	6,48	1,80
Grande-Bretagne	6,19	7,08	NC	2,80
Italie	7	6,86	7,46	2,60
Japon	0,53	2,73	NC	0,50
Etats-Unis	5,40	6,85	6,74	3,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 26/06	Taux au 25/06	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,08	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 26/06	Vente 26/06	Achat 25/06	Vente 25/06
Jour le jour	—	—	3,1875	—
1 mois	3,14	3,26	3,06	3,31
3 mois	3,24	3,36	3,27	3,37
6 mois	3,31	3,41	3,32	3,42
1 an	3,39	3,51	3,38	3,50
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3242	—	3,3301	—
Pibor Francs 3 mois	3,3867	—	3,3867	—
Pibor Francs 6 mois	3,4258	—	3,4414	—
Pibor Francs 9 mois	3,4688	—	3,4766	—
Pibor Francs 12 mois	3,5078	—	3,5156	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1563	—	4,1719	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1875	—	4,2031	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2500	—	4,2500	—

MATIF

Échéances 26/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	143430	129,42	129,44	129,06	129,10
Déc. 97	328	97,82	97,92	97,74	97,74
Mars 98	2	97,14	97,14	97,14	97,14
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	18548	96,60	96,61	96,58	96,58
Déc. 97	12270	96,57	96,58	96,54	96,55
Mars 98	3872	96,50	96,50	96,47	96,47
Juin 98	2656	96,39	96,40	96,36	96,37
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	2458	96,32	96,38	96,08	96,08

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 26/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 97	32141	2894	2899,50	2862	2878
Juillet 97	10700	2892	2898	2880,50	2880
Août 97	1	2888	2888	2888	2886
Sept. 97	4558	2908,50	2913	2877,50	2891

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,8288 | US/DM ↗ 1,7253 | US/¥ ↘ 113,1300 | DM/F ↘ 3,3747 | £/F ↗ 9,7155

Stabilité du dollar

LE DOLLAR ÉTAIT STABLE, vendredi matin 27 juin, *lors des premières transactions* entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,7256 mark, 5,8219 francs et 114,15 yens. Les opérateurs se montraient prudents avant la réunion, mardi 1er et mercredi 2 juillet, du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed). Un *relèvement* des taux directeurs de la banque centrale pourrait profiter au billet vert car il augmenterait sa rémunération. Certains analystes font toutefois observer que la Banque du Japon pourrait, dans ce cas, emboiter le pas de la Fed, ce qui préserverait l'écart de taux d'intérêt entre les deux pays et aurait par conséquent un effet neutre sur la parité dollar-yen.

Le franc gagnait un peu de terrain, vendredi matin, face au deutschemark, à 3,3730 francs pour 1 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 26/06	% 25/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,4700	−0,02	326	350
Ecu	6,6155	+0,02	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,8288	+0,20	5,5300	6,1300
Belgique (100 F)	16,3545	−0,02	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,8050	−0,08	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4540	−0,04	3,2000	3,7000
Danemark (100 krd)	88,5800	−0,05	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	8,8145	−0,29	8,3800	9,2200
Gde-Bretagne (1 L)	9,7155	+0,21	9,2900	10,1400
Grèce (100 drach.)	2,1350	−0,12	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	75,6900	+0,32	71	81
Suisse (100 F)	405,0900	+0,22	391	415
Norvège (100 k)	80,3400	+0,17	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,9620	−0,01	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9935	−0,09	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3450	—	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,1760	−0,01	3,9200	4,5200
Japon (100 yens)	5,1297	+0,35	4,8500	5,2000
Finlande (mark)	113,1600	+0,47	108	119

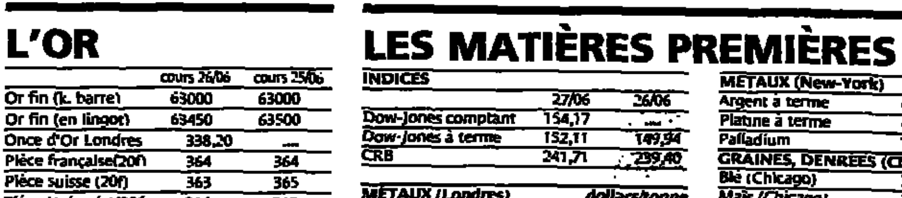
PARITÉS DU DOLLAR	27/06	26/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7253	1,7235	+0,10
TOKYO : USD/Yens	113,1300	114,0600	−0,82

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,8215	5,8205	5,8025	5,8020
Yen (100)	5,1175	5,1122	5,1094	5,1040
Deutschemark	3,3758	3,3753	3,3750	3,3745
Franc Suisse	4,0506	4,0421	4,0395	4,0360
Lire ital. (1000)	3,4580	3,4568	3,4535	3,4508
Livre sterling	9,6975	9,6900	9,6687	9,6607
Peseta (100)	4,0010	3,9986	3,9986	3,9966
Franc Belge (100)	16,364	16,357	16,365	16,353

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,19	3,31	3,37
Eurodollar	5,60	5,72	5,81
Eurolivre	6,53	6,75	6,94
Eurodeutschemark	3,04	3,06	3,12



L'OR

	cours 26/06	cours 25/06
Or fin (k. barre)	63000	63000
Or fin (en lingot)	63450	63500
Once d'Or Londres	338,20	—
Pièce française(20f)	364	364
Pièce suisse (20f)	363	365
Pièce Union lat(20f)	364	365
Pièce 20 dollars us	2300	2305
Pièce 10 dollars us	1382,50	1382,50
Pièce 50 pesos mex.	2345	2360

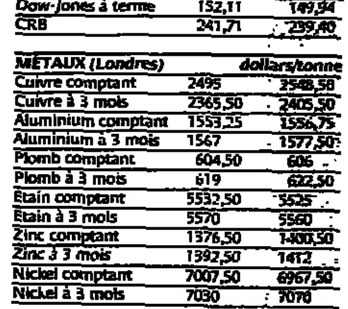
LE PÉTROLE

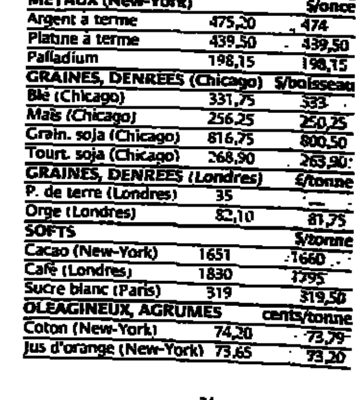
En dollars	cours 27/06	cours 26/06
Brent (Londres)	17,70	17,70
WTI (New York)	18,74	18,94
Light Sweet Crude	19,50	19,03

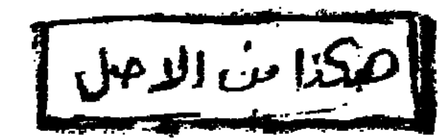
LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	27/06	26/06
Dow-Jones comptant	154,17	—
Dow-Jones à terme	152,11	149,94
CRB	241,71	239,40
MÉTAUX (Londres)		***dollars/tonne***
Cuivre comptant	2495	2548,50
Cuivre à 3 mois	2365,50	2405,50
Aluminium comptant	1553,25	1556,75
Aluminium à 3 mois	1567	1577,50
Plomb comptant	604,50	606
Plomb à 3 mois	619	622,50
Etain comptant	5532,50	5525
Etain à 3 mois	5570	5560
Zinc comptant	1376,50	1400,50
Zinc à 3 mois	1392,50	1412
Nickel comptant	7007,50	6967,50
Nickel à 3 mois	7030	7070

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	475,20	474
Platine à terme	439,50	439,50
Palladium	198,15	198,15
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	331,75	333
Maïs (Chicago)	256,25	250,25
Grain. soja (Chicago)	816,75	800,50
Tourt. soja (Chicago)	268,90	263,90
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	35	—
Orge (Londres)	82,10	81,75
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1651	1660
Café (Londres)	1830	1795
Sucre blanc (Paris)	319	319,50
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	74,20	73,79
Jus d'orange (New-York)	73,65	73,20







RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 27 JUIN
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS **−0,37 %** CAC 40 : 2882,84

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	998	1000	+ 0,20	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	915	920	+ 0,54	1000
Renault (T.P.)	1615	1611	− 0,24	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2145	—	—	1000
Saint Gobain(T.P.)	1299	1320	+ 1,61	1000
Thomson S.A (T.P)	975	976	+ 0,10	1000
Accor	891	881	− 1,12	100
AGF-Ass.Gen.France	178,80	181	+ 1,23	30
Air Liquide	967	964	− 0,31	70
Alcatel Alsthom ■	731	733	+ 0,27	40
Axa	368,30	368,20	− 0,02	60
Axime	697	700	+ 0,43	10
Bail Investis	790	793	+ 0,37	100
Bancaire (Cie)	735	736	+ 0,13	100
Bazar Hot. Ville	587	590	+ 0,51	50
Bertrand Faure	320	318,50	− 0,46	5
BIC	967	967	—	50
BIS	492	—	—	20
B.N.P.	248,50	242,50	− 2,41	25
Bollore Techno.	732	722	− 1,36	50
Bongrain	2220	2260	+ 1,80	50
Bouygues	494,50	495,50	− 0,20	50
Bouygues Offs.	146	149,50	+ 2,39	10
Bull#	58,65	58,35	− 0,51	10
Canal +	1080	1143	+ 5,83	20
Cap Gemini	335,50	337,90	+ 0,71	40
Carbone Lorraine	1421	1420	− 0,07	50
Carrefour	4412	4320	− 2,08	100
Casino Guichard	300	298,20	− 0,60	10
Casino Guich.ADP	247	246	− 0,40	10
Castorama Dub.(Li)	839	837	− 0,23	25
C.C.F.	252,70	249	− 1,46	25
Cegid (Ly)	634	637	+ 0,47	25
Cerus Europ.Reun	30,80	30,60	− 0,64	40
Cetelem	713	706	− 0,98	45
CGIP	1665	1658	− 0,42	100
Chargeurs	335,10	337,70	+ 0,77	100
Christian Dalloz	2150	2180	+ 1,39	10
Christian Dior	917	936	+ 2,07	52
Ciments Fr.Priv.B	208,80	207	− 0,86	25
Cipe France Ly #	750	745	− 0,66	20
Clarins	756	772	+ 2,11	50
Club Mediterranee	420	419,80	− 0,04	25
Coflexip	343,90	343	− 0,26	10
Colas	795	795	—	40
Comptoir Entrep.	10,70	10,50	− 1,86	10
Comptoirs Mod.	3120	3090	− 0,96	100
CPR	432	436	+ 0,92	50
Cred.Fon.France	63,95	63,10	− 1,32	100
Credit Lyonnais CI	295,10	282	− 4,43	100
Credit National	332	343	+ 3,31	100
CS Signaux(CSEE)	225	231,80	+ 3,02	100
Damart	4405	4411	+ 0,13	50
Danone	984	981	− 0,30	10
Dassault-Aviation	1260	1241	− 1,50	50
Dassault Electro	518	523	+ 0,96	80
Dassault Systemes	429	425	− 0,93	10
De Dietrich	263	259,10	− 1,48	25
Degremont	425	420	− 1,17	50
Deveaux(Ly)#	740	732	− 1,08	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	47,15	47,15	—	100
Dexia France	569	575	+ 1,05	100
DMC (Dollfus Mi)	111	108,40	− 2,34	75
Dynaction	146	147	+ 0,68	25
Eaux (Gle des)	766	760	− 0,78	300
Eiffage	319,90	310	− 3,09	50
Elf Aquitaine	657	653	− 0,60	50
Eramet	275,50	273,10	− 0,87	20
Eridania Beghin	904	899	− 0,55	45
Essilor Intl	1565	1588	+ 1,46	20
Essilor Intl.ADP	1458	1465	+ 0,48	20
Esso	525	525	—	50
Eurafrance	2394	2397	+ 0,12	200
Euro Disney	9,15	9,15	—	5
Europe 1	1173	1185	+ 1,02	100
Eurotunnel	6,25	6,25	—	[illegible]
Filipacchi Medias	1230	1259	+ 2,35	20
Fimalac SA	503	502	− 0,19	100
Finextel	107,10	105,50	− 1,49	100
Fives-Lille	415	423,50	+ 2,04	50
Fromageries Bel	4189	4190	+ 0,02	50
Galeries Lafayette	2485	2450	− 1,40	100
GAN	137	134	− 2,18	10
Gascogne (B)	504	515	+ 2,18	30
Gaumont #	420	419	− 0,23	20
Gaz et Eaux	2480	2452	− 1,12	50
Geophysique	574	582	+ 1,39	10
G.F.C	526	529	+ 0,57	100
Groupe Andre S.A.	517	507	− 1,93	50
Gr.Zannier (Ly) #	153	153	—	10
GTM-Entrepose	305,90	297,90	− 2,61	50
Guilbert	834	829	− 0,59	10
Guyenne-Gascogne	2184	2171	− 0,59	100
Havas	410	416	+ 1,46	15
Havas Advertising	680	699	+ 2,79	50
Imetal	821	819	− 0,24	20
Immeubl.France	348,90	348	− 0,25	50
Infogrames Enter.	774	769	− 0,64	25
Ingenico	150	147	− 2	10
Interbail	195	195	—	100
Intertechnique	1280	1270	− 0,78	100
Jean Lefebvre	319	319	—	50
Klepierre	826	837	+ 1,33	100
Labinal	1458	1408	− 3,42	100
Lafarge	380	376,80	− 0,84	25
Lagardere	169,30	170,40	+ 0,64	40
Lapeyre	382	382	—	10
Lebon	218	220	+ 0,91	50
Legrand	1121	1089	− 2,85	10
Legrand ADP	744	730	− 1,88	10
Legris indust.	279	276	− 1,07	20
Locindus	863	869	+ 0,69	150
L'Oreal	2500	2496	− 0,16	10
LVMH Moet Hen.	1508	1555	+ 3,11	10
Lyonnaise Eaux	580	579	− 0,17	60
Marine Wendel	598	599	+ 0,16	100
Metaleurop	85,50	85,50	—	25
Metrologie Inter.	15,60	15,70	+ 0,64	10
Michelin	359,80	359,20	− 0,16	12
Moulinex #	162	160	− 1,23	10
Nord-Est	123	124,60	+ 1,30	50
Nordon (Ny)	400	400	—	20
NRJ #	815	800	− 1,84	10
OLIPAR	80,30	76,55	− 4,66	60
Paribas	413,80	406,50	− 1,76	50
Pathe	1160	1145	− 1,29	100
Pechiney	233,50	230	− 1,49	100
Pernod-Ricard	308,50	306	− 0,81	20
Peugeot	573	569	− 0,69	35
Pinault-Print.Red.	2970	2914	− 1,88	20
Plastic-Omn.(Ly)	493,50	497,90	+ 0,89	20
Primagaz	531	532	+ 0,18	10
Promodes	2406	2336	− 2,90	20
Publicis #	588	607	+ 3,23	25
Remy Cointreau	138	142	+ 2,89	10
Renault	149	151,80	+ 1,87	25
Rexel	1782	1780	− 0,11	20
Rhone Poulenc A	252,50	244,50	− 3,16	25
Rochette (La)	23,50	23,70	+ 0,85	10
Rue Imperiale(Ly)	5700	5690	− 0,17	200
Sade (Ny)	188	190	+ 1,06	100
Sagem SA	2971	2995	+ 0,80	50
Saint-Gobain ■	857	861	+ 0,46	100
Salomon (Ly)	450,30	450	− 0,06	10
Salvepar (Ny)	438	435	− 0,68	50
Sanofi	573	579	+ 1,04	25
Sat	1608	1609	+ 0,06	100
Saupiquet (Ns)	682	680	− 0,29	50
Schneider SA	326,70	321,60	− 1,56	50
SCOR	235,50	234,80	− 0,29	25
S.E.B.	1045	1060	+ 1,43	10
Sefimeg CA	382	385	+ 0,78	100
SEITA	189,90	189	− 0,47	50
Selectibanque	71,80	71,10	− 0,97	100
SFIM	890	889	− 0,11	100
SGE	122	124,50	+ 2,04	25
Sidel	450	456,50	+ 1,44	15
Silic CA	895	885	− 1,11	100
Simco	472,50	475	+ 0,52	100
S.I.T.A	1145	1144	− 0,08	50
Skis Rossignol	121,30	121	− 0,24	25
Societe Generale	676	674	− 0,29	25
Sodexho Alliance	2903	2877	− 0,89	100
Sommer-Allibert	209	211	+ 0,95	5
Sophia	225	223	− 0,88	25
Spir Communication	454	465	+ 2,42	20
Strafor Facom	408	400	− 1,96	25
Suez ●	14,20	14,10	− 0,70	[illegible]
Synthelabo	756	758	+ 0,26	30
Technip	683	686	+ 0,43	20
Thomson-CSF	159,30	156,80	− 1,56	20
Total	580	590	+ 1,72	50
UFB Locabail	522	[illegible]	—	100
UIF	420	419,50	− 0,11	100
UIS	210	207	− 1,42	20
Unibail	550	550	—	100
Union Assur.Fdal	693	684	− 1,29	10
Usinor Sacilor	103,50	108	+ 4,34	20
Valeo	368,70	374	+ 1,43	20
Vallourec	366,50	364	− 0,68	100
Via Banque	175	125	—	100
Worms & Cie	342,50	349,90	+ 2,16	12
Zodiac ex.dt divid	1492	1500	+ 0,53	10
Elf Gabon	1430	1407	− 1,60	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	112	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Adecco S.A.	2331	[illegible]	− 3,04	[illegible]
Adidas AG #	660	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
American Express	443,70	[illegible]	− 0,94	[illegible]
Anglo American #	355	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Amgold #	359,20	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Arjo Wiggins App.	17,60	[illegible]	− 2,84	[illegible]
A.T.T. #	214,20	[illegible]	− 1,02	[illegible]
Banco Santander #	189,90	[illegible]	− 2,26	[illegible]
Barrick Gold #	132,60	[illegible]	− 1,96	[illegible]
B.A.S.F. #	213,10	[illegible]	+ 1,78	[illegible]
Bayer #	227,50	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Cordiant PLC	11,75	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Crown Cork ord.#	306,10	[illegible]	− 2,97	[illegible]
Crown Cork PF CV#	290	[illegible]	+ 9,65	[illegible]
Daimler Benz #	480	[illegible]	− 0,20	[illegible]
De Beers #	216,90	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Deutsche Bank #	345,10	[illegible]	− 2,60	[illegible]
Dresdner Bank #	207	[illegible]	− 0,91	[illegible]
Driefontein #	41,50	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Du Pont Nemours #	359	[illegible]	− 0,72	[illegible]
Eastman Kodak #	450,50	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
East Rand #	1,82	1,80	− 1,09	[illegible]
Echo Bay Mines #	33,30	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Electrolux #	435	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Ericsson #	233,50	[illegible]	+ 2,74	[illegible]
Ford Motor #	225	[illegible]	− 0,04	[illegible]
Freegold #	30,60	[illegible]	− 0,81	[illegible]
Gencor Limited #	27	[illegible]	− 1,85	[illegible]
General Elect. #	383	[illegible]	− 1,43	[illegible]
General Motors #	323	[illegible]	—	[illegible]
Gle Belgique #	555	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Grd Metropolitan	56,20	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Guinness Plc #	57	[illegible]	− 1,40	[illegible]
Hanson PLC reg.	29,25	[illegible]	—	[illegible]
Harmony Gold #	29,90	[illegible]	− 2,67	[illegible]
Hitachi #	67,20	[illegible]	− 1,93	[illegible]
Hoechst #	241,10	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
I.B.M #	536	529	− 1,30	—
L.C.I #	82	82,80	+ 0,97	1
Ito Yokado #	343	333,90	− 2,65	50
Kingfisher plc	69	68	− 1,44	—
Matsushita #	118,70	118	− 0,58	50
Mc Donald's #	283,20	285,70	+ 0,88	—
Merck and Co #	598	591	− 1,17	—
Mitsubishi Corp.#	71,90	—	—	50
Mobil Corporat.#	824	812	− 1,45	2
Morgan J.P. #	638	625	− 2,03	2
Nestle SA Nom. #	7900	7830	− 0,88	10
Nipp. MeatPacker #	78	79	+ 1,28	50
Nokia A	435,60	437	+ 0,32	5
Norsk Hydro #	315	314,60	− 0,12	20
Petrofina #	2251	2160	− 4,04	—
Philip Morris #	252	250,40	− 0,63	—
Philips N.V #	419	423,60	+ 1,09	10
Placer Dome Inc #	99,50	97,60	− 1,90	—
Procter Gamble #	797	797	—	—
Quilmes	321	325	+ 1,24	—
Randfontein #	12,65	12,50	− 1,18	—
Rhone Poul.Rorer #	526	527	+ 0,19	—
Rio Tinto PLC #	104,30	102	− 2,20	—
Royal Dutch #	1250	1236	− 1,12	5
Sega Enterprises	193	—	—	50
Saint-Helena #	25,10	25,30	+ 0,79	1
Schlumberger #	705	702	− 0,14	—
SGS Thomson Micro.	452	456,20	+ 0,92	13
Shell Transport #	121,50	119,80	− 1,39	—
Siemens #	360	353,50	− 1,80	5
Sony Corp. #	510	510	—	50
Sumitomo Bank #	96,50	95	− 1,55	50
T.D.K #	435	433,70	− 0,29	50
Telefonica #	175	174	− 0,57	500
Toshiba #	38,85	38,15	− 1,80	50
Unilever #	1250	1242	− 0,64	4
United Technol. #	492	493,60	+ 0,32	5
Vaal Reefs #	295	292,70	− 0,77	—
Volkswagen A.G #	4382	4398	+ 0,36	50
Volvo (act.B) #	153	147,10	− 3,85	5
Western Deep #	145,30	145	− 0,20	2
Yamanouchi #	160	157,40	− 1,62	50
Zambia Copper	10,55	10,10	− 4,26	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
VENDREDI 27 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	119	5,918
CEPME 8,5% 88-97CA	99,82	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,40	7,816
CEPME 9% 92-06 TSR	—	0,222
CFD 9,7% 90-03 CB	122,91	3,902
CFD 8,6% 92-05 CB	120,25	3,346
CFF 10% 88-98 CA#	107,61	6,932
CFF 9% 88-97 CA#	101,31	6,709
CFF 10,25%90-01CB#	118,68	3,061
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,07	0,853
CLF 9%88-93/98 CA#	103,10	3,723
CNA 9% 4/92-07	123,70	1,455
CRH 8,6% 92/94-03	117,92	0,071
CRH 8,5% 10/87-88#	107,61	2,771
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,28	3,228
EDF 8,6% 92-04 #	119,35	1,979
Emp.Etat 6%93-97 #	100,14	6,770
Finansder 9%91-06#	123,55	5,375
Finansd.8,6%92-02#	116,04	3,676
Floral9,75% 90-99#	111,42	9,160
OAT 88-98 TME CA#	100,86	2,154
OAT 9/85-98 TRA	101,59	4,248
OAT 9,50%88-98 CA#	105,77	0,182
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	1,426
OAT 8,125% 89-99 #	108,06	0,846
OAT 8,50%90/00 CA#	111,70	2,259
OAT 85/00 TRA CA#	106,20	5,738
OAT 10%5/85-00 CA#	116,25	6,986
OAT 89-01 TME CA#	104,65	3,154
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,94	5,100
OAT 8,50% 89-19 #	126,04	5,822
OAT 8,50%92-23 CA#	126,62	1,584
SNCF 8,8% 87-94CA	107	3,616
Lyon.Eaux 6,5%90CV	942,50	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	75	78,38
Baccarat (Ny)	526	520
Bains C.Monaco	610	605
Bque Transatlantl. ◆	158,50	158,50
B.N.P.Intercont.	745	746
Bidermann Intl. ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	464	468,30
Champex (Ny) ◆	24	24
CIC Un.Euro.CIP	335	335,50
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2211	2213
Concorde-Ass Risq	1340	1340
Continental Ass.Ly.	614	610
Darblay ◆	435	435
Didot Bottin	886	889
Eaux Bassin Vichy ◆	3740	3740
Ecia	895	905
Ent.Mag. Paris ◆	1450	1450
Fichet Bauche	78	[illegible]
Fidei	38,10	38,10
Finalens ◆	350	360
F.I.P.P. ◆	290	290
Fonciere (Cie)	588	585
Fonc. Lyonnaise #	725	725
Foncina # ◆	475,40	475,40
Francarep ■	278	278
France I.A.R.D.	1006	1006
France S.A. ◆	1155	1155
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot	1220	1220
G.T.I (Transport)	202,50	210
Immobail	155	150,10
Immobanque	661	685
Locamion (Ly) ◆	423	423
Lucia ◆	54,15	54,15
Monoprix ◆	260	260
Metal Deploye ◆	395	395
Mors	8,25	8,25
Navigation (Nle)	99,90	100,90
Optorg	320	320
Paluel-Marmont	330	335,90
Exa.Clairefont(Ny)	910	910
Parfinance	245	246,60
Paris Orleans	288	288
Promodes (CI)	1889	1888
PSB Industries Ly	395	376,10
Rougier #	320	329
Saga	85	86
S.I.P.H. ◆	246,90	246,90
Sofragi ◆	4666	4666
Taittinger	2969	2998
Tour Eiffel ◆	289	289
Vicat	530	518
Caves Roquefort ◆	1850	1850
Elyo ◆	320	320
Finaxa	314	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1600	1600
Givaudan-Lavirotte ◆	1651	1651
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	162,50	162,50
Gd Moul.Strasbourg ◆	1599	[illegible]
Hotel Lutetia	306	[illegible]
Hotels Deauville ◆	571	571
Immeubl.Lyon(Ly)#	553	553
L.Bouillet (Ly) ◆	330	330
Lloyd Continental ◆	8050	8050
Lordex (Ny) ◆	18	18
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# ◆	158	158
Matussiere Forest	59	[illegible]
Moncey Financiere	3100	[illegible]
M.R.M. (Ly)	330	[illegible]
Navigation Mixte	860	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	118	118
Pechiney CIP	244,80	[illegible]
Pechiney Intl	111,50	[illegible]
Poliet	500	[illegible]
Sabeton (Ly)	839	[illegible]
Sanse (Ly) ■	810	810
Sechilienne (Ly) ◆	1111	1111
Sucr.Pithiviers	3450	[illegible]
Tanneries Fce (Ny) ◆	240	240
Teleflex L. Dupont	109	118

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	243	248
Commerzbank AG	157,80	165,40
Fiat Ord.	22,20	22,10
Gevaert	570	570
Gold Fields South	133	138
Kubota Corp.	25	25
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	46	46
Robeco	554	555
Rodamco N.V.	191,30	191,30
Rolinco	559	[illegible]
Sema Group Plc	124,40	[illegible]
Solvay SA	3500	3500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
VENDREDI 27 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	46,55	46,55
AFE #	499	496
Aigle #	275	276
Albert S.A (Ns)	149	150
Altran Techno. #	1880	1905
Arkopharma#	325	323,10
Montaignes P.Gest.	2895	2895
Assystem #	305	310
Bque Picardie (Li) ◆	696	696
Bque Tarneaud(B)#	332	332
Bque Vernes	96	95,50
Beneteau #	810	810
B I M P	82	83
Boiron (Ly) #	710	718
Boisset (Ly)# ◆	520	520
But S.A.	350	356,80
Cardif SA ◆	655	655
C.E.E #	167	167
CFPI # ◆	380,70	380,70
Change Bourse (M)	225,50	226
CNIM CA#	228	[illegible]
Codetour	381	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	500	502
Conflandey S.A	300	299,90
C.A.Haute Normand.	312	310,80
C.A. Paris IDF	725	736
C.A.Ille & Vilaine	324	333,80
C.A.Morbihan (Ns)	320	320
C.A.du Nord (Li)	508	490
C.A. Oise CCI	304,10	308,60
Devanlay	592	600
Devernois (Ly) ■	615	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	81	81
Europ.Extinc.(Ly)#	405	397
Expand s.a	575	575
Factorem	670	685
Faiveley #	246	240
Finacor	71	70
Fininfo	680	680
Fructivie	610	615
Gautier France #	238	234
Gel 2000	52	50
GFI Industries #	855	860
Girodet (Ly) # ◆	26	26
GLM S.A	282,20	283,10
Grandoptic.Photo #	915	915
Gpe Guillin # Ly	221	221
Kindy #	146,60	146,70
Guerbet	220	220
Hermes internat.1#	550	547
Hurel Dubois ◆	590	590
ICBT Groupe #	225	222,10
I.C.C. ◆	131	131
ICOM Informatique	386	378
Idianova	72	72
Int. Computer #	84	83
IPBM	62	62
M6-Metropole TV ■	568	561
Manitou #	740	740
Manutan	428	410
Marie Brizard #	870	898
Maxi-Livres/Profr.	58	58
Mecelec (Ly)	63,70	64
MGI Coutier	305	306
Monneret Jouet Ly#	130,10	138,10
Naf-Naf #	65,85	67
NSC Schlum. Ny ◆	764	764
Onet #	1020	1001
Paul Predault #	170	178
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	104	104
Phyto-Lierac #	411	412
Pochet	720	720
Poujoulat Ets (Ns)	236,50	[illegible]
Radiall #	675	675
Robertet #	1259	1260
Rouleau-Guichard	310	325
Securidev #	118	118
Smoby (Ly)#	630	608
Sofco (Ly) ◆	27,50	27,50
Sofibus ◆	365	329,50
Sogepag #	183	180
Sogeparc (Fin)	799	800
Sopra	533	539
Steph.Kelian #	100	100
Sylea	538	538
Teisseire-France	190	194,50
TF1-1 ■	529	532
Thermador Hold(Ly)	272	272
Trouvay Cauvin #	109	112
Unilog	680	680
Union Fin.France	682	694
Viel et Cie #	134	134,20
Vilmorin et Cie #	471	474
Virbac	564	564

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**
VENDREDI 27 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	42,05	42,05
Belvedere	919	[illegible]
BVRP	197	[illegible]
Coil	225	[illegible]
Electronique D2	854	850
FDM Pharma n.	227	[illegible]
Genset ◆	335	335
Guyanor action B ◆	18,40	18,40
High Co. ◆	172	172
Infonie	107,90	[illegible]
Joliez-Regol ◆	83	83
Mille Amis	106,30	106,20
Naturex	93	[illegible]
Oliter	1205	[illegible]
Picogiga ◆	221	[illegible]
Proxidis	24,70	24,40
R21 Santé	310	310
Stelax	4,49	4,48

HORS-COTE

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**
VENDREDI 27 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	741	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	11,35	[illegible]
Générale Occidentale ◆	195	[illegible]
Mumm ◆	1012	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	141,30	141,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 26 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	142,40	135,62
Agipi Actions (Axa)	117,53	111,93
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2432,25	2386,31
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14190	14190
Natio Epargne	2219,32	2197,35
Natio Ep. Capital C/D	17061,78	16892,85
Natio Ep. Croissance	3241,06	3177,51
Natio Epargne Retraite	169,97	166,64
Natio Epargne Trésor	11263,40	11240,92
Natio Epargne Valeur	141,37	138,60
Natio Euro Valeurs	1073,78	1052,73
Natio Euro Oblig.	1018,62	1008,53
Natio Euro Opport.	1058,80	1038,04
Natio Inter	2156,58	2114,39
Natio Opportunités	193,22	189,43
Natio Revenus	1118,89	1107,81
Natio Sécurité	11437,27	11437,27
Natio Valeurs	1408,43	1380,81
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	92313,14	92313,14
Oblig. ttes caté.	266,69	262,75
CDC-GESTION (Groupe Caisse des Dépôts)		
Livret Bourse Inv. D	843,62	819,05
Nord Sud Dévelop. C ◆	2526,30	2521,26
Nord Sud Dévelop. D	2411,75	2406,94
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	312,09	305,97
Patrimoine Retraite D	302,64	296,71
Sicav Associations C	2421,61	2421,61
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19635,50	19635,50
Mutual. dépôts Sicav C	19322,38	19303,08
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	282,98	277,43
Écur. Capitalisation C	249,27	249,27
Écur. Expansion C	82713,20	82713,20
Écur. Géovaleurs C	3624,61	3553,54
Écur. Investis. D PEA	228,04	223,57
Écur. Monépremière	11317,87	11317,87
Écur. Monétaire C	13029,44	13029,44
Écur. Monétaire D	12408,88	12408,88
Écur. Trésorerie C	320,08	320,08
Écur. Trésorerie D	307,65	307,65
Écur. Trimestriel D	2019,16	2019,16
Éparcourt-Sicav D	192,33	192,33
Géoptim C	12651,95	12463,98
Géoptim D	12312,83	12130,37
Horizon C	2273,61	2229,03
Prévoyance Écur. D	103,38	103,38
Sensipremière C	13101,18	13068,51
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	11942,04	11918,20
Écur. Sécuripremière C	11952,61	11940,67
CNCA — INDOCAM Asset Management		
Amplia ○	119595,88	119595,88
Atout Amérique	182,05	177,61
Atout Asie	119,96	117,03
Atout Futur C	820,96	800,94
Atout Futur D	772,84	753,99
Coexis	1960,98	1928,30
Dieze	2144,25	2108,41
Elicash ○	949134,93	949134,93
Epargne-Unie	210,17	205,04
Eurodyn	2640,36	2575,96
Indicia ◆	1772,77	1729,21
Moné.JC ○	11946,81	11946,81
Moné.JD ○	11567,02	11567,02
Oblifutur C	546,07	536,94
Oblifutur D	523,25	514,50
Oraction	1774,92	1731,63
Revenu-Vert	1221,96	1201,53
Sévéa ◆	119,68	116,76
Synthésis	18016,44	17837,88
Uni Association ○	120,71	120,71
Uni Foncier	1389,63	1355,74
Uni France	878,69	857,26
Uni Garantie C	1890,21	1856,67
Uni Garantie D	1445,71	1421,54
Uni Régions	1745,11	1702,55
Univar C ○	309,51	309,51
Univar D ○	303,63	303,63
Univers Actions	252,04	245,89
Univers-Obligations	246,07	241,96
CIC BANQUES		
Francic	745,91	724,18
Francic Pierre	138,35	134,32
Francic Régions	1947,43	1914,05
CIC PARIS		
Associc	1122,45	1122,45
Cicamonde	1622,86	1575,59
Converticic	403,36	397,40
Ecocic	1740,21	1689,52
Mensuelcic	10213,41	10112,29
Oblicic Mondial	3894,79	3832,23
Oblicic Régions	1218,66	1208,59
Rentacic	167,36	164,89
CRÉDIT LYONNAIS		
Euroco Solidarité	1384,41	1370,70
Lion 20000 C	17159,33	17159,33
Lion 20000 D	16460,39	16460,39
Lion Association C	11072,88	11072,88
Lion Association D	11072,88	11072,88
Lion Court Terme C	26397,48	26397,48
Lion Court Terme D	23935,57	23935,57
Lion Plus C	1564,61	1533,93
Lion Plus D	1492,48	1463,22
Lion Trésor	2426,31	2402,29
Oblilion	2114,84	2093,90
Sicav 5000	764,42	749,45
Slivafrance	1282,17	1257,03
Slivam	599,44	581,80
Slivarente	242,02	237,27
Slivinter	805,29	789,50
Trilion	5203,01	5156,24
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2372,20	2325,69
CM Option Equilibre	263,88	260,96
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	161,80	157,47
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	919,51	919,51
Créd.Mut.Ep.Ind. C	146,22	142,61
Créd.Mut.Ep.J	22935,25	22935,25
Créd.Mut.Ep.Monde	1703,83	1668,71
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1876,27	1839,48
Créd.Mut.Ep.Quatre	1103,55	1081,91
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	912,66	873,36
Saint-Honoré Capital	19846,07	19648,05
St-Honoré March. Emer.	936,94	896,60
St-Honoré Pacifique	826,02	790,45
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◆	1832,06	1832,06
Stratégie Actions ◆	1146,93	1102,82
Stratégie Rendement ◆	1958,66	1897,24
LA POSTE		
Amplitude Amérique	113,79	111,01
Amplitude Europe C	160,63	156,71
Amplitude Europe D	157,94	154,09
Amplitude Monde C	1076,98	1050,71
Amplitude Monde D	1027,45	1002,39
Amplitude Pacifique	117,59	114,72
Elanciel D PEA	185,85	181,32
Émergence Poste D PEA	148,35	144,73
Géobilys C	653,43	640,77
Géobilys D	618,23	606,06
Kaleis Dynamisme	1103,55	1081,91
Kaleis Équilibre	1067,56	1046,63
Kaleis Sérénité	1037,13	1026,86
Latitude C	148,44	148,44
Latitude D	135,24	135,24
Oblitys D	620,42	611,25
Plénitude D PEA	209,74	204,63
Poste Gestion C	14852,62	14852,62
Revenus Trimestr. D	5284,11	5258,76
Solstice D	2361,45	2355,56
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37982,54	37982,54
Actimonétaire D	30928,23	30928,23
Cadence 1 D	1083,12	1072,48
Cadence 2 D	1073,89	1063,26
Cadence 3 D	1060,77	1050,29
Capimonétaire C	410,23	410,23
Capimonétaire D	370,14	370,14
Sogeoblig C/D	9348,36	9158,29
Interoblig C	7452,56	7305,76
Intersélection France D	743,20	728,63
S.G. France opport. C	2020,37	1980,09
S.G. France opport. D	1928,70	1890,85
Sogenfrance C	1865,77	1829,19
Sogenfrance D	1705,41	1671,97
Sogépargne D	313,56	310,46
Soginter C	2529,38	2479,78
Fonds communs de placements		
Favor D	1603,13	1561,86
Sogeliance D	1684,72	1668,04
Sogenfrance Tempo D	201,31	197,36

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUTOMOBILISME Le Grand Prix de France de formule 1, qui doit se courir sur le circuit nivernais de Magny-Cours, dimanche 29 juin, marquera une étape importante de la vie du site. ● LE MAINTIEN DE LA COURSE au calendrier du championnat du monde n'est toujours pas assuré, du fait des menaces que Bernie Ecclestone, vice-président de la Fédération automobile internationale (FIA), fait peser sur l'épreuve à cause de l'application stricte des loi Evin et Bredin. ● L'ÉCURIE PROST GRAND PRIX, dont les ateliers, fer de lance de la technopole départementale, sont installés au bord de la piste, est sur le point de déménager vers Versailles (Yvelines). ● CÔTÉ COURSE, la « guerre des pneus » que se livrent Bridgestone et Goodyear préoccupe les pilotes, dont les « gommes » de plus en plus tendres pour la compétitivité n'assurent plus la tenue de route nécessaire.

Le circuit de Magny-Cours négocie son virage le plus dangereux

L'écurie d'Alain Prost pourrait annoncer son déménagement pour Versailles au lendemain du Grand Prix de France, qui aura lieu le dimanche 29 juin, compromettant ainsi le développement économique du site

À LA VEILLE du 83e Grand Prix de France de formule 1, qui se déroulera dimanche 29 juin à Nevers - Magny-Cours pour la septième année consécutive, le circuit nivernais traverse *une phase* d'incertitude. Incertitude quant au maintien de la course dans le calendrier du championnat du monde, du fait des lois Evin et Bredin. Le Grand Prix, dont Magny-Cours détient les droits d'organisation jusqu'en 2001, *génère en trois jours* 60 % du chiffre d'affaires annuel du circuit (100 millions de francs en 1996). Incertitude quant au maintien sur le site de l'ancienne écurie Ligier, devenue Prost Grand Prix au début de l'année, installée à proximité du circuit depuis la rénovation de celui-ci à la fin des années 80. Avec Prost, les élus locaux pensaient tenir la locomotive qui ferait enfin décoller leur « technopole », ainsi qu'est pompeusement baptisée la zone d'entreprises autour du circuit. Seulement voilà : l'ancien champion du monde est sur le point de déménager à Versailles, officiellement pour se rapprocher de son futur motoriste Peugeot. Il doit dévoiler sa décision au lendemain du Grand Prix.


FORMULE 1

Pour assurer son avenir, le circuit doit impérativement lever *ces deux hypothèques. Son nouveau* président du directoire, Roland Hodel, est décidé à faire flèche de tout bois pour *« inverser la proportion de chiffre d'affaires dans les deux ans, pour ramener la part du Grand Prix à 40 % »*. Pour augmenter ainsi son chiffre d'affaires global de 50 %, *« la plus grande enceinte sportive de France, en attendant le Grand Stade »*, selon M. Hodel, va s'ouvrir davantage aux visites touristiques, aux événements culturels, aux entreprises.

Un plan d'investissements ambitieux a été imaginé par les élus (socialistes) en charge du circuit, le sénateur Marcel Charmant, le président du conseil général, Bernard Bardin, et le député et maire de Nevers, Didier Boulaud. Une seconde piste va être construite d'ici à 1998, pour un montant *« de 30 à 40 millions de francs »*, disposant d'une longue ligne droite de *3* kilomètres. Outre la *« réinstallation d'une école de pilotage, maintenant que le contentieux avec l'école Winfield est réglé »*, explique M. Hodel, cette piste doit permettre d'attirer des écuries de pointe pour des essais privés et des entreprises pour *« des produits commerciaux autour du pilotage : stages, séminaires, etc. »*.

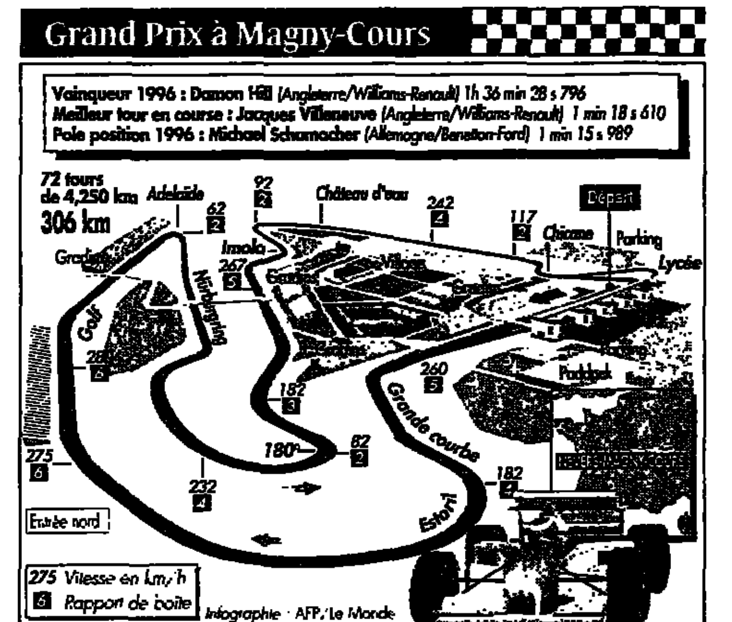
L'autre gros investissement, de plus longue haleine, prévoit la création d'un parc d'attractions. La première étape de ce *« Futuroscope des sports mécaniques »* a été inaugurée le 19 juin ; il s'agit du Visiocenter, un mur d'images de quarante-huit écrans de télévision, réalisé par la société d'informatique ICL, filiale britannique du groupe japonais Fujitsu. Coût : 15 millions de francs. Une réalisation dans laquelle M. Hodel voit l'exemple des partenariats qu'il souhaite nouer avec des investisseurs privés pour le financement du parc d'attractions.

« ABANDON DE POSTE ! »

D'où l'importance de convaincre Prost Grand Prix de rester, avec ses quatre-vingt-dix salariés. Le conseil général a dévoilé, le 21 juin, ses contre-propositions : un éventail d'aides et d'exonérations, qui permettraient de couvrir environ le quart des 55 millions de francs d'investissements jugés nécessaires par Prost pour moderniser l'ex-usine Ligier. *« Il prendra une décision de chef d'entreprise, et j'ai bon espoir qu'elle ne nous sera pas défavorable »*, voulait encore croire, mercredi 25 juin, M. Hodel.

Personne n'ose attaquer de front le quadruple champion du monde, figure intouchable du sport automobile français. Mais, en aparté, certains élus ne cachent pas qu'ils sont choqués de ce qui apparaîtrait à leurs yeux comme *« une délocalisation d'une entreprise d'un milieu rural vers la région parisienne, qui va à l'encontre de la politique d'aménagement du territoire »*, souligne Jean Glavany, président du conseil de surveillance du circuit et député (PS) des Hautes-Pyrénées.

L'union sacrée décrétée dans la Nièvre pour tenter de retenir Prost pourrait voler en éclats au lendemain du Grand Prix, livrant à nouveau Magny-Cours à ses démons politiques. La droite locale, battue aux dernières élections législatives, ne manquera pas de souligner qu'après y avoir englouti 300 millions de francs d'argent public ou parapublic depuis 1987 – 150 millions pour l'Etat, 100 millions pour le conseil général, 50 millions pour la Caisse des dépôts et consignations – la gauche, malgré son retour au pouvoir, n'a pas été capable de donner un deuxième souffle au circuit. Il est vrai que, dans l'« inventaire » décrété par Lionel Jospin sur l'héritage mitterrandien, Magny-Cours et Ligier ne sont probablement pas sur le bon plateau de la balance.



Pour la septième année consécutive, le circuit de la Nièvre accueille les bolides de la formule 1. Dès vendredi, les pilotes vont tourner sur les 4,250 kilomètres de la piste pour se préparer à l'épreuve de dimanche.

A gauche, certains ont du mal à digérer la carte « Chirac-Drut » délibérément jouée par Alain Prost pour récupérer l'écurie Ligier. Sans complexe, Prost vient d'embaucher Eric Barbaroux, le conseiller technique qui s'était *occupé de son dossier au cabinet* de l'ancien ministre des sports, Guy Drut, pour mener à bien l'implantation de Prost Grand Prix à Satory, à côté de Versailles.

Le conseil général avait cru tourner définitivement la page politique du circuit en le dotant, au début de l'année, d'une société mixte de gestion, présidée par l'ancien préfet Roland Hodel. Las ! à peine prononcée la dissolution de l'Assemblée nationale, cet ancien protégé de Pierre Bérégovoy se portait candidat, avec l'investiture du PS, dans le département voisin du Cher (*Le Monde* du 23 mai). *« Abandon de poste ! »*, fulminait Jean-François Bazin, président RPR du conseil régional de Bourgogne, au cours *de la campagne*.

Battu de peu, Roland Hodel s'emploie à reconquérir à Magny-Cours une légitimité sérieusement écornée par cet épisode autant que par sa non-connaissance des milieux de la course automobile, regroupés derrière Philippe Gurdjian. Celui-ci, organisateur du Grand Prix de France depuis douze ans, était manager général du circuit jusqu'à l'arrivé de M. Hodel. Il a été rétrogradé cette année au rang de simple *« promoteur »* de l'épreuve. Pendant que sur la piste, les chronos s'affinent, en coulisse, les couteaux s'aiguisent.

Pascal Galinier

Olivier Panis espère terminer la saison

« Je veux courir avant la fin de la saison » : Olivier Panis s'est montré formel, jeudi 26 juin, au centre de rééducation fonctionnelle de Douarnenez (Finistère), où le pilote de l'écurie Prost suit sa rééducation après son accident du Grand Prix du Canada, le 15 juin. Arrivé mardi 24 juin de Montréal, Olivier Panis, qui souffre d'une double fracture des deux jambes mais pourrait marcher à nouveau normalement dans un mois, a précisé qu'il se donnait un délai de deux mois à deux mois et demi avant de piloter à nouveau. _« Je veux gagner des courses, dès cette année je l'espère,_ a-t-il insisté. _Mon but est toujours d'être champion du monde._ » Olivier Panis a précisé que la décision de reprendre le volant serait _« prise par toute l'équipe »_.

Les menaces à répétition de Bernie Ecclestone

MAGNY-COURS
de notre envoyé spécial

Bernie Ecclestone est un honnête businessman qui n'aime pas la loi. Le vice-président de la Fédération internationale automobile (FIA), grand argentier de la formule 1, sait mieux que personne combien le sport qu'il est chargé de promouvoir est tributaire de deux mannes, la publicité pour le tabac (les compagnies investissent 164 millions de dollars pour parrainer les courses) et les droits de retransmission télévisée des Grands Prix.

Aussi n'hésite-t-il jamais à contester pied à pied les dispositions qui gênent le développement de son sport, avec toujours le même argument de choc : si un gouvernement refuse de se plier aux arrangements préparés par le conseil mondial de la FIA pour contourner des textes contraignants, il ira vendre ailleurs son « plateau » de monoplaces et de pilotes. *« Les pays d'Asie du Sud-Est rêvent d'organiser des Grands Prix »*, répète-t-on à la FIA.

En France, ce sont les lois Bredin et Evin, auxquelles le ministre de la jeunesse et des sports, Mme Marie-George Buffet, a rappelé son extrême attachement (*Le Monde* du 27 juin), qui perturbent les projets du « boss » de la formule 1. Adoptée en 1992, la première protège le droit à l'information sur le sol français.

C'est en vertu de ce principe qu'en 1993 une équipe de France 3 Bourgogne a eu recours aux tribunaux pour tourner des images pendant le week-end de l'épreuve en dépit de l'exclusivité achetée au prix fort (environ 60 millions de francs par an) par TF 1. Pour mettre un terme à cette situation, M. Ecclestone a fait planer de lourdes menaces sur le futur du Grand Prix, avant de passer un accord mystérieux avec le gouvernement (*Le Monde* du 30 avril), accord rendu caduc par la dissolution de l'Assemblée nationale, les élections législatives et l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Il n'empêche : cette année, Claude Esperandieu, directeur de l'antenne régionale de France 3 Bourgogne, a formulé des demandes d'accréditation pour ses journalistes. Après de nombreux échanges de télécopies, les autorisations *ont finalement été accordées par la FIA*, avec quelques restrictions : les trois représentants de France 3 ne peuvent rien filmer en dehors de l'aire du paddock de Magny-Cours.

La loi Evin, qui interdit la publicité contre l'alcool et le tabac, continue, elle aussi, d'inquiéter les organisateurs des courses automobiles en France, même si les difficultés qu'elle crée n'ont jamais pu empêcher la tenue du Grand Prix de France – malgré des menaces de la FIA, l'édition 1993 avait pu avoir lieu grâce à un amendement du sénateur Michel Charasse.

MESURES SEMBLABLES

Mais, depuis, la plupart des pays européens ont pris des mesures semblables. La décision du nouveau gouvernement anglais (travailliste) de réglementer la publicité pour le tabac a été suivie des mêmes mises en garde du vice-président de la FIA. L'Italie, qui accueille deux Grands Prix (à Monza et à Imola), est elle aussi dans son collimateur depuis que le Parlement italien a proposé une loi interdisant le parrainage d'événements sportifs par des compagnies de tabac.

« Nous ne pouvons, bien sûr, intervenir dans une décision gouvernementale, et nous respecterons la loi, a rétorqué M. Ecclestone. *En revanche, nous avons le droit de rayer une course du calendrier du championnat lorsque nous l'estimons menacée.* » Auparavant, les Transalpins avait été avertis. A l'ouverture du procès sur les causes de la mort d'Ayrton Senna, le 1er mai 1994, à Imola, le manitou de la F 1 avait prévenu les magistrats que l'avenir des courses automobiles sur le sol italien dépendait en partie des suites de ce procès.

Agacé par toutes ces entraves à la bonne administration des affaires – très juteuses – de la F 1, il a même envisagé récemment de réduire de douze à quatre le nombre de Grands Prix disputés en Europe.

Eric Collier

La « guerre des pneus » aura bien lieu

MAGNY-COURS
de notre envoyé spécial

Pneus rainurés, pneus sculptés, pneus bullés, pneus usés plus vite que prévu... Les pneumatiques animent plus que jamais les discussions dans les écuries de formule 1 depuis le début de la *saison* 1997. Pour avoir critiqué trop vertement la décision de la Fédération internationale automobile (FIA) d'équiper les monoplaces de gommes rainurées l'année prochaine, Jacques Villeneuve s'est vu infliger un blâme et un aller-retour express entre Montréal et Paris à deux jours des essais du Grand Prix du Canada, le 15 juin. Quelques semaines plus tôt, le pilote numéro un de l'écurie Williams-Renault avait perdu le Grand Prix de Monaco sur la ligne de départ en omettant de chausser sa voiture des pneus sculptés adaptés à la pluie : Michael Schumacher a profité de ces deux opportunités pour placer sa Ferrari à la première place de la course canadienne et lui-même en tête du championnat du monde des pilotes.

Si, en ces deux occasions, Jacques Villeneuve ne pouvait s'en prendre qu'à lui-même et à son équipe, nombre d'autres pilotes victimes du comportement étrange de leurs pneus Goodyear lors des deux derniers Grands Prix, à Barcelone et à Montréal, ne pouvaient pas en faire autant. En Espagne, Heinz-Harald Frentzen était perplexe après avoir terminé seulement huitième sur *sa Williams-Renault : « Pour une raison inconnue, les pneus arrière ont bullé très rapidement. Je ne comprends pas, d'autant que je n'attaquais pas fort. »* David Coulthard, déçu lui aussi de sa sixième place, regrettait de ne pas disposer de pneus *« plus résistants »*. Il n'a pas été entendu par les ingénieurs de Goodyear.

Au Canada, l'Ecossais de l'écurie McLaren a mené une partie de la course en utilisant au maximum son premier train de pneus. Il a plusieurs fois battu le record du tour en course alors que ses adversaires avaient déjà changé leurs gommes usées. Malheureusement, il n'a pu effectuer *que cinq tours avec son* deuxième train, alors qu'il s'agissait pourtant des mêmes gommes, sélectionnées dès la veille de la course, conformément au règlement. Son arrêt supplémentaire lui a coûté la victoire après qu'un problème d'embrayage l'eut empêché de redémarrer.

« TOUJOURS À LA LIMITE »

Heureux vainqueur, Michael Schumacher a dû effectuer un troisième arrêt non programmé au stand pour remplacer un jeu de pneus prématurément usés. *Etonnés par ces nombreux* arrêts ravitaillement, les commissaires de la FIA ont dû contrôler le nombre de pneus utilisés par la voiture de l'Allemand pour s'assurer qu'il n'avait pas dépassé le stock autorisé.

Depuis que le manufacturier japonais Bridgestone est venu s'immiscer, au début de l'année, dans le pré carré de l'Américain Goodyear, la formule 1 vit au rythme d'une situation inconnue *depuis le retrait de Pirelli en* 1991, appelée « guerre des pneus ». La marque américaine, lauréate des sept premières courses de l'année, domine largement son adversaire. En réalité, les performances surprenantes des voitures équipées par les Japonais (les Prost, notamment) ont acculé les ingénieurs de Goodyear à prendre tous les risques : les nombreuses bulles (ou cloques) apparues à la surface des pneus lors des deux dernières courses en sont la conséquence directe. *« Dans une situation de monopole, on peut se contenter de fournir des pneus conservateurs, il n'est pas indispensable de choisir les gommes les plus tendres et les plus rapides*, explique Tony Shakespeare, responsable chez Goodyear du département F1 pour l'Europe. *En cas de compétition, il faut toujours être à la limite, chercher la performance maximale. »*

Cette recherche de performance est si dynamique que, grâce aux nouvelles gommes mises au point par les deux *concurrents*, il *n'est pas rare de* voir les pilotes qualifiés en fond de grille réaliser des temps de qualification qui les auraient placés en haut de la même grille un an plus tôt. Les pilotes apprécient la formidable adhérence de ces nouveaux pneus, mais leurs employeurs les apprécieraient davantage s'ils montraient plus de constance. Quand à Tony Shakespeare, même s'il avoue que le manufacturier *américain* n'est *« pas très fier de ce qui s'est passé à Barcelone et à Montréal »*, il rappelle qu'on peut très bien gagner une course avec des pneus bullés : Niki Lauda l'a fait en 1978 à Monza.

E. C.

Le XV de France rêve d'un triomphe à Brisbane, pour clore sa tournée australienne

S'ils veulent gagner, les Français doivent dynamiser leur jeu et commettre moins de fautes

L'équipe de France de rugby devait affronter l'Australie, samedi 28 juin, sur la pelouse du stade de Ballymore, à Brisbane, à l'occasion du dernier test-match de sa tournée. Pour prendre leur revanche sur les Wallabies, après la désillusion de Sydney (29-15), samedi 21 juin, les joueurs de Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux comptent sur une mystérieuse combinaison de trois-quarts susceptible de dynamiser leur jeu et de leur rendre l'enthousiasme.

BRISBANE
de notre envoyé spécial

Le XV de France a une arme secrète. On ne connaît que son nom. Elle s'appelle « Brumbies ». Pour le reste, mystère. D'ici à samedi 28 juin sur le terrain du stade de Brisbane, personne n'en dira mot. On sait juste que cette appellation très contrôlée cache une combinaison des trois-quarts, une surprise d'attaquants, belle comme une franche estocade. L'Australie est prévenue. Avec cette « Brumbies », née d'une cogitation de Pierre Villepreux, elle sera mise à mort. A moins qu'elle n'ait appliqué sa propre formule magique au cœur d'une partie que les tricolores rêvent de transformer en chant d'honneur. Un rugby à pleine voix, à plein temps, un rugby qui enthousiasme et fait s'égosiller, une fête du jeu à donner la nausée aux terribles Wallabies, voilà l'espoir. La tournée s'achève. Il faut donc vaincre et convaincre. Ou s'en aller en catimini, déserter le bout du monde sans l'ombre d'une victoire qui compte, dans l'attente d'un jeu qui peine à éclore.


RUGBY

Bien sûr, les Australiens ne sont peut-être pas les terreurs annoncées. L'équipe se cherche encore, dans le tâtonnement des premiers matches d'une longue saison internationale. Mais, au bout de trois semaines, les Français ne se sont pas tout à fait trouvés. *Ils se sont amusés des trois* premières rencontres gagnées sans l'ombre d'un doute, face à trois provinces australiennes amputées de leurs internationaux. Les essais pleuvaient, le jeu prôné par les entraîneurs semblait par instants prendre *forme, écho inspiré d'une belle fin de* Tournoi. Et puis, devant le premier obstacle sérieux, l'heureuse impression s'est effacée. Le XV de France est retombé dans les travers d'une histoire qu'on croyait oubliée : fautes à répétition, mauvaises utilisations du ballon, création en panne. Les Wallabies n'étaient pas les seuls responsables de ce gâchis dénoncé par la rudesse d'un chiffre. Dans la première *mi-temps du premier test*, à Sydney, les Français n'ont marqué qu'une fois. Ils ont eu cinq occasions d'essai.

Un déluge de pénalités a été sifflé contre les joueurs. C'est un autre élément d'inquiétude pour l'encadrement. A Sydney, la seconde mi-temps avait ressemblé à un film-catastrophe. Le scénario s'est encore emballé, mardi 24 juin, à Newcastle, contre les Barbarians australiens. L'arbitrage déséquilibré ne suffit pas à tout expliquer. La plupart des vingt-six fautes françaises n'étaient pas imaginaires. A Brisbane, elles ont même provoqué un début de polémique. Greg Smith, l'entraîneur des Wallabies, s'est fendu de violentes déclarations, appuyées par l'image du coup de genou donné à Tim Horan par Abdelatif Benazzi, lors du premier test, et les accusations de « fourchettes » (doigts dans les yeux) lancées par certains joueurs. *« Je ne comprends pas ce que font les Français. Ils sont en train de saper les fondements mêmes du rugby,* a-t-il déclaré. *Les lois du jeu sont faites pour être respectées. Sinon, ce n'est pas la peine de jouer. »*

SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Samedi, au stade de Ballymore, l'équipe de France sera donc sous haute surveillance. Les entraîneurs ne veulent pas se laisser aller à une stérile guerre des mots. Tout au plus, soulignent-ils, les différences sensibles d'arbitrage entre les hémisphères Nord et Sud, les difficultés d'interprétation de la règle, avant de rappeler que les Australiens, eux aussi, commettent des fautes. Tout leur problème est de reconcentrer les joueurs sur les enjeux du terrain. Leur faire comprendre que ce samedi est leur ultime chance de s'illustrer face à une équipe d'Australie loin d'être invincible. Retour au jeu, retour à la dynamique qu'ils ont voulu instaurer dans les séances d'entraînement, le programme simple en apparence n'est pas facile à réaliser au sein d'un groupe que trois semaines de vie en commun n'ont pas suffi à totalement rassembler.

Le succès – ou l'échec – reposent désormais sur *« l'envie »* des joueurs, sur l'éventuelle mise en place d'un *« esprit du deuxième test »* que Pierre Villepreux avait appelé de ses vœux dès le lendemain de la défaite de Sydney. Christophe Lamaison a conscience que le deuxième test, samedi, ne sera pas un match comme les autres. Pour cause de blessure à la cuisse, le trois-quart centre de Brive a assisté au premier Australie-France de la tournée en spectateur. A Brisbane, l'équipe doit se montrer capable de réussir loin du confort et de la tradition de la petite Europe. Elle s'efforcera de donner les signes de maturité, de prouver qu'elle sait vivre son rugby aux quatre coins du monde. *« Le Tournoi a un parfum particulier,* dit-il, *marqué par le contentieux franco-anglais. Ici, c'est différent. On s'attend plutôt à ce que l'on compare les deux rugbys, le jeu a la priorité. »*

Il faut donc jouer. Olivier Brouzet est d'accord. Le deuxième ligne de Bègles a déjà réussi sa tournée. L'Australie lui a permis de retrouver une place de titulaire dans le XV de France. Cela le rend sans doute plus enclin à l'autocritique. *« Nous devons gagner en discipline,* admet-il. *Nous avons souvent péché par précipitation, envie de bien faire. A nous de nous ressaisir, de ne pas nous affoler si l'on est très regardé par l'arbitre. Moi, en tout cas, j'ai envie d'être vite sur le terrain. »* Et de surprendre les Australiens.

Pascal Ceaux

Les équipes

Le match France-Australie est retransmis en direct sur France 2, samedi 28 juin, à partir de midi. La composition des équipes est la suivante :

● **Australie** : 15. Stephen Larkham (ACT) ; 14. Ben Tune (Queensland) ; 13. Jason Little (Queensland) ; 12. Pat Howard (ACT) ; 11. Joe Roff (ACT) ; 10. Tim Horan (Queensland) ; 9. George Gregan (ACT) ; 8. Troy Coker (ACT) ; 7. David Wilson (Queensland) ; 6. Brett Robinson (ACT) ; 5. John Eales, cap. (Queensland) ; 4. David Giffin (ACT) ; 3. Ewen McKenzie (ACT) ; 2. Marco Caputo (ACT) ; 1. Richard Harry (Nouvelle-Galles du Sud).

● **France** : 15. Jean-Luc Sadourny (Colomiers) ; 14. Philippe Bernat-Salles (Pau) ; 13. Christophe Lamaison (Brive) ; 12. Thomas Castaignède (Toulouse) ; 11. Sébastien Viars (Brive) ; 10. Alain Penaud (Brive) ; 9. Philippe Carbonneau (Brive) ; 8. Fabien Pelous (Dax) ; 7. Olivier Magne (Dax) ; 6. Abdelatif Benazzi, cap. (Agen) ; 5. Olivier Brouzet (Bègles-Bordeaux) ; 4. Olivier Merle (Montferrand) ; 3. Frank Tournaire (Narbonne) ; 2. Marc Dal Maso (Agen) ; 1. Christian Califano (Toulouse).

Arbitre : M. Clayton Thomas (pays de Galles).

L'âge d'or de John Eales

BRISBANE
de notre envoyé spécial

Cela se voulait une surprise. John Eales n'avait pas l'air très étonné. Au beau milieu de la conférence de presse de l'équipe d'Australie, le gâteau a surgi. Il était jaune, crémeux, orné des incontournables bougies, qui, dans le monde entier, signifient que l'on a un an de plus. Les journalistes australiens ont aussitôt entonné l'air du « joyeux anniversaire », « happy birthday » en version anglaise. Le capitaine, deuxième ligne et buteur des Wallabies, s'y est repris à trois fois pour souffler sur les petites flammes. Depuis quelques jours, il a vingt-sept ans. Et il épuise dans ce genre de cérémonie toutes ses réserves de maladresse.

Car, John Eales est un grand. L'Australie du rugby ne le met pas par hasard en avant. Modèle sur le terrain, exemple dans le jeu, les Wallabies ne pouvaient rêver meilleur étendard. Il appartient à la jeune génération des champions du monde de 1991. Avec Tim Horan et Jason Little, Eales avait épaté toute la planète ovale. A la différence de Horan, son camarade de l'attaque, sa carrière n'a pas connu d'accident grave. Toujours là, cité parmi les meilleurs, il promène ses deux mètres et quelques sur tous les stades avec aisance. Dans l'alignement des touches, on le reconnaît entre mille pour son physique de surfeur, si peu en vogue parmi ses collègues de la deuxième ligne. On admire son jeu.

Samedi dernier à Sydney, il s'est glissé sans complexe dans le rôle de bourreau des Français. Matt Burke, l'arrière et buteur, avait dû déclarer forfait à cause d'une blessure. Qu'à cela ne tienne. John Eales s'est chargé de convertir les pénalités. Dans le Super 12, il bute pour l'équipe du Queensland. Au Sydney Football stadium, il a marqué quinze points au pied, le meilleur score d'un deuxième ligne en match international. Il n'en délaisse pas pour autant les tâches qui font l'ordinaire du poste. Il saute, il court, il plaque. Et, il soigne son image de capitaine, comme le lui demande la Fédération australienne (ARFU).

Sur les panneaux qui vantent l'équipe d'Australie et le rugby à quinze, il occupe la meilleure place. En matière de marketing, l'ARFU ne néglige rien. Il lui faut du spectacle sur les terrains et des joueurs symbole. *« Ici,* explique Greg Smith, l'entraîneur des Wallabies, *nous subissons une très rude concurrence de la part du rugby à treize. Nous avons donc besoin de grands matches et de grands joueurs pour convaincre les gens. »* C'est bien pour cette raison que John Eales espère que l'Australie réussira un grand match au stade de Ballymore, samedi 28 juin.

Il serait bon d'appâter le public avant la venue des Anglais, et des adversaires des tri-séries, les Néo-Zélandais et les Sud-Africains. *« Nous n'avons pas été surpris par le niveau d'engagement physique des Français, lors du premier test,* affirme le capitaine australien. *Pour ce deuxième match, nous avons amélioré beaucoup de choses. »* Samedi, ce sera au tour de Jean-Luc Sadourny de souffler les bougies. L'arrière de l'équipe de France aura trente et un ans. L'histoire ne dit pas encore si John Eales a prévu de lui faire un cadeau.

P. Ce.

Tyson et Holyfield deux poids lourds en quête de sagesse

Les boxeurs s'affrontent pour le titre mondial

EST-CE L'EFFET de l'âge, d'un abus de coups reçus et donnés ou, qui sait, d'une crise de sagesse qui les aurait saisis sur le tard ? Allez savoir. Mais l'évidence est là, fièrement campée dans leur coin du ring : Mike Tyson et Evander Holyfield, soixante-cinq ans à eux deux, ne parlent plus le langage des poids lourds. Et à peine celui des boxeurs. *Ils en ont encore l'allure* et le tour de biceps. Et ils en auront sûrement le regard, samedi 28 juin au soir, au moment de se glisser entre les cordes tirées au MGM Grand de Las Vegas, le décor choisi pour leur deuxième face-à-face en moins de neuf mois.

Evander Holyfield, le tenant du titre mondial WBA des lourds, a promis un combat furieux mais rapide. Et il a juré, bien sûr, qu'il en serait le maître, comme la première fois, lorsqu'il avait poussé son adversaire au tapis avant de l'emporter par un KO technique à la onzième reprise. Mike Tyson, lui, a raconté à peu près la même chose, mais en sens contraire. Peu de rounds, beaucoup de coups et, bien sûr, la ceinture mondiale de retour dans ses malles. Des paroles de boxeurs, donc, des vraies, arrogantes et connues d'avance. Mais elles n'ont, cette fois, trompé personne.

L'habituel discours d'avant-match mis à part, les deux hommes aiment se servir de mots sages et peu tranchants. Et, surtout, ils semblent prendre un plaisir nouveau à ne plus seulement parler de boxe et des millions de dollars (trente-cinq pour Holyfield, cinq de moins pour Tyson) qui seront partagés ce samedi. Evander Holyfield raconte sans lassitude les circonstances de sa rencontre avec sa nouvelle épouse, Janice, une ancienne interne dans un hôpital de Chicago spécialisé... dans le traitement de la douleur.

Détail sans surprise : la rencontre en question a eu lieu au cours d'une séance de prières. Et les premiers mots échangés par les deux futurs époux ont été piochés dans une page de la Bible. Mike Tyson, marié lui aussi à un futur médecin, se laisse entraîner avec le même entrain vers le récit de sa vie conjugale. Il raconte sans embarras son émotion de père, et l'impatience qui le gagne à l'idée d'avoir, sans doute dès le mois d'août, un quatrième enfant. Et il avoue avec douceur sa fierté de pouvoir offrir à sa famille l'éducation qu'il n'a jamais eue.

Chez Mike Tyson, le passage du stade de simple boxeur à celui d'homme sage et responsable s'est fait entre les quatre murs étroits d'une cellule de l'Indiana. Emprisonné pour viol en 1992, relâché trois ans plus tard pour bonne conduite, il a découvert dans la solitude que la vie ne pouvait se réduire à un simple échange de coups de poings. *« J'étais sûrement un meilleur puncheur à vingt ans que je ne le suis aujourd'hui,* confiait-il au début de la semaine. *Mais je buvais et sortais tous les soirs. Et je donnais de moi l'image d'un voyou. »*

En prison, Mike Tyson a rattrapé au grand galop son retard littéraire. Il a lu, et souvent dévoré, tout et parfois n'importe quoi. Une plongée en apnée dans le monde du savoir dont il aime raconter les enseignements. *« J'ai beaucoup lu d'ouvrages communistes,* explique-t-il. *Trotsky, notamment. Et cela m'a aidé à comprendre qu'un leader est toujours seul au monde. Et qu'il ne peut compter que sur lui-même. »* Conséquence : « Iron » Mike a fait le ménage autour de sa personne. Il a indiqué le chemin de la sortie à la plupart de ses anciens fidèles. Don King, son manager, a réussi à sauver sa singulière coupe de cheveux. Mais son influence serait désormais, dit-on, seulement financière.

UNE NATURE SAGE ET TEMPÉRÉE

Le cas Evander Holyfield paraît plus complexe. A en croire ses proches, l'actuel tenant du titre aurait toujours été d'une nature sage et tempérée. Il en aurait longtemps caché les symptômes sous un masque féroce et patibulaire. Et ce n'est que l'âge, la fortune et la présence sécurisante de sa nouvelle épouse qui auraient fini par le convaincre de se montrer au monde sous son vrai visage.

« J'ai commencé la boxe à huit ans, racontait-il récemment. *Mais j'ai le souvenir d'avoir toujours eu peur des coups, de la douleur et de la défaite. D'ailleurs, j'ai souvent voulu abandonner et raccrocher les gants. Et même encore au cours de ces dernières années. »* A Atlanta, Evander Holyfield mène l'existence en apparence excessive et démesurée d'un poids lourd à la fortune immense. Sa nouvelle propriété ressemble plus à un palais princier qu'à la demeure d'un père de famille nombreuse (six enfants, bientôt sept) en quête de vérité. Dix-sept salles de bains, trois cuisines, une piscine de taille olympique et une salle de cinéma de cent trente-cinq sièges, le tout couvrant une surface de 6 000 mètres carrés. Mais la réalité de sa vie quotidienne se révèle plus anodine. Il accompagne ses enfants à l'école et aime se montrer raisonnable dans ses dépenses.

Samedi soir, le deuxième acte du bras de fer Tyson-Holyfield aura sûrement la violence sauvage d'un combat de rue. Les deux boxeurs frapperont sans retenue. Et ils le feront comme seuls savent le faire les poids lourds. Mais, le combat achevé, vainqueur et vaincu reprendront tranquillement le cours de leur existence. Avec la certitude que la vie, leur vie, ne se réduira jamais à un simple échange de coups de poing.

Alain Mercier

Le golf français a besoin de Jean Van de Velde dans la sélection européenne pour la Ryder Cup

SUR LE PARCOURS du Golf national, les drives peuvent avoir l'Espagne en ligne de mire. L'Open de France, qui a lieu jusqu'au samedi 28 juin, est cette année bien plus que l'un des deux plus importants tournois de l'Hexagone. Sur les fairways de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'objectif sera souvent la Ryder Cup de septembre. La célèbre épreuve bisannuelle opposera alors à Valderrama les sélections européenne et américaine.

Depuis 1995, et cette victoire inattendue sur la nation aux 25 millions de golfeurs, le Vieux Continent voudrait confirmer cette leçon donnée de belle façon au pays de Tiger Woods. Les Etats-Unis connaissent une explosion du nombre de joueurs sur les greens depuis la consécration du jeune numéro un mondial. Mais en France, le golf se cherche toujours un porte-flambeau. Celui-ci est de plus en plus indispensable pour relancer un sport qui reste ici un loisir élitiste, réservé à 250 000 pratiquants.

Ce héros ne peut être aujourd'hui que Jean Van de Velde. Le chef de file du golf français va tenter de recueillir à Saint-Quentin-en-Yvelines les points nécessaires à son entrée dans le top ten des joueurs européens. Au dernier classement, il n'est que quinzième, à cinq places d'une qualification automatique dans la sélection pour l'Espagne. Et il ne peut pas espérer bénéficier d'une des deux invitations dont dispose Seve Ballesteros : le fier hidalgo utilisera son privilège de capitaine pour s'entourer de joueurs d'expérience.

Jean Van de Velde n'a encore jamais figuré dans l'équipe qui défend les couleurs de l'Europe. Pourtant, en 1996, et jusqu'aux premiers mois de cette année encore, sa sélection était assurée. Un moment huitième, il a perdu plusieurs places depuis le début de la saison. Il hésite cependant à alourdir son programme de tournois pour aller glaner les points qui risquent de lui manquer. *« Le problème est qu'il ne suffit pas de multiplier les épreuves,* explique-t-il. *Bien au contraire, le golf demande une telle dépense mentale qu'on risque de jouer de plus en plus mal sans phase de récupération. J'ai déjà environ vingt-huit tournois au programme, je n'en ajouterai d'autres que si ma place en Ryder Cup se joue sur quelques points. »*

UN ACCORD OFFICIEL

L'année est difficile pour Jean Van de Velde. Son échec aux élections pour le renouvellement du bureau de la Fédération française de golf (FFG) lui a fait mal. Il vient de laisser le titre de champion de France à Raphaël Jacquelin. Et, surtout, Jean Van de Velde ne comprend pas l'interruption, l'année dernière, de son contrat avec la FFG : *« Il a pris fin au bout de sept ans alors que j'étais justement alors sélectionnable pour la Ryder Cup. Ce n'est pas un problème financier, mais la preuve que l'ancienne direction de la FFG n'a pas souhaité continuer à travailler avec moi. »*

L'amertume de Jean Van de Velde s'explique également par l'isolement dans lequel il se trouve depuis qu'il a fait le choix du professionnalisme en 1987 : *« Je suis un pionnier dans ce domaine. Le circuit pro est extrêmement difficile : il y a des règles, des contraintes, des pièges, une logistique à connaître. On perd beaucoup de temps à les découvrir. Pour moi, il est trop tard. Mais j'aimerais faire profiter de mon expérience les joueurs français qui débarquent dans le circuit européen. »*

Cette offre de services va sans doute faire l'objet d'un accord officiel qui devrait être annoncé pendant l'Open de France. Depuis l'élection de Philippe Martin à sa présidence, la FFG vit une révolution. *« Elle s'occupait en priorité des amateurs et laissait les professionnels vivre leur vie. Désormais, la FFG sait que le retentissement du golf en France dépend des résultats au plus haut niveau. »* reconnaît Philippe Grandou.

Le directeur technique national adjoint devrait remettre en septembre une étude sur un nouveau *« plan sportif global »* de la fédération. *« Il faut donner une image plus sportive du golf en France, si l'on veut profiter des retombées du phénomème Tiger Woods,* explique M. Grandou. *Quand un Français participera à la Ryder Cup, l'équivalent de la Coupe du monde, nous pourrons enfin prétendre à une certaine reconnaissance de notre démarche. »*

UNE VÉRITABLE CRISE

En attendant, le golf professionnel français connaît une véritable crise. Moins de cent joueurs vivent plus ou moins bien de leur passion. Si les premiers enregistrent des gains qui n'ont rien à voir avec le standing de nombreux sportifs, les derniers ne réussissent même plus à rembourser les frais qu'ils engagent pour s'aligner dans les tournois. Le circuit français périclite après avoir perdu ses partenaires au fil des années. Et la victoire au championnat de France ne valait que 70 000 francs cette année.

Christophe de Chenay

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : La Lituanie a battu la France (94-88)**, lors du Championnat d'Europe des nations, jeudi 26 juin, à Gérone (Espagne). Les tricolores n'ont pu confirmer face aux vice-champions d'Europe leur victoire de la veille contre la Slovénie (80-75).

■ **CYCLISME : Christophe Agnolutto a remporté** le 61e Tour de Suisse, jeudi 26 juin. A vingt-sept ans, le Parisien de la formation Casino roule pour la deuxième saison chez les professionnels.

■ **FOOTBALL : le Brésil a écrasé le Pérou** (7-0), jeudi 26 juin, en demi-finale de la Copa America à Santa Cruz (Bolivie). La finale, prévue dimanche 29 juin, opposera les Brésiliens à la Bolivie, victorieuse du Mexique (3-1), mercredi 25 juin, à La Paz.

■ **TENNIS : aucun match n'a été disputé**, jeudi 26 juin, à Wimbledon à cause de la pluie, mais le retard accumulé depuis le début de la semaine n'inquiète pas les organisateurs. Quatre-vingt-treize matches ont déjà été joués, alors qu'en 1991 une météo similaire n'avait permis d'en disputer que cinquante-quatre en quatre jours sans empêcher le tournoi de s'achever dans les délais.



Tyson et Holyfield deux poids lourds en quête de sagesse

Des embryons de dinosaures carnivores découverts au Portugal

« C'EST UNE PREMIÈRE européenne ! », jubile Philippe Taquet, paléontologue du Muséum national d'histoire naturelle. La découverte au Portugal d'embryons de dinosaures carnivores vieux de 140 millions d'années va lui permettre de faire jeu égal avec son vieux rival américain John Horner, conseiller de Steven Spielberg pour le film *Jurassic Park*, et grand amateur d'œufs fossiles. Le nid trouvé à Lourinha, au nord de Lisbonne, comprend une centaine d'œufs à la coquille noire, dont quatre au moins abritent de minuscules ossements. Datant du jurassique supérieur, ces petits carnivores détiennent le record d'ancienneté et ont détrôné les embryons du Montana, vieux de 70 millions d'années.

Le mérite de la découverte revient à la famille Mateus, souligne Philippe Taquet, qui a associé ces *« amateurs éclairés »* à la note franco-portugaise présentée à l'Académie des sciences. C'est la mère, infirmière, Isabel, qui, en 1993, a su repérer sur une falaise du kimméridgien supérieur l'éclat noir d'une coquille préhistorique. Avec son mari Horacio, percepteur de son état, et son fils Octavio, qui avait déjà découvert un fossile de dinosaure, elle a préservé le site du pillage avec l'aide de tout le village et entamé les fouilles.

INCERTITUDE SUR L'ESPÈCE

Appelé en renfort par son collègue Miguel Antunès, de l'université de Lisbonne, Philippe Taquet a confirmé qu'il s'agissait bien là d'une couvée de dinosaures, d'une importance hors du commun : *« La vingtaine d'embryons fossiles mis au jour jusqu'alors était originaire des Etats-Unis et du désert de Gobi »*, précise-t-il. L'œuf de dinosaure le plus ancien (230 millions d'années) a lui été trouvé – vide – en Patagonie.

Reste désormais à mettre un nom sur ces œufs de 3 centimètres sur 8. Faute d'adulte sur place, la recherche en paternité paraît compromise, d'autant que des erreurs d'état civil ont déjà eu lieu : dans le désert de Gobi, on avait accusé à tort *Oviraptor* de gober la descendance de *Protoceratops*, avant de s'apercevoir que ce présumé « voleur d'œufs » retrouvé sur le nid était sans doute en train de couver sa propre descendance.

D'ici un an, Philippe Taquet espère avoir des indications sur la vitesse de croissance des bébés, pour essayer d'en déduire celle des parents. Une première analyse a permis de confirmer qu'on a bien affaire à des théropodes (carnivores), qui, comme les oiseaux modernes, assimilaient le calcaire de la coquille pour constituer leur squelette. *« Il sera intéressant de voir s'ils disposaient, à l'instar des poussins, d'un "diamant" au bout du bec pour sortir de l'œuf. »*

Hervé Morin

Le sort de Mir sera fixé dans les deux semaines

La collision, mercredi 25 juin, d'un cargo Progress avec la station russe aggrave encore son état de délabrement. Elle est pourtant irremplaçable pour l'entraînement des hommes qui assembleront, à partir de 1998, sa remplaçante, Alpha

En cinq mois, les occupants de la station spatiale russe Mir ont dû faire face à un incendie et à un début de dépressurisation. Il s'agit des deux accidents les plus graves susceptibles de survenir en orbite. Mais l'équipage est, heureusement, sain et sauf et a entrepris les premières réparations. Un vaisseau de ravitaillement Progress devrait décoller dans les dix jours avec du matériel de secours. En dépit d'une baisse importante de l'alimentation électrique qui rend leur vie quotidienne difficile et la poursuite des expériences scientifiques problématique, les trois cosmonautes ne sont pas en danger. Les responsables de la NASA et leurs homologues russes de la RKA décideront d'ici deux semaines s'il convient de les rapatrier sur Terre. Cette décision remettrait en cause le séjour de trois semaines que le Français Léopold Eyharts devrait effectuer sur Mir à partir du 5 août.

QUINZE JOURS. C'est le délai que se sont donné les Russes pour décider de l'avenir de leur station orbitale Mir, après l'accident qui l'a gravement endommagée mercredi 25 juin (*Le Monde* du 27 juin). Il faudra *« environ deux semaines »* pour évaluer précisément les dégâts causés par la collision avec un cargo inhabité Progress, et analyser leurs conséquences avant de se prononcer sur un éventuel retour sur Terre anticipé des cosmonautes, a indiqué jeudi le directeur général de l'agence spatiale russe (RKA) Iouri Koptev. Une telle décision entraînerait *de facto* l'annulation du séjour de trois semaines que le Français Léopold Eyharts devrait effectuer sur Mir à partir du 5 août.

Cette attente sera mise à profit par les trois occupants de la station – les Russes Vassili Tsibliev et Alexandre Lazutkin et l'Américain Michael Foale – pour réparer ce qui peut l'être et, surtout, réorienter la station qui a été déséquilibrée par le choc. Les quatre panneaux solaires fixés sur le module Spectre ont cessé de fonctionner, provoquant une baisse de l'alimentation électrique, qui a pu néammoins être ramenée à 70 % de son niveau normal. Il semble cependant qu'un seul ait été vraiment endommagé. Le départ du prochain cargo de ravitaillement Progress, qui devait décoller vendredi de Baïkonour (Kazakhstan), a été retardé pour que l'on puisse y charger le matériel nécessaire aux réparations, a indiqué Iouri Koptev.

Pour l'instant, l'équipage semble avoir réussi à parer au plus pressé. *« Tout va très bien à bord »*, a assuré, jeudi, l'Américain Michael Foale. *« Aussi bien que possible quand on a perdu ses affaires »*, a-t-il plaisanté avant de demander que le prochain cargo Progress lui amène... une trousse médicale, une paire de chaussures, une brosse à dents et trois tubes de dentifrice. Abandonnés dans le module Spectre endommagé, tous ses effets personnels sont, en effet, perdus. Ainsi qu'une bonne partie des expériences scientifiques américaines que l'astronaute de la NASA était chargé de faire fonctionner.

A défaut de pouvoir y mener toutes les manipulations scientifiques prévues, les astronautes américains et leurs collègues soviétiques auront au moins acquis, dans Mir, une expérience inestimable pour le montage en orbite de la future station internationale Alpha, qu'ils doivent commencer en commun en 1998. En cinq mois, ils ont eu à faire face aux deux accidents les plus graves susceptibles de survenir dans l'espace : un incendie et une dépressurisation.

Dans les deux cas, ils sont passés très près de la catastrophe. En février le feu qu'ils réussirent, heureusement, à maîtriser, les séparait du vaisseau Soyouz, leur « chaloupe de sauvetage » pour regagner la Terre. Mercredi, la collision a provoqué une déchirure relativement limitée. La pression à l'intérieur de la station n'a chuté que de 10 % avant que les cosmonautes ne parviennent à isoler le module Spectre. Une brèche importante aurait pu entraîner une dépressurisation brutale et la mort immédiate des trois hommes.

Après onze ans de bons et loyaux services, la station Mir donne de sérieux signes de fatigue. Les Russes ont, certes, prouvé brillamment à plusieurs reprises que ses défaillances techniques étaient le plus souvent réparables. Mais ces deux incidents graves démontrent que les hommes qui vivent à bord prennent de plus en plus de risques.

Le jeu en vaut-il la chandelle ? C'est ce que les responsables de la NASA et leurs homologues russes de la RKA doivent désormais déterminer. Un dilemme pour eux. Mir représente, en effet, le seul terrain d'exercice pour les futurs « mécanos » de l'espace qui assureront le montage d'Alpha. Or ils ne possèdent pas encore le savoir-faire et l'entraînement nécessaires pour mener à bien la tâche qui les attend, estimait, en décembre 1996, l'astronaute vétéran Story Musgrave.

Jean-Paul Dufour

Le film de la collision

Module Spectre

1 *Mardi 24 juin, le cargo spatial Progress est détaché de la station Mir pour un test du système manuel d'approche et d'amarrage.*

2 *Mercredi 25 juin, au moment du réamarrage après une journée de vol libre, le Progress ne peut être suffisamment ralenti et heurte le module Spectre. Un panneau solaire est endommagé et la paroi est perforée sur 3 cm², provoquant une dépressurisation.*

■ **La fusée européenne Ariane-4 a lancé avec succès, jeudi 26 juin à 1 h 44 (heure de Paris), un satellite de 3,4 tonnes fabriqué par Lockheed Martin pour l'organisation internationale de télécommunications Intelsat. Le tir, effectué depuis le centre spatial guyanais de Kourou, était le 97e d'une fusée Ariane et le 5e depuis le début de l'année. Le prochain est programmé pour le 7 août.**

Le vaccin contre l'hépatite B diminue le risque d'être atteint d'un cancer du foie

UNE ÉTAPE FONDAMENTALE dans la prévention des cancers humains par voie vaccinale vient d'être franchie avec la publication, dans les colonnes du *New England Journal of Medicine* (daté du 26 juin), d'un travail conduit depuis quatorze ans à Taïwan avec un vaccin de conception française protégeant contre l'infection par le virus de l'hépatite de type B (VHB).

Cette publication fournit la première démonstration, sur le terrain, de l'efficacité de la vaccination contre l'hépatite virale dans la prévention d'une forme de cancer du foie (hépatocarcinome). Il s'agit là de la plus fréquente des formes de cancers hépatiques ainsi que de l'une des localisations malignes figurant dans le groupe des dix cancers les plus souvent diagnostiqués à la surface du globe. L'hépatocarcinome constitue un problème majeur de santé publique en Asie du Sud-Est et dans les pays de l'Afrique subsaharienne ainsi, plus généralement, que dans l'ensemble des pays de la ceinture intertropicale. Dans ces zones géographiques, on retrouve également de fortes prévalences de l'infection chronique par le VHB.

L'hypothèse du rôle cancérigène de l'infection de l'organisme par le VHB avait été avancée dès les années 50, avant même l'identification du virus par des médecins sénégalais et français qui avaient remarqué la fréquence, en Afrique de l'Ouest, de l'association chez les mêmes personnes d'une jaunisse suivie d'une cirrhose puis d'un cancer du foie. Par la suite, la découverte du virus par le professeur Blumberg devait précéder la mise au point, au milieu des années 70, du premier vaccin protecteur, à partir du sang des personnes infectées, par le professeur Philippe Maupas au CHU de Tours.

On disposait dès lors des outils nécessaires pour démontrer que l'on pouvait prévenir un cancer à partir d'une simple vaccination, celle-ci protégeant d'autre part contre l'infection aiguë et ses séquelles. L'équipe du professeur Maupas chercha alors à mettre en place un programme de vaccination au Sénégal. Mais c'est en définitive d'Asie que la réponse est venue.

UNE ÉTUDE MENÉE À TAÏWAN

A Taïwan, un programme national ambitieux de vaccination contre l'hépatite B avait été mis en œuvre dès 1983. Au début des années 80, différents échanges franco-taïwanais avaient permis de créer une unité locale de production de ce vaccin, entreprise exemplaire en matière d'échanges de technologie médicale entre pays industrialisés et pays qui ne le sont pas. Des études épidémiologiques conduites au préalable par l'équipe du docteur Palmer Beasley avaient, dès 1981, établi qu'à Taïwan un porteur chronique de l'infection par le VHB avait deux cents fois plus de risques de mourir d'un cancer du foie qu'une autre personne indemne vis-à-vis de cette infection virale. *« Pour évaluer l'effet du programme national de vaccination contre l'hépatite B sur le développement du cancer du foie, nous avons étudié l'incidence de ce cancer chez les enfants de Taïwan, et ce de 1981 à 1994*, expliquent les auteurs de la publication du *New England Journal of Medicine. Nous avons recueilli les données concernant le cancer du foie chez les enfants à partir du registre national taïwanais du cancer qui reçoit les informations émanant des 142 hôpitaux du pays comptant plus de cinquante lits. Des données concernant les cancers hépatiques de l'enfant ont également été obtenues auprès des dix-sept centres médicaux les plus importants de Taïwan. »*

Au terme de ce travail, il apparaît que l'incidence annuelle moyenne de l'hépatocarcinome chez les enfants âgés de six à quatorze ans a progressivement diminué dans l'ensemble du pays. Cette incidence est passée de 0,7 pour 100 000 enfants entre 1981 et 1986 à 0,57 entre 1986 et 1990, avant de tomber à 0,36 entre 1990 et 1994. Durant la même période les taux de mortalité associés à cette lésion cancéreuse ont également diminué.

« A Taïwan, l'incidence de l'hépatocarcinome chez l'enfant a diminué depuis l'instauration du programme de vaccination universel contre l'hépatite B », concluent les auteurs de l'hebdomadaire médical américain. Une telle observation constitue un argument en faveur de l'hypothèse du rôle direct (ou très fortement favorisant) de l'infection par le VHB dans la physiopathologie de la forme la plus fréquente du cancer du foie. De nombreux éléments d'épidémiologie et de biologie moléculaire plaidaient ces dernières années en faveur de cette hypothèse dont la réalité est aujourd'hui démontrée.

Selon le professeur Alain Goudeau (CHU de Tours), spécialiste des relations entre le VHB et le cancer du foie, le modèle taïwanais (production locale de vaccin, vaccination généralisée) fournit la démonstration que la prévention de l'hépatocarcinome est un objectif accessible dans les pays en voie de développement de la ceinture intertropicale où l'infection par ce virus est endémique.

En dépit de la politique activement conduite d'incitation à la vaccination généralisée contre l'hépatite B, l'OMS estime qu'en Europe un million de personnes sont chaque année infectées par ce

Bénéfices considérables, dangers hypothétiques

Comme toutes les vaccinations, celle contre l'infection par le virus de l'hépatite B n'est pas dénuée de risques. Elle peut, de manière exceptionnelle, être suivie de complications neurologiques. Des spécialistes ont, ces derniers mois, cru pouvoir établir un lien entre ce geste vaccinal et l'apparition d'une poussée *évolutive de sclérose en* plaques. Saisis de cette question par l'Agence du médicament, les experts français ont estimé qu'aucun lien de cause à effet ne pouvait ici être démontré, et que rien ne justifiait de revenir sur les incitations à la vaccination. Pour sa part, l'OMS s'est élevée contre la diffusion en France, par voie de presse, de rumeurs de nature à nuire aux campagnes vaccinales. On observe déjà dans notre pays une diminution de la fréquence des vaccinations. Dans ce contexte, la publication du *New England Journal of Medicine* vient opportunément rappeler l'ampleur des bénéfices conférés par cette protection en regard des risques plus ou moins hypothétiques qui peuvent lui être associés.

virus. Parmi elles, il est acquis que 90 000 seront victimes d'une infection chronique et que 22 000 mourront d'une complication cirrhotique ou cancéreuse. C'est dire le rôle majeur qu'il faut accorder, en termes de santé publique, au développement de cette prévention.

Jean-Yves Nau

Peu d'amélioration en vue

LES MASSES NUAGEUSES et pluvieuses continuent à s'enrouler autour du minimum dépressionnaire installé au nord de la France. Peu de régions seront épargnées samedi par les pluies continues ou les averses localement orageuses, et la fraîcheur sera encore de mise. Seuls l'est et le sud-est bénéficieront de belles trouées ensoleillées.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Encore de la pluie, de la fraîcheur et un vent de nord qui atteint 70 km/h en pointes sur les côtes de la Manche. Il ne fera pas plus de 15 à 17 degrés.

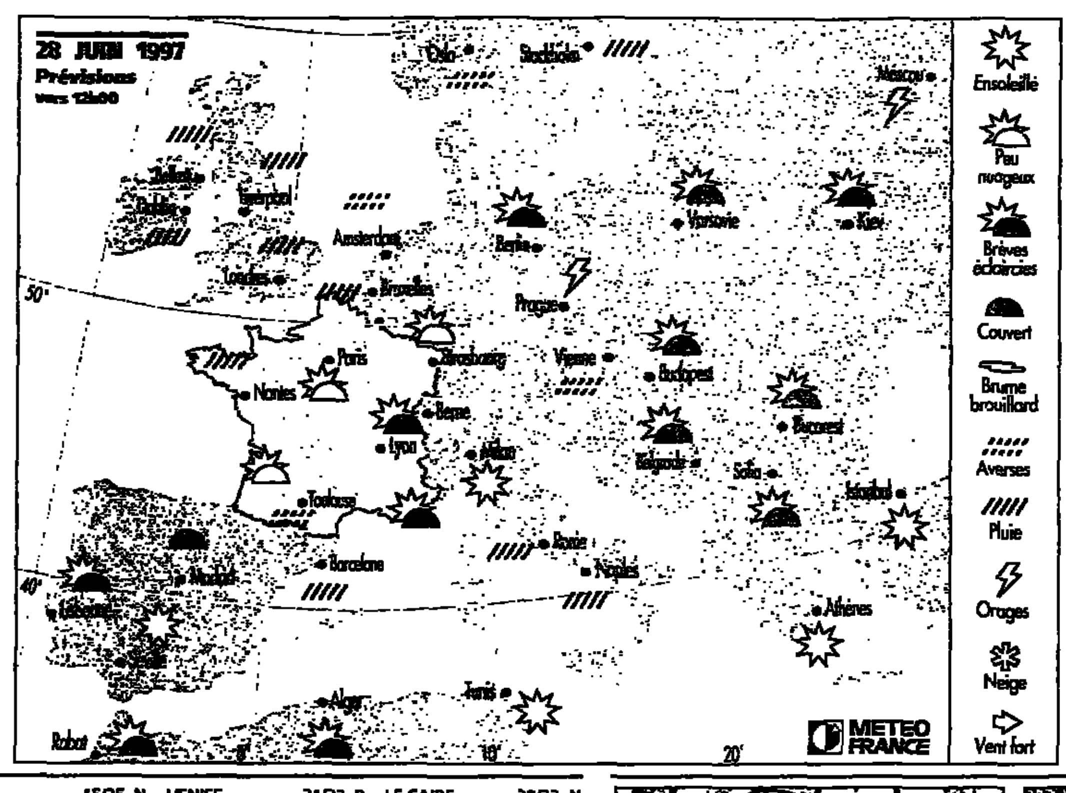
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les pluies, encore très fréquentes le matin et parfois orageuses plus au nord, deviennent plus rares l'après-midi. On attend 17 à 19 degrés au meilleur de la journée.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après une matinée assez nuageuse, avec de rares averses vers l'ouest, on attend une nette amélioration venant de l'est au cours de lajournée. Les températures pourront atteindre 20 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Des Pyrénées aux Landes, les pluies tombent du matin au soir. Elles sont parfois orageuses. Ailleurs, après une matinée clémente, nuages et pluies envahissent progressivement le ciel par le sud. Il fera au mieux 18 à 22 degrés.

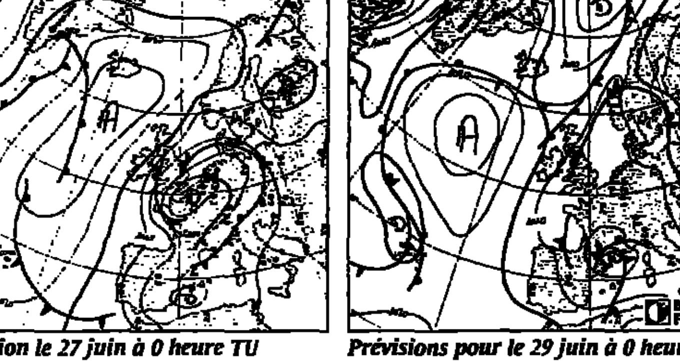
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil fait de belles apparitions le matin. Il devient de plus en plus timide et laisse les nuages et la pluie en provenance du sud-ouest l'emporterl'après-midi. Il fera 19 à 22, voire 24 degrés, l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Cote d'Azur, Corse. – La matinée démarre sous le soleil. Venant de l'ouest, les nuagess'épaississent et amènent la pluie. Le Languedoc-Roussillon est touché à la mi-journée, et la vallée du Rhône en fin d'après-midi. Mais dans l'ensemble, c'est dans le sud-est qu'il fait le plus beau. On atteint 21 à 25, localement 27 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 28 JUIN 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	22/27 S	KIEV	15/25 N	VENISE	21/23 P	LE CAIRE	22/32 N
				POINTE-A-PIT.	26/33 C	LISBONNE	14/21 S	VIENNE	20/26 P	MARRAKECH	17/20 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/24 S	LIVERPOOL	13/16 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/22 S
				EUROPE		LONDRES	14/18 P	BRASILIA	14/26 S	PRETORIA	5/24 S
				AMSTERDAM	12/18 P	LUXEMBOURG	11/19 P	BUENOS AIR.	-2/8 C	RABAT	17/20 S
FRANCE métropole		NANCY	12/20 P	ATHENES	23/31 S	MADRID	12/22 C	CARACAS	26/30 N	TUNIS	23/32 S
AJACCIO	17/25 S	NANTES	11/18 P	BARCELONE	19/21 P	MILAN	18/26 S	CHICAGO	18/32 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	12/16 P	NICE	16/24 S	BELFAST	11/18 P	MOSCOU	16/23 P	LIMA	18/26 S	BANGKOK	29/35 C
BORDEAUX	11/19 C	PARIS	12/19 C	BELGRADE	17/31 N	MUNICH	12/23 P	LOS ANGELES	16/22 N	BOMBAY	28/29 P
BOURGES	10/20 N	PAU	9/17 P	BERLIN	15/24 S	NAPLES	24/30 P	MEXICO	13/23 C	DJAKARTA	26/31 S
BREST	11/16 P	PERPIGNAN	15/20 P	BERNE	10/22 S	OSLO	10/19 P	MONTREAL	17/29 S	DUBAI	32/41 S
CAEN	12/16 P	RENNES	12/18 P	BRUXELLES	12/19 P	PALMA DE M.	19/27 P	NEW YORK	22/30 S	HANOI	27/32 P
CHERBOURG	11/16 P	ST-ETIENNE	10/19 N	BUCAREST	16/29 N	PRAGUE	12/23 P	SAN FRANCIS.	10/17 S	HONGKONG	25/27 P
CLERMONT-F.	10/18 N	STRASBOURG	12/22 N	BUDAPEST	17/29 S	ROME	22/27 P	SANTIAGO/CHI	-1/9 S	JERUSALEM	22/30 S
DIJON	10/20 N	TOULOUSE	11/18 P	COPENHAGUE	14/19 P	SEVILLE	15/25 S	TORONTO	15/31 S	NEW DEHLI	30/34 P
GRENOBLE	12/23 N	TOURS	10/19 P	DUBLIN	11/17 P	SOFIA	15/29 N	WASHINGTON	19/30 S	PEKIN	23/32 N
LILLE	11/17 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	13/22 P	ST-PETERSB.	13/21 P	**AFRIQUE**		SEOUL	23/27 C
LIMOGES	9/19 P	CAYENNE	23/29 P	GENEVE	9/22 S	STOCKHOLM	12/19 P	ALGER	18/28 N	SINGAPOUR	28/31 P
LYON	12/20 N	FORT-DE-FR.	27/30 C	HELSINKI	14/21 S	TENERIFE	17/21 N	DAKAR	25/29 N	SYDNEY	9/16 N
MARSEILLE	15/23 S	NOUMEA	21/24 P	ISTANBUL	19/27 S	VARSOVIE	16/27 S	KINSHASA	18/28 S	TOKYO	23/26 P



Situation le 27 juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 29 juin à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ *FRANCE. La compagnie Air* France a équipé les quatre cinquièmes de sa flotte desservant les lignes nationales et européennes de téléphones installés dans le dossier des sièges. Les instructions s'affichent sur l'écran en français, anglais, allemand, italien, portugais ou espagnol. La prise en charge par appel, depuis un vol intérieur, va de 5 à 10 francs pour l'Europe, et 15 francs pour le reste du monde. Les communications, par tranches de 30 secondes, oscillent de 7,50 à 20 francs, selon le pays appelé.

■ **POLYNÉSIE :** Air New Zealand propose de découvrir les îles Cook en offrant un aller et retour Papeete-Roratonga (capitale des îles) aux passagers détenant un aller et retour Paris-Papeete sur la compagnie, acheté en France. Les déplacements doivent avoir lieu en septembre et octobre (tél. : 0800-90-77-12).

INFORMATIQUE

L'ordinateur de réseau se résout à la compatibilité avec Microsoft

DANS LA GUERRE qu'il livre à Microsoft, Larry Ellison, patron d'Oracle, vient de faire une concession qui, si elle relève d'une tactique élaborée, n'en est pas moins de taille. Lors de l'annonce *de la mise sur le marché de son* nouveau logiciel de gestion de base de données Oracle 8, il s'est attaché à promouvoir l'ordinateur *de réseau (NC) qui doit, selon lui,* prendre le relais du PC dans la course à la popularisation de l'informatique et d'Internet. Mais, *alors que depuis 1995 il rejetait* tout recours aux logiciels de Microsoft (système d'exploitation Windows et programmes de bureautique Office), *Larry Ellison* vient de changer de stratégie.

Désormais, le NC est compatible avec les logiciels Word (traitement de texte) ou Excel (tableur), qui font la fortune de son concurrent. Au lieu de prôner l'utilisation exclusive des nouveaux programmes écrits avec le langage Java, Oracle admet le caractère incontournable des outils du numéro un mondial des logiciels de bureautique. Il réagit aussi à l'attaque de Microsoft qui, en faisant l'acquisition de la licence Citrix (*Le Monde* du 14 mai), a mis ses logiciels à la portée des NC.

Les entreprises, *dont la majorité* utilisent Microsoft Office depuis des années, vont pouvoir faire appel aux ordinateurs de réseau sans *modifier brutalement leurs habi*tudes. De plus, les premiers NC annoncés par la filiale d'Oracle NCI, fabriqués par Accton et Funai, *sont dotés de processeurs In*tel. La croisade d'Oracle contre le duopole Intel-Microsoft perd en intégrisme ce qu'elle gagne en réalisme. Les subtiles manoeuvres de Microsoft, *à force de chercher* à récupérer les atouts de l'adversaire, risquent surtout de valider ses arguments.

*Mardi 24 juin, Larry Ellison a dé*montré une fois de plus qu'il maîtrise au moins autant le music-hall que la technologie. Pendant plus *d'une heure et demie, il a arpenté* le décor futuriste de la scène envahie par la fumée, les rayons laser et les lumières stroboscopiques du Radio City Music Hall de New York. La *vidéoconférence par sa*tellite retransmettait ce show vers 50 000 clients et journalistes dans le monde entier. Sacrifiant à son *goût pour les attaques person*nelles contre Bill Gates, le patron d'Oracle n'hésite pas à présenter sa concession comme une avancée *technique. Au patron de Microsoft* qui a déclaré que NC signifie *« non compatible »*, il peut maintenant répondre : *« Ce n'est pas vrai. »* Et *il le démontre en affichant sur* l'écran d'un NC un texte réalisé avec Word 7.

Ensuite, pour faire la preuve de *la simplicité de l'ordinateur de ré*seau, Larry Ellison s'est livré à une installation en direct. Après avoir sorti un NC de son emballage, il l'a connecté à un clavier, une souris, un écran *(« la manœuvre la plus "délicate"... »)*, une liaison Internet et au secteur. Saisissant ensuite un PC destiné à jouer le rôle de serveur, il l'a relié au NC et l'a mis en service en quelques secondes à l'aide d'une disquette et d'un CD-ROM contenant le système d'exploitation NC OS. En un tour de main, Larry Ellison avait créé un réseau. *« Il ne faut pas plus d'une demi-heure à un professeur pour connecter sa classe à Internet »*, a alors assuré le PDG d'Oracle, qui estime le coût par élève entre 500 et 600 dollars *(3 000 à 3 500 francs), ordinateur* et serveur compris.

LE SÉSAME : UNE CARTE À PUCE

C'*est alors que* Larry Ellison bouscule, « par mégarde », la table supportant PC et NC. Le matériel s'écrase sur le sol, en miettes. *Devant le public abasourdi, l'artiste* assène : *« Si j'avais un PC, j'aurais tout perdu ! »* Grâce au NC, un tel drame est évité. Larry Ellison *brandit une carte à puce*, sésame d'Internet et véritable passeport du réseau. Fournie par Schlumberger, qui en a équipé 2 000 des *invités new-yorkais, la NC Card* contient les informations identifiant son propriétaire et les données de connexion au serveur d'accès à Internet, au courrier électronique et aux services personnalisés tels que les abonnements. Protégée par code secret, la carte permet, à partir de n'importe quel NC, de retrouver les données personnelles enregistrées sur un serveur. Ce dernier peut être situé dans la même pièce que le NC... ou à l'autre bout de la planète.

Un tel modèle n'est convaincant que dans la mesure où l'utilisateur peut accorder une confiance quasi *absolue au réseau*. C'est là qu'Oracle intervient. Son métier, c'est justement le serveur et la gestion de son contenu, c'est-à-dire *les bases de données. Larry Ellison* retombe ainsi sur ses pieds. Oracle 8 gère dix fois plus d'utilisateurs et de données, et fonctionne *dix fois plus vite que son prédéces*seur, Oracle 7. Le serveur peut contenir 3,2 téraoctets (milliers de milliards d'octets) dont la moitié *sert de sauvegarde. Il reste* 1 600 milliards de caractères représentant jusqu'à 1,3 milliard d'enregistrements différents. Pour une recherche qu'Oracle 7 *réalisait* en dix minutes, Oracle 8 ne met plus que onze secondes... Appliqué à la gestion de messages électroniques par deux ordinateurs Sun totalisant vingt-quatre microprocesseurs, ce ne sont pas moins de 50 000 utilisateurs qui peuvent communiquer entre eux...

Michel Alberganti

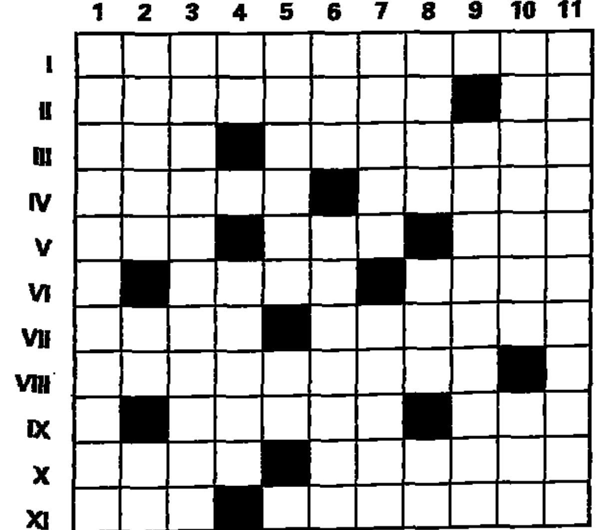
Chez Compaq, sous l'étiquette NetPC... un PC

La présentation du NetPC de Compaq, le 16 juin, a plongé les observateurs *dans la perplexité. Qu'est-ce qui peut bien distinguer* le Deskpro 4000 N d'un PC ordinaire ? Il dispose de processeurs classiques, de 16 à 32 mégaoctets de mémoire vive, d'un disque dur de 1,6 gigaoctet et... du système d'exploitation Windows NT. Seule originalité visible : l'*absence de lecteur de disquette et de CD-ROM. Plus* discrètes, les modifications logicielles permettent *« l'administration, le contrôle et le paramétrage à distance »*. Les nouvelles machines, promises à moins de 6 000 francs sans moniteur, ne constituent qu'un perfectionnement des PC visant à réduire le coût de maintenance de leur contenu. Par rapport au NC, qui ne fonctionne qu'en liaison avec un serveur, le NetPC n'apporte pas de rupture puisque programmes et données restent enregistrés sur son disque dur. L'idée, promue par Microsoft et Intel, a été adoptée par 125 constructeurs dont, outre le numéro un mondial Compaq, Dell, Hewlett-Packard et Toshiba.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97134

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Travaille pour les assises. – II. Comme une paupière retournée. Article. – *III. A l'origine du PC.* Raz de marée dans le Pacifique. – IV. Causer des dommages. Poète et seigneur du XVII[e] siècle. – V. La *pointe qui relève*. Au-delà, ça déborde. Pose problème. – VI. Chanté en Allemagne. Produira. – VII. Petite monnaie espagnole. Faire en sorte de ne pas subir. – VIII. Une durée pour un bail. – IX. Préparer les fibres. Port nippon. – X. *Ouvert aux amateurs.* Pratiquer une réduction. – XI. Prêts à être croqués. Le grand abaisse l'omoplate.

VERTICALEMENT

1. Retour en société. – 2. Devrait être fumée pour devenir plus riche. Fin de verbe. Qui a réussi. – 3. Cactacées généreuses et épineuses. – 4. En rapport avec le cercle. Juste après le jéjunum. – 5. Donne soif. En toute innocence. – 6. Pronom. Le feu aux ganglions. – 7. Possessif. Un *lézard* assez impressionnant. – 8. Coule en Sibérie, se jette dans l'Arctique. Tient toute une vie. Patron venu du ciel. – 9. Responsable du contenu des gondoles. – 10. La reine de nos prairies. Comme un ami de Maupassant. – 11. De retour, mais c'est l'échec du 1 vertical.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97133

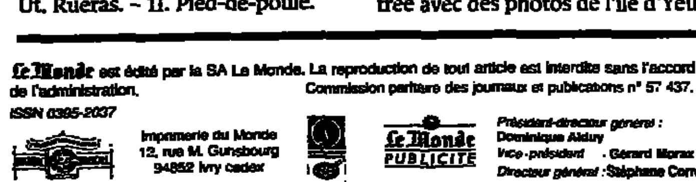
HORIZONTALEMENT

I. Pieds-de-Loup. – II. Impair. Asti. – III. *Epaulards.* – IV. Derme. Erard. – V. Drs. Nage. Ud. – VI. Ede. Crispée. – VII. Bastide. Arp. – VIII. Ib. Tee. Prao. – IX. Clé. Unie. Su. – X. Hémostase. – XI. Esches. Enée.

VERTICALEMENT

1. Pied-de-biche. – 2. Imperdables. – 3. Eparses. Emc ($E = mc^2$). – 4. Daum. Tt. Oh. – 5. Silencieuse. – 6. Dra. Ardents. – 7. Régie. Ia.– 8. Ladres. Pèse. – 9. Ossa. Par. En. – 10. Ut. Rueras. – 11. Pied-de-poule.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre

21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

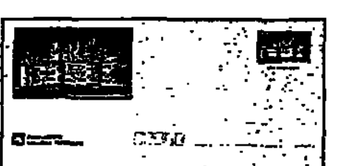
PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Des « prêts-à-poster » régionaux

AVEC les six séries de « prêts-à-poster » régionaux que *La Poste* met en vente générale lundi 30 juin, le montant total des produits pré-affranchis émis depuis le *début de l'année s'élève déjà* à 647 F, y compris les « Postexport ». Chaque série, consacrée à une région différente, comprend *cinq enveloppes et leurs cartes-*correspondance assorties, six pour la série des santons de Provence.

La série « Franche-Comté » – il*lustrée avec des vues de la forêt* du Massacre, près de Lamoura ; d'une ferme comtoise ; du lion de Belfort ; du lac de Saint-Point et d'un clocher comtois – reprend le timbre consacré à cette région en 1977. La série « Nord-Pas-de-Calais » reprend les motifs des timbres *Calais* (émis en 1961), *Le Touquet* (1962), *Boulogne-sur-Mer* (1967), *Dunkerque* (1982) et *Lille* (1982). La série « Vendée » – illustrée avec des photos de l'île d'Yeu,



du marais Poitevin, des marais sa*lants et du Puy-du-Fou* – comporte aussi, pré-imprimé, le timbre *Paysage vendéen* émis en 1965. La série « Santons de Pro*vence » est réalisée à partir des* timbres émis en 1995. La série « Châteaux de la Loire » reprend les timbres *Chenonceaux* (1944), *Chambord* (1952, *photo ci-contre*), *Blois* (1960), *Amboise* (1963) et *Azay-le-Rideau* (1987). Enfin, le timbre *Méta* de Jean Tinguély (1988) a été retenu pour la série « Rhône-Alpes ».

Ces « prêts-à-poster », diffusés dans les régions concernées ou auprès du Service philatélique de *La Poste, sont disponibles* en lots ou à l'unité (6 F pièce).

P. J.

★ Service philatélique de La Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15.

EN FILIGRANE

■ **Air France à Sainte-Lucie.** Depuis le 3 janvier, Air France dessert Sainte-Lucie (Antilles britanniques) au départ de Paris en Boeing 747 à destination de Fort-de-France, vol prolongé en ATR 42 d'Air Martinique (PN) jusqu'à Castries, aéroport de Vigie International, sous numéro de vol unique AF 550. Deux plis commémoratifs, réalisés par l'Amicale aérophilatélique d'Air France, témoignent de l'ouverture de cette ligne. Ils sont disponibles chez Bernard Abouchar, Aadaf, 74, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.

■ **« Ingénio », un pli personnalisé.** A partir du 30 juin, La Poste commercialise *« Ingénio »*. Le principe de cet entier postal sur carte postale est simple : le recto, pré-affranchi avec un des timbres dessinés par Henri Galleron (de la série « Voyage d'une lettre »), est destiné à recevoir un message et l'adresse du destinataire ; quant au verso, équipé d'un film transparent auto-adhésif, il accueille une illustration personnelle – dessin, photo... – de l'expéditeur. « Ingénio » est disponible par lot de deux au prix de 14 F à destination du monde entier.

ARCHITECTURE Le Centre Georges-Pompidou, à Paris, présente *la plus vaste exposition jamais* réalisée sur les ingénieurs et leurs ouvrages à travers le monde : ponts, tours, gares, stades et prouesses en tous genres. Des œuvres souvent *aussi célèbres que les plus grands* monuments du patrimoine, et qui ont modifié le paysage, donc l'environnement. ● A TRAVERS « L'Art de l'ingénieur » émerge ainsi une profession *qui reste dans l'ombre*, ignorée malgré ses exploits, mal aimée pour certains excès, redoutée en raison même de ses compétences, et perçue, souvent à tort, comme opposée *aux architectes*. ●CETTE MANIFESTATION passionnante, riche de documents et de maquettes superbes et pour la plupart inconnus, coïncide avec le 250e anniversaire de l'Ecole des ponts et chaussées, objet d'une autre exposition, pittoresque, aux Archives de France.

L'ingénieur, chevalier de l'âge du fer riveté et du béton précontraint

Le Centre de création industrielle présente au Centre Georges-Pompidou une exposition spectaculaire en quatre parties – le fer et ses dérivés, le béton, les structures légères et les recherches contemporaines – qui magnifie cette profession méconnue qui a pourtant forgé nos paysages modernes

LE 7 NOVEMBRE 1940 un cinéaste stoïque et persévérant se trouve sur le pont suspendu de Tacoma, dans l'Etat de Washington, superbe morceau d'ingénierie et d'architecture d'une portée de 840 mètres. Le vent souffle à 70 km/heure. Commence alors une étonnante *danse du ventre qui va durer* plusieurs heures. Le tablier, manquant du plus élémentaire aérodynamisme, « entre en résonance » sous l'effet du souffle, vibrant crescendo, comme une prodigieuse corde de violoncelle. Il se balance, se tord et se détord, puis swingue comme un beau diable. Le mouvement s'accélère, une voiture s'arrête, d'où sort un homme courant et titubant. Enfin le tablier éclate lentement: Il n'y a pas de victimes, sauf un chien, mais l'ingénieur en perd la raison et la pratique des ponts suspendus est stoppée net pour quelque dix ans. Le film, un *classique des écoles d'ingénieurs*, passe en accéléré sur un des immenses écrans que sont devenus les cimaises du Centre Pompidou à l'occasion de l'une des plus spectaculaires expositions, *L'Art de l'ingénieur*, qu'ait produites le Centre de création industrielle (CCI).



ARCHIVES GOLDEN GATE BRIDGE HIGHWAY TRANSPORTATION DISTRICT, SAN FRANCISCO

La pose des câbles sur le pont du Golden Gate (1933-1937), dans la baie de San Francisco, Californie. Les ingénieurs du grand pont suspendu étaient Joseph B. Strauss et Charles Ellis.

COMPLEXE D'ICARE

L'Art de l'ingénieur occupe l'équivalent d'un étage du Centre pour un sujet qui semble, comme l'œuf de Colomb, évident pour le CCI à la veille de l'an 2000, et qui restait pourtant inattendu, comme étranger à la culture-française. Quatre *zones délimitent des ensembles* autonomes, meublés de grandes tables où sont étalés ou encastrés documents, objets, maquettes, moniteurs. Entrée en matière : le fer et ses dérivés métalliques. Plat de résistance : le béton. Fromage (à 0 %) : les structures légères. Dessert : les recherches contemporaines.

Chaque partie a eu son responsable, quatre chercheurs qui méritent un coup de chapeau, l'ensemble étant coordonné par deux commissaires, Raymond Guidot et Alain Guiheux. Le catalogue, sous la direction d'Antoine Picon, a fait *bande à part. Il a pris, pour l'es*sentiel de ses 600 pages, la forme d'un volumineux dictionnaire qui devrait durablement s'imposer comme une bible. Exposition et livre ont cependant quelques points communs, des partis pris inévitables, sauf à développer sans limite le projet.

Ainsi, le beau métier d'ingénieur, qu'il soit constructeur, entrepreneur ou inventeur, n'apparaît qu'au XIXe siècle, même si les ponts métalliques croisent un peu plus tôt l'exquise ordonnance de la campagne anglaise. Second parti pris : comme tétanisé par une *sorte de complexe d'Icare, on s'in*téresse essentiellement à ce qui s'élève vers le ciel, flirte avec le soleil, tout ce qui est propice au vertige – les ponts, les tours, les voûtes lumineuses. On oublie un peu les tunnels, et les entrelacs du métro.

Le dernier parti pris renvoie au conflit, éternel et pour partie factice, opposant les architectes évacués dans la nébuleuse des « artistes », et les ingénieurs réduits au rôle de techniciens : à Beaubourg, les notices des constructions présentées placent en tête le nom des seconds et seulement *après le nom des premiers (c'est* parfois, il est vrai, une seule et même personne : Eiffel, Nervi, Saarinen ou Andreu). Et voilà vengés ces hommes restés en marge de la reconnaissance publique, le photogénique Isambard Kingdom Brunel, l'audacieux Nicolas Esquillan, l'acrobate Joseph Strauss, le mystérieux Choukhov, le subtil Peter Rice, l'inépuisable Eugène Freyssinet, à qui l'on doit ce résumé limpide : *« L'art de construire est un art ; il n'est pas, il ne sera jamais une science. »*

Ces hommes de l'ombre sont archi-célèbres chez les professionnels. *L'exposition se charge avec* générosité de leur reconstituer la familiarité ou la notoriété qui, en revanche, a placé leurs œuvres au firmament du panthéon architectural : le défunt Crystal Palace (1851-1936) à Londres ; la voûte inégalée du CNIT (1958) et l'Arche de la Défense (1989) ; le terminal TWA de New York (1962) ; le Golden Gate à San Francisco (1937), longtemps recordman (1 280 m) du genre « suspendu », titre en passe d'être ravi par le pont d'Akashi au Japon (1 990 m) ; le pont de Normandie, champion du monde dans *la catégorie « haubanés ». Et bien* entendu les tours de bureaux à Chicago, New York, Hongkong ou Singapour, les tours de transmission, notre fétiche parisien (300 m), celles de Moscou (536 m), de Toronto (le record avec 553 m) ou celle de Barcelone, haut perchée, plus courte, remarquable par son système constructif.

L'équipe du Centre joue sans doute de la séduction des records, d'une myriade de maquettes merveilleuses, et de l'effet des projections, mais elle fait aussi un réel effort pour aider à franchir les difficultés inhérentes au sujet. Prenons le fer. L'affaire commence bizarrement. Au début, le fer ne fait pas le malin. Il imite de façon charmante la « mécanique » des charpentes de bois. Cela donne le pont de Coalbrookdale, en Angleterre. Puis le matériau va s'alléger, se renforcer, se soumettre au calcul pour se placer au service de la transparence, du verre, de formes jadis impensables.

L'ART DU BOULON

Il en naît une multitudes de modèles sur lesquels l'imagination architecturale peut galoper : les *ponts, les serres mais aussi* de nouveaux types d'immeubles qui, via l'école de Chicago, vont accoucher de gratte-ciel, comme l'Empire State Building de New York (378 m) en 1931, dont l'ossature se dissimule sous une façade de pierre. A quelques glorieuses exceptions près, l'art du boulon et du rivet semble l'apanage du monde anglo-saxon. C'est de là qu'il nous revient depuis une vingtaine d'années, transfiguré par la soudure, le laser et l'ordinateur.

Le béton, lui, fera la gloire des ingénieurs français. Il trouve cocassement ses origines dans une *barque et une niche à chien*, étranges épaves qui, dans une explosion d'inventions et de brevets, vont aboutir, sous une apparente stabilité, à une immense variété de « solutions » formelles, volontiers paroxystiques : voiles, coques, résilles, nervures, pliages, coupoles, béton précontraint, post-contraint, autant de termes expliqués avec une aisance variable. Qui expriment aussi une intense poésie.

Le métier de l'ingénieur consiste certes à chercher la solution la plus solide, la plus efficace et... la plus économique financièrement. Mais il consiste aussi, dès lors, à rechercher l'économie des moyens techniques et plastiques. *« La rationalisation de la pensée technique a conduit à la notion abstraite de pureté et a fait le ménage dans les formes »*, nous disait l'ingénieur et architecte Marc Mimram (*Le Monde* du 12 avril).

Ce qui est vrai du fer et du béton paraît s'inverser dans les deux ensembles suivants. Les « structures légères », ensemble installé dans le Forum et physiquement dominé par la figure tutélaire de l'Américain Buckminster Fuller, font apparaître après la dernière guerre un ensemble de techniques hétéroclites, arachnéennes, éminemment complexes : structures tridimensionnelles, applicables au cerf-volant comme aux couvertures les plus vastes, structures gonflables, tendues, déployables, etc. Un univers se dessine, à la fois un peu « démodé », victime d'une période de purgatoire, et dont la beauté réside moins dans l'élégance que dans son mystère théorique. On appréhende ici la prolifération des motifs, la production de masse, quand le fer et le béton semblaient propices aux unicats.

CONQUÊTE TOUJOURS INACHEVÉE

Au moins le lien se fait-il aisément, à travers l'intensité des recherches, avec le quatrième ensemble, un pari difficile et gagné sur les chemins actuels suivis par l'ingénieur. Où la matière disparaît peu à peu pour laisser place à l'inspiration écologique, à la maîtrise de l'atmosphère, dans le double sens du terme : terrestre, et celui que lui prêtait Arletty.

Ainsi, *L'Art de l'ingénieur* devient paradoxalement émouvant, comme s'il s'agissait, et c'est peut-être le cas, de l'histoire de grands *enfants éblouis, de chevaliers à la* conquête toujours inachevée d'un royaume de rêves. On en oublierait que les mêmes ingénieurs, en symbiose avec les réalités financières des entreprises de travaux publics, autant qu'opposés par leurs choix théoriques, s'entre-dévorent souvent dans un joyeux festin cannibale.

Frédéric Edelmann

Les inventeurs et leurs spécialités

● **Isambard K. Brunel** (1806-1859), Britannique.
Ponts suspendus métalliques et navires.
● **Vladimir Choukhov** *(1853-1939), Soviétique.*
Tours et voûtes en treillis (le Goum à Moscou).
● **Nicolas Esquillan** (1902-1989), Français.
Recordman (1934) du pont en béton à tablier suspendu. Voûte du CNIT de la Défense (1958).
● **Eugène Freyssinet** (1879-1962), Français.
Inventeur du béton précontraint et du béton vibré.
● **Richard B. Fuller** (1895-1983), Américain.
Concepteur prophétique des structures autotendues et des dômes géodésiques.
● ***Robert Le Ricolais*** (1894-1977), Français.
Théoricien des structures tridimensionnelles.
● **Pier Luigi Nervi** (1891-1979), Italien.
Ingénieur et architecte (stade de Florence en 1930), inventeur du ferro-ciment.
● **Jean Prouvé** (1901-1984), Français.
Héros des charpentes en acier ou aluminium, et de la préfabrication de l'habitat.
● **Frei Otto** (né en 1925), Allemand.
Maître européen des structures *tendues.*
● **Peter Rice** (1935-1992), Irlandais.
Issu de l'agence Ove Arup, il devient l'indispensable ami de l'architecture high-tech.
● **Eero Saarinen** (1910-1961), Finlandais.
Virtuose du béton organique (terminal TWA de New York, 1962).

Les dessinateurs de territoire des Ponts et chaussées

De l'Ancien Régime à la Ve République, un parcours-spectacle dans la France des aménageurs

LA VIE AMÉNAGÉE. Exposition-spectacle. Scénographie par la compagnie Alain Germain. Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tous les jours, sauf le lundi, de 12 heures à 18 heures. 35 F ; tarif réduit 25 F. Jusqu'au 31 juillet. Catalogue : *De l'espace au territoire, l'aménagement en France*, de Marc Desportes et Antoine Picon. Presses de l'Ecole des ponts (222 p., 390 F).

Un lieu prestigieux et peu connu, l'hôtel de Rohan, une mise en scène conçue comme un spectacle : c'est à un divertissement évocateur de leur histoire que les *ingénieurs des Ponts et chaussées* convient le public à l'occasion de leur anniversaire, celui de l'Ecole nationale fondée en 1747 par Perronet et qui vient d'emménager dans les nouveaux bâtiments construits pour elle à Marne-la-Vallée par les architectes Chaix et Morel. En écho à « L'Art de l'ingénieur », centrée sur les ouvrages et les inventions techniques, l'exposition présentée au siège des Archives nationales, dans le quartier du Marais, a retenu le thème de l'aménagement du territoire... mais prudemment renoncé à le traiter au fond, préférant l'illustrer par des documents présentés comme des œuvres d'art – ce qu'ils sont souvent.

CONSTRUCTEURS DE L'IDENTITÉ

Expliquer cette périlleuse abstraction, commenter, selon les époques, l'action des ingénieurs, véritables constructeurs de l'identité de la nation à travers son territoire, interlocuteurs et agents du pouvoir central, infatigables inspirateurs de l'équipement du domaine public et de la modernisation du pays, a dû sembler une *entreprise trop contraignante* pour une célébration qui, sans doute, se voulait d'abord une fête.

Et la fête commence... dans la lumière des lustres et des chandeliers, par la grâce d'une comédienne qui accueille le visiteur avec une adresse au roi de Perronet, fondateur de l'Ecole, écrite et dite dans une langue aussi châtiée que la grâce des cartes, plans, coupes et croquis techniques, encres et aquarelles dans les tons pastel qui sont l'ordinaire de cette époque-là. Pour des travaux qui font l'admiration des voyageurs étrangers et les incitent à comparer la France à un grand jardin. On entendra, dans la salle voisine, du Viollet-le-Duc sur fond de machines à vapeur ; on imaginera la *progression inexorable du réseau* ferré, des routes et des canaux, l'édification des gares et des écluses, le percement des tunnels et l'avancée prometteuse des merveilles de l'industrie.

On s'intéressera ensuite aux reconstructions qui suivent les guerres, à l'équipement du pays en ponts, barrages et autoroutes, à l'énergie hydraulique puis nu*cléaire, ces ouvrages qui montrent* la vaillance des techniciens, leur confiance dans le progrès et la nôtre dans leur compétence. A ce moment de l'épopée, ne pas omettre de prêter l'oreille au combat d'une femme seule contre les éléments, la mère de Marguerite Duras en Indochine, en lutte contre un Pacifique qui lui semble moins hostile, au fond, que l'administration coloniale.

Mais l'histoire n'est pas finie et ce qui semblait judicieux pour le siècle des Lumières devient, pour *le XXe siècle, une simple allusion* aux ambitions des aménageurs de la région parisienne, du quartier de la Défense, sauvé par son Arche, ou à l'apothéose des grands ouvrages comme le pont de Normandie, point ultime de réconciliation esthétique avec l'œuvre des ingénieurs. De l'Ancien Régime à la Ve République, ce corps solide comme le Pont-Neuf aura su servir le pays, l'irriguer et organiser sa modernisation, tout en conservant sa part d'autorité face aux autres pouvoirs.

Ce que l'exposition ne dit pas est dans l'ouvrage qui paraît à cette occasion, où Marc Desportes, le commissaire, et Antoine Picon, l'historien, retracent au fil du temps la place des ingénieurs des Ponts dans la société et montrent comment, dès la Révolution, ils ont eu à défendre leur idée du bien public et de l'intérêt général.

Michèle Champenois

du béton précontraint

Une nouvelle chanson française, conceptuelle et distante

Les héritiers de la pop anglaise, de Barbara et de Gainsbourg

Julien Baer, Françoiz Breut, Dominique A, Bertrand Betsch : de jeunes chanteurs français inventent une musique à la croisée de l'acoustique et des machines à sons. Ils boudent la mélodie et le message au profit de la recherche formelle. Aux antipodes du rap, ils dressent à coups de métaphores un portrait distant de la France d'aujourd'hui.

CHIC ET DISTANTE, une nouvelle vague de chanteurs français prend la douleur avec des pincettes, la joie avec des gants. Tout est à la surface, *« il n'y a rien*, lit-on dans le livret du premier album de Julien Baer, *d'ostensiblement profond »*. Ceux-là sont les héritiers de la pop anglaise de la fin des années 60, délestée de la sexualité à la Mick Jagger ou de la violence punk. Ils ont autour de la trentaine, et leur vision du monde rejoint celle des jeunes cinéastes français, Arnaud Desplechin ou Laurence Ferreira Barbosa. Ils ont écouté Etienne Daho, dandy réservé, Françoise Hardy, à la mode chez les Anglais, ou Morrissey pour son intimisme. Leurs voix s'effilochent, leurs mots esquivent le concret. Ils sont les enfants littéraires de Barbara et de Serge Gainsbourg, tendance Adjani (*Pull marine*), à une différence près : le corps, ses appétits, ses débordements sont mis entre parenthèses.

Même dans l'amour le plus vachard, il y a une sorte d'absence, de rendez-vous manqué avec soi et la réalité. *« J'avoue*, chante Bertrand Betsch, *je vis en reculant, j'avoue je suis un peu lent, j'avoue je suis un mauvais vivant. »* Mauvais, maladroits, mais pas *destroy*, ils sont à la recherche vacillante de ce que Françoiz Breut, qui vient de publier un excellent album écrit par son compagnon Dominique A, appelle *« une histoire »* (*« Moi qui l'avais tant cherchée, de ville en ville, d'hiver en été, je n'ai plus qu'une idée vague de l'histoire que j'avais dénichée »*). Julien Baer, candidat avoué aux tubes (*Juillet 66*), Bertrand Betsch, en état d'hibernation discrète, sont sous l'influence des pionniers du détachement forcé (Jean-Louis Murat) ou du *easy-listening* – mode anglaise du « facile à écouter » – pris au second degré par le Nantais Katerine, ou au pied de la lettre par Bertrand Burgalat, responsable en 1996 d'un summum de l'art tartignol, *Valérie Lemercier chante*.

Aux antipodes du rap des cités, irruption violente du réel, ou de l'écorchement rock d'un Miossec, brestois et imbibé, Dominique A, Julien Baer ou Bertrand Betsch ont mis au point une stratégie de l'évitement. Elle les protège des maladies de la vie (le désamour, le désemploi, le sida), mais elle cache parfois un irritant conformisme. Sous les machines (synthétiseurs, samplers, etc.) du créateur solitaire, inspiré des études londoniennes du musicien français Louis Philippe, se cache un jeu de cravate-costard. Ces jeunes gens polis, imperméables aux musiques noires, deviennent désolants quand ils boudent le divertissement et l'impertinence, les deux piliers du genre (la chanson). Ici, la pensée correcte (soutenir les sans-papiers, la gauche, l'autoproduction...) a remplacé la colère. Ce péché capital inquiète d'ailleurs Bertrand Betsch par sa force (*« Avec elle il faut compter... Un jour ou l'autre il faut s'y frotter »*), autant que son occultation incommode le couple Dominique A/Françoiz Breut (*« Où, où est-elle passée, où est ma colère, ma colère ? Sur quels terrains l'ai-je semée, quels détours m'ont fait l'oublier ? »*).

Mais quand Dominique A a su inventer des sonorités, un genre (qualifié de « minimaliste »), un climat, un vocabulaire, toujours riche, même dans l'abscons, quand Bertrand Betsch cherche les motifs de ce *« grand embarras »* qu'est le métier de vivre, Julien Baer s'en tient à des clichés BCBG, pique à Katerine son goût pour la bossa-nova et « Chapeau melon et bottes de cuir ». Ce passé référencé, mais tellement récent, amuse le Suisse Jean Bart. Vrai prosélyte de l'économie des moyens, il est inspiré par Godard et Carax, Artaud ou Satie. Solitaire, hors mode, artiste conceptuel des collages sonores et musicaux, Jean Bart prouve que, même en matière de chanson, il est suicidaire de faire l'impasse sur la culture musicale.

BRIGADE LÉGÈRE

Ces conceptuels pusillanimes ont le mérite d'avoir signé l'arrêt de mort d'une encombrante artillerie électrique. En ce sens, ils rejoignent une famille plus classique (Thomas Fersen, Arielle). Dans les deux cas, les arrangements de cordes (Elvis Costello avait ouvert la voie) et les rythmiques mélangées (*house*, latino, valse...) tressent les louanges de l'acoustique, tout en glorifiant les *ambiances sèches des échantillonneurs* de sons. A la croisée de ces chemins virtuels, Joseph Racaille, moins nouveau dans le métier, joue de l'humour et de l'érudition. Il est l'artisan du *Jour du poisson* de Thomas Fersen, autre présent-absent et non impliqué. Une multinationale vient de publier le premier album solo de Racaille, sorte de corpus minimaliste de la musique du siècle, où Mohamed Abdel Wahab épouse Erik Satie, Bobby Lapointe, la guitare hawaïenne. La nouvelle musique blanche francophone et sa brigade légère – les quatre B (Bart, Baer, Betsch, Breut) – pourrait s'en nourrir, et pourquoi pas regarder vers Paris Combo, orchestre joyeux mené par un trompettiste australien, David Lewis, et une chanteuse néoréaliste bien ancrée ici, Belle du Berry.

L'ancrage n'évite pas le tangage. Arielle fut d'abord mannequin, l'une des égéries du photographe Helmut Newton. Elle s'est écartée de ce destin tracé de créature diaphane, objet de tous les fantasmes sociaux, pour se plonger dans la chanson comme on entre en amour, cruellement. Maigre, androgyne – Dalida et Patti Smith –, magnétique, elle chante Trénet (*Verlaine*), Dominique A (*Pour qui je me prends*), ses chansons (*Toute une vie à une*) et celles de Gérôme Rousseau – alias Ignatus. Ce garçon absent, ex-fondateur des Objets, aujourd'hui solitaire, offre l'image aride de la nouvelle vague perdue de la chanson française, dont il résume ainsi la philosophie humaine : *« On est tous pareils, mais on n'aime pas ça. »*

Véronique Mortaigne

Discographie

● **Les prédécesseurs.** Jean-Louis Murat, *Le Manteau de pluie*, 1 CD Virgin 786 733-2. Etienne Daho, *Eden*, 1 CD Virgin 844316-2. Françoise Hardy, *Le Danger*, 1 CD Virgin 841661-2.

● **Les continuateurs.** Arielle, *Toute une vie à une*, 1 CD RCA/BMG 743214-1497. *Joseph Racaille*, 1 CD Tôt ou Tard 063018441-2. Thomas Fersen, *Le Jour des poissons*, 1 CD Tôt ou Tard 063018-7512. Distribués par WEA. Paris Combo, *Paris Combo*, 1 CD Chantons sous la truie/Boucherie Production 053341120, distribué par PIAS.

● **La nouvelle vague.** Bertrand Betsch, *La Soupe à la grimace*, 1 CD Lithium 72438-44063-2. Françoiz Breut, *Françoiz Breut*, 1 CD Lithium 844 214-2. Dominique A, *La Mémoire neuve*, 1 CD Lithium 840378-2. *Distribués* par Virgin. Julien Baer, *Julien Baer*, 1 CD Polydor 537043-2. Katerine : *Mes mauvaises fréquentations*, 1 CD Barclay 529842-2. Jean Bart, *Affaire classée avec fracas et pertes...* 1 CD Suisa 117332. Distribué par Musidisc.

Le feu du mouvement et des corps empêché par un rituel trop sérieux

La chorégraphe Régine Chopinot a conçu un nouveau spectacle dont les ambitions sont contrebattues par un excès de cérébralité

PAROLES DU FEU. Chorégraphie de Régine Chopinot. Ballet Atlantique. Tôn-Thât Tiêt (musique). Seema Usman (costumes). Régis Montambaux (lumières). Montpellier-Danse, cour des Ursulines, le 25 juin, à 22 heures. Tél. : 04-67-60-07-40.

MONTPELLIER
de notre envoyée spéciale

Après *Végétal*, pièce créée en 1995, *Paroles du feu* est la nouvelle chorégraphie de Régine Chopinot. Cette dernière est en scène avec douze danseurs. Exploration des éléments et de la matière. Ici, le feu intérieur qui fait vivre autant qu'il consume. La création a été jouée en avant-première à la chapelle Fromentin à La Rochelle, cité où la chorégraphe dirige le Centre *chorégraphique national depuis* 1986. Encore une fois, on n'accroche pas. On se sent en décalage avec un travail qui gagnerait à être présenté sous forme de *work in progress*, et non pas comme un spectacle achevé. On a trop longtemps apprécié sa danse pour ne pas comprendre en voyant *Paroles du feu* que c'est, en partie, cette formalisation trop forte de la pensée qui nous gêne depuis *Végétal*. Tant de sérieux à l'œuvre. Où est Chopinot ?

On respecte la nécessité qu'elle exprime d'une quête qui, si elle n'est pas spirituelle, voire même religieuse, est une aspiration à *trouver ses harmonies intérieures*. Depuis *Ana* (pour anamorphose), en 1990, et surtout depuis *Saint-Georges*, en 1991, finis les branchements rock'n'roll et Jean-Paul Gaultier, les apparences et le chaos. Dont acte. Redonner du sens. On entend ça partout. On serait tenté de dire que le sens, il est là, ou bien, il n'est pas là. Point à la ligne.

Régine Chopinot cite Bachelard. Il n'empêche : quand elle crée *Végétal* en 1995 et s'appuie alors sur le travail de branches et de feuilles d'un plasticien du land art, Andy Goldsworthy, l'abondance du végétal en scène affaiblit le sens. La chorégraphe, dont l'intelligence *est difficile à prendre en défaut*, l'a bien compris puisque dans *Paroles du feu* la danse seule est conviée à dire le propos. Aidée par la partition du compositeur vietnamien Tôn-Thât Tiêt. Sa musique, pleine de silences conçus comme des trous d'air, attise ou apaise les états de surchauffe des corps.

TOUJOURS DANS L'EXCÈS

Dans la cour des Ursulines, le Trio à cordes de Paris est à gauche, et les percussions (Jean-François Grosbras), les synthétiseurs (Christophe Maudot) sont à droite, avec le flûtiste, Patrice Bocquillon. Les danseurs sont assis tout autour de la scène. Régine Chopinot se lève. Pantalon large et haut de couleur marine. Les cheveux sont retenus en un simple chignon de côté. La magie opère. Douceur des pleins, des déliés, travail sur la pointe, celle des pieds, celle des mains. La flûte, le bruit de l'eau, rejoignent les cordes lors de brusques arrêts, mains levées. Le corps est alors ce qu'il danse : la *générosité*.

La chorégraphe est allée, ces dernières années, travailler à Shanghaï et à l'Institut de danse de Pékin. Elle a vu les populations se livrer au taï chi, à la gymnastique collective. Quand le corps est bien orienté, il est juste. Cet axiome de l'orientation, du point cardinal, soutient la construction de *Paroles du feu*. Dos à l'horizontal, verticalité étirée par des bras et des doigts tendus vers le ciel. Bras fichés en terre. Du feu intérieur, les visages, rougis, disent l'émotion. On a toutefois l'impression d'assister à des exercices. On finit par se dire que la lenteur, la frappe des pieds nus, l'enroulement et le *déroulement des corps*, la *recherche* trop visible du bon positionnement dans l'espace, sont autant d'éléments qui ne constituent pas forcément un ensemble mais seulement des propositions.

Il aurait convenu de moins les formaliser, de leur laisser plus de liberté et de contradictions. Le rituel se prend au sérieux. La prétention n'est pas loin. Le feu *congestionne plus* qu'il ne libère. On aimerait tant, non pas par nostalgie, sentiment détestable, que Régine Chopinot rie. Prenne du recul. On n'est pas d'accord avec elle quand elle déclare aujourd'hui qu'elle a pu faire des choses nulles, comme *Le Défilé* avec le couturier Jean-Paul Gaultier. Pourquoi se renier ? Elle était dans l'excès, réagissait à la pensée intégriste du milieu de la danse, et créait à chaque fois la surprise et de belles pièces.

Elle est toujours dans l'excès. Comment ne pas voir qu'elle se livre au feu avec la violence et la volupté d'une Jeanne au bûcher ? *« Le XXI[e] siècle sera religieux ou ne sera pas »*, a dit en d'autres temps André Malraux. La danse tente, non sans désespoir, de renouer avec le sacré et le spirituel. Dieu la garde de devenir sectaire, et triste.

Dominique Frétard

Le Musée de la marine cherche toujours son toit

Le transfert du Trocadéro à Austerlitz coûterait plus de 435 millions de francs

OÙ DOIT ALLER **le Musée de la** marine ? Le projet de Jacques Chirac d'installer le futur Musée des arts primitifs dans l'aile Passy du palais du Trocadéro exige le départ de la collection navale qui y est logée. L'ancien ministre Jean-François Deniau, chargé de mission par l'Elysée, avait retenu pour elle trois points de chute à Paris : le quai Branly – où il fallait construire –, le Grand Palais et les Entrepôts généraux du quai d'Austerlitz. Philippe Douste-Blazy, alors ministre de la culture, avait demandé un rapport à Serge Louveau, secrétaire général de l'Etablissement public du grand Louvre (EPGL) pour l'aider à faire son choix. Ce rapport a été remis, le 18 juin, au nouveau locataire de la rue de Valois, Catherine Trautmann.

Sur le plan technique, estime Serge Louveau, l'implantation à Austerlitz est tout à fait possible. Les bâtiments placés le long de la Seine peuvent offrir une surface de près de 30 000 mètres carrés. Le problème des inondations peut être résolu. La Ville de Paris et la Semapa, la société qui aménage cette portion du XIII[e] arrondissement, sont tout à fait favorables à cette installation qui garantirait une animation de qualité à ce quartier pour le moment déshérité. Encore faudra-t-il modifier le plan d'aménagement de la zone (PAZ), ce qui demande un certain délai.

En revanche, le Port autonome, propriétaire des édifices, réclame 600 millions de francs. En effet, ces constructions sont liées à des entreprises par des baux commerciaux de longue durée (les contrats arrivent à échéance en 2010). Il faudra donc les indemniser. Et reloger les administrations qui occupent une partie des 6 000 mètres carrés de bureaux actuellement aménagés (Conservatoire du littoral, Maison des bateliers, ministère de l'équipement).

COHABITATION POSSIBLE

Serge Louveau estime ces dédommagements à 150 millions de francs. Compte tenu du coût du réaménagement, chiffré à 310 millions de francs, le transfert du Musée de la marine du Trocadéro à Austerlitz se situe donc dans une fourchette de 435 millions à 670 millions de francs.

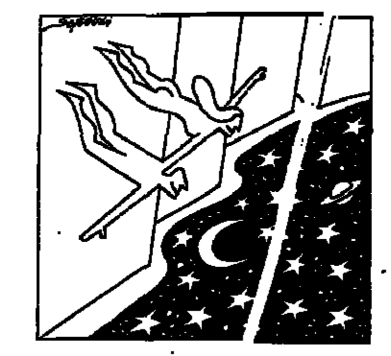
Le budget de la culture, déjà mis à mal, peut-il supporter une telle charge ? Le calendrier des travaux ne permettant pas l'ouverture du Musée de la marine avant 2004, celle du Musée des arts primitifs serait mécaniquement repoussée à 2007 ! Faut-il abandonner l'idée de déménager la Marine et construire quai Branly pour le projet présidentiel ? Dans ce cas, l'addition serait encore plus élevée : entre 500 et 600 millions de francs. Faut-il imaginer une cohabitation entre la Marine et les Arts primitifs au sein du Trocadéro ? Ce serait possible à condition de réduire l'espace consacré aux Arts primitifs (22 000 mètres carrés au lieu de 30 000), d'envoyer les collections d'ethnologie européenne au Musée des arts et traditions populaires du bois de Boulogne – qui n'attend que cela – et d'installer un certains nombre de laboratoires au Muséum d'histoire naturelle du Jardin des plantes.

On peut également imaginer de délocaliser le Musée de la marine dans un grand port de mer. Brest, Cherbourg, Lorient et Saint-Malo sont sur les rangs. Mais cette éventualité a été radicalement écartée par les responsables de l'établissement. Catherine Trautmann devra trancher. Comme elle devra afficher des priorités dans la poursuite des grands travaux du ministère. Son budget ne pourra supporter en même temps l'achèvement du Musée des monuments français et du Palais du cinéma, la rénovation du Grand Palais, la création d'un Institut d'histoire de l'art, rue de Richelieu, et l'installation d'une partie des services du ministère dans l'immeuble de la rue des Bons-Enfants près du Palais-Royal.

Emmanuel de Roux

La musique dans un jardin

A Gerberoy, l'un des plus beaux villages de France, se réunissent quelques artistes de premier plan



HENRI IV y fut soigné d'une vilaine blessure au postérieur. Depuis, la plus belle et accueillante maison de Gerberoy porte son nom. Dominant la vallée du Thérain, la cité doit à Henri Le Sidaner de figurer dans l'inventaire des plus beaux villages de France. Le peintre post-impressionniste y racheta une maison dont il remania profondément les jardins, avant de repeindre et de fleurir tout le village. Cinquante ans après la mort de l'artiste, Gerberoy mérite toujours son surnom de ville des roses. Chaque façade de briques, chaque maison à colombages, chaque mur d'enceinte croule sous les fleurs. Le poète Jean Tardieu y vécut, près de la halle, près de la collégiale. Un festival vient d'y être créé, dans une région pauvre en activité musicale, par le pianiste Philippe Cassart et le violoniste Eric Slabiak. Mélomanes, ne ratez pas les deux week-ends qu'ils y ont organisés. Les artistes conviés brillent par leur diversité et leur renommée. Jean-Marc Luisada, Les Yeux noirs, le Quatuor Ysaye, Romain Guyot, Jacinta, Julian Rachlin, Françoise Pollet, Matt Haïmovitz, Les Taraf de Haïdouks, Miguel Da Silva s'y sont donné rendez-vous.

★ Collégiale, jardins et anciennes halles, Gerberoy (Oise). A 30 kilomètres de Beauvais et 15 de Gournay-en-Bray. 16 h 30 et 20 h 30, les 28 et 29 juin et les 5 et 6 juillet. Tél. : 03-44-46-32-20. De 90 F à 130 F. Journée (deux concerts) : de 150 F à 220 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Fellag
L'humoriste berbère dresse avec une cruauté salvatrice le tableau grinçant d'une Algérie « d'avant la guerre », celle des années 80. Un des musts maghrébins de l'autodérision et de l'humour grinçant.
Théâtre Jemmapes, 116, quai de Jemmapes, Paris 10e. Mo Gare-de-l'Est. 21 heures, le 27 ; 15 heures, les 28 et 29. Tél. : 01-48-03-11-09. 70 F et 100 F.

Festival reggae
Très attendu, Bounty Killer, l'une des dernières coqueluches de la Jamaïque, ne sera finalement pas de la partie. Le programme n'en reste pas moins très engageant. La première soirée culminera avec le vieux lion Burning Spear, maître incontesté du reggae *roots*, et l'étendard d'Israel Vibration, à l'affiche le lendemain avec Luciano, l'un des chanteurs les plus convaincants de l'actuelle scène jamaïcaine.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, les 27 et 28. Tél. : 01-42-08-60-00. 165 F.

Musique iranienne
Autour de la chanteuse Doudabeh Mehr, Hassan Tabar au *santour*, Henri Agnel aux *zarb, ûd et robâh*, Bijan Chemirani aux *daf et zarb*, proposent un programme éclectique rapprochant les raffinements de la musique savante avec les élans de la chanson populaire.
Espace B, 16, rue Barbanègre, Paris 19e. Mo Corentin-Cariou. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-40-35-28-44. 95 F.

Théâtre Nô-Umewaka
Dans le cadre des célébrations de l'Année du Japon en France, le Centre Georges-Pompidou rend hommage aux arts nippons du spectacle. A cette occasion, la troupe Umewaka, une des plus prestigieuses du théâtre nô, se produit trois soirs à Paris.
Piazza du Centre Georges-Pompidou. Mo Rambuteau. 21 heures, les 26, 27 et 28 juin. Tél. : 01-44-78-13-15. 75 F et 100 F.

Philippe Bordas/MC Solaar
De Montreuil à Los Angeles, de Londres à Dakar, le photographe Philippe Bordas (Mohamed Dib, les boxeurs de Nairobi, Bruly Bouabré) a suivi, pendant six ans, le rappeur MC Solaar. Un regard éclectique, exigeant, empreint d'une ironique gravité.
Union centrale des arts décoratifs, palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Palais-Royal. De 11 heures à 18 heures, mardi, jeudi, vendredi ; de 11 heures à 22 heures, mercredi ; de 10 heures à 18 heures, samedi et dimanche. Jusqu'au 6 juillet. Tél. : 01-44-55-57-50. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ANACONDA
Film américain de Luis Llosa (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, 8e.

BOUGE !
Film français de Jérôme Cornuau (1 h 39).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 +) ; UGC George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 +) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 +).

LE CIEL EST A NOUS (*)
Film franco-canadien de Graham Guit (1 h 30).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 +) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 +) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 +) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 +) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

CITY OF CRIME (*)
Film américain de John Irvin (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 +).

CLUBBED TO DEATH (**)
Film français de Yolande Zauberman (1 h 30).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 +) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+).

LIBERTÉ CHÉRIE
Film français de Jean-Luc Gaget, Jean-Marc Brondolo, Olivier Jahan (1 h 30).
Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).

MENTEUR, MENTEUR
Film américain de Tom Shadyac (1 h 26).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e.

PAR AMOUR POUR GILLIAN
Film américain de Michael Pressman (1 h 33).
VO : UGC Forum Orient-Express, 1er ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

PASSAGE DES HOMMES LIBRES
Film franco-vénézuélien de Luis Armando Roche (1 h 36).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

PORTRAITS CHINOIS
Film français de Martine Dugowson (1 h 50).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 +) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

LES VIRTUOSES
Film britannique de Mark Herman (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 +) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, dolby, 7e (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

RÉGIONS

Une sélection musique classique, danse, théâtre et art

MUSIQUE CLASSIQUE

COLMAR
Les Virtuoses de Moscou
Haydn : *Concerto pour violon et orchestre no 1*. Beethoven : *Grande Fugue op. 133*. Turina : *Orracion del torero*. Chostakovitch : *Concerto pour violoncelle et orchestre op. 107*. Mischa Maisky (violoncelle), Vladimir Spivakov (violon, direction).
Eglise Saint-Matthieu, 68 Colmar. 21 heures, le 4 juillet. Tél. : 03-89-23-15-90. De 150 F à 250 F.

MARSEILLE
Mireille
de Gounod. Leontina Vaduva (Mireille), Jean-Luc Viala (Vincent), Jean-Marc Ivaldi (Ourrias), Jean-Philippe Courtis (Ramon), Nadine Chéry (Taven), Orchestre philharmonique de Marseille, Cyril Diederich (direction), Albert-André Lheureux (mise en scène).
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 14 h 30, le 29. Tél. : 04-91-55-00-70. De 220 F à 280 F.

NOHANT
Orchestre de chambre national de Toulouse
Schubert : *Ouverture pour cordes*. Mendelssohn : *Symphonie pour cordes no 8*. Schubert-Mahler : *La Jeune Fille et la mort*. Alain Moglia (direction).
Bergerie, 36 Nohant. 21 heures, le 28. Tél. : 02-54-48-22-64. 200 F.

REIMS
Matt Haimovitz (violoncelle)
Georges Pludermacher (piano)
Beethoven : *Sonates pour violoncelle et piano*.
Manège, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 16 heures et 18 heures, les 28 et 29. Tél. : 03-26-47-30-40.

Beethoven Académie
Beethoven : *Coriolan, Concerto pour piano et orchestre no 5 « L'Empereur », Symphonie no 5*. Brigitte Engerer (piano).
Cirque, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 19 heures, le 28. Tél. : 03-26-77-45-25.

Sasha Rodjestvenski (violon)
François Weigel (piano)
Bach : *Chaconne BWV 1004*. Beethoven : *Sonate pour violon et piano op. 30 no 2*. Dvorak : *Danses slaves*. Brahms : *Danses hongroises*.
Manège, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 16 heures, le 30. Tél. : 03-26-47-30-40.

Jean-Louis Haguenauer (piano)
Schubert : *Impromptus*. Schumann : *Fantaisie*.
Comédie de Reims, 3, chaussée Bocquaine, 51 Reims. 16 heures, le 2 juillet. Tél. : 03-26-77-45-25.

RETHONDES
Jean-Efflam Bavouzet (piano)
Debussy : *Suite bergamasque, Arabesques, Rêverie, Valses romantiques, Images oubliées*. Ravel : *Miroirs*, extraits, *Gaspard de la nuit*.
Eglise, 60 Rethondes. 20 h 30, le 1er juillet. Tél. : 03-44-40-28-99. 95 F.

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
Il Seminario musicale
Œuvres de Couperin et Stradella. Musiques bouddhiques, moines tibétains de Labang. Gérard Lesne (direction).
Abbatiale et jardins de l'abbaye, 49 Saint-Florent-le-Vieil. 21 h 30, le 28. Tél. : 02-41-72-62-02. 90 F.

SAINTES
Ensemble Huelgas
Intermèdes florentins pour le mariage de Ferdinand Ier de Florence et Christine de Lorraine. Paul Van Nevel (direction).
Abbaye-aux-Dames, 17 Saintes. 20 h 30, le 4 juillet. Tél. : 05-46-97-48-48. 230 F.

SULLY-SUR-LOIRE
Françoise Thinat (piano)
Brahms : *Intermezzi op. 117*. Schumann : *Carnaval*. Chopin : *Ballade no 4*. Debussy : *Hommage à Rameau, Poissons d'or, L'Isle joyeuse*.
Salle des Gardes, château, 45 Sully-sur-Loire. 15 heures, le 28. Tél. : 02-38-36-29-46. 170 F.

Skip Sempe (clavecin)
Œuvres de Couperin, Chambonnières, Rameau, Forqueray, Anglebert et Bach.
Salle des Gardes, château, 45 Sully-sur-Loire. 18 heures, le 28. Tél. : 02-38-36-29-46. 170 F.

DANSE

ANGERS
Aktuel Force, the Ravers
Rencontre franco-japonaise de hip-hop.
Grand-Théâtre, 7, place du Ralliement, 49 Angers. 20 h 30, le 1er juillet. Tél. : 02-41-87-80-80. 90 F.

MONTPELLIER
Compagnie Antonio Gadès
Carmen.
Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 20 h 30, le 28. Tél. : 04-67-60-07-40. De 210 F à 250 F.

Compagnie 391
Compagnie Moleskine
Fabienne Compet : *Guess I'm Falling in Love*. Laure Bonicel : *Untitled #00*.
La Kopé, cave coopérative, 55, rue des Cléophas, 34 Montpellier. 22 heures, le 28. Tél. : 04-67-27-04-04. 40 F.

Compagnie Kelemenis
1997 MK 13.
Studio du centre chorégraphique, les Ursulines, 34 Montpellier. 22 heures, le 28. Tél. : 04-67-60-07-40. 80 F.

Mathilde Monnier
Arrêtez, arrêtons, arrête.
Studio du centre chorégraphique, les Ursulines, 34 Montpellier. 20 h 30, les 29 et 30 juin et le 2 juillet ; 19 heures, le 1er juillet. Tél. : 04-67-60-07-40. 80 F.

Compagnie IDA, Jérôme Bel
Mark Tomkins : *Under my Skin*. Jérôme Bel : *Jérôme Bel*.
La Kopé, cave coopérative, 55, rue des Cléophas, 34 Montpellier. 22 heures, le 30 juin et les 1 et 2 juillet. Tél. : 04-67-27-04-04. 40 F.

Ballet de l'Académie royale khmère
Musique et danse traditionnelles du Cambodge.
Cour Jacques-Cœur, centre de la vieille ville, 34 Montpellier. 22 heures, le 30 juin et le 1er juillet. 80 F.

Santiago Sempere
Tombeaux.
Opéra-Comédie, 11, boulevard Victor-Hugo, 34 Montpellier. 20 h 30, le 1er juillet. Tél. : 04-67-60-19-99. 80 F.

Compagnie Ma To Ma
Susan Buirge : *Ubusuna, danse du printemps*.
Studio du centre chorégraphique, les Ursulines, 34 Montpellier. 22 heures, le 2 juillet. Tél. : 04-67-60-07-40. 80 F.

Twyla Tharp Dance Company
Tharp.
Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 20 h 30, les 3 et 4 juillet. Tél. : 04-67-60-19-99. De 40 F à 180 F.

SULLY-SUR-LOIRE
Jeunes Etoiles internationales de la danse
Chorégraphies de Marius Petipa, August Bournonville, Ivan Favier et Oscar Araïz.
Auditorium, parc du château, 45 Sully-sur-Loire. 21 heures, le 28. Tél. : 02-38-36-29-46. De 170 F à 240 F.

THÉÂTRE

AGEN
Le Roi Lear
de William Shakespeare, mise en scène de Pierre Debauche, avec Anne Leclercq, Elsa Lepoivre, Julie-Anne Roth, Cyrille Josselyn, Matthieu Marie, Richard Grolleau, Robert Angebaud, Pierre Debauche, Vincent Poirier, Bruno Mesyngier, Claude Saint-Dizier, Emma Battesti, Robi, Jean-Marie Degove, Stanislas Mathias, Nicolas Rivals et Benjamin Julia.
Cour d'honneur du quartier Valence, rue du Maréchal-Juin, 47 Agen. 21 heures, les 4 et 5. Tél. : 05-53-47-82-08. Durée : 3 heures. De 40 F à 110 F.*

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Au royaume de Cappadoce
mise en scène de Vincent Rouche, avec Laetitia Boumeddane, Anne De Buck, Chloé Duvauchel, David Ferrasse, Alexa Lecomte, Emilie Lelouch, Chloé Moglia-Biadi, Marc Pareti, Amélie Pierzina, Vanessa Ricolleau, Marlène Rubinelli-Giordano et Régina Trachsler.
Centre national des arts du cirque, 1, rue du Cirque, 51 Châlons-en-Champagne. 20 h 30, les 4 et 5. Tél. : 03-26-21-12-43. Durée 1 h 15. De 40 F à 70 F.*

GRENOBLE
Festival de théâtre européen
La treizième édition du Festival du théâtre européen s'ouvre par un week-end consacré aux spectacles de rue. Certains d'entre eux – ceux de « Métalovoice », de « L'Ephémère » ou d'« Al Kasaba » – disent explicitement la volonté qu'ils ont d'« exclure l'exclusion ». D'autres nous y convient autrement, par le rire, le drame ou l'intrigue. D'Allemagne, de Pologne, du Chili, de Palestine ou d'Italie, des femmes et des hommes de théâtre invitent durant huit jours à cette rencontre singulière et universelle avec l'art théâtral.
Festival de théâtre européen de Grenoble. Du 28 juin au 5 juillet. Tél. : 04-76-44-60-92. Spectacles en salle, de 50 F à 80 F.*

MAUBEUGE
Cabaret Achille Tonic
Chapiteau, place Vauban, 59 Maubeuge. 21 heures, le 28 ; 16 heures, le 29. Tél. : 03-27-65-65-40. Durée : 2 heures. 30 F.

MONTPELLIER
La Maloca
avec las Diabladas, les Tikunas, les Wayuû, les Totonacas et les Guaranis.
Château d'O, 857, rue Saint-Priest, 34 Montpellier. 18 heures, les samedi, dimanche, mardi, mercredi, jeudi, vendredi. Tél. : 04-67-63-66-66. Durée : 2 heures. 20 F et 40 F. Dernières.*

La Baraque el Cafetin
avec Igor, Lily, Oskär, Shani, Lazlo, Nathalie, Lionel, Petr Forman, Matej Forman, Milan Forman et Amiran Amiranachvili.
Château d'O, 857, rue Saint-Priest, 34 Montpellier. 22 heures, du 28 au 3. Tél. : 04-67-63-66-66. Durée : 1 h 30. De 40 F à 70 F.*

Après la pluie
de Sergi Belbel, mise en scène d'Ariel Garcia-Valdès, avec Marion Aubert, Philippe Baron, Catherine Beilin, Capucine Ducastelle, Marion Guerrero, Sébastien Lagord, Florence Michau, Richard Mitou.
Théâtre des Treize-Vents, domaine de Grammont, 34 Montpellier. 20 h 45, les 28 et 29. Tél. : 04-67-58-08-13. Durée : 1 h 30. De 60 F à 75 F.*

Le Tartuffe ou l'Imposteur
de Molière, mise en scène d'Armand Delcampe, avec Véronique Biefnot, Jean-Paul Dermont, Colette Emmanuelle, Bruno Georis, Michel Kartchevsky, Olivier Leborgne, Marie-Line Lefebvre, Carmela Locantore, Jean-Marie Pétiniot, Patrick Ridremont et Gérard Vivane.
Château d'O, 857, rue Saint-Priest, 34 Montpellier. 22 heures, les 28 et 29. Tél. : 04-67-63-66-66. Durée : 2 h 30. De 40 F à 140 F.*

Andromaque
de Racine, mise en scène de la compagnie la Boîte à jouer, avec Emmanuelle Cordoliani, Stéphane Mercoyrol, Elsa Lepoivre, Guillaume Gallienne, Frédéric Cacheux, Damien Dorsaz, Cathia Lewkowicz et Marina Hands.
Château d'O, 857, rue Saint-Priest, 34 Montpellier. 21 heures, les 1er et 2 ; 18 heures et 22 heures, le 3. Tél. : 04-67-63-66-66. Durée : 2 h 10. De 40 F à 70 F.*

Cyrano de Bergerac
d'Edmond Rostand, mise en scène de Pino Micol, avec Pierre Santini, Magali Houth, Benoît du Pac, Erik Desfosses, Alain Choquet, Jean-Paul Audrain, Jérôme Berthoud, Christian Chevalier, Marie Collins, Philippe Heliès, Laurent Le Doyen, Thierry Monfray, Caroline Santini et Silvia Servio.
Château d'O, 857, rue Saint-Priest, 34 Montpellier. 22 heures, les 4 et 5. Tél. : 04-67-63-66-66. Durée : 2 h 30. De 40 F à 140 F.*

PERPIGNAN
Désir
de Josep Benet i Jornet, mise en scène de Pierre Chabert, avec Danielle Lebrun, Laura Morante, Jordi Dauder et Henry Pillsbury.
Théâtre municipal, place de la République, 66 Perpignan. 21 heures, les 3 et 4. Tél. 04-68-66-33-60. Durée 1 h 30. De 100 F à 180 F.*

RENNES
Festival les Tombées de la nuit
L'Argument (Jo Bithume), *Alfred Jarry* (Ububus), *Ezill* (les Plasticiens volants), *Il était une fois* et *La Plage* (Utopium Théâtre), *Cinémarionnette* (Théâtres de marionnettes), Les Vernisseurs, The Natural Theatre Company, *Le Juke-Box vivant* (Duc le Juke), *De porc en port* (Théâtre de terrain vague) et *Maudits sonnants* (Transe Express).
Spectacles de rue, 35 Rennes. A partir de 17 heures, du 30 juin au 5 juillet. Tél. : 02-99-79-01-98. Entrée libre.

RIBEAUVILLÉ
Mime d'or
Avec, *entre autres*, A & P Theater, la Folkwang Hochschule d'Essen, Eduardo Lorca, Hector Protector, Horta Van Hoye, Klaus Renzel, Moshé Cohen, Niels, l'association Pantomime-Théâtre, Pascal Calabrezi, Peter Paul, Schorsch, Theater Schrikkel, l'association Totem-Théâtre, Bambou Le La, Cie des objets fous, La Tribu Ivarnez et Les Acroballes.
Spectacles de rue et spectacles de salle, 68 Ribeauvillé. A partir de 10 heures, les 5 et 6 juillet. Tél. : 03-89-73-20-00. De 35 F à 70 F.

SAINT-GAUDENS
La Saint-Gaudingue
avec Pierre Maurice Nouvel, Compagnie Avec vue sur la mer, Olé !, Les Cousins, Contre-Pour, Compagnie Le Huitième Ciel, Kumulus, Cirque Gosh, Bolek Polivka, Compagnie Rayazone, Compagnie Artus, Escarlata Circus, Claret Clown et Zoozoo.
Rens., 31 Saint-Gaudens. 17 heures, le 3 ; 11 heures, le 4 ; 15 h 30, le 5. Tél. : 05-61-94-78-19. Entrée libre.

ART

ALÈS
Ida Karskaya
Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30 Alès. Tél. : 04-66-86-98-69. De 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 septembre. Entrée libre.

ANTIBES
A l'épreuve de la lumière
Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariéjol, 06 Antibes. Tél. : 04-92-90-54-20. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 28 juin au 30 septembre. 30 F.

BIOT
Eloge de la fuite
Musée national Fernand-Léger, 15, chemin du Val-de-Pôme, 06 Biot. Tél. : 04-92-91-50-30. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 29 juin au 29 septembre. 38 F.

BORDEAUX
Richard Baquié, Jack Pierson
CAPC - Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 05-56-00-81-50. De 12 heures à 18 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 septembre. 30 F.

Rosa Bonheur (1822-1899)
Musée des Beaux-Arts - galerie des Beaux-Arts, place du Colonel-Raynal, 33 Bordeaux. Tél. : 05-56-10-17-49. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures ; nocturne mercredi de 21 heures à 23 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 août. 20 F.

CALAIS
Sylvie Blocher
Galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta, 62 Calais. Tél. : 03-21-46-77-10. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 1er septembre. Entrée libre.

CASTRES
In situ in visu : Paul-Armand Gette
Centre d'art contemporain, 35, rue Chambre-de-l'Edit, 81 Castres. Tél. : 05-63-59-30-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 octobre. 5 F.

CÉRET
Picasso, dessins et papiers collés Céret 1911-1913
Musée d'art moderne, 8, boulevard du Maréchal-Joffre, 66 Céret. Tél. : 04-68-87-27-76. De 10 heures à 19 heures. Du 29 juin au 14 septembre. 35 F.

CHENONCEAUX
Miquel Barcelo
Château, 37 Chenonceaux. Tél. : 02-47-23-90-07. De 9 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 novembre. 45 F.

COLMAR
Tal-Coat (1905-1985)
Musée d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 03-89-20-15-50. De 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 14 septembre. 30 F.

CROUTTES-VIMOUTIERS
François Stahly
Le Prieuré Saint-Michel, 61 Crouttes-Vimoutiers. Tél. : 02-33-39-15-15. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi, mardi et mercredi. Jusqu'au 15 septembre. 35 F.

DIJON
Sylvia Bossu : œuvres 1988-1995
Espace FRAC, 49, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 03-80-67-18-18. De 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 23 août. Entrée libre.

DOLE
Yan Pei-Ming : morts & vifs
Musée des Beaux-Arts, 85, rue des Arènes, 39 Dole. Tél. : 03-84-82-69-62. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 21 septembre. Entrée libre.

EYMOUTIERS
Jean-Paul Riopelle : sculpture, peinture, gravure
Espace Paul-Rebeyrolle, route de Nedde, 87 Eymoutiers. Tél. : 05-55-69-58-88. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 octobre. 20 F.

HAZEBROUCK
L'Œuvre gravé de Léon Spillaert (1881-1947)
Musée municipal, place Georges-Degroote, 59 Hazebrouck. Tél. : 03-28-43-44-46. Mercredi, jeudi, samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; dimanche de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures. Jusqu'au 31 juillet. 10 F.

LIMOGES
William Wegman : rétrospective des dessins, 1973-1997
Espace FRAC Limousin, les Coopérateurs, impasse des Charentes, 87 Limoges. Tél. : 05-55-77-08-98. De 12 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Jusqu'au 31 octobre. 10 F.

LONS-LE-SAUNIER
Yan Pei-Ming : morts & vifs
Musée des Beaux-Arts, place Philibert-de-Chalon, 39 Lons-le-Saunier. Tél. : 03-84-47-64-30. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 14 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 septembre. 10 F.

LYON
Un combat pour l'art moderne, hommage à René Deroudille
Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69 Lyon. Tél. : 04-72-10-17-40. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 15 à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 17 août. 25 F.

NICE
Erotica, collection
Martin Kippenberger
Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard, 06 Nice. Tél. : 04-92-07-73-80. De 13 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 28 juin au 5 octobre. Entrée libre.

NÎMES
Giuseppe Penone
Carré d'art - Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 04-66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 7 septembre. 24 F.

QUIMPER
Abstraits, quatre artistes au Quartier
Le Quartier, centre d'art contemporain, parc du 137e-Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél. : 02-98-55-55-77. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 octobre. 20 F.

RABASTENS
In situ, in visu : Daniel Buren
Promenade des Lices, 81 Rabastens. Tél. : 05-63-33-64-00. Jusqu'au 28 septembre.

RENNES
Alain Clément : peintures, dessins
Oniris galerie d'art contemporain, 38, rue d'Antrain, 35 Rennes. Tél. : 02-99-36-46-06. De 15 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 juillet. Entrée libre.

ROCHECHOUART
Richard Deacon : Show and Tell
Musée départemental d'art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 05-55-03-77-77. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 septembre. 15 F.

ROUEN
Pastels de Joan Mitchell
Musée des Beaux-Arts, square Verdrel, 76 Rouen. Tél. : 02-35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 21 novembre. 20 F.

SAINT-ÉTIENNE
Erik Dietman, sculptor classicus
Musée d'art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 04-77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 7 septembre. 27 F.

SAUMUR
Jean Le Gac : l'excursion œuvres 1969-1996
Centre d'art contemporain Bouvet-Ladubay, rue de l'Abbaye, Saint-Hilaire-Saint-Florent, 49 Saumur. Tél. : 02-41-83-83-82. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Du 4 juillet au 26 septembre. Entrée libre.

TANLAY
Lumière noire, art contemporain, arts traditionnels
Centre d'art contemporain, château, 89 Tanlay. Tél. : 03-86-75-76-33. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 5 octobre. 20 F.

TOURCOING
Eugène Leroy, peintures 1962-1996
Musée des Beaux-Arts, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 03-20-28-91-60. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Du 28 juin au 6 octobre. Entrée libre.

VILLENEUVE-D'ASCQ
Eugène Leroy : les quatre saisons, 1993-1994
Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03-20-19-68-68. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 28 juin au 6 octobre. 25 F.

(*) Tarifs réduits.

هكذا من الأصل

PRESSE La parution de la nouvelle formule de *Midi libre* est bloquée depuis mardi 24 juin, date prévue pour sa sortie, par une grève du syndicat du Livre CGT. Celui-ci estime que la modernisation de l'imprimerie implique que le nombre d'emplois soit quasiment équivalent à la situation antérieure et réclame des augmentations de salaire. ● LE PDG du quotidien montpelliérain est revenu sur les propositions qu'il avait faites et a mis en cause les conditions de salaire et d'horaire des ouvriers du Livre dans une lettre adressée aux habitants du Languedoc-Roussillon. ● LA NOUVELLE FORMULE, dont le coût est de 120 millions de francs, a mobilisé rédaction, services commerciaux, administration. La non-parution du journal pèse sur les entreprises sous-traitantes et pourrait mettre en péril le groupe de presse qui en plus de *Midi libre*, publie *L'Indépendant* et *Centre-Presse*.

Au « Midi libre », le conflit se poursuit entre la direction et le Livre CGT

Le quotidien montpelliérain est absent des kiosques depuis le mardi 24 juin, le mouvement de grève des rotativistes empêchant la parution de la nouvelle formule du journal. Les ouvriers regrettent le manque de concertation avant l'installation du matériel moderne

MONTPELLIER
de notre correspondant

La nuit du 23 au 24 juin devait être une « grande nuit » : on allait découvrir un nouveau journal imprimé sur une rotative révolutionnaire. quatre cent cinquante hôtesses devaient présenter la nouvelle formule de *Midi libre*, quotidien régional né à la Libération, diffusé surtout en Languedoc-Roussillon. Sur des panneaux, on pouvait lire : « *Pour le croire, il faut le voir.* »

A 17 heures cependant, des rencontres entre des ouvriers du Livre CGT et Claude Bujon, PDG de *Midi libre*, commençaient à alimenter la rumeur. A 20 heures, la rumeur d'une grève se répandait. A minuit, un silence pesant régnait. Depuis, la rupture est consommée et le journal est absent des kiosques. Direction et membres de la Filpac-CGT occupent leurs quartiers respectifs dans deux bâtiments, à quelques mètres l'un de l'autre. D'une assemblée générale à l'autre, les ouvriers du Livre reconduisent leur grève et n'abandonnent pas leurs revendications : un nombre de rotativistes quasiment équivalent à l'effectif qui prévalait sur l'ancienne rotative et des hausses de salaires de 800 francs immédiatement, suivies par d'autres augmentations étalées sur trois ans.

« *On nous dit : démarrez et on verra dans quelques mois si on peut parler de grille de qualification*, explique Charles Robin, secrétaire CGT à *Midi libre*. *Ce qui est inadmissible.* » Il s'étonne de ce qu'« *on découvre à une demi-heure du démarrage qu'on n'était pas d'accord et qu'il y a vingt postes de différence entre ce qu'on demande et ce qu'on nous propose* ». Pour la CGT, les nouvelles rotatives automatisées ne sont pas aussi performantes que la direction le dit, et nécessitent plus de personnel qu'envisagé.

CONFLIT LATENT

Rejetant ces arguments, Claude Bujon, qui a succédé à l'été 1996 à son père Maurice Bujon comme PDG de *Midi Libre*, a retiré toutes les offres faites jusqu'au soir de la négociation. Seules ses propositions seront désormais appliquées. Dans une lettre envoyée aux habitants de la région, il dénonce « *quelques irresponsables, sciant méthodiquement la branche sur laquelle ils sont (confortablement) assis (...) en train de tout mettre en œuvre pour faire échouer notre projet* ». Indiquant qu'un « *conducteur de rotative gagne, à* Midi libre, *plus de 16 000 francs par mois, pendant treize mois, sans compter les primes pour trente heures de travail par semaine* », il précise que la CGT revendiquait « *un salaire mensuel de 19 000 francs, soit une augmentation de plus de 18 %. Pour d'autres catégories de personnel, la revendication portait sur des augmentations salariales entre 18 et 26 %.* » Le syndicat soutient de son côté que « *ces salaires ne sont pas ceux annoncés* », mais qu'ils sont conformes à ceux pratiqués « *dans la profession, avec des contraintes de nuit, trois cent soixante-cinq jours par an, jours de fêtes compris* ».

La direction semble ne pas avoir réalisé que le conflit se préparait depuis des mois. La CGT avait demandé à ses adhérents d'économiser depuis deux ans, dès qu'elle a eu vent du projet de nouvelle formule. L'acceptation d'un plan FNE réduisant le personnel, et le climat de détente apparent qui prévalait il y a quelques jours ne laissaient pas présager le blocage du 23 juin. Personne ne s'inquiétait de ce qu'aucun accord n'ait été signé avant la parution de la nouvelle maquette, l'entreprise étant mobilisée autour d'un projet ambitieux que nul ne pensait voir remis en cause.

La direction a acheté des rotatives Wifag électroniques, permettant d'imprimer à haut débit, en quadrichromie, et de varier la pagination d'une édition à l'autre, sans arrêt. Elle les a installées dans un nouveau bâtiment. L'investissement total est d'environ 120 millions de francs. Ce matériel devait inaugurer le nouveau format du journal, de type berlinois – celui du *Monde*.

Un concept rédactionnel, fruit d'une analyse et d'enquêtes menées depuis 1992, a été défini. Pour lutter contre l'image vieillissante du quotidien, répondre aux besoins croissants de l'information de proximité, et s'adresser à des lecteurs de plus en plus occasionnels, un journal de plus petit format et plus dense (quarante pages contre trente-deux) a été conçu. *Midi libre* a aussi changé de système informatique pour permettre à chaque agence locale de faire sa *propre mise en page, puis de* l'acheminer. Les services commerciaux ont révisé à la baisse leurs tarifs publicitaires, les réévaluant régulièrement selon l'audience réelle du journal, comme le fait la télévision. Il s'agissait de séduire de nouveaux lecteurs et annonceurs, et de gagner 5 % de diffusion d'ici trois ans. Aujourd'hui, le risque est de voir ces annonceurs s'éloigner de *Midi libre* pour aller vers d'autres supports.

Dans ce climat tendu, Robert Grofilley, rédacteur en chef adjoint confesse : « *Ça fait deux ans que je me lève avec le journal, que je me couche, que je mange, que je vis avec lui. Aujourd'hui, je vais très très mal.* » Deux mille cinq cents petites entreprises (diffuseurs, débitants, porteurs, etc.), commencent *aussi à ressentir les effets de l'absence* du journal. Si l'entreprise peut se remettre d'un conflit long, il n'est pas sûr que son groupe – *Midi libre*, *L'Indépendant* et *Centre Presse* – s'en sorte, confie-t-on dans l'entourage de la direction.

Le Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) de *Midi libre* manifeste sa « *tristesse et sa déception* ». Refusant « *pour l'instant de juger les arguments développés de part et d'autre* », il demande aux « *deux parties de renouer au plus vite le dialogue, afin de sortir de cette impasse surréaliste* ».

Jacques Monin

Le groupe Amaury victime de « sabotage »

L'absence, jeudi 26 juin, dans les kiosques de la région parisienne, de *L'Equipe*, du *Parisien* et de son édition nationale *Aujourd'hui* est la conséquence d'« *actions systématiques de sabotage* » des ouvriers rotativistes CGT de l'imprimerie à Saint-Ouen, a indiqué la direction du groupe Amaury dans un communiqué. « *Ce conflit a pour origine la demande de la catégorie des rotativistes CGT d'embaucher définitivement un certain nombre d'ouvriers syndiqués CGT en remplacement* » d'ouvriers « *ayant changé d'affiliation syndicale* » et d'autre part « *d'ouvriers partis dans le cadre des plans FNE de la presse parisienne* », souligne la direction. Celle-ci indique qu'elle ne peut « *ni prendre en compte ni compenser* » le départ de la CGT de certains ouvriers pour d'autres syndicats – FO et CFDT, qui sont d'ailleurs désormais majoritaires dans les ateliers du groupe Amaury.

La Cour suprême américaine étend à l'Internet la protection constitutionnelle de la liberté d'expression

NEW YORK
de notre correspondante

Saisie pour la première fois d'un recours portant sur la liberté d'expression sur Internet, la Cour suprême des Etats-Unis a rendu jeudi 26 juin un arrêt qui étend la protection constitutionnelle du droit à la libre expression au réseau mondial informatique sur lequel communiquent en permanence des millions de personnes. Par sept voix contre deux, les juges ont déclaré non-constitutionnelle une loi fédérale, le Communications Decency Act, promulguée l'an dernier par le président Clinton, qui limitait la diffusion de textes et d'images « *indécents* » ou « *manifestement choquants* » sur Internet dans le souci de protéger les enfants. Ce souci légitime, a estimé la Cour, a conduit le législateur à interdire également aux adultes des textes ou des images qui ne sont pas illégaux et que l'on peut trouver chez les marchands de journaux ou dans les librairies, ce qui équivaut à instaurer une nouvelle forme de censure officielle. En raison des recours formulés, la loi n'est jamais encore entrée en vigueur.

Dans cet arrêt Reno *versus* ACLU, la Cour a retenu le caractère spécifique du réseau Internet, celui d'un forum public au sein duquel s'échangent idées et connaissances et a rejeté son assimilation à la radio et à la télévision, où l'intervention des pouvoirs publics est admise dans certaines circonstances. Le Communications Decency Act, ont estimé les juges, « *prévoit une réglementation du contenu du discours. Le flou d'une telle réglementation soulève des inquiétudes en raison de son effet restrictif évident sur la liberté d'expression. La réglementation officielle du contenu du discours a plus de chances de freiner la libre circulation des idées que de l'encourager* ».

VICTOIRE DES CYBERNAUTES

Les juges ont critiqué le manque de précision de la définition du matériel « *indécent* » ou « *manifestement choquant* », rappelant que l'interdiction de matériel « *obscène* » et de la diffusion de pornographie enfantine, prévue par des textes antérieurs, restait en vigueur pour l'ensemble des médias, y compris l'Internet. Mais ils ont voulu établir une différence entre la diffusion de propos érotiques ou de photos et la réelle pornographie, celle qui inquiète le plus les parents dont les enfants s'asseoient devant l'ordinateur pour se brancher sur l'univers d'Internet dès le retour de l'école.

Aussitôt qualifiée d'historique par l'industrie de la communication en ligne, qui fournit les accès au World Wide Web ainsi qu'une partie de son contenu, cette décision représente une victoire pour les groupes de défense de libertés individuelles. La loi, qui avait provoqué un tollé dans la communauté du cyberespace, a été portée devant la Cour suprême par le plus puissant de ces groupes, l'American Civil Liberties Union (ACLU) et l'association américaine des bibliothèques, avec l'aide de d'associations représentant l'édition et l'industrie informatique. Sur Internet, la décision a aussitôt été répercutée : « *Victoire pour la liberté d'expression* », proclame le magazine électronique *HotWired*, qui offre à ses lecteurs les 40 pages d'attendus.

Plusieurs services en ligne, comme America Online, ont déjà installé des mécanismes qui permettent aux parents de filtrer le contenu ou l'accès de sites pour leurs enfants, et l'évolution de la technologie devrait rendre ce type de procédés plus faciles à utiliser. Réagissant à la décision, le président Clinton s'est engagé à continuer à œuvrer pour une meilleure protection des enfants. « *Nous devons mettre au point une solution pour Internet qui soit aussi puissante pour l'ordinateur que la V-chip* (la puce anti-violence) *le sera pour la télévision, et qui soit compatible avec les valeurs américaines de la libre expression*, a-t-il déclaré.

Sylvie Kauffmann

Lire aussi notre éditorial page 18

Pierre Dauzier confirme les désengagements d'Havas

Plus que des annonces, Pierre Dauzier, PDG d'Havas, a confirmé, jeudi 26 juin lors de l'assemblée générale des actionnaires, les orientations définies par Jean-Marie Messier, PDG de la Générale des eaux et principal actionnaire d'Havas (30 %). Le PDG d'Havas a confirmé que l'heure était aux désengagements. Ainsi, Havas Voyages, filiale à 45 % spécialisée dans le tourisme, « *sera très vraisemblablement introduite en Bourse au cours du deuxième semestre de 1997* », ce qu'avait déjà indiqué Eric Lycois, le directeur général d'Havas. Selon Pierre Dauzier, « *une partie substantielle du capital* » d'Havas Voyages sera proposée aux marchés financiers : « *Le tourisme est un élément de croissance fort* », a-t-il expliqué, mais Havas Voyages, évaluée à « *plus d'un milliard de francs* », est « *excentrée par rapport à notre stratégie* ».

Le PDG a aussi confirmé la probable redéfinition du périmètre des activités « édition et presse » au prix d'une « *réflexion* » autour de *L'Express* et du *Point*. Il avait expliqué récemment aux actionnaires de son groupe : « *Si les équipes de la CEP me proposent des solutions d'avenir pour* Le Point *et* L'Express, *qui ne passent pas forcément ou uniquement par Havas, je les considérerai favorablement.* » Pierre Dauzier entend suivre les recommandations de son principal actionnaire, et a demandé à Eric Lycois et Christian Brégou, PDG de CEP Communication, filiale à 100 % d'Havas qui contrôle les deux magazines, de « *réfléchir* » et de lui « *faire une recommandation qui (lui) permettra de faire une proposition au conseil d'administration* ». Le bimensuel *L'Expansion* pourrait aussi être cédé. Pour autant, le PDG d'Havas n'a pas encore totalement exclu de donner à la CEP « *les moyens de se développer si les investissements ne sont pas inutiles* ».

Havas devrait aussi se retirer partiellement d'Havas Advertising, pôle publicitaire du groupe. Détenant 38 % du capital, Havas pourrait ramener sa participation aux environs de 20 %, tout en demeurant « *le socle* » d'Havas Advertising. Parmi les autres « travaux » engagés par Pierre Dauzier, il lui reste encore à obtenir la sortie d'Havas de la Compagnie luxembourgeoise multimédia (CLMM), holding de contrôle non cotée de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), détenue à 60 % par le Groupe Bruxelles-Lambert (GBL) de l'homme d'affaires belge Albert Frère, et à 40 % par le groupe français.

L'objectif de Pierre Dauzier est de prendre pied dans Audiofina, holding de tête de la CLT cotée en Bourse. Avec ce transfert, Havas pourrait négocier ses titres sur les marchés financiers. Le PDG d'Havas a confirmé des « *discussions et des négociations* » avec Albert Frère, patron de GBL et d'Electrafina, pour parvenir à une « *entente* ».

Guy Dutheil

هكذا من الاصل

Round d'observation

par Jacques Buob

RÉCAPITULONS. Guillaume Durand, quittant LCI, où Ruth Elkrief a pris son fauteuil, remplacera, en septembre, Philippe Gildas à la tête de l'équipe de « Nulle part ailleurs » sur Canal +, lequel prendra la suite de Michel Field à « L'Hebdo » sur la même chaîne, ce dernier filant sur TF 1 pour animer « 7 sur 7 » en lieu et place d'Anne Sinclair, qui, en raison de ses liens conjugaux avec le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, a choisi d'abandonner son émission pour occuper de hautes fonctions à la direction de la chaîne privée. On n'a oublié personne ?

Guillaume Durand donc, celui-là même par qui ce jeu des chaises musicales arriva, faisait ses premiers pas, jeudi soir, sur le plateau de « NPA », qui sera le sien à la rentrée. On le présentait à sa nouvelle famille sous la houlette du patriarche Gildas à qui ses amis de Canal préparent une grande fête ce vendredi. A Canal, on le sait, on ne rechigne pas à l'autocélébration publique qui est la marque de la maison. Il avait le trac, Guillaume, on aurait dit un *jeune homme qui* fait ses premiers pas dans sa future belle-famille, c'est-à-dire en terrain incertain, cherchant à séduire tout en faisant bonne impression, comme on dit.

Mais à Canal, tout le monde il est gentil, et Durand, quand même c'est le futur patron. On ne chambra donc pas plus qu'il ne le faut. Il n'en régnait pas moins une certaine tension sur le plateau, inhabituelle chez des gens généralement plus décontractés. Il y eut ainsi quelques échanges mine de rien trempés au vinaigre. Laurent Baffie sortit du mutisme quasi pathologique qui l'a saisi depuis qu'il joue les faire-valoir de Gildas, pour lancer quelques vannes. Visiblement agacé par le goût de Durand pour l'introspection et l'autoflagellation, il lui lança : *« C'est 350 F la consultation... Continue, ça te fait du bien d'en parler. »* Baffie, il est vrai, ne compte pas faire carrière à NPA.

A la question d'Agnès, l'intervieweuse : *« Vous n'avez travaillé que sur des chaînes détestées par la presse... »* Durand répondit qu'il n'y pouvait rien, que quand il était à Europe 1, Hachette c'était « la pieuvre verte », sur La 5, Hersant c'était « le papivore », et à TF 1, Bouygues, « la télé-béton ». *« Ben, vous voilà sur la télé du porno »*, lui rétorqua Gildas qui avait décidé de voussoyer son ancien collaborateur à Europe 1, un ami de quinze ans. Puis il lui demanda à brûle-pourpoint, quelle était sa position dans le débat qui fait rage à propos du niveau de revenu minimum pour les allocations familiales. Du bafouillis qui suivit, on ne comprit pas grand-chose, sinon, pour résumer clairement la pensée durandienne, qu'il était contre mais pour aussi.

Afin de faire famille, Durand parla de *« Michel »* et de *« Karl »*, que Gildas rectifiait à chaque fois en *« Michel Denisot »*, *« Karl Zéro »*. Pour le reste, on apprit que Guillaume Durand aime les romans, le sport, les Stones (Rolling), *Apocalypse Now* et *Le Guépard*. Et que, s'il a choisi Canal +, c'est que, sur cette chaîne, on est bien ensemble. Bof.

Paroles de PDG ex-détenus

Quelques mois après leur libération, quatre patrons ont raconté à Jean-Pierre Moscardo leur expérience du milieu carcéral. Un documentaire signé Planète

ILS vivent dans l'aisance et fréquentent les allées du pouvoir mais, lorsqu'ils évoquent leur séjour en prison, ils retrouvent les mots de tous les détenus. *« L'obsession, c'est la sortie »*, dit l'un. *« On cherche à vous écraser »*, ajoute un autre. *« On retombe en enfance »*, soupire un troisième. Condamné à douze mois de prison ferme pour abus de biens sociaux, Cyril de Rouvre, qui fut dirigeant de Ligier, a été incarcéré à Fleury-Mérogis en 1993. Ancien président de la banque Colbert, Michel de Brem a été emprisonné à la maison d'arrêt de la Santé en 1995. Mis en examen dans l'affaire Elf, Maurice Bidermann a passé six mois en détention provisoire. Président du conseil général du territoire de Belfort, Christian Proust a été placé en détention le 15 mars 1996 dans l'affaire Gigastorage.

Tous racontent avec les hésitations de ceux qui n'ont pas encore totalement compris ce qui leur était arrivé les grandes et les petites misères de ce monde qui leur était jusqu'alors inconnu. La solitude, la promiscuité, mais aussi le bruit. *« On n'est jamais tranquille,* relève Cyril de Rouvre. *On est toujours agressé par des sons. Le plus dur, c'est la nuit. les gars qui hurlent parce qu'ils sont en manque. » « Des bruits étranges, des cris qui évoquent le chahut et la souffrance, des coups sur les portes,* ajoute pensivement Christian Proust. *On sent la colère. »* Ils évoquent aussi les fouilles répétitives, les WC sans séparation, à partager avec trois codétenus, et la mauvaise qualité des repas. *« J'ai perdu 5 kilos en cinq jours »*, note Maurice Bidermann, qui affirme s'être contenté de soupes chinoises en sachet et de petits suisses à 60 centimes.



« CRÉER LA PEUR »

La prison, surtout, demeure un monde dont il est difficile, dans les premiers temps, de comprendre les us et coutumes. *« Mon premier objectif, c'était de trouver quelqu'un qui savait,* raconte Cyril de Rouvre, *un type qui avait l'air d'être le patron à l'intérieur du système. »* Dans la cour de promenade, il repère un détenu qui *« commande »*. *« Il m'a dit de m'inscrire au sport parce que ça augmentait le nombre de douches. Normalement, il y a six mois de délai. Il s'en est occupé. Deux jours plus tard, j'étais inscrit. »* Surnommé « le Président », Michel de Brem a vu la vie s'organiser vaille que vaille à quatre dans une cellule de 11 mètres carrés. Au fil des jours, l'ancien banquier a partagé les tours de ménage et de vaisselle distribués par le « chef » de la cellule.

Pour beaucoup, l'incarcération a marqué les retrouvailles avec les tristesses et les désespoirs de l'enfance. *« En fouillant ma cellule, un jour, les surveillants ont renversé des briques de lait sur mes affaires,* raconte Cyril de Rouvre. *Quand je suis remonté de promenade, le désespoir m'est tombé dessus. On se dit : "Les cons, à quoi ça leur sert? ", et on chiale, on pleure comme un gosse malheureux. »* Maurice Bidermann, qui peut être très irritant quand il déclare que les repas étaient immangeables, *« même pour des pauvres »*, semble avoir renoué là-bas avec des chagrins d'enfant. *« Quand j'ai été incarcéré, j'ai pleuré toute la nuit, c'était plus fort que moi,* ajoute-t-il. *C'était la première fois que ça m'arrivait en tant qu'adulte. »*

En sortant de prison, Cyril de Rouvre a jeté, par superstition, tous les vêtements qu'il y avait portés. Maurice Bidermann a trouvé un travail à un détenu qu'il avait rencontré à la Santé. Aujourd'hui, Michel de Brem est sans doute celui qui parle de son incarcération avec le plus d'humanité. Le président du conseil général de Belfort, Christian Proust, reste, et c'est logique, le plus politique. *« On est confronté à l'apprentissage des règles de vie commune par la faute,* analyse-t-il. *Quand j'en commettais une, on me disait :*
Attention, c'est une faute. Comme si le système de la prison était construit pour créer la peur de commettre une faute plutôt que d'aimer participer à un système de vie collective. »

Anne Chemin

★ **Carnets de prison, Planète, samedi 28 à 11 heures et dimanche 29 à 0 h 35.**

VENDREDI 27 JUIN

TF 1

20.45

DRÔLE DE JEU
Divertissement présenté par Lagaf' et les Gafettes. Invités : Fabrice, Sylvie Joly, Philippe Risoli, Gérard Vives, Jean Roucas, Sonia Dubois, Roblès et Gigot (140 min). 579621

23.05

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet (110 min). 4275319
Les meilleurs moments de l'émission avec des dossiers inattendus.

0.55 et 2.05, 3.10, 4.15, 4.50 TF 1 nuit.
1.10 et 2.20, 3.20, 4.25, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. L'Amazonie des Caboclos ; Saint-Benoist : une nature pour demain ; Insolites.
5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

20.55

MAIGRET ET LE CORPS SANS TÊTE
Téléfilm de Serge Leroy, avec Bruno Cremer (100 min). 6949824
Quand un cadavre sans tête est découvert dans un canal non loin de Paris, Maigret ne perd pas la sienne...

22.40

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. Gros plans et indiscrétions. Invités : Antoine de Baecque et Serge Toubiana, François-Marie Banier, Jean-Pierre Soisson, Bernard Clavel (65 min). 3352824

23.45 *Au bout du compte.*
23.50 Journal.
0.05 Pierrot le Fou ■■■ Film de Jean-Luc Godard, avec Anna Karina (1965, 105 min). 2775374

2.25 Envoyé spécial (rediff.). 5.25 Mamu. La visite guidée. 5.40 Chip et Charly. Anniversaire surprise (45 min).

France 3

20.50

THALASSA
Hommage à Jacques-Yves Cousteau : Les promesses de la mer (65 min). 302447
Considéré comme son testament, ce film, terminé en 1996, livre toutes les grandes idées qui ont guidé la vie du commandant Cousteau.

21.55

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Russie : les fusées du Cercle polaire ; France : le Cercle des boulomanes ; Namibie : les derniers survivants du peuple d'ocre (50 min). 5294602

22.45 Journal, Météo.
23.10 Comment ça va ? *Magazine.* Hépatite : après la peur, l'espoir (55 min). 1375319
0.05 Libre court. Ici, là ou ailleurs, de Vincent Loury.

0.25 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Le sabordage. 1.15 Musique graffiti. Magazine. Los Divinos (20 min).

Arte

20.45

DANGER SUR LA VOIE FERRÉE
Téléfilm de Bernd Böhlich, avec Katrin Sass, Dirk Schoedon (1993, 90 min). 157534
La commissaire de police de Potsdam vient de démanteler un réseau de crime organisé. Malheureusement, le seul témoin à charge est abattu en pleine rue...

22.15

GRAND FORMAT : ANTARCTICA PROJECT
Documentaire d'Axel Engstfeld (1988, 100 min). 158027
Ce documentaire allemand retrace l'expédition manquée de Greenpeace qui, en 1986, projetait de déclarer symboliquement l'Antarctique parc naturel et patrimoine de l'humanité.

23.55 Une longue journée s'achève (The Long Day Closes) ■■ Film de Terence Davies, avec Leigh McCormack (1991, v.o., 80 min). 6888008
1.15 Le Dessous des cartes (rediff., 15 min).
1.30 L'Affaire Tournesol. *Film d'animation de Ray Goossens* (1964, rediff., 55 min). 1819490
2.25 Le Secret de la ligne claire. Documentaire (rediff., 25 min). 4115157

M 6

20.45

PAROLE D'ENFANTS
Téléfilm O de Miguel Courtois, avec Jean-François Garreaud (105 min). 514689
Deux adolescentes de treize et quinze ans accusent leur père d'inceste puis se rétractent. Mais une instruction judiciaire a été ouverte...

22.30

LE CAMÉLÉON
L'armée des lâches. Série (60 min). 94640

23.30 Amnésie sur commande. Téléfilm Δ de Richard T. Heffron, avec Daniel J. Travanti (95 min). 4043621 *Un vétéran du Vietnam, partiellement amnésique, retrouve la mémoire.*
1.05 Best of groove.

2.05 Jazz 6. André Ceccarelli Trio (rediff.). 3.00 Fréquenstar. Yannick Noah (rediff.). 3.55 Les Piégeurs (rediff.). 4.20 Culture pub - Remix. Spécial science-fiction (rediff.). 4.45 E = M 6 (rediff.). 5.10 Fan de - Best of (rediff.).

Canal +

20.45

CADFAEL
Le lépreux de Saint-Gilles. Série de Graham Theakston, avec Derek Jacobi, Sean Pertwee (75 min). 689447
Les aventures d'un moine détective qui enquête dans l'Angleterre du XIIe siècle.

22.00

EUROGAYVISION
Magazine (65 min). 8316485

23.05 Flash d'information.
23.10 ▶ Last Seduction ■■ Film de John Dahl (1993, 104 min). 2052319
0.55 Nana ■ Film de Christian-Jaque (1955, 125 min). 22064157
3.00 Les Maîtres du monde ■ Film de Stuart Orme (1995, v.o., 100 min). 9303799
4.40 Surprises. Spécial Gay.
5.15 L'Age des possibles ■ Film de Pascale Ferran (1995, 104 min). 8920732

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Pierre-Michel Menger. [5/5] L'invention.

20.30 Le Banquet. Conversations philosophiques : La violence. 21.32 Black and Blue. Autopsie de l'impromptu. Avec Georges Paczynski.
22.40 Nuits magnétiques. Tout est bien sûr possible : Quatre projets d'artistes. [4/4] Le digérer.

0.05 Du jour au lendemain. Olivier Rony (*Les années roman 1919-1939*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert Franco-allemand. Festival de Saint-Denis. Donné en direct de la basilique Saint-Denis et émis simultanément sur les radios de Berlin, Francfort, Sarrebruck et Leipzig, par le Chœur de Radio-France et l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : Requiem, de Berlioz, Daniel Galvez-Valejo, ténor.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Miroir du siècle. Sonate pour violoncelle et piano nº 1 op. 32, de Saint-Saëns ; Suite pour deux pianos op. 6, de Koechlin ; Sonatine pour hautbois et piano, de De Bréville.

0.00 Jazz-club. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Du Directoire à l'Empire.

22.45 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Les affaires sont les affaires. Pièce de théâtre en trois actes d'Octave Mirbeau. Mise en scène de Régis Santon. Enregistré au Théâtre d'Annecy, avec Pierre Meyrand, Bernard Dhéran (115 min). 83313821
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata (*France 2 du 19/6/97*).
23.45 Télé qua non.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Au bonheur des jeux vidéo.
21.30 Requins, les tueurs de l'océan.
22.20 Le Bureau, histoire du FBI. *[2/4] La liberté au prix fort.*
23.10 Retraites, une mine d'or.
23.40 Au bord de la mort. [3/4] Near Death (55 min).

Animaux

20.00 Cheval mon ami. Les carabinieri.
20.30 Wild South. Une île rongée par les rats.
21.00 Le Monde sauvage. La jungle amazonienne.
21.30 Flipper le dauphin. Le pouvoir de l'air.
22.00 Le Monde de la nature. La mer morte.
23.00 Pukeko.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 André-Philippe Gagnon.
22.15 Le J.T.S. des festivals.
22.50 Un bal masqué. Opéra de Verdi enregistré à l'Opéra de Sydney en 1990. Solistes : Richard Greager, Leona Mitchell (165 min). 88884260

France Supervision

20.30 Variétés. D'Alain Guesnier et Valérie Duval.
21.45 Récital John Williams. Concert enregistré à l'Alcazar Royal Palace (60 min). 48909060
22.45 La Provence de Paul Cézanne. De Charles de Lartigue.
23.10 Monet. De Charles de Lartigue.
23.55 Soir de première. Pièce de théâtre de Michel Carnoy, avec Françoise Prévost, Michel Carnoy (75 min). 38811621

Ciné Cinéfil

20.30 L'Eclipse ■■ Film de Michelangelo Antonioni (1962, N., 120 min). 5909195
22.30 The Good Companions ■ Film de Victor Saville (1933, N., v.o., 110 min). 92128350

Ciné Cinémas

21.00 La Puissance de l'ange ■ Film de John G. Avildsen (1992, 125 min). 63850027
23.05 Un homme presque parfait ■ Film de Robert Benton (1994, v.o., 110 min). 29491422

Festival

19.25 Le Voyageur. Double vie. Fait main.
20.30 et 22.30 Les Misérables. Téléfilm de Marcel Bluwal. [1/2] Avec Georges Géret, Nicole Jamet (120 min). 67283350

Téva

20.55 Nos meilleures années.
22.30 Murphy Brown.
23.00 Coups de griffes. Jean-Charles de Castelbajac.

Série Club

19.50 Les Années coup de cœur. La roue tourne.
20.15 ▶ Les Arpents verts. Furniture, Furniture, Who's Got the Furniture ?
20.40 Le Club.
20.45 Two. Les parents nourriciers.
21.35 et 1.30 Toutes griffes dehors. La boutique.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Effets spéciaux.
23.00 Les Incorruptibles, le retour. Délit mineur.
23.45 Lou Grant. Andrew (55 min).

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invitée : Helen Reddy.
20.30 Star Trek. Le loup dans la bergerie.
21.20 Destination séries.
21.50 Game On. Cagner sa croute (v.o.).
22.25 Chronique du front.
22.30 Dream On. Un long week-end à la campagne (v.o.).
23.00 Seinfeld. La circoncision (v.o.).
23.25 Sex Machine.
0.10 La Semaine sur Jimmy.
0.20 New York Police Blues. I Love Lucy (v.o.).
1.05 Spin City. Souvenirs souvenirs (v.o.).
1.25 Friends. The One Where Ross and Rachel Take a Break (v.o.). The One With the Morning After (v.o., 55 min).

Disney Channel

21.00 Davy Crockett.
21.45 L'Ami invisible. Série.
22.30 Sport Académie.
23.00 La Rédac.
23.55 Panman. De Barthélémy Fougea.

Eurosport

13.00 Motocyclisme. En direct. Grand Prix des Pays-Bas. Essais des 125 cc, à Assen (60 min). 720832 14.00 Essais des 500 cc (75 min). 4221737
15.15 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de Grande-Bretagne. 5e jour (105 min). 6660468
18.00 et 22.00 Motocyclisme. *Grand Prix des Pays-Bas.* Essais, à Assen.
19.00 Athlétisme. En direct. Meeting de Madrid (90 min). 423553
20.30 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe : France - Israël, à Badalone (Espagne) (90 min). 413176

Voyage

19.50 et 23.20 Deux jours en France. Magazine.
20.05 et 23.35 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean. Ballongollolah.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (50 min).

Muzzik

21.00 Artie Shaw. Time is all You've Got.
23.00 Brenda Fassie : Not a Bad Girl.
0.20 Symphonie nº 7, de Gustav Mahler. Concert enregistré à la Philharmonie de Berlin en 1994 (85 min). 509139480

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Cinema. 1.45 Visa.

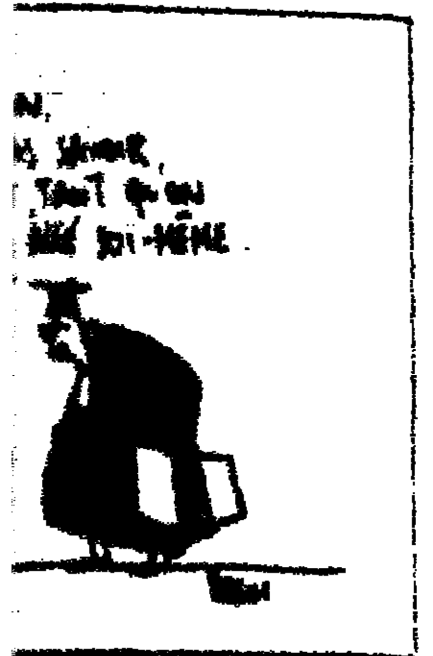
LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

DG ex-détenus

...e patrons ont raconté à Jean-Pierre Moscardo ... Un documentaire signé Planète



Benyamin Nétanyahou perd la confiance de ses amis

Après la démission forcée du ministre des finances, la coalition national-religieuse israélienne, relayée par la presse de droite, s'en prend vigoureusement au premier ministre

« MENTEUR, manipulateur, autocrate », telles sont, à la veille d'un remaniement gouvernemental, qui devrait permettre à Ariel Sharon, chef de file des plus durs « faucons » du parti majoritaire (Likoud), de s'emparer du portefeuille des finances, quelques-unes des épithètes glanées cette semaine dans la presse de droite à l'endroit du premier ministre Benyamin Nétanyahou. La dangereuse et intransigeante politique suivie par le gouvernement à l'endroit des Palestiniens n'est pas en cause.

Ce qui pose problème aux sept partis nationalistes et religieux qui composent la coalition majoritaire, et suscite l'espoir de l'opposition travailliste pour des élections anticipées un an à peine après la victoire du cartel des droites et de son chef, ce sont les *« méthodes autocrates »* de M. Netanyahou, son *« amateurisme »*, et ce que *Hatsofeh*, le journal le plus à droite du pays (relais des colons religieux) appelle sa *« propension à vouloir tout décider seul »*.

La dernière des crises internes de l'actuel gouvernement national-religieux a éclaté le 17 juin avec la spectaculaire démission du ministre des finances, Dan Méridor. Homme intègre hautement apprécié des foules, le ministre – troisième membre du gouvernement à claquer la porte depuis six mois – a carrément accusé M. Nétanyahou de l'avoir délibérément piégé pour le contraindre à la démission. Le premier ministre a démenti mais, les sondages sont formels, trois Israéliens sur quatre ne le croient pas.

« Bizarre, écrit dès le lendemain l'éditorialiste du *Jerusalem Post*, le journal de la droite anglophone, *ce premier ministre qui ne peut pas s'empêcher de lutter pour toujours plus de pouvoir personnel... »* Quarante-huit heures plus tard, dans un nouvel éditorial intitulé « La voie de l'autodestruction », le même journal s'alarme : *« Netanyahou nous promettait il y a deux mois* [après l'affaire dite du « Bibigate »] *qu'il avait compris et qu'il allait s'améliorer : son ardeur à changer de méthode s'est apparemment dissipée... »* Quelques jours après, mardi 24 juin, le dépôt d'une motion de censure par les travaillistes à la Knesset fournit l'occasion aux commentateurs proches de la majorité de vérifier leurs craintes : neuf députés sur les soixante-six qui composent la coalition refusent délibérément de voter la confiance et s'abstiennent.

RETOUR AUX URNES

Le boulet est passé près : si les dissidents avaient uni leur voix à celles de l'opposition, le pays retournait *illico* aux urnes. *Maariv*, le quotidien le plus proche du pouvoir, enfonce le clou : *« La coalition est toujours là, mais il est clair qu'elle n'a plus confiance en Netanyahou.(...) La manière dont il est parvenu, en peu de temps, à s'aliéner la majorité de ses collègues, amis, partenaires et supporters est sans précédent dans l'histoire politique d'Israël. »*

Le *Yediot Aharonot*, premier quotidien populaire du pays (centre-droit) résume la situation le 26 juin : *« Pour sa première année au pouvoir, le premier ministre a fait toutes les erreurs possibles. (...) Il les a presque toutes corrigées, mais il a laissé de profondes cicatrices et, ce qui est plus sérieux, il a miné la confiance (populaire) en lui-même, en ses promesses, en sa politique. »*

La veille, à la suite du vote de la motion de censure à la Knesset, le même journal écrivait : *« La vraie maladie* [de ce gouvernement], *c'est l'absence de respect dont souffre le premier ministre dans sa propre coalition. »*

Patrice Claude

EN VUE

■ Le 20 juin, un soldat israélien, basé en Cisjordanie, est mort à cause d'un **téléphone cellulaire**. La recrue, qui voulait arracher l'appareil à un camarade irascible, a été tuée de deux rafales d'arme automatique. Le lendemain, en Suisse, dans le Tessin, un« portable » a *sauvé la vie d'un* randonneur tombé dans un profond ravin : l'homme s'en est servi pour demander de l'aide et diriger les secours.

■ Mercredi 25 juin, à New York, chez Christie's, une robe en soie bleu nuit, appartenant à la **princesse Diana**, a été vendue 222 500 dollars (1,3 million de francs) (*Le Monde* du 27 juin). Récemment, à Paris, un ravissant corsage en soie bleu pâle, se laçant dans le dos, d'un tour de taille de 58 centimètres, porté par la reine **Marie-Antoinette**, dans les années 1780, avait été « enlevé » pour 36 000 francs. Seulement.

■ La maison **Neyret**, fondée en 1866, fabriquera des culottes équipées de micro-capsules qui en se brisant sous l'effet du frottement dégageront une odeur de rose, de pamplemousse, d'abricot ou d'œillet. *« Comme si la fleur exhalait son parfum »*, précise **Michel Lévi**, directeur de la firme.

■ Les cadavres étant souvent volés à des fins rituelles dans les *cimetières du pays, l'Eglise* catholique vient d'autoriser les Nigérians à construire des tombeaux à domicile pour surveiller leur morts de plus près. Déjà, en 1992, dans la cathédrale de Lagos, pendant une oraison funèbre de **Mgr Anthony Olubunmi Okogie**, l'assistance avait constaté que le corps du défunt avait disparu.

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Jérôme Dorville

■ Les réalités sont têtues. Chassées par la porte, elles reviennent par la fenêtre. La semaine qui s'achève a illustré cet axiome. Le gouvernement invite doucement sa majorité, ses électeurs et les Français à redescendre sur terre. Avec moult précautions oratoires, il s'échine à expliquer que tout n'est pas possible tout de suite. A vrai dire, seuls d'incorrigibles naïfs ou d'indécrottables optimistes pouvaient se convaincre du contraire. Mais, à l'inverse, aujourd'hui – déjà –, certains peuvent comprendre que rien ne sera possible avant longtemps.

RTL
Michèle Cotta

■ Pourquoi, moins d'un mois après les élections, les Français *éprouvent-ils un sentiment d'in*certitude ? La réponse est à Matignon et à l'Elysée. A Matignon d'abord, parce que ni les objectifs que se fixe Lionel Jospin, ni les moyens dont il dispose ne paraissent évidents. Tout ce qu'il est possible de faire semble suspendu à cet audit sur les finances publiques dont le ministre annonce la publication pour le 21 juillet. L'incertitude vient aussi de l'Elysée. Car Jacques Chirac, jusqu'à présent, n'a pas donné d'indices sur l'attitude qui sera la sienne pendant la cohabitation. Pour l'heure, il ne manifeste, à l'égard de Jospin, ni hostilité ni agacement.

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Le plan Jospin suppose trois conditions. Un peu de chance, d'abord : une croissance plus forte que prévu. Une coopération des entreprises, ensuite. Taxées d'une vingtaine de milliards supplémentaires, elles auront à avaler cette couleuvre tout en jouant le jeu de l'embauche et de la réduction du temps de travail. Déjà plus difficile, même si le patronat doit se rappeler que ce n'est pas le candidat du CNPF qui a gagné les élections. Une bonne vonté des travailleurs de l'Etat et du secteur public, enfin. *Certes, en demandant ces efforts,* Lionel Jospin s'adresse au cœur de son électorat : les profs, les fonctionnaires, les salariés du public. Peut-être est-ce justement là le défi le plus audacieux.

LA CROIX
Bruno Frappat

■ La presse n'est pas malade : elle est attaquée. Elle l'est de l'intérieur par ceux qui, pour défendre des intérêts catégoriels – et des « acquis » hors normes – utilisent des méthodes d'action qui n'ont plus rien à voir avec le syndicalisme et relèvent de la délinquance. Les attaques contre la diffusion des journaux *relèvent d'un comportement* suicidaire et méprisant. Suicidaire pour des professions qui n'ont pas tiré la leçon du drame des ports français, ruinés par l'intransigeance des dockers. Méprisant pour les lecteurs et pour les citoyens qui persistent à penser, comme nous, qu'une presse saine et libre est un gage de démocratie.

SAMEDI 28 JUIN

TF 1

17.15 Hercule. Série.
18.05 Melrose Place. Feuilleton. [1/2] Obsession meurtrière.
19.00 Beverly Hills. Feuilleton. Baptême de l'air.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, L'image du sport, Spécial F 1, Tiercé, Météo.

20.45

LA FUREUR
Divertissement présenté par Arthur. Les meilleurs moments. Avec Johnny Halliday, 2 Be 3, Les *Worlds Apart, Axel Red, Louis* Bertignac, Georges Moustaki, Mc Solaar, Pascal Obispo, Serge Lama... (145 min). 347022

23.10

HOLLYWOOD NIGHT
Trio de choc. Téléfilm O de Joseph Merhi, avec Sam Jones, Shernie Rose (90 min). 4542206
Un capitaine va fonder un groupe de policiers corrompus afin d'infiltrer le milieu du crime de Los Angeles.

0.40 Formule F 1. Spécial Grand Prix de France.

1.20 et 2.00, 3.05, 4.10, 4.45 TF 1 nuit. 1.35 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. 2.10 et 3.15, 4.20, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. 4.55 Musique. Concert (20 min).

France 2

16.50 Jeu d'enfants. Téléfilm de Michel Léviant, avec Olivia Capeta (85 min). 7846312
18.15 Le Renard. Série.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2 000.
19.25 Qui est qui ? Jeu.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.

20.50

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Invités : Amélie Villeuneuve, Frédéric *Lemoine, Thierry Aymes, Filip* Nikolic, Franck Delhaye, Barbara Solans (105 min). 228848

22.40

FARCE ATTAQUE... NICE
Invitées : Véronique Sanson, Sophie Favier, Camille Saféris, Rika Zaraï (85 min). 9324954

0.05 Journal, Météo.
0.20 Hommage au Commandant Cousteau. Un plateau télé composé de nombreux invités suivi de trois documentaires *(Objectif Amazone ; Haïti l'eau de chagrin ; Palawan, le dernier refuge)* (180 min). 97104207

3.20 Urti. 3.50 L'Erythrée : 30 ans de solitude. 5.20 La Mama. 5.40 Chip et Charly. (35 min).

France 3

18.25 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 et 1.40 Un livre, un jour. *L'Impossible Voyage*, de Marc Augé.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

L'HISTOIRE DU SAMEDI
Les lauriers sont coupés. Téléfilm de Michel Sibra, avec Catherine Frot (90 min). 374312
Trois ans ont passé depuis Si le loup y était. *Julien correspond avec Noémie et rêve de partir en Irlande.*

22.20

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Documentaire de Bernard Georges. Les armes secrètes d'Hitler (65 min). 2255175
Les dernières cartouches d'Hitler pour tenter d'inverser le cours de la guerre.

23.25 Journal, Météo.
23.50 Grain de philo. Le marché. Invité : Dominique Peccoud.
0.45 Cap'tain Café. Magazine. Les meilleurs moments (55 min). 3815726

1.45 La Grande Aventure de James *Onedin. Feuilleton (55 min).*

La Cinquième

17.55 Les Grandes biographies. 18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 et 1.55 Hale and Pace. Série [7/7].
19.30 Histoire parallèle. Magazine. Semaine du 28 juin 1947. Invité : Michel Jobert.
20.15 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : LA LÉGENDE DES SCIENCES
Documentaire de Robert Pansard-Besson et Michel Serres. [3/12] Guérir : Le médecin, arpenteur du corps humain (1996, 55 min). 2478577
L'histoire de la médecine à travers quelques-unes de ses plus grandes figures : Hippocrate, Laennec et Yersin.

21.40

L'AVOCAT
Coup d'épée dans l'eau. Série (45 min). 206461

22.25 Metropolis. Magazine. Hongkong : à la veille d'une révolution culturelle ? ; L'amour à l'heure du câble ; L'agenda culturel (60 min). 5920044
23.25 Music Planet : Altman's Jazz 34. Kansas City, documentaire de Robert Altman (1996, 60 min). 7076683
En 1996, Robert Altman convoque quelques grands joueurs de jazz pour réaliser la bande son de son film Kansas City. *Parallèlement, il décide de réaliser un hommage à la capitale du swing.*
0.25 Le Vent de la mère. Téléfilm de Peter Patzak, avec Thomas Kretschmann (1994, 90 min). 3946504
2.20 Cartoon Factory (rediff., 30 min).

M 6

18.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Série.
19.05 Turbo. Magazine.
19.40 Warning. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Fan de - Best of. Les Boys Band.
20.30 La Météo des plages.
20.35 Les Samedis fantastiques.

20.45

BURNING ZONE
Menace imminente. Série O, avec Tamlyn Tomita (110 min). 370026
Vol au bout de l'enfer. Le cauchemar de la Saint-Michel.
Virus mortel et tueur démoniaque sont au programme...

22.35

TRAQUE À LOS ANGELES
Téléfilm Δ de Rod Holcomb, avec Charles Bronson, Dana Delany (100 min). 4399698
Une brigade spéciale de la police est chargée de résoudre les meurtres de deux religieuses, assassinées à quelques heures d'intervalle. L'inspectrice a sous ses ordres son propre père avec qui elle entretient des rapports conflictuels.

0.15 Motocyclisme. Grand Prix de Hollande (250 et 500 cc).
1.50 La Nuit des clips (365 min).

Canal +

17.15 Rugby. Tournée des Lions britanniques (Test nº 2) : Afrique du Sud - Lions britanniques.
► En clair jusqu'à 20.30
19.10 Flash d'information.
19.20 ► T'en souviens-tu, Nationale 7 ? Documentaire.

20.30

LES HÉROS DE CAP CANAVERAL
Téléfilm d'Ian Toynton, avec Adam Baldwin (90 min). 81916
L'élite des astronautes de la NASA et des cosmonautes russes s'allient afin de récupérer un satellite nucléaire à la dérive. Téléfilm pilote d'une série de vingt épisodes.

22.00

► MON PETIT BIKINI
Documentaire (50 min). 88022

22.50 Flash d'information.
23.00 Les Grands Ducs. Film de Patrice Leconte (1996, 79 min). 170913
0.20 Les Caprices d'un fleuve ■ ■ Film de Bernard Giraudeau (1995, 115 min). 5878165
2.15 Babylon 5. Série.
3.00 Boxe. En direct. Championnat du monde WBA poids lourds. Evander Holyfield (EU) - Mike Tyson *(EU) à Las Vegas (Nevada)* (240 min). 41663243

Radio

France-Culture

20.35 Si ça vous chante. A l'occasion du départ des enfants en vacances. Richard Cocciante ; Romain Didier ; Clarika.
20.45 Fiction : Nouveau répertoire dramatique. Salut à Jean-Luc Lagarce. 1. Du luxe...
22.35 Décibels. Avec Yasid Manou et Yolande Zauberman.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Le Rickshaw fantôme, de Rudyard Kipling. 0.48 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.30 Opéra. Saison des opéras UER. Enregistré le 26 juin, à l'Opéra national de Paris-Bastille, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opera national de Paris, dir. Gary Bertini : Manon, opéra-comique en cinq actes et six tableaux (livret de Meilhac et Gille, d'après le roman de Prévost), de Massenet, Renée Fleming (Manon Lescaut), Richard Leech (Le chevalier des Grieux).
23.07 Le Bel Aujourd'hui. 39e automne de Varsovie. Concert donné le 27 septembre 1996, salle de musique de chambre de la Philharmonie nationale, par le Quatuor de Silésie : Œuvres de Baird, Rihm, Szymanski, Lindberg.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 L'Espagne Moderne.
22.45 Da Capo. Œuvres de Schubert, Brahms. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 La Tendresse de l'araignée. Téléfilm de Paul Vecchiali, avec Bernadette Lafont, Julie Brochen (100 min). 83301888
21.40 Perfecto. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Spécial fa si la chanter. (France 3 du 10/6/97).
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Jean Yanne, le provocateur masqué.
20.35 Le Miroir de Thèbes.
21.25 Collection royale. [3/6].
21.55 Toros de Camargue.
22.50 Au bonheur des jeux vidéo.
23.45 Requins, les tueurs de l'océan (50 min).

Animaux

20.00 Mortelle Australie.
21.00 Le Monde sauvage. Les horloges biologiques.
21.30 Le Magazine de Jack Hannah.
22.00 Le Monde de la nature. Les léopards en famille.
23.00 Wildlife International. Créatures des hauts-plateaux.
23.30 Faune ibérique. L'hère.
0.00 Animaux en danger (30 min).

Paris Première

20.00 Golf en capitale.
20.30 Honneur à la garde.
22.05 Jane Birkin. De Gérard Bar-David et Daniel Moussier.
22.35 Nova. Magazine.
23.30 Nocturne. Magazine.
0.15 Simply Red. Concert enregistré au Nynex, en Angleterre en 1996 (65 min). 18115207

France Supervision

20.30 Symphonie des Adieux. Concert enregistré au Poznanski Palace, à Lodz en Pologne (25 min). 50865886
20.55 Quatuors pour flûte et hautbois, de Mozart. Concert enregistré au Château Pszczyna en Pologne (35 min). 15770799
21.30 Ecouter, voir. Magazine.
21.55 Cap'tain Café. Magazine.
22.50 Jimmy Cliff.
23.45 Variétés. D'Alain Guesnier et Valérie Duval.

Ciné Cinéfil

20.40 Le Club. Invité : Jacques Fieschi.
22.00 Classic Hollywood. De Peter Jones. [5/5].
23.00 Cette nuit ou jamais (Tonight or Never) ■ Film de Mervyn LeRoy (1931, N., v.o., 80 min). 5352684

Ciné Cinémas

20.45 Les Années infernales. Téléfilm d'Anthony Page [4/4] (1989, 95 min). 8752480
22.20 Best of Cannes 1997. [1/2].
23.15 L'Amour en fuite ■ ■ Film de François Truffaut (1978, 90 min). 7607428

Festival

20.30 Les Aventuriers du Rio Verde. Téléfilm de Duccio Tessari, avec Jean-Pierre Bouvier, Mario Adorf (1992, 90 min). 43175409
22.00 Connaissez-vous Maronne ? Téléfilm de Maurice Dugowson, avec Sami Frey, Roger Planchon (55 min). 42066041
22.55 Le Voyageur. Ni vu, ni connu ; Chère mère (40 min).

Série Club

19.55 Highlander. Au bout du tunnel.
20.45 Banacek. Projet Phénix.
22.00 Loïs et Clark. L'homme invisible.
22.45 Code Quantum. Lune sanglante.
23.35 Mission impossible. Trafic.
0.25 Panique aux Caraïbes. Enquête sur un naufrage.
1.15 Zéro un Londres. Visage de bois (25 min).

Canal Jimmy

20.30 Friends. The One With the Ski Trip.
21.25 Spin City. Souvenirs souvenirs.
21.40 Dancing in the Street. [9/10]. Make It Funky.
22.10 Chronique du Pacifique.
22.50 Masters of Music. Concert [1/2] (55 min).
23.45 Nonante. Magazine.
0.45 Seinfeld. La circoncision (v.o.).
1.10 Star Trek : la nouvelle génération. Okona le magnifique (v.o.) (45 min).

Disney Channel

19.35 L'Incorrigible Cory.
20.10 Planète Disney.
21.10 Super Baloo.
21.35 Animalement vôtre.
22.00 Pas de répit sur la planète Terre.
22.45 Sinbad.
23.10 La Courte Echelle.
23.35 Happy End (85 min).

Téva

20.30 Téva débat. Magazine.
20.55 et 22.30 Père et prêtre. Téléfilm [1/2], avec Antonio Sabato Jr (95 min). 501475190
0.00 Téva spectacle. Magazine (90 min).

Eurosport

11.00 et 18.00 Motocyclisme. En direct. Grand Prix des Pays-Bas. La course des 125 cc, 250 cc et 500 cc, à Assen (255 min). 45293770
15.15 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de Grande-Bretagne. 6e jour (105 min). 6837138
17.30 Motocyclisme. Grand Prix des Pays-Bas. Epreuve de side-cars
19.30 Boxe. Poids légers. John Molina (Por. R.) - Elias Quiroz (Mex.).
20.30 Football. En direct. Coupe d'Espagne. Finale : FC Barcelone - Bétis Séville. Présentation du match. 21.00 Le match (120 min). 852585

Voyage

20.30 et 23.30 L'Heure de partir. Magazine.
21.00 Suivez le guide.
22.45 Deux jours en France.
23.00 Blue Ocean.

Muzzik

19.45 Symphonie nº 9, de Beethoven. Concert (75 min). 509454003
21.00 Un homme et sa musique : Erik Satie.
22.05 Les Huguenots. Opéra en cinq actes de Meyerbeer (205 min). 517062751

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.30 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Diplomatic Licence. 1.00 Pinnacle. 1.30 Travel Guide.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click 7. 20.15 90 Est. 20.45, 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 360 Nord. 21.45 Eurozoom. 22.15, 23.15 Sport. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

TSR

20.40 Pretty Woman. Film de Garry Marshall (1990, 120 min). Avec Richard Gere. *Comédie.*
20.40 Point Break - Extrême limite. Film de Kathryn Bigelow (1991, 120 min). Avec Keanu Reeves. *Aventures.*
20.40 58 minutes pour vivre. Film de Renny Harlin (1990, 120 min). Avec Bruce Willis. *Aventures.*

Demain, dans le supplément
TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA

- Histoire du Soap Opera des origines à nos jours.
- La vitalité des ateliers de création radiophonique de Radio-France.
- Cybercasino, ou comment se ruiner sur Internet.

Le film de la semaine : « Police Python 357 », d'Alain Corneau.

Signification des symboles :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

SAMEDI 28 JUIN 1997

Foi-charbon

par Pierre Georges

IL Y A un peu d'Alexandre Dumas dans tout cela. Les Amis de Jacques Chirac, association à but laudatif, conduite par quelques vétérans chenus et couturés de partout, en ont fait le serment mercredi : *« Croix de bois, croix de Lorraine, nous maintiendrons la pureté du message ! »* En lisant, hier dans *Le Monde*, le récit haut en couleurs d'une réunion de l'amicale, présidée par le bon docteur Aramis Pons, rebouteux des âmes et médecin-major de la *« garde du cœur »*, on ne put s'empêcher de penser au vieux serment mousquetaire, Tous pour Chirac, Chirac pour tous ! Et de sourire à l'envolée lyrique du vénérable Porthos Comiti prêt à repartir au combat *« avec la foi du charbonnier et le courage du légionnaire »*.

Foi-charbon. Ainsi va désormais la vie des Corréziens et alliés de Paris et de France. Jusqu'à la reconquête ! Jusqu'à ce que chiraquisme triomphe ! Le projet est clair. La route toute tracée, quoique un peu escarpée. Le XIX[e] siècle sera, politiquement, chiraquien. Ou il ne sera pas, selon le visionnaire concept énoncé par Denis Tillinac, chevalier, lui, de la Table Ronde.

Magnifique, absolument magnifique ! Une ambiance du tonnerre, haut les cœurs. A l'intitulé du projet associatif, les Amis de Jacques Chirac, on avait pu craindre le pire. Les Amis, l'Amicale sont des intitulés plutôt réservés habituellement à la célébration d'un lieu en péril, d'un produit du terroir ou d'un projet bouliste.

Les Amis sont légion, qu'ils soient ceux du genre humain, de l'Andouille de Vire, du Gros Plant ou de l'Albanie. Mais les Amis d'un président en exercice, hors campagne électorale, voilà bien de l'inédit, un comité de soutien se trompant de saison, jurant fidélité comme si cela n'allait pas de soi.

En fait, et on l'a bien compris à la lecture du récit, le véritable intitulé de cette association eût dû être « Les vrais Amis de Jacques Chirac », entreprise de tri et de brevets. La réunion, mercredi, le montra bien. Il ne s'agissait pas tant de dénoncer, par routine, les méfaits passés, présents et à venir de l'actuelle majorité que d'instruire le procès de quelques déserteurs, opportunistes et autres fauteurs de troubles, de gâchis et de défaites.

Les Amis, en assemblée, décidèrent en quelque sorte l'exclusion des faux-amis, pour ainsi dire des ennemis de l'intérieur et de l'amitié. Et cela tomba rudement à la mesure de la rudesse d'une défaite. Toutes les métaphores pour dire la trahison, l'incompétence, la désertion furent utilisées. Les Amis de Jacques Chirac qui ont des lettres et de la mémoire, évoquèrent successivement : *« les courtisans »*, *« les pommadés »*, *« les cervelles molles » les « sceptiques »*, *« les « habiles »*. Et même, même, *« les muets du sérail conduits par l'étrangleur ottoman »*, Edouard Balladur, traître préféré.

L'Amicale ainsi évolua entre catch et fureur. Entre Saxons et Francs. L'Amicale se compta, entre bons et méchants. L'Amicale plaignit le Prince, *« notre pauvre Jacques Chirac »* comme *« entouré, aveuglé, étouffé »*. L'Amicale fit serment, par le sang et le fer, de *retrouver et de sauvegarder « l'esprit de 1995 »*. Bref elle fit un si intense tintamarre que l'écho, salvateur, d'une si indéfectible amitié et si ferme résolution dut bien parvenir au Château et réchauffer le coeur d'un ami de trente ans.

Le ministre des transports entend ne pas « privilégier le tout-routier »

M. Gayssot souhaite « la complémentarité entre fer, voies d'eau et routes »

DEPUIS la victoire de la gauche aux législatives, aucun signe n'était venu du gouvernement pour indiquer ce qu'il adviendrait du *« moratoire »* sur le programme autoroutier annoncé par le texte politique commun PS-Verts du 31 janvier (*Le Monde* du 25 juin). Vendredi 27 juin, à l'occasion de l'inauguration du tronçon Amiens-Abeville de l'autoroute A16, Jean-Claude Gayssot, ministre (PC) de l'équipement, des transports et du logement, n'a pas repris ce terme.

Mais il a affirmé qu'il entend, dans le domaine des transports terrestres, *« infléchir les tendances »* et *« travailler à des orientations nouvelles »* : *« Comment*, a lancé M. Gayssot, *ne pas mesurer (...) les risques d'asphyxie, y compris pour la route, que nous encourons en laissant les choses aller comme hier, c'est-à-dire en privilégiant le tout-routier ? Le bon sens impose une autre conclusion : il faut développer la complémentarité, un équilibre plus harmonieux entre (...) fer, voies d'eau, routes (...) »*

« Aujourd'hui, ajoute M. Gayssot, *j'inaugure une splendide autoroute, mais mon ministère n'a pas les moyens d'entretenir correctement le réseau des routes nationales et de gérer ce patrimoine (...) Les moyens ne sont pas suffisants pour lutter contre le bruit routier et (...) des milliers de logements sont encore exposés à plus de 70 décibels (...) Nous avons un système qui, aujourd'hui, face à tout besoin de liaisons nouvelles, ne sait répondre que par l'autoroute concédée à péage... même si celle-ci coûte plus cher que des solutions plus simples »*.

GRANDS CHANTIERS

Le ministre s'est aussi employé à répondre aux professionnels des travaux publics qui ont mis en garde, selon sa propre formule contre *« des formidables risques en matière d'emploi »* avec l'abandon de grands chantiers. *« nous n'avons arrêté aucun chantier et nous ne le ferons pas (...) de grâce, que personne n'oublie que dans les quatre dernières années, le BTP a perdu près de 200 000 emplois. C'est à un autre mode de développement qu'il nous faut aujourd'hui réfléchir. Tout le monde sait bien que, entretien, gestion du patrimoine, réhabilitation, génèrent plus d'emplois que les grands chantiers. Et, en matière de grands chantiers, je suis sûr que nous en ouvrirons de nouveaux et pas seulement en matière autoroutière »*.

En matière de complémentarité fer-route, M. Gayssot a annoncé que *« des réflexions sont en cours concernant l'opportunité d'équiper pour le fret un axe de contournement* [ferroviaire] *de la région parisienne via Amiens »*.

A propos du raccordement de l'A16 au réseau autoroutier d'Ile-de-France, et plus précisément au tronçon envisagé entre L'Isle-Adam (Val-d'Oise) et La Courneuve (Seine-Saint-Denis), M. Gayssot a rappelé qu'en tant que maire de Drancy il s'est *« toujours opposé au passage de l'A16 en Seine-Saint-Denis »*. Quant à la Francilienne (A104), autre point litigieux, M. Gayssot a jugé qu'*« on ne peut se passer d'un bouclage de la Francilienne »*, tout en précisant qu'aucune décision n'est prise n'est prise sur ces deux sujets.

Non-dénonciation de viols d'enfants : une enseignante mise en examen

LA DIRECTRICE d'une école primaire de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) a été mise en examen pour ne pas avoir dénoncé un instituteur de son établissement, soupçonné de sept viols ou agressions sexuelles sur des fillettes âgées de huit à onze ans, a-t-on appris, vendredi 27 juin.

Mise en examen pour *« non-dénonciation de sévices et de mauvais traitements à mineurs de moins 15 ans »*, elle a été laissée en liberté sans faire l'objet d'un contrôle judiciaire.

Récemment alertée par la dénonciation d'une élève, la directrice avait vu ses craintes se confirmer avec les assertions d'une autre enfant.

Pour éviter qu'un scandale n'éclabousse l'école, la directrice avait convoqué l'enseignant, mis en examen et écroué, jeudi 26 juin, à la maison d'arrêt de Luynes (Bouches-du-Rhône), pour lui suggérer de prendre *« un congé maladie »*. Plusieurs jours plus tard, elle devait toutefois prévenir la police. – *(AFP.)*

M[me] Royal esquisse de nouvelles missions pour l'école maternelle

DEPUIS sa nomination, Ségolène Royal, ministre déléguée en charge de l'enseignement scolaire, ne s'était guère souciée d'envoyer un message aux enseignants. Ministre *« des enfants et des adolescents »*, elle s'est attaquée, en raison de l'actualité, au dossier de la pédophilie. Le discours qu'elle devait prononcer, samedi 28 juin, au congrès annuel de l'Association générale des institutrices d'écoles maternelles (AGIEM), à Perpignan, prend donc valeur de symbole.

Illustrant les trois axes de la politique éducative qu'elle entend mener – amélioration des conditions de vie matérielle à l'école, travail sur les contenus, lutte contre l'exclusion – Ségolène Royal devait lancer quelques idées, dont certaines apparaîtront sans doute comme des gadgets. Elle devait ainsi proposer que la rentrée devienne *« une fête »* avec éventuellement des lancers de ballons. Quant aux objectifs de la maternelle, dont les programmes ont été revus en 1995, il ne s'agit que de suggérer une inflexion. Ségolène Royal devait insister sur l'apprentissage du langage, clé d'une bonne maîtrise de la lecture. *« Bien parler, c'est bien lire plus tard »*, pense M[me] Royal. Autre objectif : faire une plus large place à la « citoyenneté ». *« C'est dans le comportement en classe, dans l'apprentissage de la vie en commun »*, que le rétablissement de la *« morale civique »* devrait trouver un début d'expression, estime le ministre. Les sciences ne devraient pas être oubliées, avec une éventuelle extension des opérations « La main à la pâte », initiées par Georges Charpak.

M[me] Royal, qui connaîtra *« dans dix jours les moyens dont* [elle] *dispose pour les ouvertures de classes »*, souhaite encourager les directrices d'école maternelle à scolariser les enfants avant trois ans, lorsque celles-ci jugent que les conditions familiales de l'enfant plaident pour une scolarisation précoce.

Béatrice Gurrey

■ **POLICE : Jean-Marie Le Chevallier, député et maire (FN) de** Toulon, est placé depuis une semaine sous la protection de trois fonctionnaires du Groupe d'intervention de la police nationale (GIPN) de Marseille, à la suite de menaces à son encontre. M. Le Chevallier a indiqué, vendredi 27 juin sur RMC : *« Je crois que* [le ministère] *a eu des indications selon lesquelles il y avait un contrat placé sur moi afin de m'éliminer. »* En fin de semaine dernière, commente-t-on au ministère de l'intérieur, la police avait eu vent de *« menaces verbales précises »* émanant du milieu régional du grand banditisme.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 27 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20523,75	−0,49	+6
Honk Kong index	15196,79	+0,45	+12,98

Tokyo Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 27/06	Var. en % 26/06	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2887,27	−0,22	+24,68
Londres FT 100	4650,40	−0,16	+12,91
Zurich	1863,51	—	+41,04
Milan MIB 30	20402	+0,09	+29,97
Francfort Dax 30	3805,29	—	+31,73
Bruxelles	13407	—	+26,83
Suisse SBS	2656,64	—	+41,77
Madrid Ibex 35	6934,51	—	+34,53
Amsterdam CBS	593,20	—	+35,65

Tirage du *Monde* daté vendredi 27 juin 1997 : 518 596 exemplaires 3